



# Bulletin

de l'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Volume 20 - Numéro 7

23 février 2023



Bulletin de l'Autorité des marchés financiers

Autorité des marchés financiers

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023

ISSN 1710-4149

# Table des matières

<b>1. Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers</b>	<b>7</b>
1.1 Avis et communiqués	
1.2 Réglementation	
1.3 Autres décisions	
<b>2. Tribunal administratif des marchés financiers</b>	<b>11</b>
2.1 Rôle des audiences, décisions et autres publications du TMF	
2.2 Avis légaux de l'Autorité	
<b>3. Distribution de produits et services financiers</b>	<b>39</b>
3.1 Avis et communiqués	
3.2 Réglementation	
3.3 Autres consultations	
3.4 Retraits aux registres des représentants	
3.5 Modifications aux registres des inscrits	
3.6 Avis d'audiences	
3.7 Décisions administratives et disciplinaires	
3.8 Autres décisions	
<b>4. Indemnisation</b>	<b>92</b>
4.1 Avis et communiqués	
4.2 Réglementation	
4.3 Autres consultations	
4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers	

4.5 Autres décisions	
<b>5. Institutions financières</b>	<b>98</b>
5.1 Avis et communiqués	
5.2 Réglementation et lignes directrices	
5.3 Autres consultations	
5.4 Avis d'intention des assujettis et autres avis	
5.5 Sanctions administratives	
5.6 Protection des dépôts	
5.7 Autres décisions	
<b>6. Marchés de valeurs et des instruments dérivés</b>	<b>106</b>
6.1 Avis et communiqués	
6.2 Réglementation et instructions générales	
6.3 Autres consultations	
6.4 Sanctions administratives pécuniaires	
6.5 Interdictions	
6.6 Placements	
6.7 Agréments, autorisations et opérations sur dérivés de gré à gré	
6.8 Offres publiques	
6.9 Information sur les valeurs en circulation	
6.10 Autres décisions	
6.11 Annexes et autres renseignements	
<b>7. Bourses, chambres de compensation, organismes d'autorégulation et autres entités réglementées</b>	<b>240</b>
7.1 Avis et communiqués	
7.2 Réglementation de l'Autorité	
7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées	
7.4 Autres consultations	
7.5 Autres décisions	
<b>8. Section retirée</b>	<b>256</b>
8.1 Sous-section retirée	
8.2 Sous-section retirée	
8.3 Sous-section retirée	
8.4 Sous-section retirée	
<b>9. Régimes volontaires d'épargne-retraite</b>	<b>261</b>
9.1 Avis et communiqués	
9.2 Réglementation	
9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire d'épargne-retraite	
9.4 Autres décisions	
<b>10. Agents d'évaluation du crédit</b>	<b>266</b>
10.1 Avis et communiqués	

10.2 Réglementation et lignes directrices

10.3 Désignation à titre d'agent  
d'évaluation du crédit

10.4 Sanctions administratives

10.5 Autres décisions

### **Liste des acronymes et abréviation :**

- Autorité : Autorité des marchés financiers  
instituée en vertu de la LESF
- TMF : Tribunal administratif des marchés financiers
- CSF : Chambre de la sécurité financière
- ChAD : Chambre de l'assurance de dommages  
instituée en vertu de la LDPSF
- OAR : Organismes d'autoréglementation et  
organismes dispensés de reconnaissance  
à titre d'OAR mais qui sont assujettis à la  
surveillance de l'Autorité
- OCRCVM : Organisme canadien de réglementation  
du commerce des valeurs mobilières

# 1.

## Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers

---

- 1.1 Avis et communiqués
  - 1.2 Réglementation
  - 1.3 Autres décisions
-

## 1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

### 1.3 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

# 2.

## Tribunal administratif des marchés financiers

---

2.1 Rôle des audiences, décisions et autres publications du TMF

2.2 Avis légaux de l'Autorité

---

## 2.1 RÔLE DES AUDIENCES ET DÉCISIONS DU TMF

### 2.1.1 Rôle des audiences



### RÔLE DES AUDIENCES

[Lien permanent de la Chambre de pratique virtuelle - Guide des audiences virtuelles](#)  
En cas de difficultés techniques : rejoindre le Secrétariat au 514-873-2211 (#221) ou par courriel au [secretariatmf@tmf.gouv.qc.ca](mailto:secretariatmf@tmf.gouv.qc.ca)

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>23 février 2023 – 9 h 30</b>				
2021-014	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Philippe Gauthier et Frédéric Racine Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Les services juridiques Start & Co Inc.	Christine Dubé	Demande en communication de la preuve  Audience au fond  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/81374990963?pwd=V3dKRk1WcG8vUGlqZXYvbGJlZuUT09">https://us02web.zoom.us/j/81374990963?pwd=V3dKRk1WcG8vUGlqZXYvbGJlZuUT09</a>  ID de réunion : 813 7499 0963 Code secret : 478516

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>23 février 2023 – 14 h 00</b>				
2022-009	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Les productions TV BWS inc., Marie-Josée Larocque, Caroline Bernier, Valeurs mobilières Whitehaven inc., Athanasios Baltzis et Richard Bernard Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Delegatus services juridiques inc.	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives et de mesures propres au respect de la loi  Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UW N5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09">https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UW N5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</a>  ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020
2023-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Stéphanie Dupuis Chabot inc., Stéphanie Dupuis-Chabot, Dave Leclerc et Gestion Force Consultant inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de suspensions d'inscription, de conditions à l'inscription, de nomination d'un dirigeant responsable, de mesure de redressement et de mesures propre au respect de la loi  Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UW N5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09">https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UW N5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</a>  ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>23 février 2023 – 14 h 00</b>				
2023-005	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Philippe Dufresne Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Robinson Sheppard Shapiro s.e.n.c.r.l.	Nicole Martineau	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de conditions à l'inscription et de suspension d'inscription  Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09">https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</a>  ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020
2023-006	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Richard Powers Parties intimées  La Compagnie d'assurance Canada-vie du Canada Partie mise en cause  Gestion Richard Powers inc., 9065-7222 Québec inc., Services financiers Curaplus inc. et 9080- 1234 Québec inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.  La Canada Vie / Affaires juridiques  Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.	Nicole Martineau	Demande de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi  Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09">https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</a>  ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>23 février 2023 – 14 h 00</b>				
2023-007	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Eliahou (Elio) Barchichat Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  El Masri avocat Inc.	Nicole Martineau	Demande de pénalité administrative, de suspension d'inscription, de conditions à l'inscription, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi  Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09">https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</a>  ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020
<b>24 février 2023 – 9 h 30</b>				
2022-002	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  L'Avenue Privée Cabinet en assurances de dommages inc., Éric Gauvin, William Turgeon, Isabelle Charbonneau et Simon Dugas Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  DHC Avocats	Julie Biron	Accord  Audience au fond  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/89697757242?pwd=d2praGRyNEZUN3ZnL0dGRWJZWitrdz09">https://us02web.zoom.us/j/89697757242?pwd=d2praGRyNEZUN3ZnL0dGRWJZWitrdz09</a>  ID de réunion : 896 9775 7242 Code : 691869

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>27 février 2023 – 9 h 30</b>				
2022-022	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Soha Fadel et Centres hypothécaires Dominion Fidel Groupe Inc. Parties intimées  Grant Iranian Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Saisanas Avocats	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir comme dirigeant responsable et de condition à l'inscription  Conférence de gestion  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/83755289165?pwd=Y3I6MUNHQlVsdEtxc1U5ak40N0FhUT09">https://us02web.zoom.us/j/83755289165?pwd=Y3I6MUNHQlVsdEtxc1U5ak40N0FhUT09</a>  ID de réunion : 837 5528 9165 Code : 046940
<b>2 mars 2023 – 14 h 00</b>				
2022-027	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Jocelyn Robert, Les assurances Gaucher et Robert inc. et 7081898 Canada inc. Parties intimées  Inter-Groupe assurances inc., Groupe Cloutier investissement inc. et Mélanie Robert Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Tremblay Bois Avocats	Nicole Martineau	Avis de contestation de la décision rendue <i>ex parte</i>  Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UW N5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09">https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UW N5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</a>  ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>2 mars 2023 – 14 h 00</b>				
2023-002	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Earth Science Tech. inc. et Michel Aubé Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives et d'interdiction d'opérations sur valeurs  Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09">https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</a>  ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020
<b>6 mars 2023 – 14 h 00</b>				
2020-029	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Gestion Itradecoins inc., Jésusel Alberne et Sébastien Lambert Parties intimées  Banque Nationale du Canada, Paypal Canada co., Tangerine et Bitbuy Technologies inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Gravel Bernier Vaillancourt Avocats	Elyse Turgeon	Avis de cesser d'occuper  Audience au fond  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/84080425883?pwd=S2NvVUNBU2VQUURJd2dEVWp3TzZlUT09">https://us02web.zoom.us/j/84080425883?pwd=S2NvVUNBU2VQUURJd2dEVWp3TzZlUT09</a>  ID de réunion : 840 8042 5883 Code secret : 237659
<b>6 mars 2023 – 14 h 00</b>				
2020-029	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Gestion Itradecoins inc., Jésusel Alberne et Sébastien Lambert Parties intimées  Banque Nationale du Canada, Paypal Canada co., Tangerine et Bitbuy Technologies inc. Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Gravel Bernier Vaillancourt Avocats	Elyse Turgeon	Demande de prolongation des ordonnances de blocage  Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/84080425883?pwd=S2NvVUNBU2VQUURJd2dEVWp3TzZlUT09">https://us02web.zoom.us/j/84080425883?pwd=S2NvVUNBU2VQUURJd2dEVWp3TzZlUT09</a>  ID de réunion : 840 8042 5883 Code secret : 237659

6

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>7 mars 2023 – 9 h 30</b>				
2021-007	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Antonietta Melchiorre	Demande provisoire et intérimaire
	Gestion Financière Cape Cove Inc. et Calixa Capital Partners inc. Parties intimées			Conférence de gestion
	Jean-Christophe Daigneault Partie intimée	Ad Litem Avocats S.E.N.C.R.L		Par visioconférence
	Claude Dufour et Services financiers C. Dufour inc. Parties intimées	Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.		Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87080059907?pwd=Ml9LSmVHdTl2VVRHREZ5THlwUTNVUT09">https://us02web.zoom.us/j/87080059907?pwd=Ml9LSmVHdTl2VVRHREZ5THlwUTNVUT09</a>
	Dany Bergeron et 9278-7381 Québec inc. Parties intimées	Pelletier & cie avocats inc.		ID de réunion : 870 8005 9907 Code : 165535
	Efstratios Gavriil (Sean Gabriel) Partie intimée			
	Robert Audet Partie intimée	LCM Avocats inc.		
	Raymond Chabot administrateur provisoire inc. Partie mise en cause	Gowling WLG (Canada) s.e.n.c.r.l., s.r.l.		

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>8 mars 2023 – 9 h 30</b>				
2022-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  C.J.P. D'Aragon, Courtier d'assurance inc. et Chantal D'Aragon Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Therrien Couture Joli-Coeur s.e.n.c.r.l.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, de nomination d'un dirigeant responsable, de conditions à l'inscription, de suspension d'inscription, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi  Conférence de gestion  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/83652667545?pwd=tLxJ.KcNPPQvOG-qUAvij9k9B7xMUPS.1">https://us02web.zoom.us/j/83652667545?pwd=tLxJ.KcNPPQvOG-qUAvij9k9B7xMUPS.1</a>  ID de réunion : 836 5266 7545 Code : 775580
<b>9 mars 2023 – 14 h 00</b>				
2022-028	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  6541828 CANADA INC. f.a.s.n. « Le Groupe immobilier Vantage » et Sydney Levy Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de suspension d'inscription, de nomination d'un dirigeant responsable, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi  Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UW.N5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09">https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UW.N5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</a>  ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>9 mars 2023 – 14 h 00</b>				
2023-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Groupe Artha inc., Amélia Iannitelli, Allsurance Canada inc. et Angelo Iannitelli Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Ad Litem Avocats s.e.n.c.r.l.	Nicole Martineau	Demande de de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable, de suspension d'inscription, de conditions à l'inscription, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi  Audience pro forma  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09">https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</a>  ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020
<b>10 mars 2023 – 9 h 30</b>				
2021-005	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Patrick Bragoli et Sébastien Cliche Partie intimée  ROI Land Investment Ltd Partie intimée  Dany Vachon Partie intimée  Philippe Germain Partie intimée  Hiro Corporation Ltd Partie intimée  Porfirio Antonio Treminio Centeno et Tiger Gate Capital Ltd Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.  Jean-François Goulet, avocat  Dupuis Paquin avocat & conseillers d'affaires inc.  Fréchette avocats	Christine Dubé	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de gestionnaire de fonds d'investissement, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de refus de dispense, de mesures de redressement et de mesures propre au respect de la loi  Conférence de gestion  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/85713617999?pwd=ZG1xRWp6UkhUTG9BbXdiaDFqRTR6QT09">https://us02web.zoom.us/j/85713617999?pwd=ZG1xRWp6UkhUTG9BbXdiaDFqRTR6QT09</a>  ID de réunion : 857 1361 7999 Code : 264224

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>15 mars 2023 – 9 h 30</b>				
2020-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Mihalis Kakogiannakis et Dubuc Motors inc. Parties intimées  Mario Dubuc Partie intimée  Procureur général du Québec Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Chiropoulos Avocats inc.    Bernard, Roy (Justice - Québec)	Jean-Pierre Cristel	Requête en obtention d'un avocat rémunéré par l'État ( <i>Rowbotham</i> )  Conférence de gestion  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87225843104?pwd=dXZPQkY6YnJ2L1g5V1Iram1NaW04QT09">https://us02web.zoom.us/j/87225843104?pwd=dXZPQkY6YnJ2L1g5V1Iram1NaW04QT09</a>  ID de réunion : 872 2584 3104 Code : 596097
<b>16 mars 2023 – 9 h 30</b>				
2022-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Agence d'Assurance Groupe Financier Mondial du Canada inc., Iordan Dimitrov Iordanov et Pravish Kumar Nunkoo Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Blake, Cassels & Graydon s.e.n.c.r.l./s.r.l.	Antonietta Melchiorre Julie Biron	Demande de pénalités administratives, de nomination d'un dirigeant responsable, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de conditions à l'inscription, de radiation d'inscription, de suspension d'inscription et de mesures propres au respect de la loi  Audience au fond  Dans la salle d'audience Paul Fortugno
<b>17 mars 2023 – 9 h 30</b>				
2022-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Agence d'Assurance Groupe Financier Mondial du Canada inc., Iordan Dimitrov Iordanov et Pravish Kumar Nunkoo Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Blake, Cassels & Graydon s.e.n.c.r.l./s.r.l.	Antonietta Melchiorre Julie Biron	Demande de pénalités administratives, de nomination d'un dirigeant responsable, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de conditions à l'inscription, de radiation d'inscription, de suspension d'inscription et de mesures propres au respect de la loi  Audience au fond  Dans la salle d'audience Paul Fortugno

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>17 mars 2023 – 9 h 30</b>				
2017-015	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Dominic Lacroix, DL Innov inc., Gap Transit et Micro-Prêts inc. Parties intimées</p> <p>Banque royale du Canada, et Lemieux Nolet syndics autorisés en insolvabilité Parties mises en cause</p> <p>Raymond Chabot administrateur provisoire inc. Partie mise en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Sarah Desabrais, avocate</p> <p>McCarthy Tétrault s.e.n.c.r.l., s.r.l.</p>	Jean-Pierre Cristel	<p>Demande de prolongation des ordonnances de blocage</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/89971571374?pwd=bnBqZGxlbkdzMzdrMmZrdHJSaTJmUT09">https://us02web.zoom.us/j/89971571374?pwd=bnBqZGxlbkdzMzdrMmZrdHJSaTJmUT09</a></p> <p>ID de réunion : 899 7157 1374 Code : 789820</p>
<b>17 mars 2023 – 9 h 30</b>				
2017-023	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Dominic Lacroix et DL Innov inc., Parties intimées</p> <p>Sabrina Paradis Royer Partie intimée</p> <p>Shopify inc. et Shopify Payments Canada inc. Parties mises en cause</p> <p>Banque royale du Canada, et Lemieux Nolet syndics autorisés en insolvabilité Parties mises en cause</p> <p>Raymond Chabot administrateur provisoire inc. Partie mise en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Sarah Desabrais, avocate</p> <p>Levasseur, Gagnon, Lanthier Avocats</p> <p>Stikeman Elliott s.e.n.c.r.l., s.r.l.</p> <p>McCarthy Tétrault s.e.n.c.r.l., s.r.l.</p>	Jean-Pierre Cristel	<p>Demande de prolongation des ordonnances de blocage</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/89971571374?pwd=bnBqZGxlbkdzMzdrMmZrdHJSaTJmUT09">https://us02web.zoom.us/j/89971571374?pwd=bnBqZGxlbkdzMzdrMmZrdHJSaTJmUT09</a></p> <p>ID de réunion : 899 7157 1374 Code : 789820</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>17 mars 2023 – 9 h 30</b>				
2017-015 2017-023	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Dominic Lacroix, DL Innov inc., Gap Transit et Interaxe inc. Parties intimées  Sabrina Paradis Royer Partie intimée  Yan Ouellet et Pascal Lacroix Parties intimées  Micro-Prêts inc. Partie mise en cause  Shopify inc. et Shopify Payments Canada inc. Parties mises en cause  BMO, Tangerine, CIBC, Caisse populaire Desjardins de Charlesbourg, Lemieux Nolet syndics autorisés inc. et Officier responsable du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Québec Parties mise en cause  Raymond Chabot administrateur provisoire inc. Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Sarah Desabrais, avocate  Levasseur, Gagnon, Lanthier Avocats  Sarah Desabrais, avocate  Stikeman Elliott s.e.n.c.r.l., s.r.l.  McCarthy Tétrault s.e.n.c.r.l., s.r.l.	Jean-Pierre Cristel	Demande de prolongation des ordonnances de blocage  Audience au fond  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/89971571374?pwd=bnB0ZGxlbkdzMzdrMmZrdHJSaTJmUT09">https://us02web.zoom.us/j/89971571374?pwd=bnB0ZGxlbkdzMzdrMmZrdHJSaTJmUT09</a>  ID de réunion : 899 7157 1374 Code : 789820

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>21 mars 2023 – 9 h 30</b>				
2021-007	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Gestion Financière Cape Cove Inc. et Calixa Capital Partners inc. Parties intimées</p> <p>Jean-Christophe Daigneault Partie intimée</p> <p>Claude Dufour et Services financiers C. Dufour inc. Parties intimées</p> <p>Dany Bergeron et 9278-7381 Québec inc. Parties intimées</p> <p>Efstratios Gavriil (Sean Gabriel) Partie intimée</p> <p>Robert Audet Partie intimée</p> <p>Raymond Chabot administrateur provisoire inc. Partie mise en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Ad Litem Avocats S.E.N.C.R.L</p> <p>Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.</p> <p>Pelletier &amp; cie avocats inc.</p> <p>LCM Avocats inc.</p> <p>Gowling WLG (Canada) s.e.n.c.r.l., s.r.l.</p>	<p>Antonietta Melchiorre</p>	<p>Demande provisoire et intérimaire</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87080059907?pwd=Ml9LSmVHdTl2VVRHREZ5THlwUTNVUT09">https://us02web.zoom.us/j/87080059907?pwd=Ml9LSmVHdTl2VVRHREZ5THlwUTNVUT09</a></p> <p>ID de réunion : 870 8005 9907 Code : 165535</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>22 mars 2023 – 9 h 30</b>				
2021-007	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Gestion Financière Cape Cove Inc. et Calixa Capital Partners inc. Parties intimées</p> <p>Jean-Christophe Daigneault Partie intimée</p> <p>Claude Dufour et Services financiers C. Dufour inc. Parties intimées</p> <p>Dany Bergeron et 9278-7381 Québec inc. Parties intimées</p> <p>Efstratios Gavriil (Sean Gabriel) Partie intimée</p> <p>Robert Audet Partie intimée</p> <p>Raymond Chabot administrateur provisoire inc. Partie mise en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Ad Litem Avocats S.E.N.C.R.L</p> <p>Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.</p> <p>Pelletier &amp; cie avocats inc.</p> <p>LCM Avocats inc.</p> <p>Gowling WLG (Canada) s.e.n.c.r.l., s.r.l.</p>	<p>Antonietta Melchiorre</p>	<p>Demande provisoire et intérimaire</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87080059907?pwd=Ml9LSmVHdTl2VVRHREZ5THlwUTNVUT09">https://us02web.zoom.us/j/87080059907?pwd=Ml9LSmVHdTl2VVRHREZ5THlwUTNVUT09</a></p> <p>ID de réunion : 870 8005 9907 Code : 165535</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>23 mars 2023 – 9 h 30</b>				
2021-007	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Gestion Financière Cape Cove Inc. et Calixa Capital Partners inc. Parties intimées</p> <p>Jean-Christophe Daigneault Partie intimée</p> <p>Claude Dufour et Services financiers C. Dufour inc. Parties intimées</p> <p>Dany Bergeron et 9278-7381 Québec inc. Parties intimées</p> <p>Efstratios Gavriil (Sean Gabriel) Partie intimée</p> <p>Robert Audet Partie intimée</p> <p>Raymond Chabot administrateur provisoire inc. Partie mise en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Ad Litem Avocats S.E.N.C.R.L</p> <p>Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.</p> <p>Pelletier &amp; cie avocats inc.</p> <p>LCM Avocats inc.</p> <p>Gowling WLG (Canada) s.e.n.c.r.l., s.r.l.</p>	<p>Antonietta Melchiorre</p>	<p>Demande provisoire et intérimaire</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87080059907?pwd=Ml9LSmVHdTl2VVRHREZ5THlwUTNVUT09">https://us02web.zoom.us/j/87080059907?pwd=Ml9LSmVHdTl2VVRHREZ5THlwUTNVUT09</a></p> <p>ID de réunion : 870 8005 9907 Code : 165535</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>23 mars 2023 – 14 h 00</b>				
2022-018	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Anthony Rail, Martin Dubé et Les solutions Simplyphi inc., anciennement dénommée Mineum inc. Parties intimées</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.</p>	Nicole Martineau	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement, d'interdictions d'agir comme administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'opérations sur valeurs et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom  <a href="https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09">https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</a></p> <p>ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>24 mars 2023 – 9 h 30</b>				
2021-007	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Gestion Financière Cape Cove Inc. et Calixa Capital Partners inc. Parties intimées</p> <p>Jean-Christophe Daigneault Partie intimée</p> <p>Claude Dufour et Services financiers C. Dufour inc. Parties intimées</p> <p>Dany Bergeron et 9278-7381 Québec inc. Parties intimées</p> <p>Efstratios Gavriil (Sean Gabriel) Partie intimée</p> <p>Robert Audet Partie intimée</p> <p>Raymond Chabot administrateur provisoire inc. Partie mise en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Ad Litem Avocats S.E.N.C.R.L</p> <p>Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.</p> <p>Pelletier &amp; cie avocats inc.</p> <p>LCM Avocats inc.</p> <p>Gowling WLG (Canada) s.e.n.c.r.l., s.r.l.</p>	<p>Antonietta Melchiorre</p>	<p>Demande provisoire et intérimaire</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87080059907?pwd=Ml9LSmVHdTI2VWRHREZ5THlwUTNVUT09">https://us02web.zoom.us/j/87080059907?pwd=Ml9LSmVHdTI2VWRHREZ5THlwUTNVUT09</a></p> <p>ID de réunion : 870 8005 9907 Code : 165535</p>
<b>27 mars 2023 – 9 h 30</b>				
2022-007	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Anfossi Tassé D'Avirro inc. et Mario D'Avirro Parties intimées</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Stikeman Elliott s.e.n.c.r.l., s.r.l.</p>	<p>Jean-Pierre Cristel</p>	<p>Demande de communication de documents</p> <p>Conférence de gestion</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/86353502092?pwd=Y29wUjBmU2R6Y0xSdFJFODAyVm81UT09">https://us02web.zoom.us/j/86353502092?pwd=Y29wUjBmU2R6Y0xSdFJFODAyVm81UT09</a></p> <p>ID de réunion : 863 5350 2092 Code : 320685</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>31 mars 2023 – 9 h 30</b>				
2022-026	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Agence d'Assurance Groupe Financier Mondial du Canada inc., Iordan Dimitrov Iordanov et Pravish Kumar Nunkoo Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Blake, Cassels & Graydon s.e.n.c.r.l./s.r.l.	Antonietta Melchiorre Julie Biron	Demande de pénalités administratives, de nomination d'un dirigeant responsable, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de conditions à l'inscription, de radiation d'inscription, de suspension d'inscription et de mesures propres au respect de la loi  Audience au fond  Dans la salle d'audience Paul Fortugno
<b>5 avril 2023 – 9 h 30</b>				
2021-005	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Patrick Bragoli et Sébastien Cliche Partie intimée  ROI Land Investment Ltd Partie intimée  Dany Vachon Partie intimée  Philippe Germain Partie intimée  Hiro Corporation Ltd Partie intimée  Porfirio Antonio Treminio Centeno et Tiger Gate Capital Ltd Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.  Jean-François Goulet, avocat  Dupuis Paquin avocat & conseillers d'affaires inc.  Fréchette avocats	Christine Dubé	Demande en rejet de ROI Land Investment Ltd  Audience au fond  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/85713617999?pwd=ZG1xRWp6UkhUTG9BbXdiaDFqRTR6QT09">https://us02web.zoom.us/j/85713617999?pwd=ZG1xRWp6UkhUTG9BbXdiaDFqRTR6QT09</a>  ID de réunion : 857 1361 7999 Code : 264224

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>6 avril 2023 – 9 h 30</b>				
2022-014	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Karine Simoës Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Delegatus services juridiques inc.	Julie Biron	Accord  Audience au fond  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/88242423888?pwd=VlpQOXU1cHhHanY4bDE1WWlhZWlpdz09">https://us02web.zoom.us/j/88242423888?pwd=VlpQOXU1cHhHanY4bDE1WWlhZWlpdz09</a>  ID de réunion : 882 4242 3888 Code : 366429
<b>11 avril 2023 – 9 h 30</b>				
2021-007	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Gestion Financière Cape Cove Inc. et Calixa Capital Partners inc. Parties intimées  Jean-Christophe Daigneault Partie intimée  Claude Dufour et Services financiers C. Dufour inc. Parties intimées  Dany Bergeron et 9278-7381 Québec inc. Parties intimées  Efstratios Gavriil (Sean Gabriel) Partie intimée  Robert Audet Partie intimée  Raymond Chabot administrateur provisoire inc. Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers    Ad Litem Avocats S.E.N.C.R.L.  Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.  Pelletier & cie avocats inc.    LCM Avocats inc.  Gowling WLG (Canada) s.e.n.c.r.l., s.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs et d'exercice de l'activité de conseiller, de retrait de droits d'inscription de la personne désignée responsable et du chef de la conformité, de nomination d'un dirigeant responsable et d'un chef de la conformité, de conditions à l'inscription, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de suspension d'inscription et de mesures propres au respect de la loi  Conférence de gestion  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87080059907?pwd=Mj9LSmVHdTl2VWRHREZ5THlwUTNVUT09">https://us02web.zoom.us/j/87080059907?pwd=Mj9LSmVHdTl2VWRHREZ5THlwUTNVUT09</a>  ID de réunion : 870 8005 9907 Code : 165535

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>13 avril 2023 – 14 h 00</b>				
2023-003	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Sandy Alton Senat, Services Financiers Alton inc. et Vasan et Savyan Gestion d'actifs inc. Parties intimées</p> <p>Maryse Morency, 9368-7457 Québec inc. fas One Viger Condomuniums inc. Banque Scotia, Banque Royale du Canada, Banque de Montréal et Desjardins Sécurité Financière Investissements inc. Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>PFD Avocats</p>	Nicole Martineau	<p>Demande de pénalités administratives, de retrait des droits d'inscription, de radiation d'inscription, de levée de blocage, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de mesures de redressement et mesures propre au respect de la loi</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UW N5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09">https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UW N5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</a></p> <p>ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020</p>
<b>20 avril 2023 – 9 h 30</b>				
2021-014	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Philippe Gauthier et Frédéric Racine Parties intimées</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Les services juridiques Start &amp; Co Inc.</p>	Christine Dubé	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur dérivés, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Conférence de gestion</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/81374990963?pwd=V3 dKRk1WcG8vUGlqZXYvbGJlQlZuUT09">https://us02web.zoom.us/j/81374990963?pwd=V3 dKRk1WcG8vUGlqZXYvbGJlQlZuUT09</a></p> <p>ID de réunion : 813 7499 0963 Code secret : 478516</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>24 avril 2023 – 9 h 30</b>				
2020-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Mihalis Kakogiannakis et Dubuc Motors inc. Parties intimées  Mario Dubuc Partie intimée  Procureur général du Québec Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Chiropoulos Avocats inc.    Bernard, Roy (Justice - Québec)	Jean-Pierre Cristel	Requête en obtention d'un avocat rémunéré par l'État ( <i>Rowbotham</i> )  Audience au fond  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87225843104?pwd=dXZPQkYnJ2L1g5V1Iram1NaW04QT09">https://us02web.zoom.us/j/87225843104?pwd=dXZPQkYnJ2L1g5V1Iram1NaW04QT09</a>  ID de réunion : 872 2584 3104 Code : 596097
<b>25 avril 2023 – 9 h 30</b>				
2020-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Mihalis Kakogiannakis et Dubuc Motors inc. Parties intimées  Mario Dubuc Partie intimée  Procureur général du Québec Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Chiropoulos Avocats inc.    Bernard, Roy (Justice - Québec)	Jean-Pierre Cristel	Requête en obtention d'un avocat rémunéré par l'État ( <i>Rowbotham</i> )  Audience au fond  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87225843104?pwd=dXZPQkYnJ2L1g5V1Iram1NaW04QT09">https://us02web.zoom.us/j/87225843104?pwd=dXZPQkYnJ2L1g5V1Iram1NaW04QT09</a>  ID de réunion : 872 2584 3104 Code : 596097
<b>26 avril 2023 – 9 h 30</b>				
2020-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Mihalis Kakogiannakis et Dubuc Motors inc. Parties intimées  Mario Dubuc Partie intimée  Procureur général du Québec Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Chiropoulos Avocats inc.    Bernard, Roy (Justice - Québec)	Jean-Pierre Cristel	Requête en obtention d'un avocat rémunéré par l'État ( <i>Rowbotham</i> )  Audience au fond  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87225843104?pwd=dXZPQkYnJ2L1g5V1Iram1NaW04QT09">https://us02web.zoom.us/j/87225843104?pwd=dXZPQkYnJ2L1g5V1Iram1NaW04QT09</a>  ID de réunion : 872 2584 3104 Code : 596097

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>27 avril 2023 – 9 h 30</b>				
2020-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Mihalis Kakogiannakis et Dubuc Motors inc. Parties intimées  Mario Dubuc Partie intimée  Procureur général du Québec Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Chiropoulos Avocats inc.    Bernard, Roy (Justice - Québec)	Jean-Pierre Cristel	Requête en obtention d'un avocat rémunéré par l'État ( <i>Rowbotham</i> )  Audience au fond  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87225843104?pwd=dXZPQkK6YnJ2L1g5V1Iram1NaW04QT09">https://us02web.zoom.us/j/87225843104?pwd=dXZPQkK6YnJ2L1g5V1Iram1NaW04QT09</a>  ID de réunion : 872 2584 3104 Code : 596097
<b>1er mai 2023 – 9 h 30</b>				
2020-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Mihalis Kakogiannakis et Dubuc Motors inc. Parties intimées  Mario Dubuc Partie intimée  Procureur général du Québec Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Chiropoulos Avocats inc.    Bernard, Roy (Justice - Québec)	Jean-Pierre Cristel	Requête en obtention d'un avocat rémunéré par l'État ( <i>Rowbotham</i> )  Audience au fond  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87225843104?pwd=dXZPQkK6YnJ2L1g5V1Iram1NaW04QT09">https://us02web.zoom.us/j/87225843104?pwd=dXZPQkK6YnJ2L1g5V1Iram1NaW04QT09</a>  ID de réunion : 872 2584 3104 Code : 596097
<b>2 mai 2023 – 9 h 30</b>				
2020-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Mihalis Kakogiannakis et Dubuc Motors inc. Parties intimées  Mario Dubuc Partie intimée  Procureur général du Québec Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Chiropoulos Avocats inc.    Bernard, Roy (Justice - Québec)	Jean-Pierre Cristel	Requête en obtention d'un avocat rémunéré par l'État ( <i>Rowbotham</i> )  Audience au fond  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87225843104?pwd=dXZPQkK6YnJ2L1g5V1Iram1NaW04QT09">https://us02web.zoom.us/j/87225843104?pwd=dXZPQkK6YnJ2L1g5V1Iram1NaW04QT09</a>  ID de réunion : 872 2584 3104 Code : 596097

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>3 mai 2023 – 9 h 30</b>				
2020-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Mihalis Kakogiannakis et Dubuc Motors inc. Parties intimées  Mario Dubuc Partie intimée  Procureur général du Québec Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Chiropoulos Avocats inc.    Bernard, Roy (Justice - Québec)	Jean-Pierre Cristel	Requête en obtention d'un avocat rémunéré par l'État ( <i>Rowbotham</i> )  Audience au fond  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87225843104?pwd=dXZPQkY6YnJ2L1g5V1Iram1NaW04QT09">https://us02web.zoom.us/j/87225843104?pwd=dXZPQkY6YnJ2L1g5V1Iram1NaW04QT09</a>  ID de réunion : 872 2584 3104 Code : 596097
<b>4 mai 2023 – 9 h 30</b>				
2020-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Mihalis Kakogiannakis et Dubuc Motors inc. Parties intimées  Mario Dubuc Partie intimée  Procureur général du Québec Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Chiropoulos Avocats inc.    Bernard, Roy (Justice - Québec)	Jean-Pierre Cristel	Requête en obtention d'un avocat rémunéré par l'État ( <i>Rowbotham</i> )  Audience au fond  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87225843104?pwd=dXZPQkY6YnJ2L1g5V1Iram1NaW04QT09">https://us02web.zoom.us/j/87225843104?pwd=dXZPQkY6YnJ2L1g5V1Iram1NaW04QT09</a>  ID de réunion : 872 2584 3104 Code : 596097

No DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>5 mai 2023 – 9 h 30</b>				
2021-005	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Patrick Bragoli et Sébastien Cliche Partie intimée</p> <p>ROI Land Investment Ltd Partie intimée</p> <p>Dany Vachon Partie intimée</p> <p>Philippe Germain Partie intimée</p> <p>Hiro Corporation Ltd Partie intimée</p> <p>Porfirio Antonio Treminio Centeno et Tiger Gate Capital Ltd Parties intimées</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.</p> <p>Jean-François Goulet, avocat</p> <p>Dupuis Paquin avocat &amp; conseillers d'affaires inc.</p> <p>Fréchette avocats</p>	Christine Dubé	<p>Demande en déclaration d'inconstitutionnalité de Dany Vachon</p> <p>Conférence de gestion</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/85713617999?pwd=ZG1xRWp6UkhUTG9BbXdiaDFqRTR6QT09">https://us02web.zoom.us/j/85713617999?pwd=ZG1xRWp6UkhUTG9BbXdiaDFqRTR6QT09</a></p> <p>ID de réunion : 857 1361 7999 Code : 264224</p>
<b>11 mai 2023 – 14 h 00</b>				
2017-008	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Michel Plante Partie intimée</p> <p>SOLO International Inc. Partie intimée</p> <p>Frederick Langford Sharp Partie intimée</p> <p>Shawn Van Damme, Vincenzo Antonio Carnovale et Pasquale Antonio Rocca Parties intimées</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>M<sup>e</sup> Marc R. Labrosse</p> <p>Langlois Avocats s.e.n.c.r.l</p> <p>LCM Avocats inc.</p>	Nicole Martineau	<p>Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWV5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09">https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWV5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</a></p> <p>ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
<b>5 juin 2023 – 9 h 30</b>				
2020-024	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Karl Addison et Kristel Miville-Deschênes Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Dupuis Paquin, avocats et conseillers d'affaires inc.	Jean-Pierre Cristel	Demande en communication de la preuve  Audience au fond  Par visioconférence  Participer à la réunion Zoom <a href="https://us02web.zoom.us/j/89229624780?pwd=RCtPTFNUTUh0bDk2V3VXdzJtREhZUT09">https://us02web.zoom.us/j/89229624780?pwd=RCtPTFNUTUh0bDk2V3VXdzJtREhZUT09</a>  ID de réunion : 892 2962 4780 Code secret : 640061

22 février 2023

25

### 2.1.2 Décisions

Les décisions listées dans la présente section peuvent inclure des pièces jointes. Afin d'obtenir l'intégralité de la décision incluant les pièces jointes, celle-ci peut être téléchargée directement sur le site web de SOQUIJ.

Autorité des marchés financiers c. Paquet – 2022-017-001

<http://t.soquij.ca/j2FLc>

## 2.2 AVIS LÉGAUX DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

# 3.

## Distribution de produits et services financiers

---

- 3.1 Avis et communiqués
  - 3.2 Réglementation
  - 3.3 Autres consultations
  - 3.4 Retraits aux registres des représentants
  - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
  - 3.6 Avis d'audiences
  - 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
  - 3.8 Autres décisions
-

### 3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

#### Avis de publication

**Avis 21-332 du personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières : *Plateformes de négociation de cryptoactifs : engagements préalables à l'inscription - Changements visant à rehausser la protection des investisseurs canadiens***

(Texte de l'avis publié à la section 6.1 du présent bulletin)

## 3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

### 3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

### 3.4 RETRAITS AUX REGISTRES DES REPRÉSENTANTS

#### Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
ALLATT	JACOB	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-02-10
BARBE	RÉGINALD	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2023-02-16
BESSES	SRIJA ANNE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-02-17
BIBAUD	JOANNE	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2023-01-30
BOUALI	ATMANE MOHAMED	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2023-02-15
BOUCHARD	SERGE	SERVICES EN PLACEMENTS PEAK INC.	2023-02-02
BUSCEMI	STEPHEN	SERVICES EN PLACEMENTS PEAK INC.	2023-01-14
CARDIN	CAMILLE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-02-13
CAZA-LAPOINTE	OLIVIER	MARCHES MONDIAUX CIBC INC.	2022-12-08
CHOUINARD	YANNICK	MICA CAPITAL INC.	2023-02-12
DESCIEUX	DEBORA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-02-17
DUMAS	MARIANNE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-02-09
ESTEVEZ GARCIA	JADE	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2023-02-16
FERRON	XAVIER	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2023-02-16
FITZBACK	MICHAEL	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2023-02-13
GAUTHIER	NICOLE	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2023-02-10
GIRARD EP BRAND	MARIE BENEDICTE FLORENCE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-02-17
GOMEZ GRANADOS	ANDRES FELIPE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-02-16
HADID	ADEL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-02-15
HAZIMEH	AMAN	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2023-01-09
JAWHAR	MARC	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2023-02-10
KOLIMECHKOVA	YULIANA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-02-15

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
LABRECHE	LINDA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-02-17
LANGLAIS	SAMUEL	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2023-02-09
LAUZON	CARL	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2023-02-17
LEVESQUE	FLORENCE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-02-13
LIZOTTE	AUDREY	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2023-01-30
LORTIE-CLOUTIER	CHRISTIAN	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2023-02-10
MATHIEU-RACINE	ALEXANDRA	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2023-02-17
MERCIER	DIANE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-02-13
MEZZALUNA	REBECCA	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2023-02-06
MUTALOVA	SHAKHNOZ (NOZA)	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2023-02-17
ODESSE	ANDRÉANNE	PLACEMENTS CIBC INC.	2023-02-10
OUEDRAOGO	ROGOMEBAR É RAINATOU	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-02-17
PAGEAU	JOHANNIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-02-17
PARADIS	WILLIAM	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-02-17
PERRON	ALEXANDRA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-02-13
PORTELANCE	SYLVIE	SERVICES EN PLACEMENTS PEAK INC.	2023-02-17
RINALDIS	ISABELLE	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2023-02-15
SCHUMPH-SAURIOL	LAYLA	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2023-02-10
ST-AMANT	ISABELLE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2023-02-13
SUN	XIU LI	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2023-02-17
TARFAOUI	BOUCHRA	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2023-02-17
THERIEN	TOMMY	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-02-17

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
TIFARDINE	MERIEM	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-02-15
TREMBLAY	MADELYN	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-02-13
TURCOTTE	MAUDE	LES PLACEMENTS PFSL DU CANADA LTÉE	2023-02-15
VAILLANCOURT	FÉLIX	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2023-02-10
VIBERT	SYLVIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-02-17
WEINMANN	FELICIA	PLACEMENTS CIBC INC.	2023-02-10

### Conseillers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
DA SILVA	ROBERT	GESTION DE PATRIMOINE LORNE STEINBERG	2023-02-10

### Cabinets de services financiers

#### Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès d'un agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337  
 Montréal : (514) 395-0337  
 Sans frais : 1 877 525-0337.

Veillez-vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6a, la discipline 16a et les mentions spéciales C et E.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	C Courtage spécial
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
2a Assurance collective de personnes	
2b Régime d'assurance collective	
2c Régime de rentes collectives	
3a Assurance de dommages (Agent)	
3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)	
3c Assurance de dommages des entreprises (Agent)	
4a Assurance de dommages (Courtier)	
4b Assurance de dommages des particuliers (Courtier)	
4c Assurance de dommages des entreprises (Courtier)	
5a Expertise en règlement de sinistres	
5b Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers	
5c Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises	
6a Planification financière	
16a Courtage hypothécaire	

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
102326	BELLEMARE, SYLVIE	6A	2023-02-08
105099	BRETON, DANIEL	1A	2023-02-21
106662	CHARBONNEAU, CLAUDE	6A	2023-02-09
106662	CHARBONNEAU, CLAUDE	1A	2023-02-09
110233	DINELLE, SYLVAIN	1A	2023-02-10
110233	DINELLE, SYLVAIN	6A	2023-02-10
111875	EYTON-JONES, LYNN	4A	2023-02-14
119727	LASALLE, ROBERT	2A	2023-02-21

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
119727	LASALLE, ROBERT	1A	2023-02-21
122609	MANTHA, NADINE	4A	2023-02-21
130143	SAITTA, AGATINA	3B	2023-02-13
134038	VERDIER, DANIEL	1A	2023-02-21
134540	WEISTHOFF, YVES	3B	2023-02-21
135351	CHAMPAGNE, CLAUDE	1A	2023-01-23
135528	WHITMORE, MICHAEL	4A	2023-02-14
136627	DROLET, ROLANDE	5A	2022-09-30
146393	LEPAGE, DENYSE	1A	2023-02-09
153078	FOURNIER, KATHY MANON	16A	2023-02-13
158068	PROVOST, RICHARD	1A	2023-02-08
158068	PROVOST, RICHARD	2B	2023-02-08
159023	D'AMOURS, ANNE	2A	2023-02-09
160259	GAMACHE, CRISTINE	4A	2023-02-14
160573	PAQUETTE, PATRICE	3B	2023-02-20
162597	LANNEVILLE, MICHELINE	4B	2023-02-20
164874	FISSET, ALEXIS	1A	2023-02-20
165068	TIFARDINE, MERIEM	6A	2023-02-17
169646	PÉPIN, KIM	6A	2023-02-15
169696	DAVID, CHRISTINE	4B	2023-02-13
169851	BÉDARD, SYLVIE	5B	2023-02-21
174604	MARTIN-DUPRAY, NATHALIE	6A	2023-02-09
177218	MILLETTE, YVES	4C	2023-02-21
179161	OUELLET, MICHELE	4A	2023-02-08
183132	MOISAN, TOMMY	6A	2023-02-20
183462	CARDINAL, STÉPHANIE	4A	2023-02-18
183589	CÔTÉ, SÉBASTIEN	3B	2023-02-21
183775	CHRÉTIEN, CLAUDIA	6A	2023-02-21
186828	D'AOUT, JOE DANY	3B	2023-02-15
187430	CHAMBERLAND-HARVEY, JEAN-PHILIPPE	6A	2023-02-13
188492	DUMITRESCU, DANIELA	1A	2023-02-20
191578	NYA NGONGANG, STEPHANE	3B	2023-02-14
193664	KOLIMECHKOVA, YULIANA	6A	2023-02-17
194051	CANTIN, SOPHIE	4B	2023-02-14
200545	LUSSIER, PIERRE	4A	2023-02-16
201804	BIRON, GENEVIÈVE	3B	2023-02-21
203156	CESAR, ALAIN-NICOLAS	2A	2023-02-14

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
204125	BABONNAUD, JOLINE	1A	2023-02-16
204491	KIM, KYUNGTAE	1A	2023-02-15
208022	LONDON, HOLLY	3B	2023-02-09
208146	DEMERS, AUDREY-ANNE	4A	2023-02-20
208585	SAWADOGO, SALIMATA	3A	2023-02-20
208656	ANGRIGNON, MATHIEU	4A	2023-02-15
208993	PHARAND, PASCALE	16A	2023-02-10
210197	BERGERON, EMILE	6A	2023-02-15
212923	TREMBLAY, KEVIN	3B	2023-02-14
212924	CARREIRA, MARIA DA LUZ	3B	2023-02-20
214767	TREMBLAY, JOACHIM	1A	2023-02-13
215709	KHAFIF, ILHAM	1A	2023-02-20
217301	LUSIGNAN, FRANÇOIS	1A	2023-02-15
217762	RACINE-BERTHIAUME, SOPHIE	3B	2023-02-20
220925	CHARLES, EDGARD	1A	2023-02-15
223020	CÔTÉ, STEEVE	3B	2023-02-21
223243	CHARTRAY-CARON, FRÉDÉRIC	1A	2022-10-11
225296	DAGENAIS, CHARLES-ETIENNE	6A	2023-02-14
225947	GAIVIN, CAROLE	5B	2023-02-21
227323	LAURENT, SOPHIE	1A	2023-02-13
228915	DUMAIS, MICHEL	4A	2022-07-21
229510	LAMANQUE, MARIE-LOU	4B	2023-02-20
230121	LEVESQUE, JIM	1A	2023-02-20
231356	LAUZON, MATHIEU	4B	2023-02-17
231470	MICHEL, CATHERINE	1A	2023-02-13
232337	GHABA, OMAR	1A	2023-02-09
232523	JUNEAU, ELSA	1A	2023-02-20
233026	BERGERON, FELIX-ANTOINE	4B	2023-02-17
237006	LEDERMAN, MICHAEL	16A	2023-02-09
238127	CHAREST, DANIELLE	16A	2023-02-15
238796	ETHIER, NATHALIE	16A	2023-02-14
239383	DESORMEAUX, KIM	16A	2023-02-14
240101	LATREILLE, VANESSA	1A	2023-02-10
240284	HARVEY, CLAUDIE	3B	2023-02-15
240681	LACHAPELLE BOYER, VANESSA	1A	2023-02-21
240803	MOREAU, SAMUEL	1A	2023-02-21
240831	MAROIS, NICK	1A	2023-02-08
241081	DESSUREAULT, CHARLES	1A	2023-02-15

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
241115	MANSOUR, CLAUDIA	4B	2023-02-09
241199	CLOUTIER, STÉPHANIE	3B	2023-02-16
241256	CHABOT, PATRICK	4A	2022-10-19
242576	GRENIER, SOPHIE	1A	2023-02-16
242620	CLERMONT BOUCHER, GABRIELLE	3B	2023-02-17
243253	AGUDELO, JONATHAN	3B	2023-02-17
243573	ISABELLE, MARC-OLIVIER	1A	2023-02-15
243622	FORTIN, DOMINIC	1A	2023-02-20
243917	COLLIN, JESSYCA	3B	2023-02-14
243923	JEAN, MARYEVE	3B	2023-02-21
244474	BOLDUC, GUILLAUME	1A	2023-02-20
244519	LANKOANDE, POUGDWENDE GERTRUDE	4B	2023-02-21
244704	DUVAL ROY, REMI	4B	2023-02-10
244852	COUSINEAU, JEREMY	16A	2023-01-09
245193	LESSARD, ETIENNE	3B	2023-02-21
245511	CAJELAIS, SIMON	16A	2023-02-17
245611	DENICOURT, VINCENT	1A	2023-02-20
245733	BOUSEHABA, MERYEM	5B	2023-02-20
245985	WANG, LI YUAN	3B	2023-02-21
246027	AUGER, PHILIPPE	3B	2023-02-21
246211	LEBEL, MAXIME	3B	2023-02-08
246236	CARON, GABRIEL	3B	2023-02-20
246665	GÉLINAS, FÉLIX	6A	2023-02-21
246889	LANDRY, CLAUDE	4C	2023-02-13
246939	ARCAND-MERCIER, KIMBERLEY	1A	2023-02-20
247183	DULAC, JEAN-FRANCOIS	16A	2023-02-16
247329	DION-LALANCETTE, JOANIE	1A	2023-02-16
247444	CÔTÉ, STÉPHANIE	4B	2023-02-14
247447	CHAHABIAN, DANIEL	16A	2023-02-17
247621	HOUHOU, ANIS	1A	2023-02-15
247714	MORISSETTE, GABRIEL	5B	2023-02-17
247997	AKA-BROU, FRANÇOIS XAVIER	3B	2023-02-15
248080	PARÉ, DANIEL	4B	2023-02-13
248466	HAMEL, STÉPHANIE	1A	2023-02-08
248528	GIRARD, FRÉDÉRIC	1A	2023-02-16
248758	ROCHA-SANCHEZ, KIMBERLY	3B	2023-02-21
248776	LOUBERT-ST-AMOUR, SAMUEL	4B	2023-02-10

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
248884	GRENIER, GABRIELLE	1A	2023-02-20
249059	BUREAU, MÉLANIE	3B	2023-02-15
249129	SADDOY, JOBELLE	1A	2023-02-08
249303	DUFRESNE, LOUIS-MARC	3B	2023-02-21
249311	FROMENT, SIMON	3B	2023-02-17
249592	SYLVAIN BEAUCHAMP, VANESSA	4B	2023-02-08
249621	HARRIS-LACOMBE, NICHOLAS	4B	2023-02-14
249694	BERGERON, FÉLIX	1A	2023-02-15
249839	GIRARD, JOSÉE ANNE	6A	2023-02-16
250398	MARÉCHAL, LAURE	4A	2023-02-08
250489	PELLERIN, PIERRE	1A	2023-02-20
250652	ST-HILAIRE, JACOB	1A	2023-02-20
250710	DION, ANTHONY	3B	2023-02-21
250902	RICHARD, BIANCO	16A	2023-02-14
250916	YANES JARAMILLO, ANDRES FERNANDO	1A	2023-02-08
251041	DESCHAMPS, ALEXANDRE	1A	2023-02-13
251072	YOUSSEF, SHERIHAN	16A	2023-02-17
251232	LEBRUN, RACHEL	5B	2023-02-09
251253	KHOUEIRY, MELISSA	1A	2023-02-15
251348	TERRIEN, MARIO	4B	2023-02-13
252027	CRAIG, ANGÉLIQUE	3B	2022-08-13
252076	MAVINDI, MARIELLE KHONDE	3B	2023-02-15
252132	DROLET, MARIANNE	1A	2023-02-15
252153	RAYMOND, CYNTHIA	1A	2023-02-20
252280	MAHEUX, DAVE	6A	2023-02-21
252466	LEBAS, MAXIME	1A	2023-02-08
252507	LUU, FRANÇOIS DUC HUY	1A	2023-02-14
252545	PROULX, KATHRINE	1A	2023-02-15
252825	LI, GORDEN	3B	2023-02-21
252863	BAZINET-PIETTE, CHARLES-ANTOINE	3B	2023-02-21
252896	WANG, LEI	4B	2023-02-10
252897	LAGARDE, ALEXIE	16A	2023-02-17
252920	BELLEAU BÉLAND, MARIE-PIER	1B	2023-02-13
253115	PELLERIN, JULIE	6A	2023-02-20
253284	CARON, MARIE-JOSÉE	1A	2023-01-16
253287	SAPTEL, EMILY	3B	2023-02-21

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
253503	PERREAULT, KASSANDRA	3B	2023-02-21
253902	NGUYEN, DINH DUC	16A	2023-02-14
253907	FOTSO TAGNE, JOSEPH LANDRY	3B	2023-02-15
253978	VIELLEUSE, KEVEN	1B	2023-02-21
254009	TREMBLAY, MARC	1A	2023-02-15
254124	BAILLARGEON, AMELIE	1B	2023-02-21
254138	PELLETIER, FRANCIS	1B	2023-02-20
254504	MEUNIER, NICOLAS	3B	2023-02-21
254624	THIVIERGE, JESSIE	3B	2023-02-21
254978	BERNATCHEZ JOBIN, JÉRÉMIE	3B	2023-02-21
254979	SABOURIN, ANICK	3B	2023-02-08
255201	ROY-LEMAY, JORDAN	3B	2023-02-21
255347	TURCOTTE, MAUDE	1A	2023-02-17
255711	BOUDREAULT, KARINNE	3B	2023-02-20

### 3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

#### 3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Aucune information

#### 3.5.2 Les cessations d'activités

##### Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
505984	BERTRAND ROY	Assurance de dommages (courtier)	2023-02-21
508585	GESTION MARIE BEAUPRÉ INC.	Assurance de personnes	2023-02-21
600570	KYUNGTAE KIM	Assurance de personnes	2023-02-15
600724	ISABELLE TRÉPANIÉ	Assurance de personnes	2023-02-16
600872	DANIEL PERREAULT	Assurance de personnes	2023-02-16
602568	9349-5646 QUÉBEC INC.	Assurance de dommages (courtier)	2023-02-16
605289	HARTLEY CAZEAU	Courtage hypothécaire	2023-02-21
606952	YOUSSEF HARB	Assurance de personnes	2023-02-16
607047	ALEXANDRE PHILIPPE-BEAUDOIN	Assurance de personnes	2023-02-16
607135	JOANIE DION-LALANCETTE	Assurance de personnes	2023-02-16
607182	ANGÉLIQUE FLEURY	Assurance de personnes	2023-02-16
607217	MAUDE BABIN	Assurance de personnes	2023-02-17
607227	FRÉDÉRIC GIRARD	Assurance de personnes	2023-02-16
607343	CALEB SCHONFELDER	Assurance de personnes	2023-02-16

#### 3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsables, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

##### Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
MOGO GESTION D'ACTIFS INC.	HENRY	KENNETH	2023-02-16

**Conseillers**

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
MOGO GESTION D'ACTIFS INC.	HENRY	KENNETH	2023-02-16

**Gestionnaires**

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)	PICARD	MAGALI	2023-02-20
MOGO GESTION D'ACTIFS INC.	HENRY	KENNETH	2023-02-16

**3.5.4 Les nouvelles inscriptions****Cabinets de services financiers**

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
607819	LES SERVICES FINANCIERS ALEXANDRE DRAPEAU INC.	ALEXANDRE DRAPEAU	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2023-02-15
607820	SERVICES FINANCIERS FORTIER INC.	CÉDRIC FORTIER	Assurance de personnes	2023-02-15
607821	HOULE & GODIN ASSURANCES INC.	MAXIME GODIN	Assurance de dommages (courtier)	2023-02-15
607823	LOUTFI TADLAOUI COURTIER HYPOTHÉCAIRE INC.	STANIMIR RASHEV	Courtage hypothécaire	2023-02-15
607827	MONTRÉAL VIE GROUPE FINANCIER LTÉE.	CALEB SCHONFELDER	Assurance de personnes	2023-02-16
607830	GESTION FRANCIS C. S. INC.	FRANCIS CLICHE SAVARIA	Assurance de dommages (courtier)	2023-02-17
607831	VINCENT DUBÉ COURTIER INC	PATRICE MÉNARD	Courtage hypothécaire	2023-02-17
607832	GESTION DANIEL TULLY-TREMBLAY INC.	DANIEL TULLY-TREMBLAY	Courtage hypothécaire	2023-02-20
607833	ALEXA LEBECOURTAGE INC.	PATRICE MÉNARD	Courtage hypothécaire	2023-02-20

**3.6 AVIS D'AUDIENCES**

## RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD) – MARS 2023

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Jean-Pierre Gamelin	2021-12-04(E)	M <sup>e</sup> Daniel Fabien Vice-président  M. Yvan Roy Membre  M. Luc Demers Membre	6 mars 2023 À 9h30	Visioconférence  Pour le lien de connexion, contacter le greffe au :  <a href="mailto:greffe@chad.qc.ca">greffe@chad.qc.ca</a>	Exercer ses activités de manière négligente et/ou faire preuve d'un manque de contrôle (art. 10, 21, 27 et 58(1) du Code de déontologie des experts en sinistre) ;  Exercer ses activités de manière négligente et/ou faire défaut de fournir des explications (art. 10, 19, 21 et 58(1) du Code de déontologie des experts en sinistre) ;  Négliger la tenue d'un dossier de réclamation (art. 88 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers, art. 10 et 58(1) du Code de déontologie des experts en sinistre et art. 12 et 21 du Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome).	Culpabilité et sanction
Annie Lavigueur	2022-10-01(C)	M <sup>e</sup> Daniel Fabien Vice-président  M <sup>me</sup> Josée Huard Membre  M <sup>me</sup> Sophie Chalifour Membre	9 et 10 mars 2023 À 9h30	Visioconférence  Pour le lien de connexion, contacter le greffe au :  <a href="mailto:greffe@chad.qc.ca">greffe@chad.qc.ca</a>	Exercer ses activités de façon malhonnête ou négligente (art. 9 et 37(1) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages) ;  Ne pas s'acquitter de ses devoirs professionnels avec intégrité et transparence (art. 9, 25, 37(5) et 37(7) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages).	Culpabilité

## RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD) – MARS 2023

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Étienne Boivin-Calot	2020-08-10(C)	M <sup>e</sup> Patrick de Niverville Président  M <sup>me</sup> Véronique Miller Membre  M. Antoine El-Hage Membre	13, 14 et 20 mars 2023 À 9h30	Visioconférence  Pour le lien de connexion, contacter le greffe au :  <a href="mailto:greffe@chad.qc.ca">greffe@chad.qc.ca</a>	Exercer ses activités de façon négligente et/ou ne pas donner suite (art. 26 et 37(1) du <i>Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i> et art. 27 de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i> ) ;  Faire défaut de transmettre à l'assureur toutes les informations nécessaires à l'appréciation du risque et/ou exercer ses activités de façon malhonnête ou négligente (art. 9, 29, 37(1) et 37(7) du <i>Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i> ) ;	Culpabilité

### 3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

Aucune information.

#### 3.7.1 Autorité

Aucune information.

#### 3.7.2 TMF

Les décisions prononcées par le Tribunal administratif des marchés financiers (anciennement « Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières » et « Bureau de décision et de révision ») sont publiées à la section 2.1.2 du Bulletin.

#### 3.7.3 OAR

**Veillez noter que les décisions rapportées ci-dessous peuvent faire l'objet d'un appel, selon les règles qui leur sont applicables.**

##### 3.7.3.1 Comité de discipline de la CSF

Aucune information.

##### 3.7.3.2 Comité de discipline de la ChAD

# COMITÉ DE DISCIPLINE

## CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC

No: 2020-08-08(C)

DATE : 24 janvier 2023

---

LE COMITÉ : Me Patrick de Niverville, avocat	Président
M. Colin Gélinas, courtier en assurance de dommages	Membre
Mme Sultana Chichester, agent en assurance de dommages des particuliers	Membre

---

**Me YANNICK CHARTRAND**, ès qualités de syndic de la Chambre de l'assurance de dommages

Partie plaignante

c.

**SÉBASTIEN LEMAÎTRE**, courtier en assurance de dommages des particuliers

Partie intimée

---

### DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

---

[1] Le 26 octobre 2022, le Comité de discipline de la Chambre de l'assurance de dommages se réunissait pour procéder à l'audition de la plainte numéro 2020-08-08(C), par visioconférence ;

[2] Le syndic était alors représenté par Me Claude G. Leduc et Me Jack Kermezian et, de son côté, l'intimé était représenté par Me Jean-Paul Perron ;

#### I. La plainte

[3] L'intimé fait l'objet d'une plainte modifiée comportant deux (2) chefs d'accusation, soit :

1. Le ou vers le 29 avril 2019, dans le cas de l'assurée K.B., lors de la souscription du contrat d'assurance automobile n° [...] auprès de l'assureur Promutuel Réassurance pour la période du 29 mai 2019 au 29 mai 2020, l'intimé, à certaines reprises, a exercé ses activités de façon négligente et/ou n'a pas donné suite à toutes les instructions reçues de l'assurée (...), commettant, à chacune (...) de ces occasions, une infraction à l'article 27 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et aux articles 26 et 37(1) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*;

2020-08-08(C)

PAGE : 2

2. Le ou vers le 29 avril 2019, dans le cas de l'assurée K.B., lors de la souscription du contrat d'assurance automobile n° [...] auprès de l'assureur Promutuel Réassurance pour la période du 29 mai 2019 au 29 mai 2020, a fait défaut de transmettre à l'assureur toutes les informations nécessaires à l'appréciation du risque et/ou a exercé ses activités de façon malhonnête ou négligente en transmettant à l'assureur des renseignements non vérifiés, faux, trompeurs ou susceptibles d'induire en erreur quant au risque, en contravention avec les articles 9, 29, 37(1) et 37(7) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*.

[4] D'entrée de jeu, l'intimé a enregistré un plaidoyer de culpabilité à l'encontre des chefs d'accusation de la plainte modifiée ;

[5] Les parties ont alors procédé à l'audition sur sanction ;

## II. Preuve sur sanction

[6] Les parties ont déposé de consentement l'ensemble de la preuve documentaire reliée au présent dossier ;

[7] Cette preuve a permis d'établir que les manquements reprochés à l'intimé consistaient principalement d'avoir :

- indiqué que l'assurée était avec l'assureur Promutuel Réassurance depuis le 26 février 1997, alors que celle-ci l'a informé être avec eux depuis 10 ans au moment de la soumission;
- omis d'indiquer que le véhicule assuré Nissan Altima était utilisé pour un trajet quotidien d'environ 50 kilomètres, alors que l'assurée l'a informé de ce fait;
- indiqué que le conjoint de l'assurée serait le conducteur principal du véhicule Chevrolet Camaro, alors que l'assurée l'a informé autrement ;
- indiqué que le véhicule assuré Chevrolet Camaro avait 30,000 kilomètres au compteur à l'achat, alors que l'assurée l'a informé qu'il en avait environ 180,000;
- indiqué que le véhicule assuré Chevrolet Camaro était utilisé pour environ 5 kilomètres par trajet quotidien, alors que cette information n'a jamais été demandée à l'assurée;
- omis d'indiquer que l'assurée avait fait une proposition de consommateur dont elle n'avait toujours pas été libérée, alors que l'assurée l'a informé de ce fait;

[8] D'autre part, il fut précisé par les parties que les informations obtenues de l'assurée furent recueillies à l'origine par un autre courtier et que la principale faute de l'intimé consiste à ne pas avoir revalidé ces informations auprès de l'assurée avant de les transmettre à l'assureur ;

[9] Enfin, l'intimé a déposé une déclaration assermentée (P-6) démontrant :

2020-08-08(C)

PAGE : 3

- Qu'il n'avait que deux (2) mois d'expérience au moment de la commission des infractions ;
- Qu'il regrette ses faits et gestes ;
- Qu'il a pris conscience de ses obligations déontologiques ;
- Qu'il a complété, au courant de l'année 2021, six (6) semaines de formation supplémentaire afin d'améliorer sa pratique professionnelle ;
- Qu'il subit actuellement une situation financière difficile et demande, en conséquence, un délai pour acquitter le montant des amendes et des frais ;

[10] C'est à la lumière de cette trame factuelle que le Comité devra examiner le bien-fondé des sanctions suggérées de manière conjointe par les parties ;

### III. Recommandations communes

[11] Essentiellement, les parties demandent conjointement au Comité d'imposer à l'intimé les sanctions suivantes ;

Chef 1 : une amende de 11 000 \$

Chef 2 : une amende de 2 000 \$

Pour un total de 13 000 \$

[12] De plus, les parties requièrent du Comité d'appliquer le principe de la globalité des sanctions et de réduire la somme des sanctions en conformité avec les enseignements du jugement *Pluviose*<sup>1</sup> comme suit :

Chef 1 : une amende de 5 000 \$

Chef 2 : une amende de 2 000 \$

Pour un total de 7 000 \$

[13] Au moment d'établir leur recommandation commune, les parties ont considéré les facteurs aggravants suivants :

- La mise en péril de la protection du public ;
- La gravité objective des infractions ;
- La durée et la multiplicité des infractions ;

---

<sup>1</sup> *Gingras c. Pluviose*, 2020 QCCQ 8495 (CanLII);

2020-08-08(C)

PAGE : 4

[14] Par ailleurs, les parties ont tenu compte des facteurs atténuants suivants :

- Le plaidoyer de culpabilité de l'intimé ;
- Son absence d'antécédents disciplinaires ;
- L'absence d'intention malveillante ;
- La prise de conscience de l'intimé ;
- Ses regrets et remords ;
- Le faible risque de récidive ;
- Son expérience limitée au moment des infractions ;
- Sa bonne collaboration au processus disciplinaire ;
- Sa volonté de modifier sa pratique et d'améliorer ses connaissances académiques ;

[15] Cela dit, les parties se sont inspirées de diverses décisions disciplinaires pour établir le niveau des sanctions suggérées dont les suivantes :

- *ChAD c. Fontaine*, 2017 CanLII 38170 (QC CDCHAD) ;
- *ChAD c. Barrette*, 2019 CanLII 40792 (QC CDCHAD) ;
- *ChAD c. Rodriguez*, 2019 CanLII 104541 (QC CDCHAD) ;
- *ChAD c. Thiffault*, 2019 CanLII 112813 (QC CDCHAD) ;
- *AMF c. 2962-9334 Québec inc. (Performance NC Valcourt)*, 2022 QCCQ 2168 (CanLII) ;

[16] De l'avis des parties, les sanctions suggérées s'inscrivent dans la fourchette des sanctions habituellement imposées pour cette catégorie d'infractions, sujet, évidemment, aux circonstances particulières de chaque dossier ;

[17] En dernier lieu, Me Perron demande au Comité d'accorder à l'intimé un délai de paiement de 12 mois afin de lui permettre d'acquitter sa dette en 12 versements égaux et mensuel ;

[18] Cette demande n'est pas contestée par le procureur du syndic ;

[19] En définitive, les parties demandent conjointement au Comité d'entériner leur recommandation commune et d'imposer à l'intimé les sanctions suggérées pour chacun des chefs d'accusation ;

2020-08-08(C)

PAGE : 5

#### IV. Analyse et décision

##### A) Le plaidoyer de culpabilité

[20] Tel que le soulignait la Cour du Québec dans l'affaire *Castiglia c. Frégeau*<sup>2</sup>, un plaidoyer de culpabilité constitue une admission des principaux faits allégués dans la plainte et une reconnaissance de ceux-ci constituent une faute déontologique<sup>3</sup> ;

[21] De plus, suivant la Cour d'appel<sup>4</sup>, un plaidoyer de culpabilité est « *un consentement à ce qu'une déclaration de culpabilité soit inscrite, sans autre forme de procès* »<sup>5</sup> ;

[22] En conséquence, à la suite de son plaidoyer de culpabilité, l'intimé fut reconnu coupable, séance tenante, de l'ensemble des infractions reprochées dans la plainte ;

##### B) La recommandation commune

[23] Dans un arrêt récent, soit l'affaire *Duval*<sup>6</sup>, le Tribunal des professions rappelait le caractère pour le moins limité de la discrétion conférée aux divers conseils de discipline lorsqu'il s'agit de décider du bien-fondé d'une recommandation commune :

[8] Les deux parties sont d'avis que **le Conseil a erré en refusant de suivre la recommandation commune** et en s'appuyant sur des faits et des facteurs aggravants qui ne faisaient pas partie de la trame factuelle convenue entre elles.

[13] Suivant les enseignements de la Cour suprême du Canada dans *Anthony Cook*, **le Conseil devait déterminer si la sanction suggérée conjointement était contraire à l'intérêt public ou déconsidérait l'administration de la justice**. La question pour le Tribunal en l'espèce n'est donc pas de savoir si la sanction infligée par le Conseil est déraisonnable, mais bien si la recommandation commune l'était au point où il fallait la rejeter.

[14] Ce motif d'appel soulève une question de droit, permettant au Tribunal d'intervenir en cas d'erreur. **En matière de suggestion commune sur sanction, lorsqu'un Conseil de discipline s'attarde à examiner la justesse de la sanction proposée conjointement, au lieu de se limiter à la question de son incidence sur l'intérêt public ou l'administration de la justice, il commet une erreur de droit** qui justifie l'intervention du Tribunal.

[15] Il ne fait aucun doute que **le Conseil** est maître de l'appréciation de la preuve dans les dossiers qui procèdent devant lui. Cependant, en l'espèce, **il se devait de considérer la trame factuelle** de l'infraction, non pas en fonction d'une preuve partielle entendue à l'audience, **mais seulement en fonction de celle présentée conjointement par les parties**, laquelle fournissait le fondement de leur recommandation commune. Bien que le résumé des faits au

<sup>2</sup> 2014 QCCQ 849 (CanLII);

<sup>3</sup> Ibid., par. 27 et 28;

<sup>4</sup> *Duquette c. Gauthier*, 2007 QCCA 863 (CanLII);

<sup>5</sup> Ibid., par. 20;

<sup>6</sup> *Duval c. Comptables professionnels agréés*, 2022 QCTP 36 (CanLII);

2020-08-08(C)

PAGE : 6

début de la décision du Conseil cerne correctement cet exposé conjoint des faits, le Conseil réfère d'ailleurs à plusieurs facteurs aggravants ainsi qu'à des faits étrangers à cet exposé conjoint pour s'autoriser à s'écarter de la suggestion commune sur sanction.

[22] Le Tribunal est d'avis que **si le Conseil avait respecté les limites circonscrites en matière de suggestions communes et s'était tenu seulement aux faits admis par les parties**, il n'aurait pu conclure autrement que d'entériner la recommandation des parties. Cette recommandation reflète les faits particuliers du dossier tels que résumés dans l'exposé conjoint et elle se situe à l'intérieur de la fourchette des sanctions applicables, telle qu'illustrée dans le tableau de jurisprudence soumise au Conseil. Elle ne déconsidère pas l'administration de la justice et n'est pas contraire à l'intérêt public.

(caractères gras ajoutés)

[24] Cela dit, de l'avis du Comité, les sanctions suggérées répondent aux quatre (4) critères de l'arrêt *Pigeon c. Daigneault*<sup>7</sup>, soit :

- La protection du public ;
- La dissuasion du professionnel de récidiver ;
- L'exemplarité à l'égard des autres membres de la profession qui pourraient être tentés de poser des gestes semblables ;
- Le droit pour le professionnel visé d'exercer sa profession ;

[25] Rappelons également que selon le Tribunal des professions, « *la suggestion commune issue d'une négociation rigoureuse dispose d'une force persuasive certaine* »<sup>8</sup> ;

[26] Enfin, les ententes communes constituent « *un rouage utile et parfois nécessaire à une saine administration de la justice disciplinaire* »<sup>9</sup> ;

[27] De plus, la Cour d'appel, dans l'arrêt *Binet*<sup>10</sup>, reprenant alors l'opinion émise par la Cour d'appel d'Alberta dans l'affaire *Belakziz*<sup>11</sup>, précisait qu'il n'appartient pas au juge de déterminer la sanction qui pourrait être imposée pour ensuite la comparer avec celle proposée par les parties ;

[28] Dans le même ordre d'idée, le Comité n'a pas à s'interroger sur la sévérité ou la clémence de la sanction, il ne s'agit pas d'un élément déterminant face à une

<sup>7</sup> 2003 CanLII 32934 (QC CA), par. 37;

<sup>8</sup> *Chan c. Médecins*, 2014 QCTP 5 (CanLII), par. 42 ;

<sup>9</sup> *Infirmières et infirmiers auxiliaires c. Ungureanu*, 2014 QCTP 20 (CanLII), par. 21 ;

<sup>10</sup> *R. c. Binet*, 2019 QCCA 669 (CanLII), par. 19 et 20 ;

<sup>11</sup> *R. c. Belakziz*, 2018 ABCA 370 (CanLII), par. 17 et 18 ;

2020-08-08(C)

PAGE : 7

recommandation commune formulée par les parties<sup>12</sup> ;

[29] Dans les circonstances, en considérant les enseignements des tribunaux supérieurs et en tenant compte des facteurs objectifs et subjectifs, à la fois aggravants et atténuants, et plus particulièrement des représentations des parties, le Comité n'a aucune hésitation à entériner la recommandation commune ;

[30] De l'avis du Comité, les sanctions suggérées sont justes et raisonnables et, surtout, appropriées au présent dossier ;

[31] Finalement, elles assurent la protection du public sans punir outre mesure l'intimé ;

[32] En conséquence, et en conformité avec les enseignements du Tribunal des professions dans les arrêts *Gougeon*<sup>13</sup> et *Duval*<sup>14</sup>, le Comité entérinera la recommandation commune et imposera la sanction suggérée.

**PAR CES MOTIFS, LE COMITÉ DE DISCIPLINE :**

**ACCEPTE** le dépôt d'une plainte modifiée ;

**PREND** acte du plaidoyer de culpabilité de l'intimé ;

**DÉCLARE** l'intimé coupable des chefs 1 et 2 et plus particulièrement comme suit :

**Chef 1:** pour avoir contrevenu à l'article 37(1) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages* (R.L.R.Q., c. D-9.2, r.5) ;

**Chef 2:** pour avoir contrevenu à l'article 37(7) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages* (R.L.R.Q., c. D-9.2, r.5) ;

**PRONONCE** un arrêt conditionnel des procédures à l'égard des autres dispositions législatives et réglementaires alléguées au soutien des chefs 1 et 2 de la plainte modifiée;

**IMPOSE** à l'intimé les sanctions suivantes :

**Chef 1:** une amende de 11 000 \$

**Chef 2:** une amende de 2 000 \$

Pour un total de 13 000 \$

<sup>12</sup> *Notaires c. Génier*, 2019 QCTP 79 (CanLII), par. 27 ;

<sup>13</sup> *Audioprothésistes c. Gougeon*, 2021 QCTP 84 (CanLII);

<sup>14</sup> *Duval c. Comptables professionnels agréés*, 2022 QCTP 36 (CanLII);

2020-08-08(C)

PAGE : 8

**RÉDUIT** le montant total des amendes (13 000 \$) à une somme globale de 7 000 \$ répartie comme suit :

**Chef 1 :** une amende de 5 000 \$

**Chef 2:** une amende de 2 000 \$

**CONDAMNE** l'intimé au paiement de tous les déboursés ;

**PERMET** à l'intimé d'acquitter le montant des amendes et des déboursés en 12 versement égaux, mensuels et consécutifs, débutant le 31<sup>e</sup> jour suivant la signification de la présente décision ;

**DÉCLARE** qu'en cas de défaut d'effectuer un paiement mensuel dans le délai requis, l'intimé perdra le bénéfice du terme et toutes les sommes alors dues seront payables immédiatement, sans autre avis ni délai.

---

Me Patrick de Niverville, avocat  
Président

---

M. Colin Gélinas, courtier en assurance de  
dommages  
Membre

---

Mme Sultana Chichester, agent en  
assurance de dommages des particuliers  
Membre

Me Claude G. Leduc et Me Jack Kermezian  
Procureurs de la partie plaignante

Me Jean-Paul Perron  
Procureur de la partie intimée

Date d'audience : 26 octobre 2022 (par visioconférence)

# COMITÉ DE DISCIPLINE

## CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC

No: 2022-03-02(C)

DATE : 31 janvier 2023

---

LE COMITÉ : Me Patrick de Niverville, avocat Président  
Mme Anne-Marie Hurteau, agent en assurance de dommages Membre  
Mme Sultana Chichester, agent en assurance de dommages Membre  
des particuliers

---

**Me YANNICK CHARTRAND**, ès qualités de syndic de la Chambre de l'assurance de dommages

Partie plaignante en reprise d'instance

c.

**JULIE PARÉ**, courtier en assurance de dommages des particuliers (4B)

Partie intimée

---

### DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

---

**ORDONNANCE DE NON-PUBLICATION, DE NON-DIFFUSION ET DE NON-DIVULGATION DU NOM DE L'ASSURÉE ET DE TOUT ÉLÉMENT, RENSEIGNEMENT ET INFORMATION PERMETTANT DE L'IDENTIFIER ET MENTIONNÉS DANS LA PLAINTÉ ET/OU LES PIÈCES DOCUMENTAIRES DÉPOSÉES AU SOUTIEN DE LA PLAINTÉ, LE TOUT AFIN DE PRÉSERVER SA VIE PRIVÉE, CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 142 DU CODE DES PROFESSIONS (R.L.R.Q, c. C-26)**

---

[1] Le 22 novembre 2022, le Comité de discipline de la Chambre de l'assurance de dommages se réunissait pour procéder à l'audition de la plainte numéro 2022-03-02(C), par visioconférence ;

[2] Le syndic était alors représenté par Me Valérie Déziel et, de son côté, l'intimée était représentée par Me Sonia Paradis ;

#### I. La plainte

[3] L'intimée fait l'objet d'une plainte comportant à l'origine six (6) chefs d'accusation, soit :

2022-03-02(C)

PAGE: 2

1. Entre les ou vers les 7 et 15 avril 2021, dans le cadre de la proposition d'assurance automobile no [...] auprès de Service d'assurance Universel inc. au nom de l'assurée V.V.P., n'a pas donné suite au mandat confié, soit d'obtenir une soumission d'assurance pour un véhicule de marque Mercedes Benz 2010, en contravention avec les articles 26 et 37(1) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*;
2. Les ou vers les 14 et 15 avril 2021, dans le cadre de la proposition d'assurance automobile n° [...] auprès du Service d'assurance Universel inc. au nom de l'assurée V.V.P., a fait défaut de rendre compte à l'assurée, en omettant de l'informer qu'elle n'était plus assurée et qu'elle ne pouvait pas utiliser son véhicule, en contravention avec les articles 25, 37(1), 37(4) et 37(6) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*;
3. Entre les ou vers les 12 et 19 avril 2021, dans le cadre de la proposition d'assurance automobile n° [...] auprès de Service d'assurance Universel inc. au nom de l'assurée V.V.P., a fait défaut de transmettre à l'assureur toutes les informations nécessaires à l'appréciation du risque, notamment que le contrat d'assurance automobile antérieur de l'assurée avait été annulé et que le véhicule à assurer était accidenté, en contravention avec les articles 29 et 37(1) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*;
4. Le ou vers le 19 avril 2021, lors d'une conversation téléphonique avec l'assurée V.V.P., n'a pas eu une conduite empreinte de discrétion et de modération, en lui mentionnant que le fait qu'elle ait communiqué avec le Bureau d'assurance du Canada pouvait lui faire perdre son emploi, en contravention avec l'article 14 du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*;
5. Entre les ou vers les 13 et 19 avril 2021, a été négligente dans la tenue du dossier de l'assurée V.V.P., notamment en omettant de noter adéquatement les conversations téléphoniques, leur teneur, les conseils et explications donnés, les instructions reçues et les décisions prises, en contravention avec les articles 85 à 88 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, les articles 9 et 37(1) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages* et les articles 12 et 21 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*;

6. (retrait)

[4] Dès le début de l'audience, le syndic a demandé au Comité l'autorisation de retirer le chef 6 de la plainte ;

[5] Cela fait, l'intimée a enregistré un plaidoyer de culpabilité à l'encontre des chefs 1 à 5 de la plainte modifiée ;

[6] Les parties ont alors procédé aux représentations sur sanction ;

## II. Les faits

[7] La preuve administrée par les parties a permis d'établir les faits suivants :

2022-03-02(C)

PAGE: 3

- L'intimée a fait défaut de donner suite à la demande de sa cliente de lui obtenir de l'assurance pour sa Mercedes (chef 1) en faisant parvenir à l'assureur une soumission et une proposition pour un véhicule de marque Ford Escape ;
- Elle a également omis d'informer sa cliente qu'elle n'était plus assurée et qu'elle ne pouvait utiliser son véhicule (chef 2) alors que l'assureur exigeait l'installation d'un « TAG » et la transmission d'une preuve de l'installation du « TAG » avant que la police d'assurance ne soit émise ;
- Or, alors que la cliente n'est pas assurée, elle est victime d'un délit de fuite et son véhicule est endommagé ;
- Cela dit, l'intimée communique avec l'assureur pour lui transmettre une nouvelle proposition sans toutefois déclarer par écrit le sinistre survenu quelques jours auparavant (chef 3) ;
- Il appert toutefois que cette information aurait été transmise verbalement à l'assureur ;
- Malgré cela, l'assureur se retire du risque, vu le sinistre subi par la cliente alors qu'elle n'était pas assurée et le fait que le véhicule est endommagé (P-14) ;
- Devant cet imbroglio, la cliente communique avec le Bureau d'assurance du Canada (B.A.C.) ;
- L'intimée est informée de cette plainte lors d'une conversation téléphonique avec sa cliente, perd patience et adopte un comportement qui n'est pas empreint de discrétion et de modération (chef 4) ;
- Finalement, le dossier tenu par l'intimée ne fait pas état de toutes les conversations téléphoniques et d'un courriel du 13 avril 2021 (chef 5) ;

[8] L'intimée a également témoigné pour sa défense afin de préciser :

- Qu'elle regrette ses faits et gestes ;
- Qu'il s'agit de sa première plainte ;
- Qu'elle a modifié sa pratique depuis les faits reprochés ;
- Qu'elle est beaucoup plus prudente et attentive lorsqu'elle complète ses dossiers ;

[9] C'est à la lumière de ces faits que le Comité examinera le bien-fondé de la recommandation commune formulée par les parties ;

2022-03-02(C)

PAGE: 4

### III. Recommandations communes

[10] Les parties suggèrent, de manière conjointe, d'imposer à l'intimée les sanctions suivantes :

**Chef 1 :** une amende de 2 000 \$

**Chef 2 :** une amende de 4 000 \$

**Chef 3 :** une amende de 2 000 \$

**Chef 4 :** une réprimande

**Chef 5 :** une réprimande

[11] Afin d'établir cette recommandation commune, les parties ont considéré les facteurs aggravants suivants :

- La gravité objectivement élevée des infractions ;
- Le fait que celles-ci se situent au cœur même de l'exercice de la profession ;
- Le préjudice causé à l'assurée ;

[12] Ils ont également tenu compte des facteurs atténuants suivants :

- Le plaidoyer de culpabilité de l'intimée ;
- Son absence d'antécédents disciplinaires ;
- Ses regrets et ses remords ;
- Le fait qu'elle a modifié ses méthodes de travail depuis les événements ;
- Son absence de mauvaise foi ou d'intention malveillante ;
- Son faible risque de récidive ;
- L'absence de bénéfice personnel pour l'intimée ;
- Le fait que les infractions ne concernent qu'une seule assurée ;

[13] Cela étant établi, les parties demandent au Comité d'entériner leur recommandation commune ;

[14] De façon plus particulière, Me Paradis, après avoir rappelé l'ensemble des circonstances atténuantes propres au dossier de l'intimée, demande au Comité de lui

2022-03-02(C)

PAGE: 5

accorder un délai de paiement de 18 mois;

[15] Me Déziel n'a pas d'objection à cette demande ;

#### IV. Analyse et décision

##### A) Le plaidoyer de culpabilité

[16] Tel que le soulignait la Cour du Québec dans l'affaire *Castiglia c. Frégeau*<sup>1</sup>, un plaidoyer de culpabilité constitue une admission des principaux faits allégués dans la plainte et une reconnaissance que ceux-ci constituent une faute déontologique<sup>2</sup> ;

[17] De plus, suivant la Cour d'appel<sup>3</sup>, un plaidoyer de culpabilité est « *un consentement à ce qu'une déclaration de culpabilité soit inscrite, sans autre forme de procès* »<sup>4</sup> ;

[18] En conséquence, à la suite de son plaidoyer de culpabilité, l'intimée fut reconnue coupable, séance tenante, de l'ensemble des infractions reprochées dans la plainte ;

##### B) La recommandation commune

[19] Dans un arrêt récent, soit l'affaire *Duval*<sup>5</sup>, le Tribunal des professions rappelait le caractère pour le moins limité de la discrétion conférée aux divers conseils de discipline lorsqu'il s'agit de décider du bien-fondé d'une recommandation commune :

[8] Les deux parties sont d'avis que **le Conseil a erré en refusant de suivre la recommandation commune** et en s'appuyant sur des faits et des facteurs aggravants qui ne faisaient pas partie de la trame factuelle convenue entre elles.

[13] Suivant les enseignements de la Cour suprême du Canada dans *Anthony Cook*, **le Conseil devait déterminer si la sanction suggérée conjointement était contraire à l'intérêt public ou déconsidérait l'administration de la justice**. La question pour le Tribunal en l'espèce n'est donc pas de savoir si la sanction infligée par le Conseil est déraisonnable, mais bien si la recommandation commune l'était au point où il fallait la rejeter.

[14] Ce motif d'appel soulève une question de droit, permettant au Tribunal d'intervenir en cas d'erreur. **En matière de suggestion commune sur sanction, lorsqu'un Conseil de discipline s'attarde à examiner la justesse de la sanction proposée conjointement, au lieu de se limiter à la question de son incidence sur l'intérêt public ou l'administration de la justice, il commet une erreur de droit** qui justifie l'intervention du Tribunal.

[15] Il ne fait aucun doute que **le Conseil** est maître de l'appréciation de la preuve dans les dossiers qui procèdent devant lui. Cependant, en l'espèce, **il se devait de**

<sup>1</sup> 2014 QCCQ 849 (CanLII);

<sup>2</sup> Ibid., par. 27 et 28;

<sup>3</sup> *Duquette c. Gauthier*, 2007 QCCA 863 (CanLII);

<sup>4</sup> Ibid., par. 20;

<sup>5</sup> *Duval c. Comptables professionnels agréés*, 2022 QCTP 36 (CanLII);

2022-03-02(C)

PAGE: 6

**considérer la trame factuelle** de l'infraction, non pas en fonction d'une preuve partielle entendue à l'audience, **mais seulement en fonction de celle présentée conjointement par les parties**, laquelle fournissait le fondement de leur recommandation commune. Bien que le résumé des faits au début de la décision du Conseil cerne correctement cet exposé conjoint des faits, le Conseil réfère d'ailleurs à plusieurs facteurs aggravants ainsi qu'à des faits étrangers à cet exposé conjoint pour s'autoriser à s'écarter de la suggestion commune sur sanction.

[22] Le Tribunal est d'avis que **si le Conseil avait respecté les limites circonscrites en matière de suggestions communes et s'était tenu seulement aux faits admis par les parties**, il n'aurait pu conclure autrement que d'entériner la recommandation des parties. **Cette recommandation reflète les faits particuliers du dossier** tels que résumés dans l'exposé conjoint **et elle se situe à l'intérieur de la fourchette des sanctions applicables**, telle qu'illustrée dans le tableau de jurisprudence soumise au Conseil. Elle ne déconsidère pas l'administration de la justice et n'est pas contraire à l'intérêt public.

(caractères gras ajoutés)

[20] Cela dit, de l'avis du Comité, les sanctions suggérées répondent aux quatre (4) critères de l'arrêt *Pigeon c. Daigneault*<sup>6</sup>, soit :

- La protection du public ;
- La dissuasion du professionnel de récidiver ;
- L'exemplarité à l'égard des autres membres de la profession qui pourraient être tentés de poser des gestes semblables ;
- Le droit pour le professionnel visé d'exercer sa profession ;

[21] Rappelons également que selon le Tribunal des professions, « *la suggestion commune issue d'une négociation rigoureuse dispose d'une force persuasive certaine* »<sup>7</sup> ;

[22] Enfin, les ententes communes constituent « *un rouage utile et parfois nécessaire à une saine administration de la justice disciplinaire* »<sup>8</sup> ;

[23] De plus, la Cour d'appel, dans l'arrêt *Binet*<sup>9</sup>, reprenant alors l'opinion émise par la Cour d'appel d'Alberta dans l'affaire *Belakziz*<sup>10</sup>, précisait qu'il n'appartient pas au juge de déterminer la sanction qui pourrait être imposée pour ensuite la comparer avec celle proposée par les parties ;

[24] Dans le même ordre d'idée, le Comité n'a pas à s'interroger sur la sévérité ou la clémence de la sanction, il ne s'agit pas d'un élément déterminant face à une

<sup>6</sup> 2003 CanLII 32934 (QC CA), par. 37;

<sup>7</sup> *Chan c. Médecins*, 2014 QCTP 5 (CanLII), par. 42 ;

<sup>8</sup> *Infirmières et infirmiers auxiliaires c. Ungureanu*, 2014 QCTP 20 (CanLII), par. 21 ;

<sup>9</sup> *R. c. Binet*, 2019 QCCA 669 (CanLII), par. 19 et 20 ;

<sup>10</sup> *R. c. Belakziz*, 2018 ABCA 370 (CanLII), par. 17 et 18 ;

2022-03-02(C)

PAGE: 7

recommandation commune formulée par les parties<sup>11</sup> ;

[25] Dans les circonstances, en considérant les enseignements des tribunaux supérieurs et en tenant compte des facteurs objectifs et subjectifs, à la fois aggravants et atténuants, et plus particulièrement des représentations des parties, le Comité n'a aucune hésitation à entériner la recommandation commune ;

[26] De l'avis du Comité, les sanctions suggérées sont justes et raisonnables et, surtout, appropriées au présent dossier ;

[27] Finalement, elles assurent la protection du public sans punir outre mesure l'intimée ;

[28] En conséquence, et en conformité avec les enseignements du Tribunal des professions dans les arrêts Gougeon<sup>12</sup> et Duval<sup>13</sup>, le Comité entérinera la recommandation commune et imposera les sanctions suggérées.

**PAR CES MOTIFS, LE COMITÉ DE DISCIPLINE :**

**AUTORISE** le retrait du chef 6 de la plainte ;

**PREND ACTE** du plaidoyer de culpabilité de l'intimée sur les chefs 1 à 5 de la plainte modifiée ;

**DÉCLARE** l'intimée coupable des chefs 1 à 5 de la plainte modifiée et plus particulièrement comme suit :

- Chef 1:** pour avoir contrevenu à l'article 26 du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages* (R.L.R.Q., c. D-9.2, r.5)
- Chef 2:** pour avoir contrevenu à l'article 37(4) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages* (R.L.R.Q., c. D-9.2, r.5)
- Chef 3:** pour avoir contrevenu à l'article 29 du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages* (R.L.R.Q., c. D-9.2, r.5)
- Chef 4:** pour avoir contrevenu à l'article 14 du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages* (R.L.R.Q., c. D-9.2, r.5)
- Chef 5:** pour avoir contrevenu à l'article 21 du *Règlement sur le cabinet autonome, le représentant autonome et la société autonome* (R.L.R.Q., c. D-9.2, r.2)

<sup>11</sup> *Notaires c. Génier*, 2019 QCTP 79 (CanLII), par. 27 ;

<sup>12</sup> *Audioprothésistes c. Gougeon*, 2021 QCTP 84 (CanLII) ;

<sup>13</sup> Op. cit., note 5 ;

2022-03-02(C)

PAGE: 8

**PRONONCE** un arrêt conditionnel des procédures à l'encontre des autres dispositions législatives et réglementaires alléguées au soutien des chefs 1 à 5 de la plainte modifiée ;

**IMPOSE** à l'intimée les sanctions suivantes :

**Chef 1** : une amende de 2 000 \$

**Chef 2** : une amende de 4 000 \$

**Chef 3** : une amende de 2 000 \$

**Chef 4** : une réprimande

**Chef 5** : une réprimande

**CONDAMNE** l'intimée au paiement de tous les déboursés ;

**ACCORDE** à l'intimée un délai de 18 mois pour acquitter le montant des amendes et des déboursés, calculé à compter du 31<sup>e</sup> jour suivant la signification de la présente décision.

---

Me Patrick de Niverville, avocat  
Président

---

Mme Anne-Marie Hurteau, agent en assurance  
de dommages  
Membre

---

Mme Sultana Chichester, agent en assurance  
de dommages des particuliers  
Membre

Me Valérie Déziel  
Procureure de la partie plaignante

Me Sonia Paradis  
Procureure de la partie intimée

Date d'audience : 22 novembre 2022 (par visioconférence)

# COMITÉ DE DISCIPLINE

## CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC

No: 2020-08-06(C)

DATE : 31 janvier 2023

---

LE COMITÉ : Me Patrick de Niverville, avocat	Président
M. Colin Gélinas, courtier en assurance de dommages	Membre
Mme Sultana Chichester, agent en assurance de dommages des particuliers	Membre

---

**Me YANNICK CHARTRAND**, ès qualités de syndic de la Chambre de l'assurance de dommages

Partie plaignante

c.

**LUDWIG BOURSIQUOT**, courtier en assurance de dommages des particuliers

Partie intimée

---

### DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

---

[1] Le 26 octobre 2022, le Comité de discipline de la Chambre de l'assurance de dommages se réunissait pour procéder à l'audition de la plainte numéro 2020-08-06(C), par visioconférence ;

[2] Le syndic était alors représenté par Me Claude G. Leduc et Me Jack Kermezian et, de son côté, l'intimé était représenté par Me Jean-Paul Perron ;

#### **I. La plainte**

[3] L'intimé fait l'objet d'une plainte modifiée comportant deux (2) chefs d'accusation, soit :

1. Entre les ou vers les 27 décembre 2018 et 9 janvier 2019, dans le cas de l'assurée A.M., lors de la souscription du contrat d'assurance automobile n°[...] auprès de l'assureur L'Unique assurances générales pour la période du 10 janvier 2019 au 10 janvier 2020, l'intimé, à certaines reprises, a exercé ses activités de façon négligente et/ou n'a pas donné suite à toutes les instructions reçues de l'assurée (...), commettant, à chacune (...) de ces occasions, une infraction à l'article 27 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et aux articles 26 et 37(1) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*;

2020-08-06(C)

PAGE : 2

2. Entre les ou vers les 27 décembre 2018 et 9 janvier 2019, dans le cas de l'assurée A.M., lors de la souscription du contrat d'assurance automobile n°[...] auprès de l'assureur L'Unique assurances générales pour la période du 10 janvier 2019 au 10 janvier 2020, a fait défaut de transmettre à l'assureur toutes les informations nécessaires à l'appréciation du risque et/ou a exercé ses activités de façon malhonnête ou négligente en transmettant à l'assureur des renseignements non vérifiés, faux, trompeurs ou susceptibles d'induire en erreur quant au risque, en contravention avec les articles 9, 29, 37(1) et 37(7) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*;

[4] D'entrée de jeu, l'intimé a enregistré un plaidoyer de culpabilité à l'encontre des chefs d'accusation de la plainte modifiée ;

[5] Les parties ont alors procédé à l'audition sur sanction ;

## II. Preuve sur sanction

[6] L'ensemble de la preuve documentaire fût déposé de consentement pour équivaloir à témoignage ;

[7] Cette preuve a permis de cibler les principaux manquements reprochés à l'intimé, à savoir que celui-ci aurait :

- indiqué que l'assurée avait son permis de conduire depuis le 1<sup>er</sup> avril 2010, alors que l'assurée l'a informé ne l'avoir que depuis 2012;
- indiqué que l'assurée travaillait à temps plein depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 dans une entreprise de cinq employés et plus comme employée de bureau, alors que l'assurée l'a informé ne plus travailler ;

[8] D'autre part, l'intimé a produit une déclaration solennelle (P-5) dans laquelle il affirme et reconnaît :

- Qu'au moment des faits reprochés il ne possédait qu'un mois d'expérience dans le domaine de l'assurance automobile (par. 2) et qu'il s'agissait de son premier appel de souscription en assurance-automobile (par. 3) ;
- Que la cliente parlait avec un fort accent russe et qu'elle était assistée d'une voisine qui l'aidait à répondre en français à ces questions (par. 4) ;
- Avoir commis plusieurs erreurs (par. 5) qu'il regrette amèrement (par. 6) et que depuis ce temps, il est plus attentif et plus méticuleux (par. 7 et 8) ;

[9] Cela dit, l'intimé demande un délai de paiement de 12 mois vu sa situation financière difficile ;

[10] C'est à la lumière de cette trame factuelle que le Comité devra examiner le

2020-08-06(C)

PAGE : 3

bien-fondé de la recommandation commune présentée par les parties ;

### III. Recommandations communes

[11] De façon conjointe, les parties demandent au Comité d'imposer à l'intimé les sanctions suivantes :

Chef 1 : une réprimande

Chef 2 : une amende de 2 000 \$

Pour un total de 2 000 \$

[12] Au moment d'établir leur recommandation commune, les parties ont considéré les facteurs aggravants suivants :

- La mise en péril de la protection du public ;
- La gravité objective des infractions ;

[13] Par ailleurs, les parties ont tenu compte des facteurs atténuants suivants :

- Le plaidoyer de culpabilité de l'intimé ;
- Son absence d'antécédents disciplinaires ;
- L'absence d'intention malveillante ;
- La prise de conscience de l'intimé ;
- Ses regrets et remords ;
- Le faible risque de récidive ;
- Son expérience limitée au moment des infractions ;
- Sa bonne collaboration au processus disciplinaire ;
- Sa volonté de modifier sa pratique et d'améliorer ses connaissances académiques ;

[14] Cela dit, les parties se sont inspirées de diverses décisions disciplinaires pour établir le niveau des sanctions suggérées dont les suivantes :

- *ChAD c. Fontaine*, 2017 CanLII 38170 (QC CDCHAD) ;

2020-08-06(C)

PAGE : 4

- *ChAD c. Barrette*, 2019 CanLII 40792 (QC CDCHAD) ;
- *ChAD c. Rodriguez*, 2019 CanLII 104541 (QC CDCHAD) ;
- *ChAD c. Thiffault*, 2019 CanLII 112813 (QC CDCHAD) ;
- *AMF c. 2962-9334 Québec inc. (Performance NC Valcourt)*, 2022 QCCQ 2168 (CanLII) ;

[15] De l'avis des parties, les sanctions suggérées s'inscrivent dans la fourchette des sanctions habituellement imposées pour cette catégorie d'infractions sujet, évidemment, aux circonstances particulières de chaque dossier ;

[16] En dernier lieu, Me Perron demande au Comité d'accorder à l'intimé un délai de paiement de 12 mois afin de lui permettre d'acquitter sa dette en 12 versements égaux et mensuels ;

[17] Cette demande n'est pas contestée par le procureur du syndic ;

[18] En définitive, les parties demandent conjointement au Comité d'entériner leur recommandation commune et d'imposer à l'intimé les sanctions suggérées pour chacun des chefs d'accusation ;

#### **IV. Analyse et décision**

##### **A) Le plaidoyer de culpabilité**

[19] Tel que le soulignait la Cour du Québec dans l'affaire *Castiglia c. Frégeau*<sup>1</sup>, un plaidoyer de culpabilité constitue une admission des principaux faits allégués dans la plainte et une reconnaissance de ceux-ci constituent une faute déontologique<sup>2</sup> ;

[20] De plus, suivant la Cour d'appel<sup>3</sup>, un plaidoyer de culpabilité est « *un consentement à ce qu'une déclaration de culpabilité soit inscrite, sans autre forme de procès* »<sup>4</sup> ;

[21] En conséquence, suite à son plaidoyer de culpabilité, l'intimé fut reconnu coupable, séance tenante, de l'ensemble des infractions reprochées dans la plainte ;

##### **B) La recommandation commune**

[22] Dans un arrêt récent, soit l'affaire *Duval*<sup>5</sup>, le Tribunal des professions rappelait le caractère pour le moins limité de la discrétion conférée aux divers conseils de discipline

<sup>1</sup> 2014 QCCQ 849 (CanLII);

<sup>2</sup> Ibid., par. 27 et 28;

<sup>3</sup> *Duquette c. Gauthier*, 2007 QCCA 863 (CanLII);

<sup>4</sup> Ibid., par. 20;

<sup>5</sup> *Duval c. Comptables professionnels agréés*, 2022 QCTP 36 (CanLII);

2020-08-06(C)

PAGE : 5

lorsqu'il s'agit de décider du bien-fondé d'une recommandation commune :

[8] Les deux parties sont d'avis que **le Conseil a erré en refusant de suivre la recommandation commune** et en s'appuyant sur des faits et des facteurs aggravants qui ne faisaient pas partie de la trame factuelle convenue entre elles.

[13] Suivant les enseignements de la Cour suprême du Canada dans *Anthony Cook*, **le Conseil devait déterminer si la sanction suggérée conjointement était contraire à l'intérêt public ou déconsidérerait l'administration de la justice**. La question pour le Tribunal en l'espèce n'est donc pas de savoir si la sanction infligée par le Conseil est déraisonnable, mais bien si la recommandation commune l'était au point où il fallait la rejeter.

[14] Ce motif d'appel soulève une question de droit, permettant au Tribunal d'intervenir en cas d'erreur. **En matière de suggestion commune sur sanction, lorsqu'un Conseil de discipline s'attarde à examiner la justesse de la sanction proposée conjointement, au lieu de se limiter à la question de son incidence sur l'intérêt public ou l'administration de la justice, il commet une erreur** de droit qui justifie l'intervention du Tribunal.

[15] Il ne fait aucun doute que le Conseil est maître de l'appréciation de la preuve dans les dossiers qui procèdent devant lui. Cependant, en l'espèce, **il se devait de considérer la trame factuelle de l'infraction, non pas en fonction d'une preuve partielle entendue à l'audience, mais seulement en fonction de celle présentée conjointement par les parties, laquelle fournissait le fondement de leur recommandation commune**. Bien que le résumé des faits au début de la décision du Conseil cerne correctement cet exposé conjoint des faits, le Conseil réfère d'ailleurs à plusieurs facteurs aggravants ainsi qu'à des faits étrangers à cet exposé conjoint pour s'autoriser à s'écarter de la suggestion commune sur sanction.

[22] Le Tribunal est d'avis que si le Conseil avait respecté les limites circonscrites en matière de suggestions communes et s'était tenu seulement aux faits admis par les parties, il n'aurait pu conclure autrement que d'entériner la recommandation des parties. **Cette recommandation reflète les faits particuliers du dossier tels que résumés dans l'exposé conjoint et elle se situe à l'intérieur de la fourchette des sanctions applicables**, telle qu'illustrée dans le tableau de jurisprudence soumise au Conseil. Elle ne déconsidère pas l'administration de la justice et n'est pas contraire à l'intérêt public.

(caractères gras ajoutés)

[23] Cela dit, de l'avis du Comité, les sanctions suggérées répondent aux quatre (4) critères de l'arrêt *Pigeon c. Daigneault*<sup>6</sup>, soit :

- La protection du public ;

<sup>6</sup> 2003 CanLII 32934 (QC CA), par. 37;

2020-08-06(C)

PAGE : 6

- La dissuasion du professionnel de récidiver ;
- L'exemplarité à l'égard des autres membres de la profession qui pourraient être tentés de poser des gestes semblables ;
- Le droit pour le professionnel visé d'exercer sa profession ;

[24] Rappelons également que selon le Tribunal des professions, « *la suggestion commune issue d'une négociation rigoureuse dispose d'une force persuasive certaine* »<sup>7</sup> ;

[25] Enfin, les ententes communes constituent « *un rouage utile et parfois nécessaire à une saine administration de la justice disciplinaire* »<sup>8</sup> ;

[26] De plus, la Cour d'appel, dans l'arrêt *Binet*<sup>9</sup>, reprenant alors l'opinion émise par la Cour d'appel d'Alberta dans l'affaire *Belakziz*<sup>10</sup>, précisait qu'il n'appartient pas au juge de déterminer la sanction qui pourrait être imposée pour ensuite la comparer avec celle proposée par les parties ;

[27] Dans le même ordre d'idée, le Comité n'a pas à s'interroger sur la sévérité ou la clémence de la sanction, il ne s'agit pas d'un élément déterminant face à une recommandation commune formulée par les parties<sup>11</sup> ;

[28] Dans les circonstances, en considérant les enseignements des tribunaux supérieurs et en tenant compte des facteurs objectifs et subjectifs, à la fois aggravants et atténuants, et plus particulièrement des représentations des parties, le Comité n'a aucune hésitation à entériner la recommandation commune ;

[29] De l'avis du Comité, les sanctions suggérées sont justes et raisonnables et, surtout, appropriées au présent dossier ;

[30] Finalement, elles assurent la protection du public sans punir outre mesure l'intimé ;

[31] En conséquence, et en conformité avec les enseignements du Tribunal des professions dans les arrêts *Gougeon*<sup>12</sup> et *Duval*<sup>13</sup>, le Comité entérinera la recommandation commune et imposera la sanction suggérée.

#### **PAR CES MOTIFS, LE COMITÉ DE DISCIPLINE :**

<sup>7</sup> *Chan c. Médecins*, 2014 QCTP 5 (CanLII), par. 42 ;

<sup>8</sup> *Infirmières et infirmiers auxiliaires c. Ungureanu*, 2014 QCTP 20 (CanLII), par. 21 ;

<sup>9</sup> *R. c. Binet*, 2019 QCCA 669 (CanLII), par. 19 et 20 ;

<sup>10</sup> *R. c. Belakziz*, 2018 ABCA 370 (CanLII), par. 17 et 18 ;

<sup>11</sup> *Notaires c. Génier*, 2019 QCTP 79 (CanLII), par. 27 ;

<sup>12</sup> *Audioprothésistes c. Gougeon*, 2021 QCTP 84 (CanLII) ;

<sup>13</sup> *Op. cit.*, note 5 ;

2020-08-06(C)

PAGE : 7

**ACCEPTE** le dépôt d'une plainte modifiée ;

**PREND** acte du plaidoyer de culpabilité de l'intimé ;

**DÉCLARE** l'intimé coupable des chefs 1 et 2 de la plainte modifiée et plus particulièrement comme suit :

**Chef 1:** pour avoir contrevenu à l'article 37(1) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages* (R.L.R.Q., c. D-9.2, r.5) ;

**Chef 2:** pour avoir contrevenu à l'article 37(7) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages* (R.L.R.Q., c. D-9.2, r.5) ;

**PRONONCE** un arrêt conditionnel des procédures à l'égard des autres dispositions législatives et réglementaires alléguées au soutien des chefs 1 et 2 de la plainte modifiée ;

**IMPOSE** à l'intimé les sanctions suivantes :

**Chef 1:** une réprimande ;

**Chef 2:** une amende de 2 000 \$ ;

**CONDAMNE** l'intimé au paiement de tous les déboursés ;

**PERMET** à l'intimé d'acquitter le montant des amendes et des déboursés en 12 versements égaux, mensuels et consécutifs, débutant le 31<sup>e</sup> jour suivant la signification de la présente décision ;

**DÉCLARE** qu'en cas de défaut d'effectuer un paiement mensuel dans le délai requis, l'intimé perdra le bénéfice du terme et toutes les sommes alors dues seront payables immédiatement, sans autre avis ni délai.

2020-08-06(C)

PAGE : 8

---

Me Patrick de Niverville, avocat  
Président

---

M. Colin Gélinas, courtier en assurance de  
dommages  
Membre

---

Mme Sultana Chichester, agent en  
assurance de dommages des particuliers  
Membre

Me Claude G. Leduc et Me Jack Kermezian  
Procureurs de la partie plaignante

Me Jean-Paul Perron  
Procureur de la partie intimée

Date d'audience : 26 octobre 2022 (par visioconférence)

# COMITÉ DE DISCIPLINE

## CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC

No: 2021-11-06(C)

DATE : 25 janvier 2023

---

LE COMITÉ :	Me Patrick de Niverville, avocat	Président
	Mme Anne-Marie Hurteau, agent en assurance de dommages	Membre
	M. Benoit Latour, courtier en assurance de dommages des entreprises	Membre

---

**Me PASCAL PAQUETTE-DORION**, ès qualités de syndic adjoint de la Chambre de l'assurance de dommages

Partie plaignante

c.

**DOMINIC ROUSSEAU**, courtier en assurance de dommages

Partie intimée

---

### DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

---

**ORDONNANCE DE NON-PUBLICATION, DE NON-DIFFUSION ET DE NON-DIVULGATION DE TOUT RENSEIGNEMENT OU INFORMATION PERMETTANT D'IDENTIFIER L'ASSURÉE MENTIONNÉE DANS LA PLAINTÉ ET LES PIÈCES DOCUMENTAIRES AFIN DE PROTÉGER SA VIE PRIVÉE, LE TOUT SUIVANT L'ARTICLE 142 DU CODE DES PROFESSIONS (R.L.R.Q. c. C-26)**

---

[1] Le 7 novembre 2022, le Comité de discipline de la Chambre de l'assurance de dommages se réunissait pour procéder à l'audition de la plainte numéro 2021-11-06(C), en visioconférence ;

[2] Le syndic adjoint était alors représenté par Me Valérie Déziel et, de son côté, l'intimé était représenté par Me Guillaume Plourde ;

#### I. La plainte

[3] L'intimé fait l'objet d'une plainte comportant à l'origine cinq (5) chefs d'accusation, soit :

2021-11-06(C)

PAGE: 2

1. Entre les ou vers les 28 août et 30 novembre 2020, dans le cadre d'une demande de soumission au nom de N.M., a exercé ses activités de manière négligente et/ou n'a pas donné suite aux instructions de N.M., en contravention avec les articles 9, 26 et 37(1) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*;
2. Entre les ou vers les mois d'août 2020 et février 2021, a été négligent dans sa tenue de dossier de N.M., notamment en omettant de noter adéquatement les discussions tenues avec elle, leur teneur, les conseils et explications donnés, les instructions reçues et les décisions prises, en contravention avec les articles 85 à 88 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, et les articles 9 et 37(1) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages* et les articles 12 et 21 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*;
3. Entre les ou vers les 30 novembre 2020 et 19 février 2021, à la suite d'un sinistre survenu le 30 novembre 2020, a outrepassé son rôle de représentant en assurances de dommages en se permettant des conseils et commentaires pour lesquels il ne détient ni les connaissances ni les aptitudes, en contravention avec les articles 16 et 17 du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*;
4. Entre les ou vers les 3 décembre 2020 et 19 février 2021, a fait défaut d'agir avec professionnalisme et/ou n'a pas eu une conduite empreinte de modération et de dignité lors de ses conversations téléphoniques avec N.M., en faisant des commentaires inappropriés et déplacés à l'égard des assureurs et/ou leurs représentants, et de N.M., en contravention avec l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et l'article 14 du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*;

5. (retrait)

- [4] Dès le début de l'audition, la poursuite a demandé le retrait du chef 5 de la plainte ;
- [5] Vu l'absence de contestation, le Comité accepta, séance tenante, le retrait du chef 5;
- [6] Cela fait, l'intimé enregistra un plaidoyer de culpabilité à l'encontre des chefs 1 à 4, il fut donc déclaré coupable desdites infractions et les parties ont alors procédé aux représentations sur sanction ;

## II. Les faits

- [7] Essentiellement, la preuve a permis d'établir les faits suivants :
- Alors que sa cliente (N.M.) lui donne mandat d'assurer son nouvel appartement, l'intimé néglige de faire un suivi de son dossier et celle-ci se retrouve avec un découvert d'assurance lui occasionnant une importante perte financière (chef 1) ;
  - De plus, malgré plusieurs conversations téléphoniques entre la cliente et l'intimé, aucune de celles-ci ne se retrouve dans son dossier (chef 2) ;
  - Finalement, l'intimé s'aventure à dispenser certains conseils légaux, par ailleurs

2021-11-06(C)

PAGE: 3

erronés, et, par le fait même, il a excédé ses compétences légales et académiques (chef 3) ;

- Enfin, durant ses discussions avec sa cliente, il se permet des commentaires inappropriés et déplacés envers les assureurs (chef 4) ;

[8] Il y a lieu de noter que l'assurée a subi une perte de plus de 26 000 \$ en raison de la négligence de l'intimé à lui procurer une couverture d'assurance ;

[9] C'est à la lumière de cette trame factuelle que le Comité examinera la recommandation commune formulée par les parties ;

### III. Recommandations communes

[10] Me Déziel, à titre de procureure de la partie plaignante, suggère conjointement avec son confrère de la défense d'imposer à l'intimé les sanctions suivantes :

**Chef 1 :** une amende de 4 000 \$

**Chef 2 :** une amende de 2 000 \$

**Chef 3 :** une amende de 4 000 \$

**Chef 4 :** une amende de 2 000 \$

Pour un total de 12 000 \$

[11] Les parties demandent également au Comité de réduire, en vertu du principe de la globalité des sanctions<sup>1</sup>, le montant total des amendes à une somme globale de 10 000 \$ ;

[12] Afin d'établir les sanctions appropriées au cas de l'intimé, les parties ont tenu compte des facteurs aggravants suivants :

- La gravité objective des infractions ;
- Le fait que celles-ci se situent au cœur même de l'exercice de la profession ;
- La durée des infractions (12 mois) ;
- L'expérience de l'intimé (plus de 17 ans) ;
- Le préjudice occasionné à l'assurée ;

[13] Par ailleurs, les parties ont considéré les facteurs atténuants suivants :

---

<sup>1</sup> *Gingras c. Pluviose*, 2020 QCCQ 8495 (CanLII);

2021-11-06(C)

PAGE: 4

- Le plaidoyer de culpabilité de l'intimé ;
- L'absence d'antécédents disciplinaires ;
- L'absence d'intention malveillante de l'intimé ;
- Sa bonne foi ;
- Le fait que l'intimé n'a pas retiré de bénéfice de ses fautes et que les infractions ne concernent qu'une seule assurée ;

[14] De plus, de l'avis des parties, les sanctions suggérées s'inscrivent dans la fourchette des sanctions habituellement imposées pour ce type d'infractions ;

[15] À cet égard, les parties citent plusieurs jurisprudences :

**Chef 1 :**

- *ChAD c. Guilbault*, 2020 CanLII 76244 (QC CDCHAD) ;
- *ChAD c. Brunelle*, 2021 CanLII 28823 (QC CDCHAD) ;

**Chef 2 :**

- *ChAD c. Sultanian*, 2020 CanLII 141359 (QC CDCHAD) ;
- *ChAD c. Bouhayat*, 2022 CanLII 6231 (QC CDCHAD) ;

**Chef 3 :**

- *ChAD c. Domon*, 2019 CanLII 104203 (QC CDCHAD) ;
- *ChAD c. Charlebois*, 2012 CanLII 4128 (QC CDCHAD) ;

**Chef 4 :**

- *ChAD c. Vaval*, 2019 CanLII 41638 (QC CDCHAD) ;
- *ChAD c. Beaulieu*, 2021 CanLII 51171 (QC CDCHAD) ;

[16] Cela dit, les parties demandent conjointement au Comité d'imposer les sanctions suggérées ;

#### **IV. Analyse et décision**

##### **A) Le plaidoyer de culpabilité**

2021-11-06(C)

PAGE: 5

[17] Tel que le soulignait la Cour du Québec dans l'affaire *Castiglia c. Frégeau*<sup>2</sup>, un plaidoyer de culpabilité constitue une admission des principaux faits allégués dans la plainte et une reconnaissance que ceux-ci constituent une faute déontologique<sup>3</sup> ;

[18] De plus, suivant la Cour d'appel<sup>4</sup>, un plaidoyer de culpabilité est « *un consentement à ce qu'une déclaration de culpabilité soit inscrite, sans autre forme de procès* »<sup>5</sup> ;

[19] En conséquence, à la suite de son plaidoyer de culpabilité, l'intimé fut reconnu coupable, séance tenante, de l'ensemble des infractions reprochées dans la plainte ;

## B) La recommandation commune

[20] Dans un arrêt récent, soit l'affaire *Duval*<sup>6</sup>, le Tribunal des professions rappelait le caractère pour le moins limité de la discrétion conférée aux divers conseils de discipline lorsqu'il s'agit de décider du bien-fondé d'une recommandation commune :

[8] Les deux parties sont d'avis que **le Conseil a erré en refusant de suivre la recommandation commune** et en s'appuyant sur des faits et des facteurs aggravants qui ne faisaient pas partie de la trame factuelle convenue entre elles.

[13] Suivant les enseignements de la Cour suprême du Canada dans *Anthony Cook*, **le Conseil devait déterminer si la sanction suggérée conjointement était contraire à l'intérêt public ou déconsidérait l'administration de la justice**. La question pour le Tribunal en l'espèce n'est donc pas de savoir si la sanction infligée par le Conseil est déraisonnable, mais bien si la recommandation commune l'était au point où il fallait la rejeter.

[14] Ce motif d'appel soulève une question de droit, permettant au Tribunal d'intervenir en cas d'erreur. **En matière de suggestion commune sur sanction, lorsqu'un Conseil de discipline s'attarde à examiner la justesse de la sanction proposée conjointement, au lieu de se limiter à la question de son incidence sur l'intérêt public ou l'administration de la justice, il commet une erreur de droit** qui justifie l'intervention du Tribunal.

[15] Il ne fait aucun doute que **le Conseil** est maître de l'appréciation de la preuve dans les dossiers qui procèdent devant lui. Cependant, en l'espèce, **il se devait de considérer la trame factuelle** de l'infraction, non pas en fonction d'une preuve partielle entendue à l'audience, **mais seulement en fonction de celle présentée conjointement par les parties**, laquelle fournissait le fondement de leur recommandation commune. Bien que le résumé des faits au début de la décision du Conseil cerne correctement cet exposé conjoint des faits, le Conseil réfère d'ailleurs à plusieurs facteurs aggravants ainsi qu'à des faits étrangers à cet exposé conjoint pour s'autoriser à s'écarter de la suggestion commune sur sanction.

[22] Le Tribunal est d'avis que **si le Conseil avait respecté les limites circonscrites en matière de suggestions communes et s'était tenu seulement aux faits admis par les parties**, il n'aurait pu conclure autrement que d'entériner la recommandation des parties.

<sup>2</sup> 2014 QCCQ 849 (CanLII);

<sup>3</sup> Ibid., par. 27 et 28;

<sup>4</sup> *Duquette c. Gauthier*, 2007 QCCA 863 (CanLII);

<sup>5</sup> Ibid., par. 20;

<sup>6</sup> *Duval c. Comptables professionnels agréés*, 2022 QCTP 36 (CanLII);

2021-11-06(C)

PAGE: 6

**Cette recommandation reflète les faits particuliers du dossier tels que résumés dans l'exposé conjoint et elle se situe à l'intérieur de la fourchette des sanctions applicables, telle qu'illustrée dans le tableau de jurisprudence soumise au Conseil. Elle ne déconsidère pas l'administration de la justice et n'est pas contraire à l'intérêt public.**

(caractères gras ajoutés)

[21] Cela dit, de l'avis du Comité, les sanctions suggérées répondent aux quatre (4) critères de l'arrêt *Pigeon c. Daigneault*<sup>7</sup>, soit :

- La protection du public ;
- La dissuasion du professionnel de récidiver ;
- L'exemplarité à l'égard des autres membres de la profession qui pourraient être tentés de poser des gestes semblables ;
- Le droit pour le professionnel visé d'exercer sa profession ;

[22] Rappelons également que selon le Tribunal des professions, « *la suggestion commune issue d'une négociation rigoureuse dispose d'une force persuasive certaine* »<sup>8</sup> ;

[23] Enfin, les ententes communes constituent « *un rouage utile et parfois nécessaire à une saine administration de la justice disciplinaire* »<sup>9</sup> ;

[24] De plus, la Cour d'appel, dans l'arrêt *Binet*<sup>10</sup>, reprenant alors l'opinion émise par la Cour d'appel d'Alberta dans l'affaire *Belakziz*<sup>11</sup>, précisait qu'il n'appartient pas au juge de déterminer la sanction qui pourrait être imposée pour ensuite la comparer avec celle proposée par les parties ;

[25] Dans le même ordre d'idée, le Comité n'a pas à s'interroger sur la sévérité ou la clémence de la sanction, il ne s'agit pas d'un élément déterminant face à une recommandation commune formulée par les parties<sup>12</sup> ;

[26] Dans les circonstances, en considérant les enseignements des tribunaux supérieurs et en tenant compte des facteurs objectifs et subjectifs, à la fois aggravants et atténuants, et plus particulièrement des représentations des parties, le Comité n'a aucune hésitation à entériner la recommandation commune ;

[27] De l'avis du Comité, les sanctions suggérées sont justes et raisonnables et, surtout, appropriées au présent dossier ;

<sup>7</sup> 2003 CanLII 32934 (QC CA), par. 37;

<sup>8</sup> *Chan c. Médecins*, 2014 QCTP 5 (CanLII), par. 42 ;

<sup>9</sup> *Infirmières et infirmiers auxiliaires c. Ungureanu*, 2014 QCTP 20 (CanLII), par. 21 ;

<sup>10</sup> *R. c. Binet*, 2019 QCCA 669 (CanLII), par. 19 et 20 ;

<sup>11</sup> *R. c. Belakziz*, 2018 ABCA 370 (CanLII), par. 17 et 18 ;

<sup>12</sup> *Notaires c. Génier*, 2019 QCTP 79 (CanLII), par. 27 ;

2021-11-06(C)

PAGE: 7

[28] Finalement, elles assurent la protection du public sans punir outre mesure l'intimé ;

[29] En conséquence, et en conformité avec les enseignements du Tribunal des professions dans les arrêts *Gougeon*<sup>13</sup> et *Duval*<sup>14</sup>, le Comité entérinera la recommandation commune et imposera les sanctions suggérées.

**PAR CES MOTIFS, LE COMITÉ DE DISCIPLINE :**

**AUTORISE** le retrait du chef 5 ;

**PREND ACTE** du plaidoyer de l'intimé sur les chefs 1 à 4 de la plainte ;

**DÉCLARE** l'intimé coupable des infractions reprochées aux chefs 1 à 4 de la plainte et plus particulièrement comme suit :

**Chef 1:** pour avoir contrevenu à l'article 26 du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages* (R.L.R.Q., c. D-9.2, r. 5)

**Chef 2:** pour avoir contrevenu à l'article 21 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome* (R.L.R.Q., c. D-9.2, r.2)

**Chef 3:** pour avoir contrevenu à l'article 16 du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages* (R.L.R.Q., c. D-9.2, r. 5)

**Chef 4:** pour avoir contrevenu à l'article 14 du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages* (R.L.R.Q., c. D-9.2, r. 5)

**PRONONCE** un arrêt conditionnel des procédures à l'encontre des autres dispositions législatives et réglementaires alléguées au soutien des chefs 1 à 4 de la plainte ;

**IMPOSE** à l'intimé les sanctions suivantes :

**Chef 1 :** une amende de 4 000 \$

**Chef 2 :** une amende de 2 000 \$

**Chef 3 :** une amende de 4 000 \$

**Chef 4 :** une amende de 2 000 \$

Pour un total de 12 000 \$

<sup>13</sup> *Audioprothésistes c. Gougeon*, 2021 QCTP 84 (CanLII);

<sup>14</sup> *Duval c. Comptables professionnels agréés*, 2022 QCTP 36 (CanLII);

2021-11-06(C)

PAGE: 8

**RÉDUIT** le montant total des amendes (12 000 \$) à la somme globale de 10 000 \$ répartie comme suit :

**Chef 1 :** une amende de 3 000 \$

**Chef 2 :** une amende de 2 000 \$

**Chef 3 :** une amende de 3 000 \$

**Chef 4 :** une amende de 2 000 \$

Pour un total de 10 000 \$

**CONDAMNE** l'intimé au paiement des déboursés inhérents au dossier ;

**ACCORDE** à l'intimé un délai de 12 mois pour acquitter le montant des amendes et des déboursés, calculé à compter du 31<sup>e</sup> jour suivant la signification de la présente décision.

---

Me Patrick de Niverville, avocat  
Président

---

Mme Anne-Marie Hurteau, agent en  
assurance de dommages  
Membre

---

M. Benoit Latour, courtier en assurance de  
dommages des entreprises  
Membre

Me Valérie Déziel  
Procureure de la partie plaignante

Me Guillaume Plourde  
Procureur de la partie intimée

Date d'audience : 7 novembre 2022 par visioconférence

### 3.7.3.3 OCRCVM

Aucune information.

### 3.7.3.4 Bourse de Montréal Inc.

Aucune information.

### 3.8 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

# 4.

## Indemnisation

---

- 4.1 Avis et communiqués
  - 4.2 Réglementation
  - 4.3 Autres consultations
  - 4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
  - 4.5 Autres décisions
-

## 4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 4.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

### 4.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

#### 4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

## 4.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

# 5.

## Institutions financières

---

- 5.1 Avis et communiqués
  - 5.2 Réglementation et lignes directrices
  - 5.3 Autres consultations
  - 5.4 Avis d'intention des assujettis et autres avis
  - 5.5 Sanctions administratives
  - 5.6 Protection des dépôts
  - 5.7 Autres décisions
-

## 5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

### 5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

## 5.4 AVIS D'INTENTION DES ASSUJETTIS ET AUTRES AVIS

### Erratum

Veillez prendre note qu'une erreur s'est glissée à l'Avis d'intention des assujettis et autre avis qui a été publié dans la section 5.4 du bulletin du 16 février 2023 (vol. 20, n°6). L'Avis de maintien d'une autorisation à la suite d'une fusion concernant la Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse publié à cette date est exactement le même que celui apparaissant dans le bulletin du 9 février 2023 (vol. 20 n°5). L'Avis d'octroi d'une autorisation publié ci-dessous est celui qui aurait dû être publié le 16 février 2023.

### Fiducie Odyssey

#### Avis d'octroi d'une autorisation

Avis est donné que l'Autorité des marchés financiers a autorisé Fiducie Odyssey (nom utilisé au Québec par Odyssey Trust Company), à exercer au Québec l'activité de société de fiducie.

Cette décision fait suite à une demande d'autorisation en vertu des articles 22 et suivants de *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne*, RLRQ, c. S-29.02.

Le fondé de pouvoir au Québec de la société de fiducie est :

- M<sup>e</sup> Isabelle Normand  
Lavery, de Billy, LLP  
1, Place Ville Marie – Suite 4000  
Montréal (Qc) H3B 4M4

Le siège social de la société de fiducie est situé au:

- 300, 5<sup>e</sup> Avenue SW – Suite 1230  
Calgary, (AB) T2P 3C4

Pour plus d'information concernant cette société de fiducie, veuillez accéder au *Registre des assureurs, institutions de dépôts et sociétés de fiducie* disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse suivante :

<https://lautorite.qc.ca/grand-public/registres/registre-assureurs-institutions-de-depots-et-societes-de-fiducie>

## 5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

## 5.6 PROTECTION DES DÉPÔTS

Aucune information.

## 5.7 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

# 6.

## Marchés de valeurs et des instruments dérivés

---

- 6.1 Avis et communiqués
  - 6.2 Réglementation et instructions générales
  - 6.3 Autres consultations
  - 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
  - 6.5 Interdictions
  - 6.6 Placements
  - 6.7 Agréments, autorisations et opérations sur dérivés de gré à gré
  - 6.8 Offres publiques
  - 6.9 Information sur les valeurs en circulation
  - 6.10 Autres décisions
  - 6.11 Annexes et autres renseignements
-

**6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS****Avis de publication**

**Avis 21-332 du personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières : *Plateformes de négociation de cryptoactifs : engagements préalables à l'inscription - Changements visant à rehausser la protection des investisseurs canadiens***

(Texte publié ci-dessous)

---

**Avis de publication**

**Avis 23-330 du personnel des ACVM : *Régime de protection des ordres : seuil de part de marché en vigueur le 1er avril 2023***

(Texte de l'avis publié à la section 7.1 du présent bulletin)

---

**Avis de publication**

**Avis 25-309 du personnel des ACVM : *Enjeux liés à l'abandon du taux CDOR et à l'abandon attendu des acceptations bancaires***

(Texte de l'avis publié à la section 7.1 du présent bulletin)

---

Canadian Securities  
AdministratorsAutorités canadiennes  
en valeurs mobilières

## Avis 21-332 du personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières

### *Plateformes de négociation de cryptoactifs : engagements préalables à l'inscription*

### *Changements visant à rehausser la protection des investisseurs canadiens*

Le 22 février 2022

#### 1. Objet

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les **ACVM** ou **nous**) publient le présent avis (l'**avis**) dans le but, d'une part, de décrire un changement dans les pratiques de son personnel en lien avec leur attente que les plateformes de négociation de cryptoactifs (chacune, une **PNC**) qui continuent d'exercer des activités au Canada pendant leur processus d'inscription et de demande d'une dispense discrétionnaire connexe souscrivent un engagement préalable à l'inscription (un **EPI**) auprès des ACVM, et, d'autre part, de fournir des indications supplémentaires aux PNC.

Eu égard aux récents cas d'insolvabilité d'un certain nombre de PNC, dont Voyager Digital, Celsius Network, le groupe FTX, BlockFi et Genesis Global (collectivement, les **récents cas d'insolvabilité de PNC**), nous ajoutons d'importantes dispositions de protection des investisseurs dans l'EPI normalisé. Ainsi, afin d'être autorisées par les membres des ACVM à poursuivre leurs activités lors du processus précité, les PNC non inscrites devront signer ce document, lequel prévoit la manière d'opérer durant l'inscription. Les engagements qu'il contient concordent généralement avec les obligations actuellement applicables aux PNC inscrites et visent à répondre aux préoccupations concernant la protection des investisseurs et l'inéquité des règles du jeu expliquées ci-après.

Les nouveaux engagements désormais exigés des PNC non inscrites se déclinent comme suit :

- des engagements rehaussés en matière de garde et de séparation des cryptoactifs détenus pour le compte de clients canadiens;
- des engagements renforcés de s'abstenir de donner en gage, de réhypothéquer ou d'autrement utiliser de tels cryptoactifs;
- l'interdiction d'offrir à quelque type de client des marges, du crédit ou d'autres formes de levier financier en vue de la négociation de cryptoactifs ou de contrats y afférents sur sa plateforme;

- de nouveaux engagements de la part des âmes dirigeantes et des membres du même groupe à l'international et qui touchent la PNC demandant l'inscription et la dispense;
- dans le cas de la PNC qui se fie à des cryptoactifs, y compris des jetons exclusifs émis par elle ou un membre du même groupe, des restrictions sur l'établissement de son capital aux fins du calcul de l'excédent du fonds de roulement, ainsi que de ses fonds propres;
- des engagements rehaussés quant au dépôt périodique d'information financière de la PNC auprès des ACVM;
- des engagements accrus de retenir les services d'un chef de la conformité qualifié en attendant l'inscription;
- l'interdiction à la PNC de permettre à ses clients d'acheter ou de déposer des cryptoactifs arrimés à une valeur (communément appelés cryptomonnaies stables) au moyen de contrats sur cryptoactifs sans le consentement préalable écrit des ACVM;
- l'interdiction à la PNC de négocier des contrats sur cryptoactifs fondés sur des jetons exclusifs sans le consentement préalable écrit des ACVM.

Nous sommes d'avis que les récents cas d'insolvabilité de PNC susmentionnés font ressortir les risques significatifs que posent les cryptoactifs pour la protection des investisseurs canadiens, particulièrement lorsqu'ils sont négociés sur des PNC étrangères non inscrites.

Ainsi, il y a lieu de rappeler aux investisseurs que les opérations sur cryptoactifs comportent un niveau élevé de risque pouvant ne pas convenir à nombre d'entre eux, surtout les investisseurs individuels. De façon générale, l'achat de cryptoactifs est une activité spéculative et ces produits sont très volatils sur le plan de la valeur et de la liquidité. Les PNC non inscrites accessibles aux Canadiens peuvent ne pas être dotées des dispositifs essentiels contribuant à protéger les actifs des investisseurs contre la perte, le vol ou la mauvaise utilisation.

Les PNC exerçant des activités au Canada et effectuant des opérations sur des titres ou des dérivés doivent se conformer à la législation canadienne en valeurs mobilières, ce qui comprend l'[inscription](#)<sup>1</sup> auprès des autorités en valeurs mobilières. Bien que cette surveillance réglementaire joue un rôle important dans leur protection, les investisseurs devraient savoir que l'inscription ne peut, à elle seule, écarter tous les risques liés à de telles plateformes.

Par conséquent, les PNC non inscrites qui demeurent actives au Canada lors du processus de demande d'inscription et de demande d'une dispense connexe devraient faire ce qui suit :

- remettre un EPI modifié selon le modèle prescrit par le personnel des ACVM (**EPI rehaussé**) dans les 30 jours suivant la publication du présent avis;
- modifier les systèmes comme il se doit pour donner effet aux dispositions de l'EPI dans les délais qui y sont prévus.

<sup>1</sup> <https://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca/plateformes-de-negociation-de-cryptoactifs-mesures-reglementaires-et-dapplication-de-la-loi/>

Les EPI remis par les PNC seront affichés sur le site Web des ACVM<sup>2</sup> et pourraient également l'être sur ceux de leurs membres individuels<sup>3</sup>.

Comme il est expliqué ci-après, nous comptons que les PNC non inscrites n'ayant pas la capacité ou le souhait de fournir un EPI rehaussé jugé acceptable par le personnel des ACVM, ou d'adapter leurs systèmes en conséquence dans ces délais, feront le nécessaire afin d'identifier leurs utilisateurs au Canada et de désactiver leur compte (la **désactivation**), imposeront des restrictions significatives pour empêcher ces derniers d'accéder à leurs produits et services (les **restrictions d'accès**), et informeront l'autorité principale de même que les autres membres des ACVM de ces mesures et restrictions en précisant leur calendrier de mise en œuvre. Rien dans le présent avis ne saurait être interprété comme limitant les mesures d'application de la loi que les ACVM peuvent prendre à l'encontre des PNC<sup>4</sup>.

Le présent avis vise les PNC non inscrites qui demeurent actives au Canada alors qu'elles demandent l'inscription et la dispense connexe. Toutefois, il renferme des indications susceptibles de concerner les PNC inscrites et les fonds d'investissement dans les cryptoactifs. C'est pourquoi le personnel de l'autorité principale des PNC inscrites communiquera avec chacune d'elles au sujet d'éventuels changements ou dispenses.

## 2. Contexte

Le 15 août 2022 a été publiée<sup>5</sup> une information importante à l'égard des PNC qui poursuivent leurs activités au Canada tandis qu'elles s'affairent à se conformer à la législation en valeurs mobilières applicable<sup>6</sup>.

---

<sup>2</sup> <https://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca/ressources/bac-a-sable-reglementaire-des-acvm/decisions/>

<sup>3</sup> Voir, par exemple, <https://www.osc.ca/en/industry/registration-and-compliance/registered-crypto-asset-trading-platforms> ou <https://lautorite.qc.ca/grand-public/registres/plateformes-de-negociation-de-cryptoactifs>.

<sup>4</sup> Cela vaut pour toute mesure de la sorte que peut prendre la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario à l'encontre des PNC n'ayant pas communiqué avec elle avant la date d'échéance fixée au 19 avril 2021 dans son annonce du 29 mars 2021. Voir <https://www.osc.ca/fr/nouvelles-evenements/nouvelles/la-cvmo-veille-ce-que-les-plateformes-de-negociation-de-cryptoactifs-respectent-la-legislation-sur>.

<sup>5</sup> <https://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca/nouvelles/les-autorites-en-valeurs-mobilieres-du-canada-sattendent-a-ce-que-les-plateformes-de-negociation-de-cryptoactifs-souscrivent-un-engagement-en-attente-de-leur-inscription/>

<sup>6</sup> L'expression « législation en valeurs mobilières » s'entend au sens du *Règlement 14-101 sur les définitions* et comprend les lois et les règlements se rapportant aux valeurs mobilières et aux dérivés. Pour de plus amples renseignements sur les circonstances dans lesquelles la PNC peut être soumise à cette législation, se reporter à l'Avis 21-327 du personnel des ACVM, *Indications sur l'application de la législation en valeurs mobilières aux entités facilitant la négociation de cryptoactifs* et à l'Avis conjoint 21-329 du personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières, *Indications à l'intention des plateformes de négociation de cryptoactifs : Conformité aux obligations réglementaires*.

Les ACVM ont en effet annoncé que leurs membres s'attendaient dorénavant à ce que les PNC non inscrites souscrivent un EPI auprès de leur autorité principale pendant l'examen de leurs demande d'inscription et demande de dispense connexe. Ce faisant, ces plateformes acceptent de se soumettre à des dispositions qui répondent aux préoccupations entourant la protection des investisseurs et sont conformes aux obligations actuellement applicables aux PNC inscrites.

L'EPI se voulait une réponse à ce qui suit :

- les préoccupations en matière de protection des investisseurs et de gestion du risque liées aux activités des PNC non inscrites qui, après présentation d'une demande d'inscription remplie pour l'essentiel, continuent leurs activités le temps de son examen et de l'approbation de la demande de dispense connexe;
- les craintes d'inéquité des règles du jeu relativement aux PNC inscrites à titre de courtier d'exercice restreint ou de courtier en placement qui exercent leurs activités conformément à leurs obligations en tant que sociétés inscrites de même qu'aux conditions de leur inscription et de leur dispense discrétionnaire.

Parmi les dispositions de l'EPI normalisé figurent un certain nombre d'obligations de base en conduite des affaires et en gestion du risque (les **obligations de base**) qui concordent avec celles qui s'appliqueraient si la PNC devenait inscrite ainsi que celles des dispenses récemment consenties aux PNC inscrites.

Plus précisément, l'EPI dans sa forme actuelle comprend notamment un engagement public de la part de la PNC non inscrite de respecter ce qui suit :

- les obligations de base prévues à l'Appendice I ayant trait aux aspects suivants de la conduite des affaires :
  - le devoir d'agir avec honnêteté, bonne foi et équité;
  - le système de contrôles et de supervision, dont les politiques et procédures relatives à l'information non publique importante et aux opérations personnelles des employés;
  - les conflits d'intérêts;
  - les restrictions relatives aux produits et aux services;
  - la restriction en matière de marge et d'effet de levier pour les clients individuels;
  - l'absence de recommandations ou de conseils;
  - la publicité et l'utilisation des médias sociaux;
  - l'ouverture de comptes;
  - les plafonds d'investissement;
  - l'évaluation de la pertinence du compte;
  - l'énoncé de risque;
  - la garde des cryptoactifs;
  - la couverture d'assurance;
  - la confidentialité de l'information sur les ordres et les opérations des clients;
  - la tenue de dossiers;

- les dispositions relatives à l'information à fournir prévues à l'Appendice II;
- les dispositions relatives aux marchés dont il est question à l'Appendice III (applicables uniquement aux PNC qui sont un marché);
- l'obligation d'aviser l'autorité principale de tout changement important concernant la PNC que cette autorité ou un client pourrait considérer comme important;
- l'obligation de notifier à l'autorité principale toute intrusion ou panne touchant les systèmes de contrôles de la PNC (par exemple une tentative de piratage) et les mesures prises pour y remédier;
- l'obligation d'informer l'autorité principale de toute mesure de conformité ou d'application de la loi prise à l'encontre de la PNC;
- l'obligation d'aviser l'autorité principale de toute procédure de faillite ou d'insolvabilité contre de la PNC;
- l'engagement de travailler diligemment pour faire avancer ses demandes d'inscription et de dispense, et l'acceptation de cesser toute activité nécessitant l'inscription au Canada si la PNC n'est pas inscrite ou dispensée dans un délai de 12 mois;
- d'autres reconnaissances et engagements prévus dans l'EPI.

L'EPI normalisé renferme une reconnaissance du fait que le dépôt de l'EPI par la PNC ne signifie pas qu'elle est inscrite ou le sera, ou encore que la dispense demandée lui sera accordée, dans tout territoire membre des ACVM. En effet, rien ne garantit son inscription ou l'octroi de la dispense et, faute d'être inscrite ou dispensée comme il se doit dans un délai déterminé, elle devra cesser toute activité nécessitant l'inscription dans chaque territoire du Canada où elle n'est pas inscrite.

### 3. Nouvelles dispositions

Le 12 décembre 2022, les ACVM ont annoncé<sup>7</sup> que, dans la foulée des récents cas d'insolvabilité de PNC, des engagements figurant dans l'EPI normalisé seraient assortis de conditions renforcées. La souscription de ces engagements est une condition préalable à l'examen, par leur personnel, de toute demande d'inscription et demande de dispense connexe.

#### *a) Garde et séparation des cryptoactifs détenus pour le compte de clients canadiens*

L'EPI, dans sa forme normalisée actuelle, contient nombre de déclarations fondées sur des principes et des engagements, comme suit [TRADUCTION].

- Le déposant possède des compétences et de l'expérience en détention de cryptoactifs et il a établi, et maintient et applique, des politiques et des procédures de gestion et d'atténuation des risques de garde, notamment un système efficace de contrôles et de supervision visant à protéger les cryptoactifs. Il s'est aussi doté de politiques et de procédures appropriées relatives à la sécurité informatique, à la cyberrésilience, aux capacités de reprise après sinistre et aux plans de poursuite des activités.

<sup>7</sup> <https://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca/nouvelles/les-acvm-font-le-point-sur-les-plateformes-de-negociation-de-cryptoactifs-exercant-leurs-activites-au-canada/>

- Le déposant a confié et confiera à des tiers dépositaires la garde d'au moins 80 % de la valeur totale des cryptoactifs détenus pour le compte de clients.

Vu les récents cas d'insolvabilité de PNC susmentionnés et la crainte que les investisseurs canadiens pensant acheter des bitcoins ou d'autres cryptoactifs sur une telle plateforme ne se retrouvent créanciers non garantis si elle devient insolvable, nous ajoutons des engagements sous cet intitulé.

En particulier, l'EPI rehaussé comprendra des engagements supplémentaires de la part des PNC à détenir les actifs, y compris les fonds, les titres et les cryptoactifs qui ne sont pas des valeurs mobilières, des clients canadiens :

- a) séparément de leurs propres biens;
- b) en fiducie au bénéfice du client;
- c) dans le cas des fonds, dans un compte en fiducie désigné ou dans un compte désigné au bénéfice de clients auprès d'un dépositaire canadien ou d'une institution financière canadienne;
- d) dans le cas des cryptoactifs, dans un compte en fiducie désigné ou dans un compte désigné au bénéfice de clients auprès d'un dépositaire visé par la définition de l'expression « tiers dépositaire acceptable ».

« Tiers dépositaire acceptable » : une entité qui remplit les conditions suivantes :

- i) elle est l'une des entités suivantes :
  - a. un dépositaire canadien ou une institution financière canadienne;
  - b. un dépositaire ayant compétence pour remplir les fonctions de dépositaire ou de sous-dépositaire d'actif gardé au Canada en vertu de l'article 6.2 [*Les entités ayant compétence pour remplir les fonctions de dépositaire ou de sous-dépositaire d'actif gardé au Canada*] du Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement;
  - c. un dépositaire qui satisfait à la définition de l'expression « lieu agréé de dépôt de titres » en vertu des Règles visant les courtiers en placement et règles partiellement consolidées ainsi que du Formulaire 1 du Nouvel organisme d'autorégulation du Canada (le **Nouvel OAR**);
  - d. un dépositaire étranger à l'égard duquel le déposant a obtenu le consentement préalable écrit de l'autorité principale ainsi que de l'agent responsable, sauf au Québec, ou de l'autorité en valeurs mobilières du ou des territoires concernés;
  - e. une entité ne répondant pas aux critères d'un dépositaire qualifié et à l'égard de laquelle le déposant a obtenu le consentement préalable écrit de l'autorité principale ainsi que de l'agent responsable, sauf au Québec, ou de l'autorité en valeurs mobilières du ou des territoires concernés;
- ii) elle est opérationnellement indépendante du dépositaire au sens du Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites (le **Règlement 31-103**);

- iii) elle a obtenu, au cours des douze derniers mois, des états financiers audités réunissant les conditions suivantes :
- a. ils sont audités par une personne qui est autorisée à signer un rapport d'audit selon les lois d'un territoire du Canada ou d'un territoire étranger et qui respecte les normes professionnelles de ce territoire;
  - b. ils sont accompagnés d'un rapport d'audit qui exprime une opinion sans réserve;
  - c. ils indiquent, dans l'état de la situation financière ou dans leurs notes, le montant du passif qu'elle a envers ses clients pour la garde de leurs actifs, ainsi que le montant des actifs que le déposant détient afin de s'acquitter de ses obligations envers eux, ventilé par type d'actif<sup>8</sup>;
- iv) elle a reçu soit un rapport sur les contrôles des systèmes et des organisations (**SOC**) 2 de type 1 ou de type 2 dans les douze derniers mois, soit un rapport comparable reconnu par un conseil d'accréditation analogue et jugé acceptable par l'autorité principale du déposant de même que par l'agent responsable, sauf au Québec, ou par l'autorité en valeurs mobilières du ou des territoires concernés.

Par ailleurs, la PNC s'engage à fournir dans une forme acceptable pour le personnel des ACVM une autorisation et des instructions permettant à ce dernier d'obtenir de l'information à propos de l'état des comptes de clients canadiens directement auprès du ou des dépositaires, c'est-à-dire sans passer par elle.

- b) *Restriction de la capacité des PNC non inscrites de donner en gage, de réhypothéquer ou d'utiliser autrement les cryptoactifs détenus pour le compte de clients canadiens*

Dans sa forme normalisée actuelle, l'EPI renferme une déclaration fondée sur des principes qui se lit comme suit [TRADUCTION] :

- le déposant détient les cryptoactifs en fiducie au bénéfice des clients, séparément de ses propres actifs et de ceux de tout fournisseur de service de garde; il ne donne en gage, ne réhypothèque, ni n'utilise autrement les cryptoactifs de ses clients;

L'EPI rehaussé maintient cet engagement. Dans le cadre de l'examen des demandes d'inscription et de dispense connexe présentées par les PNC, le personnel des ACVM demandera des preuves de la mise en place de systèmes de conformité et de contrôles de la gouvernance appropriés qui fournissent l'assurance raisonnable que la PNC satisfait à cette disposition.

<sup>8</sup> Ce concept est similaire à celui décrit dans le Staff Accounting Bulletin No. 121 de la Securities Exchange Commission des États-Unis à propos de la comptabilisation des obligations de garde des cryptoactifs qu'une entité détient pour les utilisateurs de plateforme.

c) *Restrictions quant à l'offre de marges, de crédit ou d'autres formes de levier financier*

L'EPI, dans sa forme normalisée actuelle, interdit aux PNC d'offrir des marges, du crédit ou d'autres formes de levier financier aux clients qui ne sont pas des « clients autorisés » (au sens du Règlement 31-103) en lien avec la négociation de contrats sur cryptoactif ou de cryptoactifs sur leur plateforme.

L'interdiction actuelle est fondée sur la restriction s'appliquant aux courtiers inscrits qui offrent des marges, du crédit ou d'autres formes de levier financier aux clients prévue à l'article 13.12 [*Restriction en matière d'emprunts ou de prêts aux clients*] du Règlement 31-103. Toutefois, en vertu de l'article 9.3 de ce règlement, les courtiers en placement membres de l'OCRCVM sont dispensés de l'application de cette restriction, pourvu qu'ils respectent les règles de l'organisme (dorénavant, les règles du Nouvel OAR).

À la lumière des récents cas d'insolvabilité de PNC cités plus tôt, l'EPI rehaussé a été augmenté de l'engagement pour les PNC de ne pas offrir ou fournir de marges, de crédit ou d'autres formes de levier financier à ses clients, y compris les clients individuels et les clients autorisés. En plus d'exposer les PNC à des risques accrus, cette activité pourrait hausser le risque d'insolvabilité si elle n'était pas gérée adéquatement, et ce, même si un tel levier ne devait être offert qu'aux clients autorisés.

d) *Engagement pris par les âmes dirigeantes et les membres du même groupe à l'international qui touchent le déposant canadien*

Pour garantir l'indépendance du déposant canadien, les membres du même groupe à l'international, l'entité mère ou les âmes dirigeantes devraient cosigner l'EPI rehaussé.

Par cette signature, ces derniers prennent les engagements suivants :

- ne pas s'ingérer dans les activités du déposant canadien ni entraver l'exercice du jugement indépendant de ses administrateurs;
- veiller à ce que leurs activités ne nuisent pas à celles du déposant canadien ni au respect de ses obligations réglementaires au Canada.

Dans la mesure du possible, l'EPI rehaussé comprendra une disposition selon laquelle les administrateurs du déposant canadien sont indépendants de ceux des membres du même groupe à l'international, de son entité mère ou des âmes dirigeantes.

- e) *Restrictions quant à l'utilisation de cryptoactifs, y compris de jetons exclusifs émis par la PNC ou un membre du même groupe qu'elle, pour établir le capital de la PNC aux fins du calcul de l'excédent du fonds de roulement, y compris l'acceptation de ces actifs à des fins de garantie.*

Pour l'application de l'obligation relative au montant minimal de l'excédent du fonds de roulement applicable aux sociétés inscrites, le personnel des ACVM s'attend à une réduction de 100 % sur tous les cryptoactifs qui ne sont pas contrebalancés par un passif courant correspondant, comme ceux détenus pour des clients à titre de sûreté afin de garantir les obligations en vertu de cryptocontrats.

Par conséquent, tous les cryptoactifs détenus par la PNC seront exclus du calcul de l'excédent du fonds de roulement (formulaire prévu à l'Annexe 31-103A1).

Cette disposition découle de la nature spéculative de la grande majorité des cryptoactifs et de leur valeur très volatile. Étant donné que ces derniers constituent une nouvelle catégorie d'actifs, leur historique de placement est limité, ce qui signifie qu'ils pourraient perdre une grande partie, voire la totalité, de leur valeur en très peu de temps. Les PNC doivent tenir compte de ces éléments de risque dans le calcul de l'excédent du fonds de roulement pour s'assurer de leur solvabilité.

- f) *Dépôt périodique d'information financière par les PNC auprès de membres des ACVM*

L'EPI rehaussé exigera du déposant la transmission de l'information financière tel qu'il est prévu à l'article 12.12 [*Transmission de l'information financière – courtier*] du Règlement 31-103<sup>9</sup>.

- g) *Disposition exigeant des PNC qu'elles retiennent les services d'un chef de la conformité qualifié*

Selon l'EPI rehaussé, la PNC devra désigner à titre de chef de la conformité une personne physique qui, de façon générale, satisfait aux obligations liées à cette fonction auprès d'un courtier sur le marché dispensé. Ce dernier :

- i) sera responsable d'établir et de maintenir des politiques et des procédures d'évaluation de la conformité de la conduite du déposant et des personnes physiques agissant pour son compte avec la législation en valeurs mobilières;
- ii) sera responsable de surveiller et d'évaluer la conformité de la conduite du déposant et des personnes physiques agissant pour son compte avec la législation en valeurs mobilières;

<sup>9</sup> Pour se conformer à l'article 12.12 du Règlement 31-103, le déposant se reportera aux articles 12.10 et 12.11 de ce règlement. En vertu du paragraphe 2 de l'article 12.10, les états financiers annuels doivent être audités.

- iii) aura un accès direct au conseil d'administration, ou aux personnes physiques exerçant de telles fonctions pour le compte du déposant, lorsqu'il le jugera nécessaire ou souhaitable étant donné ses responsabilités.

#### 4. Cryptoactifs offerts aux clients canadiens sur les PNC

Il convient de rappeler aux PNC inscrites ou à celles ayant souscrit un EPI ou qui ont l'intention de le faire que, sous réserve de l'exclusion potentielle indiquée ci-dessous en ce qui concerne les cryptoactifs arrimés à une valeur, il leur est interdit de permettre à leurs clients canadiens de conclure des contrats visant l'achat et la vente de cryptoactifs qui constituent un titre ou un dérivé.

##### a) *Dispositions générales*

Les PNC inscrites sont tenues d'avoir établi des politiques et des procédures pour déterminer si chacun des cryptoactifs sous-jacents aux contrats d'achat et de vente qu'elles permettent à leurs clients canadiens de conclure constitue un titre ou un dérivé en vertu de la législation en valeurs mobilières du Canada.

Ces politiques et procédures devraient prévoir une analyse indépendante du cryptoactif et la prise en considération des déclarations formulées par l'agent responsable, sauf au Québec, ou l'autorité en valeurs mobilières, selon lesquelles le cryptoactif, ou plus généralement le type de cryptoactif, est un titre ou un dérivé. Les PNC qui ont souscrit un EPI devraient disposer de politiques et de procédures similaires.

Selon les conditions dont sont assorties son inscription ou sa dispense, la PNC inscrite qui a connaissance ou est informée que l'agent responsable, sauf au Québec, ou l'autorité en valeurs mobilières est d'avis qu'un cryptoactif constitue un titre ou un dérivé cesse immédiatement de permettre à ses clients d'acheter ou de déposer ce cryptoactif par l'intermédiaire de contrats sur cryptoactifs, sauf pour leur donner l'occasion de procéder de façon ordonnée à la liquidation de leur position sur ces contrats ou au transfert de ces cryptoactifs vers une adresse sur une chaîne de blocs fournie par le client. Nous nous attendons à ce que les PNC ayant souscrit un EPI prennent des mesures similaires en pareil cas.

##### b) *Cryptoactifs arrimés à une valeur*

Tel qu'il est indiqué dans leur plan d'affaires<sup>10</sup>, les ACVM poursuivront leur surveillance et leur évaluation de la présence ainsi que du rôle des cryptomonnaies stables (*stable coins* en anglais) dans les marchés financiers canadiens et collaboreront en vue d'en cerner les implications réglementaires et les risques, et d'y donner suite. Elles sont donc d'avis que les cryptomonnaies de la sorte et les accords les concernant peuvent constituer des titres ou des dérivés.

<sup>10</sup> Voir le Plan d'affaires des ACVM 2022-2025 au [https://www.securities-administrators.ca/wp-content/uploads/2022/10/2022\\_2025\\_Plandaffaires\\_ACVM.pdf](https://www.securities-administrators.ca/wp-content/uploads/2022/10/2022_2025_Plandaffaires_ACVM.pdf).

Il n'y a aucune définition communément admise du terme « cryptomonnaie stable », et il existe plusieurs versions des accords les concernant. Nous utilisons l'expression « cryptoactif arrimé à une valeur » dans le présent avis et les EPI rehaussés, car le terme « cryptomonnaie stable » peut être trompeur du fait que ces types d'actifs peuvent également être volatils. Il y a d'ailleurs eu plusieurs cas au cours de la dernière année où des cryptoactifs qui étaient soi-disant des cryptomonnaies stables n'ont pas maintenu leur rattachement (*peg* en anglais) sur les plateformes de négociation.

En règle générale, le cryptoactif arrimé à une valeur est conçu pour maintenir une valeur stable dans le temps en s'arrimant à la valeur d'une monnaie fiduciaire ou à une autre valeur ou à un autre droit, ou encore une combinaison de ceux-ci<sup>11</sup>. Le mécanisme servant à stabiliser la valeur du cryptoactif, à savoir son « rattachement » à la valeur de référence, consiste soit à maintenir une réserve d'actifs, soit à utiliser un algorithme codé dans un contrat intelligent. Les faits et circonstances dicteront si le cryptoactif arrimé à une valeur constitue un titre ou un dérivé.

Les cryptoactifs arrimés à une valeur, dans leur forme la plus répandue, ont pour but de reproduire la valeur d'une seule monnaie fiduciaire et peuvent constituer pour leurs porteurs une preuve numérique d'une créance directe ou indirecte sur l'émetteur<sup>12</sup>. Ce dernier<sup>13</sup> peut tenter de maintenir la valeur de ces cryptoactifs en constituant une réserve d'actifs, laquelle est libellée dans une monnaie fiduciaire et peut se trouver, ou non, dans un compte de réserve distinct (un **cryptoactif adossé à une monnaie fiduciaire**). Le personnel des ACVM est d'avis que, en général,

<sup>11</sup> Dans son rapport consultatif intitulé *High-level Recommendations of the Regulation, Supervision and Oversight of "Global Stablecoin" Arrangements* (octobre 2022), le Conseil de stabilité financière souligne que les cryptomonnaies stables comportent deux caractéristiques qui les distinguent des autres cryptoactifs : l'existence d'un mécanisme de stabilisation et leur utilisation à titre de moyen de paiement ou de réserve de valeur. Voir la page 1 du rapport : <https://www.fsb.org/wp-content/uploads/P111022-4.pdf>.

<sup>12</sup> Un grand nombre de cryptoactifs arrimés à une valeur limitent les circonstances dans lesquelles le porteur peut faire valoir une demande contre l'émetteur relativement à l'actif sous-jacent (par exemple, le porteur pourrait devoir détenir des cryptoactifs ou en demander le rachat à hauteur d'une certaine valeur). Nous n'estimons pas que ces conditions de rachat viennent modifier la conclusion selon laquelle le cryptoactif arrimé à une valeur constitue un titre ou un dérivé.

<sup>13</sup> Dans le présent avis, le terme « émetteur » désigne le créateur des cryptoactifs arrimés à une valeur, et « placement », la première vente de ces actifs par l'émetteur. Ces termes sont usités en valeurs mobilières. Tel qu'il a déjà été mentionné, certains cryptoactifs arrimés à une valeur, y compris les cryptoactifs adossés à une monnaie fiduciaire, constituent des dérivés dans certains territoires. L'utilisation de ces termes ne saurait être interprétée toutefois comme une exclusion de l'application de la législation en valeurs mobilières à l'égard des dérivés dans ces territoires.

En règle générale, l'émission de cryptoactifs adossés à une monnaie fiduciaire englobe toutes les fonctions accomplies par l'émetteur. Ainsi, l'émetteur de cryptoactifs arrimés à une valeur est notamment responsable de la conception du cryptoactif adossé à une monnaie fiduciaire, de la gestion, de la production, de l'émission et du rachat des jetons, et de l'approvisionnement en jetons, ainsi que du maintien du rattachement du cryptoactif en assurant la gestion coordonnée des actifs en réserve et de l'approvisionnement en jetons. Au Canada, l'émission d'un cryptoactif adossé à une monnaie fiduciaire qui répond à la définition d'un titre peut constituer un placement en vertu de la législation en valeurs mobilières.

les cryptoactifs adossés à une monnaie fiduciaire répondent à la définition de « titre » ou de « valeur mobilière »<sup>14</sup>, ou de « dérivé » dans plusieurs territoires<sup>15</sup>.

D'autres cryptoactifs arrimés à une valeur qui sont structurés de façon similaire sont rattachés et adossés à des actifs autres qu'une monnaie fiduciaire (par exemple, l'or ou d'autres cryptoactifs) ou à un panier de divers types d'actifs (entre autres, un panier de monnaies fiduciaires). Comme c'est le cas des cryptoactifs adossés à une monnaie fiduciaire, nous estimons que les cryptoactifs arrimés à une valeur qui sont rattachés ou adossés à des actifs autres qu'une monnaie fiduciaire constituent généralement un titre ou un dérivé.

Les cryptoactifs arrimés à une valeur servent encore principalement à faciliter la négociation, l'emprunt et le prêt d'autres cryptoactifs. Leur conception et leur utilisation pourraient présenter divers risques pour le système financier, et plus particulièrement si ces risques n'étaient pas pris en compte adéquatement.

La transparence des accords relatifs aux cryptoactifs arrimés à une valeur au chapitre des réserves d'actifs, des mécanismes de stabilisation de la valeur et de la gouvernance constitue, en général, un enjeu clé qui nécessite une réglementation appropriée afin de protéger les porteurs de ces cryptoactifs. À l'heure actuelle, ceux-ci pourraient ne pas recevoir certains renseignements importants au sujet de l'émetteur ou des principales caractéristiques de ces cryptoactifs et, par conséquent, ne pas être au fait de leurs droits lorsqu'ils négocient de tels actifs ainsi que des risques associés à cette activité. En outre, on pourrait induire les clients en erreur en les amenant à croire que les cryptoactifs arrimés à une valeur ne comportent aucun risque, que leur prix ne s'écartera pas de leur valeur de référence (tant en période de fluctuation normale qu'en période de fortes turbulences des marchés) ou qu'ils détiennent une créance directe sur la réserve d'actifs. Nous observons que, dans l'ensemble, les droits de rachat de ces cryptoactifs sont laissés à l'appréciation de l'émetteur et ne sont pas toujours communiqués clairement.

Certains risques importants associés aux cryptoactifs arrimés à une valeur sont liés au mécanisme de stabilisation assurant le maintien du rattachement à la valeur de référence, à la gestion et à la garde de la réserve d'actifs ainsi qu'à la gouvernance. De surcroît, le risque le plus susceptible d'avoir une incidence sur l'ensemble du système financier est le risque de rachat ou « risque de panique » (*run risk*).

---

<sup>14</sup> Par exemple, les cryptoactifs adossés à une monnaie fiduciaire constitueraient, en règle générale, un « titre de créance » au sens que donnent plusieurs territoires au terme « titre » ou « valeur mobilière », et pourraient également répondre à d'autres critères de la définition de ce terme.

<sup>15</sup> Selon les faits et les circonstances, les cryptoactifs arrimés à une valeur peuvent aussi constituer un dépôt en vertu de la législation fédérale et provinciale, et être assujettis à un autre régime de surveillance réglementaire au Canada. Si, par exemple, l'émetteur était une institution financière canadienne ou un établissement équivalent à l'étranger, la législation en valeurs mobilières pourrait prévoir des dispenses qui seraient applicables ou appropriées.

Il existe également des cryptoactifs arrimés à une valeur pour lesquels le maintien de leur valeur repose sur un algorithme codé dans un contrat intelligent plutôt que sur une réserve d'actifs<sup>16</sup>. Le risque associé à ces cryptoactifs est généralement plus grand que pour les autres types de cryptoactifs arrimés à une valeur, car ils ne sont pas garantis habituellement et s'appuient sur des algorithmes et des mesures incitatives du marché pour ancrer leur prix à la valeur de référence.

Malgré le fait que l'EPI, dans sa forme normalisée actuelle, et les dispenses discrétionnaires ouvertes aux PNC inscrites comprennent déjà des restrictions applicables aux clients en ce qui concerne la conclusion de cryptocontrats relatifs à des cryptoactifs qui constituent des titres ou des dérivés, nous sommes conscients que les clients des PNC peuvent utiliser des cryptoactifs arrimés à une valeur comme une voie d'entrée pour déposer des actifs auprès de la PNC, un moyen de négocier d'autres cryptoactifs, une réserve de valeur en période de volatilité sur les marchés des cryptoactifs ou une façon d'éviter de convertir leurs cryptoactifs en monnaie fiduciaire, ou à d'autres fins encore, notamment à titre de moyen de paiement<sup>17</sup>.

Nous sommes également au fait que les dispositions centrales et les nouvelles dispositions de l'EPI rehaussé pourraient atténuer certains des risques associés aux cryptoactifs arrimés à une valeur. C'est pourquoi l'EPI rehaussé interdit aux PNC de permettre à leurs clients de conclure des cryptocontrats visant l'achat ou le dépôt de cryptoactifs arrimés à une valeur sans avoir obtenu au préalable le consentement écrit des ACVM. Ce consentement peut être subordonné à des conditions imposées à la PNC et à l'émetteur des cryptoactifs.

Nous nous attendons à ce que la PNC qui demande le consentement écrit des ACVM pour que ses clients puissent conclure des cryptocontrats visant l'achat ou le dépôt d'un cryptoactif arrimé à une valeur donné effectue un contrôle diligent suffisant pour faire en sorte de gérer les risques applicables liés aux cryptoactifs arrimés à une valeur, notamment en ce qui concerne les éléments ci-dessous :

- le cryptoactif arrimé à une valeur est un cryptoactif adossé à une monnaie fiduciaire;
- les placements du cryptoactif adossé à une monnaie fiduciaire au Canada sont effectués conformément à la législation canadienne en valeurs mobilières applicable;

<sup>16</sup> Selon le document d'analyse du personnel de la Banque du Canada intitulé *Stablecoins and Their Risks to Financial Stability* daté du 28 novembre 2022, les cryptoactifs arrimés à une valeur qui reposent sur un algorithme cherchent à stabiliser leur prix au moyen d'algorithmes qui régissent l'offre et la demande de ces cryptoactifs en fonction de la conjoncture du marché. En effet, ils s'appuient souvent sur des mesures incitatives des acteurs du marché secondaire pour stabiliser les prix des cryptoactifs à l'aide de divers mécanismes, notamment la possibilité de les convertir librement en un deuxième cryptoactif non adossé à des actifs ou d'en rajuster périodiquement le prix en changeant l'offre. Voir la page 5 du rapport : <https://www.bankofcanada.ca/wp-content/uploads/2022/11/sdp2022-20.pdf>.

<sup>17</sup> Consulter le rapport intitulé *The Relative Benefits and Risks of Stablecoins as a Means of Payment: A Case Study Perspective* publié par Banque du Canada le 19 décembre 2022 au <https://www.bankofcanada.ca/2022/12/staff-discussion-paper-2022-21/>.

- l'émetteur du cryptoactif adossé à une monnaie fiduciaire maintient une réserve d'actifs dont la valeur marchande correspond au moins à celle des unités en circulation de ce cryptoactif à la fin de chaque journée;
- la réserve est composée d'actifs très liquides, comme de la trésorerie et des équivalents de trésorerie;
- la réserve d'actifs est détenue par un dépositaire qualifié au bénéfice des porteurs du cryptoactif adossé à une monnaie fiduciaire;
- la réserve d'actifs est détenue séparément des actifs de l'émetteur et de ceux se rapportant à chaque catégorie des autres cryptoactifs émis par celui-ci;
- la réserve d'actifs fait l'objet d'une attestation mensuelle et d'un audit annuel réalisé par un auditeur indépendant dont le rapport est rendu public en temps opportun;
- les droits de rachat, directs ou indirects, que les porteurs du cryptoactif arrimé à une valeur peuvent exercer à l'égard de l'émetteur du cryptoactif adossé à une monnaie fiduciaire, ou de la réserve d'actifs, sont expliqués clairement dans les politiques et procédures, et sont rendus publics;
- l'émetteur du cryptoactif adossé à une monnaie fiduciaire dispose d'un plan de redressement et de soutien à la cessation ordonnée des activités en cas de crise ou de défaillance de sa part ou de celle d'un membre du même groupe;
- l'émetteur du cryptoactif adossé à une monnaie fiduciaire maintient des pratiques de gouvernance efficaces;
- les renseignements clés sur le cryptoactif adossé à une monnaie fiduciaire sont rendus publics avec exactitude, en langage clair et sans jargon;
- la PNC peut autrement permettre à ses clients de conclure des cryptocontrats relatifs au cryptoactif adossé à une monnaie fiduciaire<sup>18</sup>.

Nous nous attendons également à ce que l'émetteur du cryptoactif arrimé à une valeur qu'il se propose d'offrir aux clients canadiens d'une PNC prenne les mesures appropriées pour atténuer les risques applicables, dont ceux mentionnés précédemment.

Il convient de préciser que nous n'entendons pas donner notre consentement à l'égard d'un cryptoactif arrimé à une valeur qui n'est pas entièrement garanti par une réserve adéquate, mais dont la valeur est plutôt maintenue au moyen d'un algorithme. En outre, il se pourrait qu'une PNC ayant souscrit un EPI, ou une PNC inscrite, ne soit pas en mesure de respecter ses engagements prévus dans l'EPI ou ses obligations réglementaires envers les clients en ce qui concerne de tels cryptoactifs, notamment au chapitre de la connaissance du produit et de la pertinence du compte.

La PNC inscrite qui souhaite permettre à ses clients de conclure des cryptocontrats visant l'achat ou le dépôt d'un cryptoactif arrimé à une valeur donné devrait communiquer avec son autorité principale. Nous invitons en outre les émetteurs de cryptoactifs arrimés à une valeur qui souhaiteraient placer des cryptoactifs de ce type dont ils sont l'émetteur au Canada ou qui cherchent à obtenir un consentement pour l'achat ou le dépôt de cryptoactifs de ce type dont ils

<sup>18</sup> Par exemple, les EPI et les dispenses discrétionnaires ouvertes aux PNC inscrites comprennent des interdictions visant les cryptoactifs ayant fait l'objet de certaines mesures réglementaires.

sont l'émetteur sur une PNC, par l'intermédiaire de contrats sur cryptoactifs, à contacter un membre des ACVM. Il est attendu de ces émetteurs qu'ils expliquent les mesures qu'ils auront prises pour se conformer à la législation canadienne en valeurs mobilières applicable et atténuer les risques pertinents, notamment ceux indiqués plus haut.

Nous signalons que les cryptoactifs adossés à une monnaie fiduciaire, y compris ceux pour lesquels nous avons consenti à la négociation sur une PNC, posent divers risques et ne sont pas assimilables à une monnaie fiduciaire. Même si l'agent responsable, sauf au Québec, ou l'autorité en valeurs mobilières consent par écrit à ce qu'une PNC permette à ses clients de conclure des cryptocontrats visant l'achat ou le dépôt d'un cryptoactif arrimé à une valeur donnée, ce consentement ne devrait pas être interprété comme l'approbation ou la promotion du cryptoactif, ni comme l'indication que celui-ci ne comporte aucun risque. En outre, il ne constitue pas une déclaration selon laquelle le cryptoactif arrimé à une valeur a été placé conformément à la législation canadienne en valeurs mobilières.

Les ACVM poursuivent leur surveillance et leur évaluation de la présence ainsi que du rôle des cryptoactifs arrimés à une valeur dans les marchés des capitaux canadiens et collaboreront avec d'autres autorités canadiennes de même qu'avec des organismes internationaux de réglementation et de normalisation afin de cerner les implications réglementaires et les risques de ces cryptoactifs.

L'approche exposée ci-dessus en ce qui concerne les cryptoactifs arrimés à une valeur est temporaire, les ACVM poursuivant leurs travaux à ce sujet. En effet, ces dernières se pencheront sur les changements qu'il pourrait être nécessaire d'apporter à cette approche de façon provisoire, mais également en vue d'établir un cadre à plus long terme, ainsi que sur la nécessité de modifier les dispenses discrétionnaires dont les PNC inscrites peuvent actuellement se prévaloir.

##### **5. Réponse des ACVM en cas d'incapacité ou de refus de la PNC de fournir un EPI modifié**

Comme nous l'avons déjà mentionné, rien dans le présent avis ne saurait être interprété comme limitant les mesures d'application de la loi que les ACVM peuvent prendre à l'encontre des PNC. Dans les cas où une PNC exerçant actuellement des activités au Canada engage une discussion avec un membre des ACVM en vue de son inscription mais n'est pas disposée à déposer un EPI modifié dans une forme acceptable pour le personnel des ACVM, ou dépose un EPI mais n'en respecte pas les dispositions ou n'essaie pas de bonne foi de franchir dès que possible les étapes du processus d'inscription, ou encore si le personnel des ACVM apprend quoi que ce soit qui soulève des enjeux en matière de protection des investisseurs ou de l'intérêt public, celui-ci envisagera de prendre des mesures de conformité ou d'application de la loi à l'encontre de cette PNC et de ses principaux intéressés, notamment les suivantes :

- l'ajout du nom de la PNC dans les avertissements et alertes des ACVM à l'intention des investisseurs<sup>19</sup>;
- l'obligation pour la PNC de désactiver le compte et d'imposer des restrictions d'accès;
- la délivrance d'une ordonnance interdisant toute opération ou refusant toute dispense prévue par la législation en valeurs mobilières à la PNC et à ses principaux intéressés;
- l'application, par les agents responsables, sauf au Québec, ou les autorités en valeurs mobilières du Canada, d'autres pénalités ou sanctions à l'encontre de la PNC ou de ses principaux intéressés.

## 6. Questions

Pour toute question, veuillez vous adresser aux membres suivants du personnel des ACVM :

### **Pascale Toupin**

Directrice de l'encadrement des intermédiaires  
Autorité des marchés financiers  
[pascale.toupin@lautorite.qc.ca](mailto:pascale.toupin@lautorite.qc.ca)

### **Nicole Truong**

Analyste experte à l'encadrement des intermédiaires  
Autorité des marchés financiers  
[nicole.truong@lautorite.qc.ca](mailto:nicole.truong@lautorite.qc.ca)

### **Jérémie Moisan-De Serres**

Analyste expert à l'encadrement des intermédiaires  
Autorité des marchés financiers  
[jeremie.moisan-deserres@lautorite.qc.ca](mailto:jeremie.moisan-deserres@lautorite.qc.ca)

### **Mathieu Simard**

Analyste expert à la réglementation  
Valorisation des données, des fintechs et de l'innovation  
Autorité des marchés financiers  
[mathieu.simard@lautorite.qc.ca](mailto:mathieu.simard@lautorite.qc.ca)

### **Michael Brady**

Deputy Director, Capital Markets Regulation  
British Columbia Securities Commission  
[mbrady@bcsc.bc.ca](mailto:mbrady@bcsc.bc.ca)

### **H. Zach Masum**

Manager, Legal Services  
British Columbia Securities Commission  
[zmasum@bcsc.bc.ca](mailto:zmasum@bcsc.bc.ca)

### **Patricia Quinton-Campbell**

Manager, Legal  
Alberta Securities Commission  
[patricia.quinton-campbell@asc.ca](mailto:patricia.quinton-campbell@asc.ca)

### **Ashlyn D'Aoust**

Senior Legal Counsel, Market Regulation  
Alberta Securities Commission  
[ashlyn.daoust@asc.ca](mailto:ashlyn.daoust@asc.ca)

<sup>19</sup> Voir, par exemple, <https://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca/investor-alerts/>; <https://checkfirst.ca/wp-content/uploads/2022/05/ASC-Investors-Guide-Cryptocurrencies.pdf> (en anglais); <https://www.asc.ca/news-and-publications/investment-caution-list> (en anglais); <https://www.bcsc.bc.ca/enforcement/early-intervention/investment-caution-list> (en anglais); <https://lautorite.qc.ca/grand-public/salle-de-presse/mises-en-garde>; <https://www.osc.ca/fr/investisseurs/avertissements-et-alertes-lintention-des-investisseurs>; <https://lautorite.qc.ca/grand-public/salle-de-presse/mises-en-garde> et <https://www.osc.ca/fr/investisseurs/avertissements-et-alertes-lintention-des-investisseurs>.

Tonya Fleming  
Manager, Innovation in Finance, Corporate  
Finance  
Alberta Securities Commission  
[tonya.fleming@asc.ca](mailto:tonya.fleming@asc.ca)

**Dean Murrison**  
Executive Director, Securities Division  
Financial and Consumer Affairs Authority of  
Saskatchewan  
[dean.murrison@gov.sk.ca](mailto:dean.murrison@gov.sk.ca)

**Chris Besko**  
Director, General Counsel  
Office des services financiers du Manitoba –  
Valeurs mobilières  
[chris.besko@gov.mb.ca](mailto:chris.besko@gov.mb.ca)

**Paul Hayward**  
Senior Legal Counsel, Compliance and Registrant  
Regulation  
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario  
[phayward@osc.gov.on.ca](mailto:phayward@osc.gov.on.ca)

**Namrata Bhagia**  
Legal Counsel, Compliance and Registrant  
Regulation  
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario  
[nbhagia@osc.gov.on.ca](mailto:nbhagia@osc.gov.on.ca)

**Katherine S. Donovan**  
Legal Counsel, Securities Division  
Commission des services financiers et des  
services aux consommateurs  
(Nouveau-Brunswick)  
[katherine.donovan@fcnb.ca](mailto:katherine.donovan@fcnb.ca)

**Graham Purse**  
Legal Counsel, Securities Division  
Financial and Consumer Affairs Authority of  
Saskatchewan  
[graham.purse2@gov.sk.ca](mailto:graham.purse2@gov.sk.ca)

**Arian Poushangi**  
Legal Counsel  
Office des services financiers du Manitoba –  
Valeurs mobilières  
[arian.poushangi@gov.mb.ca](mailto:arian.poushangi@gov.mb.ca)

**Gloria Tsang**  
Senior Legal Counsel, Compliance and Registrant  
Regulation  
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario  
[gtsang@osc.gov.on.ca](mailto:gtsang@osc.gov.on.ca)

**Melissa Taylor**  
Senior Legal Counsel, Corporate Finance  
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario  
[mtaylor@osc.gov.on.ca](mailto:mtaylor@osc.gov.on.ca)

**Doug Harris**

General Counsel, Director of Market  
Regulation and Policy and Secretary  
Nova Scotia Securities Commission  
[doug.harris@novascotia.ca](mailto:doug.harris@novascotia.ca)

## 6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Aucune information.

### 6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

## 6.4 SANCTIONS ADMINISTRATIVES PÉCUNIAIRES

L'Autorité des marchés financiers publie dans cette section la liste des sanctions administratives pécuniaires. Les décisions de révision des sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs ainsi qu'aux initiés sont publiées à la section 6.4.3, distinctement des sections 6.4.1 et 6.4.2 qui contiennent les décisions initiales imposées à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières* (« LVM ») ou encore, les articles 96 à 98 ou 102 de cette même loi. (274.1 LVM / 271.13, 271.14 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

### 6.4.1 Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs assujettis à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.13 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

#### 271.13 RVM

Tout émetteur assujetti qui contrevient à une disposition du titre III de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déposer un document d'information périodique, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par document pour chaque jour ouvrable au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$ au cours d'un même exercice financier de l'Autorité.

#### 271.15 RVM

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.13 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau produit ci-dessous indique le nom de l'émetteur concerné, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
THE FLOWR CORPORATION	2022-IC-1066125	2022-12-06	2 800,00 \$

### 6.4.2 Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux initiés suivant leur défaut de respecter l'une des dispositions des articles 96 à 98 ou 102 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.14 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

#### 271.14.

Tout initié ou dirigeant réputé initié qui contrevient à une disposition des articles 96 à 98 ou 102 de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déclarer son emprise sur des titres ou une modification à cette emprise, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

#### 271.15.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.14 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau ci-dessous indique le nom de l'initié concerné, le nom de l'émetteur à l'égard duquel il n'a pas fait la déclaration requise, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
FLETCHER, JACKIE ANN	HEXO CORP.	20230000005-1	2023-02-03	4 800,00 \$
GODFREY, ROBIN JAMES	HEXO CORP.	20230000007-1	2023-02-03	100,00 \$
HAMEL, JONATHAN	RESSOURCES MINIERES VANSTAR INC.	20230000006-1	2023-02-03	2 600,00 \$
HERMAN, PHILIP	THERAPEUTIQUES REPARE INC.	20230000003-1	2023-02-03	100,00 \$
LAPLANTE, FRANCOIS-OLIVIER	FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER CANADIEN NET	20230000013-1	2023-02-03	1 800,00 \$
LEPINE, PIERRE	GROUPE DYNACOR INC.	20230000010-1	2023-02-03	100,00 \$
LEVASSEUR, PATRICK	CHAMPS D'OR DE LA BEAUCE INC.	20230000011-1	2023-02-03	100,00 \$
MANITEX CAPITAL INC.	VALEO PHARMA INC.	20230000008-1	2023-02-03	200,00 \$
MCGUIRE, ROBERT JOSEPH	GDI SERVICES AUX IMMEUBLES INC.	20230000014-1	2023-02-03	400,00 \$
MONTOUR, PETER JAMES	HEXO CORP.	20230000001-1	2023-02-03	9 600,00 \$

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
MONTOUR, WILLIAM TODD	HEXO CORP.	20230000002-1	2023-02-03	4 600,00 \$
PERKINS, ROBIN	VETEMENTS DE SPORT GILDAN INC. (LES)	20230000004-1	2023-02-03	5 000,00 \$
SIMCOR CANADA HOLDINGS INC.	VALEO PHARMA INC.	20230000009-1	2023-02-03	200,00 \$
WINDSOR PRIVATE CAPITAL LIMITED PARTNERSHIP	LXRANDCO, INC.	20230000012-1	2023-02-03	200,00 \$

#### 6.4.3 Décisions de révision

Les tableaux ci-dessous présentent les informations relatives aux décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires.

Il s'agit plus particulièrement des cas où l'Autorité, dans le cadre d'un processus de révision, a décidé de maintenir, de réduire ou encore d'annuler le montant de la sanction administrative pécuniaire précédemment imposée.

##### 6.4.3.1 Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les émetteurs assujettis.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
----------	--------------	------------------	-----------------------------	----------------

Aucune information.

##### 6.4.3.2 Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les initiés.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
-----------------	----------	--------------	------------------	-----------------------------	----------------

Aucune information.

## 6.5 INTERDICTIONS

### 6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Neptune Solutions Bien-Être Inc. (l'« émetteur »)

Le 21 février 2023

#### **INTERDICTION D'OPÉRATIONS**

En vertu de la législation en valeurs mobilières du Québec et de l'Ontario (la « législation »).

#### **Contexte**

1. La présente décision est celle de l'Autorité des marchés financiers (l'« autorité principale ») et fait foi de celle de l'agent responsable ou de l'autorité en valeurs mobilières de l'Ontario (chacun étant un décideur).
2. L'émetteur n'a pas déposé le ou les document(s) d'information périodique suivant(s) prescrits par la législation :
  - Rapport/États financiers intermédiaires, Rapport de gestion intermédiaire, Attestation intermédiaire - Chef de la direction, Attestation intermédiaire - Chef des finances pour la ou les périodes terminées le 31 décembre 2022.
3. En raison de cette décision, si l'émetteur est émetteur assujéti dans un territoire où s'applique le *Multilateral Instrument 11-103 Failure-to-File Cease Trade Orders in Multiple Jurisdictions*, une personne ne peut effectuer d'opérations sur un titre de l'émetteur dans ce territoire ni en acquérir, sauf aux conditions prévues par la présente décision, s'il y a lieu, tant que celle-ci est en vigueur.
4. En outre, la présente décision entre en vigueur automatiquement dans chaque territoire du Canada qui a une disposition législative sur la réciprocité automatique, sous réserve de la législation en valeurs mobilières locale.

#### **Interprétation**

Les expressions définies dans la législation, dans le *Règlement 14-101 sur les définitions*, dans le *Règlement 14-501Q sur les définitions* ou dans l'*Instruction générale 11-207 relative aux interdictions d'opérations pour manquement aux obligations de dépôt et à leur levée dans plusieurs territoires* ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles reçoivent une autre définition.

#### **Décision**

5. Chacun des décideurs estime que la décision respecte les critères prévus par la législation qui lui permettent de la rendre.
6. Il est ordonné en vertu de la législation que toute activité menée en vue d'effectuer une opération sur valeurs cesse à l'égard de chaque titre de l'émetteur.
7. Malgré la présente décision, un porteur véritable de titres de l'émetteur qui n'est ou n'était pas, à la date de la présente décision, une personne participant au contrôle de l'émetteur ou un initié à son

égard, peut vendre des titres de l'émetteur qu'il a acquis avant la date de la présente décision si les deux conditions suivantes sont remplies :

- a) la vente est réalisée par l'entremise d'un « marché organisé réglementé étranger », au sens de l'article 1.1 des Règles universelles d'intégrité du marché de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières;
- b) la vente est réalisée par l'entremise d'un courtier en placement inscrit dans un territoire du Canada conformément à la législation applicable en valeurs mobilières.
- b) le paragraphe a) ne peut être invoqué par une personne qui remplit au moins l'une des conditions suivantes :
  - i) elle est ou a été, à la date à laquelle l'interdiction d'opérations pour manquement aux obligations de dépôt est prononcée, une personne participant au contrôle de l'émetteur ou un initié à son égard;
  - ii) elle ne possédait pas, à la date à laquelle l'interdiction d'opérations pour manquement aux obligations de dépôt a été prononcée, un nombre suffisant d'actions de l'émetteur pour effectuer la livraison conformément aux modalités du contrat d'option de vente.

Marie-Claude Brunet-Ladrie  
Directrice de la surveillance des émetteurs et initiés

Décision n° : 2023-IC-1010703

**Pyrogenèse Canada inc.**

**Décision d'interruption de placement (Articles 11, 15, 38, 39 et 318 de la Loi sur les valeurs mobilières, RLRQ, c. V-1.1)**

Vu le statut d'émetteur assujéti de Pyrogenèse Canada inc. (l'« émetteur ») dans toutes les provinces du Canada;

Vu le placement de titres (le « placement ») en cours d'exécution par l'émetteur voulant se prévaloir de la dispense de prospectus pour financement de l'émetteur coté (la « dispense EC ») prévue à l'article 5A du *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 21 (le « Règlement 45-106 ») au moyen d'un document de financement de l'émetteur coté daté du 14 février 2023 (le « document d'offre »);

Vu que l'émetteur ne rencontre pas tous les critères d'admissibilité de la législation en valeurs mobilières lui permettant de se prévaloir de la dispense EC;

Vu que l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») estime que l'intérêt public justifie qu'elle ordonne l'interruption du placement, tel qu'il appert des considérations ci-dessous;

Vu l'urgence pour l'Autorité de rendre une décision pour empêcher l'émetteur de clôturer le placement le ou vers le 23 février 2023;

Vu les termes et expressions définis dans la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »), le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3 et le *Règlement 45-106*, qui ont le même sens dans la présente décision lorsqu'ils y sont employés, sauf s'ils y reçoivent une autre définition;

Vu les considérations suivantes :

1. Le 14 février 2023, l'émetteur a déposé le document d'offre pour un placement pour compte d'un minimum de 5 000 000 d'unités et un maximum de 10 000 000 d'unités de l'émetteur au prix de 1,00 \$ par unité, pour un produit brut minimum de 5 000 000 \$ et un produit brut maximum de 10 000 000 \$;
2. La date de clôture du placement est prévue le ou vers le 23 février 2023;
3. Le placement rencontre la définition de « placement » de la Loi et nécessite que l'émetteur établisse un prospectus soumis au visa de l'Autorité, ou qu'il se prévale d'une dispense de l'obligation d'établir un prospectus;
4. L'émetteur n'a pas établi de prospectus à l'égard du placement, mais a déposé le document d'offre en recherchant à se prévaloir de la dispense EC;
5. En vertu du paragraphe 5A.2(i) du Règlement 45-106, l'émetteur doit, au moment du placement, s'attendre raisonnablement à avoir des fonds disponibles afin d'atteindre ses objectifs commerciaux et répondre à ses besoins de trésorerie pour les 12 mois qui suivent (le « critère des assises financières »);
6. Dans le cadre (i) d'un examen en cours de l'information continue de l'émetteur débuté par le personnel de l'Autorité en vertu de son Programme d'examen de l'information continue (« examen PEIC ») avant le dépôt du document d'offre, (ii) de l'examen des informations présentées dans le document d'offre et (iii) des échanges avec l'émetteur entre les 15 et 21 février 2023, à la suite du dépôt du document d'offre (les « échanges avec l'émetteur »), l'Autorité a notamment fait les constats suivants :
  - a) le sommaire des flux de trésorerie prévisionnels obtenu lors des échanges avec l'émetteur attestant le critère des assises financières ne tient pas compte des éléments suivants :
    - i) d'une appréciation des risques de crédit des instruments financiers, notamment un montant de provision pour perte de crédit attendue relativement aux débiteurs dont les modalités de paiement sont régulièrement révisées et prolongées;
    - ii) de certaines variations des éléments du fonds de roulement, notamment à l'égard de la possibilité qu'une partie importante des nouvelles facturations des produits ne soient pas encaissées au 29 février 2024, en fonction de l'historique et de l'information prospective sur le recouvrement des débiteurs;
    - iii) du paiement de certains passifs courants, notamment le solde à payer de la facilité de crédit canadienne;
    - iv) du décaissement lié à des dépenses diverses notamment la sous-évaluation des frais de ventes, frais généraux et frais administratifs;
  - b) les plus récents états financiers annuels audités et les états financiers intermédiaires non audités de l'émetteur soulèvent des doutes raisonnables quant au respect du critère des assises financières, notamment :
    - i) les débiteurs présentés aux états financiers intermédiaires sont majoritairement les mêmes que ceux inscrits aux états financiers annuels audités et la majorité d'entre eux ne se convertissent pas en trésorerie;
    - ii) le délai de recouvrement des débiteurs s'est détérioré de façon importante, de sorte que l'émetteur ne pourra vraisemblablement pas recouvrer tous les débiteurs présentés dans ses derniers états financiers et tous ceux qui découleront des nouvelles facturations au cours de la prochaine année;

- iii) la provision pour pertes de crédit attendues comptabilisée dans les états financiers intermédiaires est sous-évaluée;
  - iv) les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont négatifs de manière importante, ce qui démontre des problèmes de trésorerie à court terme;
- c) le rapport de gestion annuel de l'émetteur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 et les attestations des documents annuels des dirigeants signataires présentent de nombreuses faiblesses du contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) au sens du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, RLRQ, c. V-1.1, a. 331.1, notamment à l'égard : de l'environnement de contrôle, des activités de contrôle, des écritures de journal, du contrôle des feuilles de calculs complexes et des contrôles des accès des utilisateurs. Certaines de ces faiblesses se reflètent dans l'information financière obtenue au cours de l'examen PEIC et lors des échanges avec l'émetteur, notamment par les variations importantes des postes présentés dans les différentes versions du sommaire des flux de trésorerie prévisionnels, soumises les 9 janvier, 17 février et 21 février 2023;
7. Considérant les constats décrits ci-dessus, l'Autorité est d'avis qu'au moment du placement, l'émetteur ne respectait pas le critère des assises financières prévu au Règlement 45-106 et ne pouvait donc pas se prévaloir de la dispense EC;
8. Par conséquent, le placement est fait en contravention de la réglementation applicable (le « manquement à la réglementation »);
9. Par ailleurs, dans le cadre d'une analyse de prospectus établi pour la réalisation d'un placement en vertu de l'article 11 de la Loi, l'Autorité évalue également si un émetteur dispose des assises financières nécessaires à l'exploitation de son entreprise;
10. Les réponses fournies par l'émetteur dans le cadre de ses échanges avec l'Autorité ne permettent pas non plus de démontrer qu'il présente les assises financières nécessaires à l'exploitation de son entreprise en raison de sa situation financière, tel que prévu à titre de motif de refus de visa au quatrième paragraphe de l'article 15 de la Loi;

Vu l'analyse effectuée par la Direction principale du financement des sociétés relativement au manquement à la réglementation applicable, que l'Autorité considère qu'il est dans l'intérêt public d'interrompre le placement considérant l'ensemble des circonstances énoncées à la présente décision et le constat qu'il y a urgence à rendre une décision ;

Vu les articles 11, 15, 38, 39 et 318 de la Loi;

Vu les paragraphes 5A.2(i) et 5A.5(4) du Règlement 45-106;

Vu l'acte d'autorisation de signature de certains actes, documents ou écrits pris en vertu de l'article 24.1 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1 et les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de cette même loi.

En conséquence, l'Autorité :

- i) ordonne l'interruption du placement pour une période de 15 jours et interdit à l'émetteur et à ses porteurs de titres, aux courtiers et à leurs représentants ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur valeurs portant sur le placement;

- ii) ordonne à l'émetteur de diffuser, sans délai, le contenu de la présente décision à tous les souscripteurs, acquéreurs ou à toutes les personnes auxquelles le document d'offre a été transmis, de la même manière dont le document d'offre a été diffusé.

La présente décision prend effet immédiatement à compter de sa transmission à l'émetteur qui peut, dans les six jours de la réception de celle-ci, présenter ses observations au soussigné ou produire des documents pour compléter son dossier.

Fait le 22 février 2023.

Hugo Lacroix  
Surintendant des marchés de valeurs

Décision no : 2023-SMV-1011274

#### **6.5.2 Révocations d'interdiction**

Aucune information.

## 6.6 PLACEMENTS

### 6.6.1 Visas de prospectus

#### 6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
OSISKO DÉVELOPPEMENT CORP.	15 février 2023	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve-et-Labrador
UPSTART INVESTMENTS INC.	17 février 2023	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Ontario
BMO FONDS FNB OBLIGATIONS TOTALES	17 février 2023	Ontario
BMO FONDS FNB OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS		
FONDS AXÉS SUR LA CROISSANCE BMO		
BMO FONDS FNB MONDIAL À FAIBLE VOLATILITÉ		
BMO FONDS CHINE ÉLARGIE		
BMO FONDS FNB À RENDEMENT BONIFIÉ		
BMO FONDS DE RENDEMENT D' ACTIONS STRATÉGIQUES		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
FONDS AXÉ SUR LES ACTIONS DE CROISSANCE BMO BMO FONDS MONDIAL ÉNERGIE		
FONDS ISR IG MACKENZIE BETTERWORLD II FONDS DE MARCHÉS ÉMERGENTS IG JPMORGAN II FONDS D'ACTIONNAIRES EUROPÉENNES IG MACKENZIE II FONDS D'ACTIONNAIRES EUROPÉENNES MOYENNE CAPITALISATION IG MACKENZIE II FONDS INTERNATIONAL PETITE CAPITALISATION IG MACKENZIE II FONDS EUROPÉEN IG MACKENZIE IVY II FONDS INTERNATIONAL PACIFIQUE IG MACKENZIE II FONDS D'ACTIONNAIRES PANASIATIQUES IG MACKENZIE II FONDS MONDIAL SERVICES FINANCIERS IG MACKENZIE II FONDS MONDIAL DE RESSOURCES NATURELLES IG MACKENZIE II FONDS MONDIAL SCIENCE ET TECHNOLOGIE IG MACKENZIE II PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG – ÉQUILIBRÉ II PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG – ÉQUILIBRÉ CROISSANCE II PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG – CROISSANCE II PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG – ÉQUILIBRÉ REVENU II FONDS DÉCOUVERTES É.-U. IG MACKENZIE II PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ À RISQUE GÉRÉ IG II	17 février 2023	Manitoba

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
PORTEFEUILLE ACCENT CROISSANCE À RISQUE GÉRÉ IG II  PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ À RISQUE GÉRÉ IG II  FONDS EN GESTION COMMUNE DE MARCHÉS ÉMERGENTS JPMORGAN – IG II	21 février 2023	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
CATEGORIE DE SOCIETE REVENU D'OPTIONS D'ACHAT COUVERTES SUR BANQUES CANADIENNES CI	15 février 2023	Ontario
FONDS OPTIONS D'ACHAT COUVERTES SUR GEANTS DE L'ENERGIE CI		
FONDS OPTIONS D'ACHAT COUVERTES SUR GEANTS DE L'OR+ CI		
FONDS OPTIONS D'ACHAT COUVERTES SUR GEANTS DES TECHNOLOGIES CI		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
FONDS D'ACTION BAROMETER DISCIPLINED LEADERSHIP	16 février 2023	Ontario
FONDS ÉQUILIBRÉ BAROMETER DISCIPLINED LEADERSHIP		
FONDS TACTIQUE DE CROISSANCE DU REVENU BAROMETER DISCIPLINED LEADERSHIP		
FONDS D'ACTION STRATÉGIQUES MONDIALES DE DIVIDENDES AGF	15 février 2023	Ontario
LITHIUM AMERICAS CORP.	15 février 2023	Colombie-Britannique
MULVIHILL CANADIAN BANK ENHANCED YIELD ETF (AUPARAVANT, MULVIHILL ENHANCED YIELD CANADIAN BANK ETF)	16 février 2023	Ontario
MULVIHILL U.S. HEALTH CARE ENHANCED YIELD ETF (AUPARAVANT, MULVIHILL PREMIUM YIELD PLUS ETF)		
TALON METALS CORP.	17 février 2023	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
PORTEFEUILLE FDP ACTIONS CANADIENNES DIVIDENDE	16 février 2023	Québec - Ontario - Nouveau-Brunswick
CATÉGORIE MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN IG MACKENZIE	21 février 2023	Manitoba
CATÉGORIE DIVIDENDES IG MACKENZIE		
CATÉGORIE ACTIONS CANADIENNES IG BEUTEL GOODMAN		
CATÉGORIE ACTIONS CANADIENNES IG FI		
CATÉGORIE ACTIONS CANADIENNES IG FI II		
CATÉGORIE ACTIONS CANADIENNES IG FRANKLIN BISSETT		
CATÉGORIE ACTIONS CANADIENNES IG FRANKLIN BISSETT II		
CATÉGORIE ISR IG MACKENZIE BETTERWORLD		
CATÉGORIE ACTIONS CANADIENNES IG MACKENZIE (AUPARAVANT CATÉGORIE ENTREPRISES QUÉBÉCOISES IG MACKENZIE)		
CATÉGORIE CANADIENNE PETITE ET MOYENNE CAPITALISATION IG MACKENZIE		
CATÉGORIE CANADIENNE PETITE ET MOYENNE CAPITALISATION IG MACKENZIE II		
CATÉGORIE CANADIENNE PETITE ET MOYENNE CAPITALISATION IG MACKENZIE III		
CATÉGORIE ACTIONS AMÉRICAINES IG MACKENZIE		
CATÉGORIE ACTIONS AMÉRICAINES IG MACKENZIE II		
CATÉGORIE ACTIONS AMÉRICAINES IG MACKENZIE III		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
CATÉGORIE DÉCOUVERTES É.-U. IG MACKENZIE		
CATÉGORIE DÉCOUVERTES É.-U. IG MACKENZIE II		
CATÉGORIE CROISSANCE É.-U. IG PUTNAM		
CATÉGORIE CROISSANCE É.-U. IG PUTNAM II		
CATÉGORIE ACTIONS AMÉRICAINES GRANDE CAPITALISATION IG T. ROWE PRICE		
CATÉGORIE MARCHÉS ÉMERGENTS IG JPMORGAN		
CATÉGORIE ACTIONS EUROPÉENNES IG MACKENZIE		
CATÉGORIE ACTIONS EUROPÉENNES MOYENNE CAPITALISATION IG MACKENZIE		
CATÉGORIE MONDIALE IG MACKENZIE		
CATÉGORIE MONDIALE IG MACKENZIE II		
CATÉGORIE MONDIALE IG MACKENZIE III		
CATÉGORIE MONDIALE IG MACKENZIE IV		
CATÉGORIE PETITE CAPITALISATION INTERNATIONALE IG MACKENZIE		
CATÉGORIE EUROPE IG MACKENZIE IVY		
CATÉGORIE EUROPE IG MACKENZIE IVY II		
CATÉGORIE EUROPE IG MACKENZIE IVY III		
CATÉGORIE ACTIONS ÉTRANGÈRES IG MACKENZIE IVY		
CATÉGORIE ACTIONS NORD-AMÉRICAINES IG MACKENZIE		
CATÉGORIE ACTIONS NORD-AMÉRICAINES IG MACKENZIE II		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
CATÉGORIE ACTIONS NORD-AMÉRICAINES IG MACKENZIE III		
CATÉGORIE ACTIONS NORD-AMÉRICAINES IG MACKENZIE IV		
CATÉGORIE ACTIONS NORD-AMÉRICAINES IG MACKENZIE V		
CATÉGORIE INTERNATIONALE PACIFIQUE IG MACKENZIE		
CATÉGORIE ACTIONS PANASIATIQUES IG MACKENZIE		
CATÉGORIE ACTIONS PANASIATIQUES IG MACKENZIE II		
CATÉGORIE MONDIALE PRODUITS DE CONSOMMATION IG MACKENZIE		
CATÉGORIE MONDIALE SERVICES FINANCIERS IG MACKENZIE		
CATÉGORIE MONDIALE SOINS DE SANTÉ IG MACKENZIE		
CATÉGORIE MONDIALE INFRASTRUCTURE IG MACKENZIE		
CATÉGORIE MONDIALE RESSOURCES NATURELLES IG MACKENZIE		
CATÉGORIE MONDIALE MÉTAUX PRÉCIEUX IG MACKENZIE		
CATÉGORIE MONDIALE SCIENCE ET TECHNOLOGIE IG MACKENZIE		
CATÉGORIE PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG – ÉQUILIBRÉ		
CATÉGORIE PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG – ÉQUILIBRÉ CROISSANCE		
CATÉGORIE PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG – ÉQUILIBRÉ CROISSANCE II		
CATÉGORIE PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG – CROISSANCE		
CATÉGORIE PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG – CROISSANCE II		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
CATÉGORIE PORTEFEUILLE FONDAMENTAL IG – ÉQUILIBRÉ REVENU		
CATÉGORIE PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ À RISQUE GÉRÉ IG		
CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ À RISQUE GÉRÉ IG		
CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ À RISQUE GÉRÉ IG		
CATÉGORIE PRIVÉE ACTIONS CANADIENNES PROFILMC	21 février 2023	Manitoba
CATÉGORIE PRIVÉE MARCHÉS ÉMERGENTS PROFILMC		
CATÉGORIE PRIVÉE ACTIONS INTERNATIONALES PROFILMC		
CATÉGORIE PRIVÉE ACTIONS AMÉRICAINES PROFILMC		
CATÉGORIE MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN IG MACKENZIE2		
FNB BETAPRO BITCOIN	15 février 2023	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BELL CANADA	2023-02-06	2022-03-07
GLOBAL DIVIDEND GROWTH SPLIT CORP.	2023-02-08	2022-09-22
SPROTT PHYSICAL URANIUM TRUST	2023-02-15	2021-08-10

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### 6.6.2 Dispenses de prospectus

#### Fédération des caisses Desjardins du Québec

Le 17 février 2023

Dans l'affaire de  
la législation en valeurs mobilières  
du Québec et de l'Ontario (les « territoires »)

et  
du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires

et  
de Fédération des caisses Desjardins du Québec  
(le « déposant »)

#### Décision

#### Contexte

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable de chaque territoire (les « décideurs ») a reçu du déposant une demande en vue d'obtenir une décision en vertu de la législation en valeurs mobilières des territoires (la « législation ») lui accordant une dispense selon laquelle les conditions d'admissibilité énoncées au paragraphe 2.2(e) du *Règlement 44-101 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus simplifié*, RLRQ, c. V-1.1, r. 16 (le « Règlement 44-101 »), aux paragraphes 2.2(1) et 2.2(2) et au sous-alinéa 2.2(3)(b)iii) du *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 (le « Règlement 44-102 »), selon lesquels les titres de capitaux propres du déposant doivent être inscrits à la cote d'une bourse admissible, ne s'appliquent pas au déposant (la « dispense souhaitée »), le tout aux termes de la partie 8 du Règlement 44-101 et de la partie 11 du Règlement 44-102 respectivement.

Dans le cadre du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (demandes sous régime double) :

- a) l'Autorité des marchés financiers est l'autorité principale pour la présente demande (l'« autorité principale »);

- b) le déposant a donné avis qu'il compte se prévaloir du paragraphe 4.7(1) du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport*, RLRQ, c. V-1.1, r. 1 (le « Règlement 11-102 ») dans les territoires suivants : Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador;
- c) la décision est celle de l'autorité principale et fait foi de la décision de l'autorité en valeurs mobilières ou de l'agent responsable en Ontario.

### Interprétation

Les expressions définies dans le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le *Règlement 11-102*, le *Règlement 44-101* et le *Règlement 44-102* ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition.

### Déclarations

La présente décision est fondée sur les déclarations de faits suivantes du déposant :

1. Le déposant est une fédération de coopératives de services financiers fusionnée sous le régime de la *Loi sur les coopératives de services financiers* (Québec), RLRQ, c. C-67.3 (la « Loi sur les coopératives »).
2. Le siège du déposant se situe au Québec.
3. Le groupe coopératif dont fait partie le déposant est appelé Groupe coopératif Desjardins et le groupe financier dont fait partie le déposant est appelé Mouvement Desjardins. Le Mouvement Desjardins est composé du déposant, des filiales du déposant, des caisses Desjardins au Québec (les « caisses Desjardins »), de Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc. en Ontario et du Fonds de sécurité Desjardins. Le Groupe coopératif Desjardins est composé du déposant, des caisses Desjardins et du Fonds de sécurité Desjardins.
4. Chacune des caisses Desjardins est une coopérative de services financiers régie par la Loi sur les coopératives et est un membre du déposant, une fédération de coopérative de services financiers régie par la Loi sur les coopératives. Le déposant est également une coopérative de services financiers régie par la Loi sur les coopératives.
5. Le déposant est un émetteur assujéti dans toutes les provinces du Canada et il ne contrevient à la législation en valeurs mobilières d'aucune province du Canada.
6. Fondé en 1900, le Mouvement Desjardins est le plus important regroupement de coopératives de services financiers en Amérique du Nord, avec un actif de 408,1 milliards de dollars au 30 septembre 2022. Le Mouvement Desjardins compte plus de 58 300 employés au 30 septembre 2022. Le 19 juin 2013, l'autorité principale a désigné le Mouvement Desjardins comme institution financière d'importance systémique intérieure (une « IFIS-I »).
7. La mission du déposant est d'assurer la gestion des risques et du capital du Mouvement Desjardins et de veiller à la santé financière et à la pérennité du Groupe coopératif Desjardins. Le déposant est un émetteur expérimenté sur les marchés canadien et mondial, et le financement du Mouvement Desjardins totalisait plus de 51 milliards de dollars au 30 septembre 2022, sur une base combinée, et comprenait, entre autres, de multiples séries de billets, d'obligations sécurisées et de papiers commerciaux.
8. De plus, le déposant agit comme organisme de contrôle et de surveillance des caisses Desjardins. Les caisses Desjardins sont tenues de financer le déposant par le biais de cotisations établies par ce dernier. Le déposant fournit par ailleurs aux caisses Desjardins et à Caisse

Desjardins Ontario Credit Union Inc. divers services, dont certains d'ordre technique, financier et administratif. Au 31 décembre 2022, il y avait 212 caisses Desjardins au Québec.

9. Le déposant est également trésorier et représentant officiel du Mouvement Desjardins auprès de la Banque du Canada et au sein du système bancaire canadien.
10. Le capital social du déposant se compose de diverses catégories de parts de capital, qui sont toutes détenues ou contrôlées par des membres et des membres auxiliaires du déposant ou des membres et des membres auxiliaires des caisses Desjardins.
11. Étant donné la nature coopérative du déposant et du Groupe coopératif Desjardins, les documents constitutifs du déposant ne permettent pas l'émission de parts de capital du déposant au public (c'est-à-dire à des personnes qui ne sont pas des membres ou membres auxiliaires du déposant ou des caisses Desjardins), sauf dans des circonstances rares et extraordinaires.
12. Par conséquent, il n'est pas possible que des parts de capital du déposant actuellement émises et en circulation soient inscrites à la cote d'une bourse admissible.
13. Toutes les banques d'importance systémique intérieure ont déposé des prospectus préalables de base qui sont actuellement en vigueur et qui visent l'émission, entre autres, de titres de créance dont les modalités sont essentiellement semblables à celles des titres (au sens des présentes).
14. Le déposant a obtenu des notes de crédit pour ses billets de premier rang à moyen et à long terme, ses billets de premier rang à moyen et à long terme sous le régime de recapitalisation interne, ses billets de premier rang à court terme et ses billets subordonnés qui constituent des fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité. Le déposant n'a connaissance d'aucune baisse imminente de ces notes. Les notes sont attribuées en général et non à des émissions de titres en particulier. En mai 2010, Fitch Ratings, Inc. (« Fitch ») a annoncé qu'elle ne noterait plus les billets liés au marché qui bénéficient d'une protection du capital variable. Moody's Canada Inc. (« Moody's ») et S&P Global Ratings Canada (« S&P ») avaient annoncé en juin et en décembre 2009, respectivement, qu'elles ne noteront plus les billets liés au marché qui bénéficient d'une protection du capital variable. De même, DBRS Limited (« DBRS ») ne note plus les billets liés au marché qui bénéficient d'une protection du capital variable.
15. Le déposant compte déposer un prospectus préalable de base visant l'émission de titres jusqu'à un montant de 2 000 000 000 \$ (avec les suppléments de prospectus préalable pertinents, le « prospectus »).
16. Sauf i) l'obligation d'inscrire ses titres de capitaux propres à la cote d'une bourse admissible, le déposant satisfait à toutes les « conditions d'admissibilité générales » au régime de prospectus simplifié comme il est prévu à l'article 2.2 du Règlement 44-101 (et au régime de prospectus préalable de base comme il est prévu à l'article 2.2 du Règlement 44-102) et ii) pour ce qui est de la condition selon laquelle les titres doivent avoir obtenu une notation désignée, le déposant satisfait à toutes les autres conditions des « autres conditions d'admissibilité pour les émetteurs de titres non convertibles ayant obtenu une notation désignée » au régime de prospectus simplifié (et au régime de prospectus préalable de base, énoncées à l'article 2.3 du Règlement 44-102), soit :
  - a) les titres sont des titres non convertibles;
  - b) il est un déposant par voie électronique en vertu du *Règlement 13-101 sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR)*, RLRQ, c. V-1.1, r. 2;
  - c) il est un émetteur assujéti dans toutes les provinces du Canada;

- d) il a déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chaque territoire du Canada dans lequel il est émetteur assujéti tous les documents d'information périodique et occasionnelle qu'il est tenu de déposer dans ce territoire conformément à l'un des textes ou ensembles de textes suivants : i) la législation en valeurs mobilières applicable, ii) une décision rendue par l'autorité en valeurs mobilières ou iii) un engagement auprès de l'autorité en valeurs mobilières, notamment conformément à la décision 2021-FS-0091 de l'autorité principale (la « Décision ÉF »);
  - e) il a déposé dans toutes les provinces du Canada des états financiers annuels courants et une notice annuelle courante, notamment conformément à la Décision ÉF;
  - f) il n'est pas un émetteur dont les activités ont cessé ou dont le principal actif est constitué d'espèces, de quasi-espèces ou de son inscription à la cote.
17. Le déposant n'a pas l'intention de demander des notations pour une émission particulière de titres au moyen du prospectus.
18. Les titres qui seront offerts par le déposant aux termes du prospectus seront des titres de créance non subordonnés qui ne sont pas convertibles conformément à leurs modalités, qui ne constituent pas des fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, qui ne sont pas admissibles au régime de recapitalisation interne, et qui sont des billets liés au marché sans protection du capital (billets avec capital à risque) (collectivement, les « titres »).

### Décision

Les décideurs estiment que la décision respecte les critères prévus par la législation qui leur permettent de la prendre.

La décision des décideurs en vertu de la législation est d'accorder la dispense souhaitée aux conditions suivantes :

- a) le déposant respecte les exigences, procédures et critères d'admissibilité applicables du Règlement 44-101, sauf l'exigence prévue au paragraphe 2.2(e) selon laquelle les titres de capitaux propres du déposant doivent être inscrits à la cote d'une bourse admissible;
- b) le déposant n'est pas un émetteur dont les activités ont cessé ou dont le principal actif est constitué d'espèces, de quasi-espèces ou de son inscription à la cote;
- c) l'autorité principale continue de reconnaître le Mouvement Desjardins comme étant une IFIS-I (ou l'équivalent) en vertu de la législation sur les institutions financières du Québec;
- d) chaque supplément de prospectus préalable visant les titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus définitif comprend en page de titre l'information selon laquelle :
  - i) les titres visés par le supplément de prospectus préalable ne sont pas notés;
  - ii) toute notation non spécifique à une émission applicable aux titres émis au moyen du supplément de prospectus préalable ne s'applique qu'aux facteurs liés au crédit comme la capacité du déposant de faire les paiements qu'il serait tenu de faire aux termes des titres;
  - iii) toute notation non spécifique à une émission applicable aux titres émis au moyen du supplément de prospectus préalable ne s'applique pas aux billets indexés à capital non protégé et, tant que Fitch, Moody's, S&P et DBRS continuent de ne pas noter les titres indexés à capital non protégé, une explication à cet effet;

- iv) le capital d'un investisseur est à risque en raison de facteurs non liés au crédit, comme le rendement de l'actif de référence sous-jacent;
- e) le déposant respecte l'engagement qu'il a déposé en même temps que le prospectus définitif de ne pas placer dans un territoire intéressé, aux termes du prospectus définitif, des dérivés visés qui sont nouveaux au moment du placement, sans faire viser au préalable par l'agent responsable, en conformité avec le paragraphe 4.1(2) du Règlement 44-102, l'information à inclure dans le supplément de prospectus préalable se rapportant au placement de ces nouveaux dérivés visés;
- f) la dispense souhaitée cessera d'avoir effet à l'expiration du visa délivré pour le premier prospectus définitif déposé après la date des présentes.

Benoît Gascon  
 Directeur principal du financement des sociétés  
 Décision n° : 2023-FS-1010253

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

### 6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

## SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
ADURO CLEAN TECHNOLOGIES INC.	2022-04-08	1 558 225 \$
ADURO CLEAN TECHNOLOGIES INC.	2022-04-27	794 441 \$
ARDIAN AMERICAS INFRASTRUCTURE FUND V S.C.S., SICAV-RAIF	2022-04-28	32 072 500 \$
BLUE THUNDER MINING INC.	2022-09-16	500 000 \$
BLUE THUNDER MINING INC.	2021-05-07	10 000 \$
CAPITAL ONE FINANCIAL CORPORATION	2023-03-01	20 434 414 \$
CARLYLE DIRECT ALTERNATIVE OPPORTUNITIES FUND II, L.P.	2023-02-07	10 042 663 \$
CLEAN HARBORS, INC.	2023-01-24	20 870 570 \$
DENTALCORP HOLDINGS LTD.	2022-10-03	342 509 \$
DENTALCORP HOLDINGS LTD.	2021-06-17	199 982 \$
DENTALCORP HOLDINGS LTD.	2021-06-22	399 998 \$
DENTALCORP HOLDINGS LTD.	2022-02-18	9 998 \$
DENTALCORP HOLDINGS LTD.	2022-04-01	5 001 \$
DENTALCORP HOLDINGS LTD.	2022-04-01	39 996 \$
DENTALCORP HOLDINGS LTD.	2022-04-26	10 999 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
DENTALCORP HOLDINGS LTD.	2022-04-27	150 001 \$
DENTALCORP OVERBITE LTD.	2021-05-17	324 977 \$
DIMENSION FIVE TECHNOLOGIES INC.	2021-05-14	2 099 278 \$
ECAPITAL BOND CORP.	2021-05-17	3 739 000 \$
ECAPITAL BOND CORP.	2021-06-15	13 557 820 \$
ECAPITAL BOND CORP.	2021-07-16	15 830 755 \$
ECAPITAL BOND CORP.	2021-11-16	9 479 250 \$
ECAPITAL BOND CORP.	2021-12-17	25 417 495 \$
ECAPITAL BOND CORP.	2022-01-17	8 532 100 \$
ECAPITAL BOND CORP.	2022-02-22	5 887 145 \$
ECAPITAL BOND CORP.	2022-03-15	6 078 000 \$
ENGINEER GOLD MINES LTD.	2021-05-14	512 500 \$
FARALLON SPECIAL SITUATIONS VII, L.P.	2020-01-30	60 798 200 \$
FARALLON SPECIAL SITUATIONS VII, L.P.	2020-07-01	136 280 000 \$
FARALLON SPECIAL SITUATIONS VII, L.P.	2021-09-24	125 026 636 \$
FARALLON SPECIAL SITUATIONS VII, L.P.	2021-12-14	21 063 937 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
FARALLON SPECIAL SITUATIONS VII, L.P.	2022-06-07	259 888 500 \$
FARALLON SPECIAL SITUATIONS VII, L.P.	2022-07-11	7 020 000 \$
FIDUCIE DE REVENU RESIDENTIEL EQUITON	2021-05-10 au 2021-05-17	1 080 253 \$
FIDUCIE DE REVENU RESIDENTIEL EQUITON	2021-05-25 au 2021-05-31	662 950 \$
FIDUCIE DE REVENU RESIDENTIEL EQUITON	2021-06-07 au 2021-06-14	949 902 \$
FIDUCIE DE REVENU RESIDENTIEL EQUITON	2021-06-21 au 2021-06-28	1 452 477 \$
FIDUCIE DE REVENU RESIDENTIEL EQUITON	2021-07-06 au 2021-07-12	929 506 \$
FIDUCIE DE REVENU RESIDENTIEL EQUITON	2021-07-19	275 500 \$
FIDUCIE DE REVENU RESIDENTIEL EQUITON	2021-07-26 au 2021-08-03	1 242 355 \$
FIDUCIE DE REVENU RESIDENTIEL EQUITON	2021-08-09 au 2021-08-16	852 200 \$
FIDUCIE DE REVENU RESIDENTIEL EQUITON	2021-08-23 au 2021-08-30	791 872 \$
FIDUCIE DE REVENU RESIDENTIEL EQUITON	2021-09-07 au 2021-09-13	477 600 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
FIDUCIE DE REVENU RESIDENTIEL EQUITON	2021-09-20 au 2021-09-27	597 235 \$
FIDUCIE DE REVENU RESIDENTIEL EQUITON	2021-10-04 au 2021-10-12	1 046 956 \$
FIDUCIE DE REVENU RESIDENTIEL EQUITON	2021-10-18 au 2021-10-25	361 780 \$
FIDUCIE DE REVENU RESIDENTIEL EQUITON	2021-11-15 au 2021-11-23	1 101 305 \$
FIDUCIE DE REVENU RESIDENTIEL EQUITON	2021-11-29 au 2021-12-06	1 342 014 \$
FIDUCIE DE REVENU RESIDENTIEL EQUITON	2021-12-13 au 2021-12-20	1 089 500 \$
FIDUCIE DE REVENU RESIDENTIEL EQUITON	2022-01-05 au 2022-01-10	1 760 324 \$
FIDUCIE DE REVENU RESIDENTIEL EQUITON	2022-01-18 au 2022-01-24	565 000 \$
FIDUCIE DE REVENU RESIDENTIEL EQUITON	2022-01-31 au 2022-02-07	1 145 034 \$
FIDUCIE DE REVENU RESIDENTIEL EQUITON	2022-02-14 au 2022-02-22	1 587 150 \$
FIDUCIE DE REVENU RESIDENTIEL EQUITON	2022-02-28 au 2022-03-08	648 847 \$
FIDUCIE DE REVENU RESIDENTIEL EQUITON	2022-03-14 au 2022-03-21	922 602 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
FIDUCIE DE REVENU RESIDENTIEL EQUITON	2022-03-29 au 2022-04-04	1 791 350 \$
FIDUCIE DE REVENU RESIDENTIEL EQUITON	2022-04-11 au 2022-04-18	1 882 856 \$
FIDUCIE DE REVENU RESIDENTIEL EQUITON	2022-04-25 au 2022-05-02	1 042 635 \$
FIDUCIE DE REVENU RESIDENTIEL EQUITON	2022-05-09 au 2022-05-16	629 108 \$
GETCHELL GOLD CORP.	2021-05-14	2 710 125 \$
GROUP RMC STEADY INCOME TRUST B	2021-05-10	2 716 235 \$
GROUP RMC STEADY INCOME TRUST B	2021-07-05	4 969 600 \$
GROUP RMC STEADY INCOME TRUST B	2021-10-04	1 357 500 \$
GROUP RMC STEADY INCOME TRUST B	2022-01-05	1 826 500 \$
GROUP RMC STEADY INCOME TRUST B	2022-04-04	15 702 838 \$
GTCR FUND XIV/C LP	2022-12-16	547 480 500 \$
HARRYS MANUFACTURING INC.	2021-05-12	423 400 \$
HARRYS MANUFACTURING INC.	2021-11-02	451 190 \$
HIGHMARK INNOVATIONS INC.	2021-05-11	6 023 360 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
LAFAYETTE SQUARE USA, INC.	2023-01-26	12 051 623 \$
LEDN INC.	2023-01-27	19 026 638 \$
LEDN INC.	2021-05-19	35 592 090 \$
LEDN INC.	2021-12-14	19 267 509 \$
LG ENERGY SOLUTION, LTD.	2022-01-27	2 534 400 \$
ORACLE CORPORATION	2023-02-06	152 461 879 \$
PACCAR Financial Ltd.	2021-05-03	150 000 000 \$
PEER CAPITAL CORPORATION	2021-05-05 au 2021-05-14	167 950 \$
PEER CAPITAL CORPORATION	2021-05-16 au 2021-05-26	96 040 \$
PEER CAPITAL CORPORATION	2021-05-27 au 2021-06-04	226 450 \$
PEER CAPITAL CORPORATION	2021-06-05 au 2021-06-15	137 590 \$
PEER CAPITAL CORPORATION	2021-06-17 au 2021-06-25	210 450 \$
PEER CAPITAL CORPORATION	2021-06-26 au 2021-07-06	143 600 \$
PEER CAPITAL CORPORATION	2021-07-07 au 2021-07-16	162 270 \$
PEER CAPITAL CORPORATION	2021-07-17 au 2021-07-23	146 510 \$
PEER CAPITAL CORPORATION	2021-07-24 au 2021-08-03	222 800 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
PEER CAPITAL CORPORATION	2021-08-04 au 2021-08-13	221 660 \$
PEER CAPITAL CORPORATION	2021-08-15 au 2021-08-25	334 300 \$
PEER CAPITAL CORPORATION	2021-08-26 au 2021-09-03	257 700 \$
PEER CAPITAL CORPORATION	2021-09-04 au 2021-09-14	149 870 \$
PEER CAPITAL CORPORATION	2021-09-15 au 2021-09-24	166 700 \$
PEER CAPITAL CORPORATION	2021-09-26 au 2021-10-06	228 330 \$
PEER CAPITAL CORPORATION	2021-10-07 au 2021-10-15	147 740 \$
PEER CAPITAL CORPORATION	2021-10-16 au 2021-10-26	207 380 \$
PEER CAPITAL CORPORATION	2021-10-27 au 2021-11-05	253 630 \$
PEER CAPITAL CORPORATION	2021-11-08 au 2021-11-18	253 360 \$
PEER CAPITAL CORPORATION	2021-11-19 au 2021-11-29	164 290 \$
PEER CAPITAL CORPORATION	2021-11-30 au 2021-12-10	399 800 \$
PEER CAPITAL CORPORATION	2021-12-11 au 2021-12-21	409 490 \$
PEER CAPITAL CORPORATION	2021-12-22 au 2021-12-31	231 000 \$
PEER CAPITAL CORPORATION	2022-01-03 au 2022-01-13	346 700 \$
PEER CAPITAL CORPORATION	2022-01-14 au 2022-01-24	281 950 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
PEER CAPITAL CORPORATION	2022-01-25 au 2022-02-04	232 200 \$
PEER CAPITAL CORPORATION	2022-02-05 au 2022-02-15	212 700 \$
PEER CAPITAL CORPORATION	2022-02-16 au 2022-02-25	319 400 \$
PEER CAPITAL CORPORATION	2022-02-26 au 2022-03-08	404 800 \$
PEER CAPITAL CORPORATION	2022-03-09 au 2022-03-18	308 600 \$
PEER CAPITAL CORPORATION	2022-03-19 au 2022-03-29	233 450 \$
PEER CAPITAL CORPORATION	2022-03-30 au 2022-04-08	510 650 \$
PEER CAPITAL CORPORATION	2022-04-11 au 2022-04-21	276 500 \$
PEER CAPITAL CORPORATION	2022-04-22 au 2022-05-02	292 300 \$
PEER CAPITAL CORPORATION	2022-05-03 au 2022-05-13	449 500 \$
PEER CAPITAL CORPORATION	2022-05-16 au 2022-05-26	288 500 \$
SEALED AIR CORPORATION	2023-01-31	30 731 700 \$
SPECTRA7 MICROSYSTEMS INC.	2021-05-14	5 501 711 \$
SPECTRA7 MICROSYSTEMS INC.	2021-10-26	14 762 867 \$
T-MOBILE USA, INC.	2023-02-09	68 334 582 \$
TREZ CAPITAL YIELD TRUST US	2023-02-06 au 2023-02-09	158 848 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
VOTI DETECTION INC.	2021-05-13	3 764 958 \$
VOTI DETECTION INC.	2021-07-30	15 000 \$
VOTI DETECTION INC.	2022-01-10	15 000 \$
VOTI DETECTION INC.	2022-03-29	2 357 615 \$
VOTI DETECTION INC.	2022-04-28	8 752 \$
W&T OFFSHORE, INC.	2023-01-27	54 587 400 \$
WINSOME RESOURCES LTD.	2023-02-07	18 000 003 \$

#### SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

##### 6.6.4 Refus

Aucune information.

##### 6.6.5 Divers

Aucune information.

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

## 6.7 AGRÉMENTS, AUTORISATIONS ET OPÉRATIONS SUR DÉRIVÉS DE GRÉ À GRÉ

Aucune information.

## 6.8 OFFRES PUBLIQUES

Aucune information.

## 6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

Aucune information.

## 6.10 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

## 6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

**ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION****RAPPORTS TRIMESTRIELS**

	Date du document
AIRIQ INC.	2022-12-31
BRITISH COLUMBIA FERRY SERVICES INC.	2022-12-31
HANWEI ENERGY SERVICES CORP.	2022-12-31
HIVE BLOCKCHAIN TECHNOLOGIES LTD.	2022-12-31
NEWCREST MINING LIMITED	2022-12-31
PERSEUS MINING LIMITED	2022-12-31
SSC SECURITY SERVICES CORP.	2022-12-31

**ÉTATS FINANCIERS ANNUELS**

	Date du document
407 INTERNATIONAL INC.	2022-12-31
5N PLUS INC.	2022-12-31
AIR CANADA	2022-12-31
AVIVAGEN INC.	2022-10-31
CAPSTONE COPPER CORP.	2022-12-31
CENOVUS ENERGY INC.	2022-12-31
CHOICE PROPERTIES REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2022-12-31

<i>ÉTATS FINANCIERS ANNUELS</i>	
	Date du document
CHORUS AVIATION INC.	2022-12-31
COLLIERS INTERNATIONAL GROUP INC.	2022-12-31
DEVON ENERGY CORPORATION	2022-12-31
DONNELLEY FINANCIAL SOLUTIONS, INC.	2022-12-31
DREAM OFFICE REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2022-12-31
DREAM UNLIMITED CORP.	2022-12-31
DUNDEE PRECIOUS METALS INC.	2022-12-31
EPCOR UTILITIES INC.	2022-12-31
EQB INC. (AUPARAVANT EQUITABLE GROUP INC.)	2022-12-31
EQUINOX GOLD CORP.	2022-12-31
ERMITAGE DU LAC (REAL ESTATE PROJECT)	2022-10-31
EUROPEAN RESIDENTIAL REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2022-12-31
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER RESIDENTIELLE DREAM	2022-12-31
FIRST QUANTUM MINERALS LTD	2022-12-31
FONDS CONCENTRÉ PEMBROKE	2022-12-31
FONDS DE CROISSANCE AMÉRICAIN PEMBROKE INC. (ANTÉRIEUREMENT, LE FONDS DE CROISSANCE AMÉRICAIN GBC INC.)	2022-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
FONDS DE CROISSANCE CANADIEN PEMBROKE (ANTÉRIEUREMENT, LE FONDS DE CROISSANCE CANADIEN GBC)	2022-12-31
FONDS DE CROISSANCE INTERNATIONAL PEMBROKE (ANTÉRIEUREMENT, LE FONDS DE CROISSANCE INTERNATIONAL GBC)	2022-12-31
FONDS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES TOUTES CAPITALISATIONS PEMBROKE (ANTÉRIEUREMENT PEMBROKE CANADIAN ALL CAP POOLED FUND)	2022-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIEN PEMBROKE (ANTÉRIEUREMENT, LE FONDS D'OBLIGATIONS CANADIEN GBC)	2022-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS PEMBROKE (ANTÉRIEUREMENT, LE FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS GBC)	2022-12-31
FONDS ÉQUILIBRÉ CANADIEN PEMBROKE (ANTÉRIEUREMENT, FONDS DE CROISSANCE ET DE REVENU PEMBROKE)	2022-12-31
FONDS ÉQUILIBRÉ MONDIAL PEMBROKE (ANTÉRIEUREMENT, LE FONDS ÉQUILIBRÉ MONDIAL GBC)	2022-12-31
FONDS MARCHÉ MONÉTAIRE PEMBROKE (ANTÉRIEUREMENT, LE FONDS MARCHÉ MONÉTAIRE GBC)	2022-12-31
GIBSON ENERGY INC.	2022-12-31
GOEASY LTD. (AUPARAVANT, EASYHOME LTD.)	2022-12-31
GOODFELLOW INC.	2022-11-30
GRAN TIERRA ENERGY INC.	2022-12-31
GROUPE D'ALIMENTATION MTY INC.	2022-11-30
GROUPE IBI INC.	2022-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du document
GROUPE TVA INC.	2022-12-31
HECLA MINING COMPANY	2022-12-31
HOME CAPITAL GROUP INC.	2022-12-31
IAMGOLD CORPORATION	2022-12-31
KEYERA CORP.	2022-12-31
KILLAM APARTMENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2022-12-31
KINROSS GOLD CORPORATION	2022-12-31
LA SOCIETE CANADIAN TIRE LIMITEE	2022-12-31
LA TOUR DES VOYAGEUR PHASE II (PROJET IMMOBILIER)	2022-10-31
LA TOUR DES VOYAGEURS (PROJET IMMOBILIER)	2022-10-31
LE DESLAURIERS	2022-10-31
LE JOHANNSEN	2022-10-31
LE KANDAHAR	2022-10-31
LE LODGE DE LA MONTAGNE (PROJET IMMOBILIER)	2022-10-31
LE SOMMET DES NEIGES -- PHASE 1	2022-10-31
LE SOMMET DES NEIGES-PHASE II	2022-10-31
LES SERVICES FINANCIERS CATERPILLAR LIMITÉE	2022-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	Date du document
LUCARA DIAMOND CORP.	2022-12-31
MERCER INTERNATIONAL INC.	2022-12-31
MOLSON COORS BEVERAGE COMPANY	2022-12-31
MOLSON COORS CANADA INC.	2022-12-31
MORGUARD REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2022-12-31
NEW GOLD INC.	2022-12-31
NORTH AMERICAN CONSTRUCTION GROUP LTD.	2022-12-31
OCEANAGOLD CORPORATION	2022-12-31
PAGES JAUNES LIMITÉE	2022-12-31
PERK LABS INC.	2022-11-30
PULSE SEISMIC INC.	2022-12-31
RESSOURCES TECK LIMITÉE	2022-12-31
RIOCAN REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2022-12-31
RITCHIE BROS. AUCTIONEERS INCORPORATED	2022-12-31
SANDSTORM GOLD LTD.	2022-12-31
SHOPIFY INC.	2022-12-31
SLATE OFFICE REIT	2022-12-31

<i>ÉTATS FINANCIERS ANNUELS</i>	
	Date du document
SOCIETE AURIFERE BARRICK	2022-12-31
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE MANUVIE	2022-12-31
SUMMIT INDUSTRIAL INCOME REIT	2022-12-31
SUPERIOR PLUS CORP.	2022-12-31
TRIPLE FLAG PRECIOUS METALS CORP.	2022-12-31
UNI-SÉLECT INC.	2022-12-31
VERITAS ABSOLUTE RETURN FUND	2022-12-31
VERITAS CANADIAN EQUITY FUND	2022-12-31
WASTE CONNECTIONS, INC. (AUPARAVANT PROGRESSIVE WASTE SOLUTIONS LTD.)	2022-12-31
WESTERN FOREST PRODUCTS INC.	2022-12-31
<i>RAPPORTS ANNUELS</i>	
	Date du document
407 INTERNATIONAL INC.	2022-12-31
5N PLUS INC.	2022-12-31
AIR CANADA	2022-12-31
AVIVAGEN INC.	2022-10-31
CAPSTONE COPPER CORP.	2022-12-31

<i>RAPPORTS ANNUELS</i>	
	Date du document
CENOVUS ENERGY INC.	2022-12-31
CHOICE PROPERTIES REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2022-12-31
CHORUS AVIATION INC.	2022-12-31
COLLIERS INTERNATIONAL GROUP INC.	2022-12-31
DEVON ENERGY CORPORATION	2022-12-31
DONNELLEY FINANCIAL SOLUTIONS, INC.	2022-12-31
DREAM OFFICE REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2022-12-31
DREAM UNLIMITED CORP.	2022-12-31
DUNDEE PRECIOUS METALS INC.	2022-12-31
EPCOR UTILITIES INC.	2022-12-31
EQB INC. (AUPARAVANT EQUITABLE GROUP INC.)	2022-12-31
EQUINOX GOLD CORP.	2022-12-31
EUROPEAN RESIDENTIAL REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2022-12-31
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER RESIDENTIELLE DREAM	2022-12-31
FIRST QUANTUM MINERALS LTD	2022-12-31
FONDS CONCENTRÉ PEMBROKE	2022-12-31

<i>RAPPORTS ANNUELS</i>	
	Date du document
FONDS DE CROISSANCE AMÉRICAIN PEMBROKE INC. (ANTÉRIEUREMENT, LE FONDS DE CROISSANCE AMÉRICAN GBC INC.)	2022-12-31
FONDS DE CROISSANCE CANADIEN PEMBROKE (ANTÉRIEUREMENT, LE FONDS DE CROISSANCE CANADIEN GBC)	2022-12-31
FONDS DE CROISSANCE INTERNATIONAL PEMBROKE (ANTÉRIEUREMENT, LE FONDS DE CROISSANCE INTERNATIONAL GBC)	2022-12-31
FONDS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES TOUTES CAPITALISATIONS PEMBROKE (ANTÉRIEUREMENT PEMBROKE CANADIAN ALL CAP POOLED FUND)	2022-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIEN PEMBROKE (ANTÉRIEUREMENT, LE FONDS D'OBLIGATIONS CANADIEN GBC)	2022-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS PEMBROKE (ANTÉRIEUREMENT, LE FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS GBC)	2022-12-31
FONDS ÉQUILIBRÉ CANADIEN PEMBROKE (ANTÉRIEUREMENT, FONDS DE CROISSANCE ET DE REVENU PEMBROKE)	2022-12-31
FONDS ÉQUILIBRÉ MONDIAL PEMBROKE (ANTÉRIEUREMENT, LE FONDS ÉQUILIBRÉ MONDIAL GBC)	2022-12-31
FONDS MARCHÉ MONÉTAIRE PEMBROKE (ANTÉRIEUREMENT, LE FONDS MARCHÉ MONÉTAIRE GBC)	2022-12-31
GIBSON ENERGY INC.	2022-12-31
GOEASY LTD. (AUPARAVANT, EASYHOME LTD.)	2022-12-31
GOODFELLOW INC.	2022-11-30
GRAN TIERRA ENERGY INC.	2022-12-31

<i>RAPPORTS ANNUELS</i>	Date du document
GROUPE D'ALIMENTATION MTY INC.	2022-11-30
GROUPE IBI INC.	2022-12-31
GROUPE TVA INC.	2022-12-31
HECLA MINING COMPANY	2022-12-31
HOME CAPITAL GROUP INC.	2022-12-31
IAMGOLD CORPORATION	2022-12-31
KEYERA CORP.	2022-12-31
KILLAM APARTMENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2022-12-31
KINROSS GOLD CORPORATION	2022-12-31
LA SOCIETE CANADIAN TIRE LIMITEE	2022-12-31
LUCARA DIAMOND CORP.	2022-12-31
MERCER INTERNATIONAL INC.	2022-12-31
MOLSON COORS BEVERAGE COMPANY	2022-12-31
MOLSON COORS CANADA INC.	2022-12-31
MORGUARD REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2022-12-31
NEW GOLD INC.	2022-12-31
NORTH AMERICAN CONSTRUCTION GROUP LTD.	2022-12-31

<i>RAPPORTS ANNUELS</i>	
	Date du document
OCEANAGOLD CORPORATION	2022-12-31
PAGES JAUNES LIMITÉE	2022-12-31
PERK LABS INC.	2022-11-30
PULSE SEISMIC INC.	2022-12-31
RESSOURCES TECK LIMITÉE	2022-12-31
RIOCAN REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2022-12-31
RITCHIE BROS. AUCTIONEERS INCORPORATED	2022-12-31
SANDSTORM GOLD LTD.	2022-12-31
SHOPIFY INC.	2022-12-31
SLATE OFFICE REIT	2022-12-31
SOCIETE AURIFERE BARRICK	2022-12-31
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE MANUVIE	2022-12-31
SUMMIT INDUSTRIAL INCOME REIT	2022-12-31
SUPERIOR PLUS CORP.	2022-12-31
TRIPLE FLAG PRECIOUS METALS CORP.	2022-12-31
UNI-SÉLECT INC.	2022-12-31
VERITAS ABSOLUTE RETURN FUND	2022-12-31

**RAPPORTS ANNUELS**

Date du document

VERITAS CANADIAN EQUITY FUND

2022-12-31

WASTE CONNECTIONS, INC. (AUPARAVANT PROGRESSIVE WASTE SOLUTIONS LTD.)

2022-12-31

WESTERN FOREST PRODUCTS INC.

2022-12-31

**CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION**

Date du document

CATÉGORIE MANDAT PRIVÉ D'ACTIONS DE REVENU MONDIALES CI

FONDS DE CROISSANCE AMÉRICAIN PEMBROKE INC.  
(ANTÉRIEUREMENT, LE FONDS DE CROISSANCE AMÉRICAIN GBC INC.)

GOLD ROYALTY CORP.

GROUPE SANTÉ DEVONIAN INC.

HEWLETT PACKARD ENTERPRISE COMPANY

MAGNET FORENSICS INC.

OLD PSG WIND-DOWN LTD. (AUPARAVANT, PERFORMANCE SPORTS GROUP LTD.)

QUIPT HOME MEDICAL CORP.

RED LIGHT HOLLAND CORP. (AUPARAVANT, ADDED CAPITAL INC.)

STRIA LITHIUM INC.

TILRAY BRANDS, INC.

**CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION**

Date du document

VIVO CANNABIS INC.

**NOTICE ANNUELLE**

Date du document

5N PLUS INC.

2022-12-31

CENOVUS ENERGY INC.

2022-12-31

CHOICE PROPERTIES REAL ESTATE INVESTMENT TRUST

2022-12-31

CHORUS AVIATION INC.

2022-12-31

COLLIERS INTERNATIONAL GROUP INC.

2022-12-31

DEVON ENERGY CORPORATION

2022-12-31

DONNELLEY FINANCIAL SOLUTIONS, INC.

2022-12-31

EQB INC. (AUPARAVANT EQUITABLE GROUP INC.)

2022-12-31

GOEASY LTD. (AUPARAVANT, EASYHOME LTD.)

2022-12-31

GOODFELLOW INC.

2022-11-30

GRAN TIERRA ENERGY INC.

2022-12-31

GROUPE D'ALIMENTATION MTY INC.

2022-11-30

GROUPE TVA INC.

2022-12-31

HECLA MINING COMPANY

2022-12-31

<i>NOTICE ANNUELLE</i>	
	Date du document
KEYERA CORP.	2022-12-31
LA SOCIETE CANADIAN TIRE LIMITEE	2022-12-31
MOLSON COORS BEVERAGE COMPANY	2022-12-31
MOLSON COORS CANADA INC.	2022-12-31
NORTH AMERICAN CONSTRUCTION GROUP LTD.	2022-12-31
PULSE SEISMIC INC.	2022-12-31
RESSOURCES TECK LIMITÉE	2022-12-31
RITCHIE BROS. AUCTIONEERS INCORPORATED	2022-12-31
ROYAL GOLD, INC.	2022-12-31
SHOPIFY INC.	2022-12-31
SLATE OFFICE REIT	2022-12-31
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE MANUVIE	2022-12-31
WASTE CONNECTIONS, INC. (AUPARAVANT PROGRESSIVE WASTE SOLUTIONS LTD.)	2022-12-31
WESTERN FOREST PRODUCTS INC.	2022-12-31

<i>AVIS D'EMPLOI DU PRODUIT</i>	
	Date du document
AUCUNE INFORMATION DISPONIBLE	

## ANNEXE 2 DÉCLARATIONS D'INITIÉS (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

**Liste des symboles employés pour les déclarations en format SEDI (Système électronique de déclaration des initiés)**

<b>RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI</b>	45 : Contrepartie d'un bien
1 : Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres	46 : Contrepartie de services
2 : Filiale de l'émetteur assujetti	47 : Acquisition ou aliénation par don
3 : Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de 10 % des titres d'un émetteur assujetti ( <i>Loi sur les valeurs mobilières</i> du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation	48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs
4 : Administrateur d'un émetteur assujetti	<b>Dérivés émis par l'émetteur</b>
5 : Dirigeant d'un émetteur assujetti	50 : Attribution d'options
6 : Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3	51 : Levée d'options
7 : Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujetti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6	52 : Expiration d'options
8 : Initié présumé – six mois avant de devenir initié	53 : Attribution de bons de souscription
<b>NATURE DE L'OPÉRATION</b>	54 : Exercice de bons de souscription
<b>Généralités</b>	55 : Expiration de bons de souscription
00 : Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI	56 : Attribution de droits de souscription
10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	57 : Exercice de droits de souscription
11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément	58 : Expiration de droits de souscription
15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	59 : Exercice au comptant
16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	<b>Dérivés émis par un tiers</b>
22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition	70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers
30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers
35 : Dividende en actions	72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers
36 : Conversion ou échange	73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers
37 : Division ou regroupement d'actions	<b>Divers</b>
38 : Rachat – annulation	90 : Changements relatifs à la propriété
40 : Vente à découvert	97 : Autres
	99 : Correction d'information
	<b>NATURE DE L'EMPRISE</b>
	D : Propriété directe
	I : Propriété indirecte
	C : Contrôle
	<b>AUTRES MENTIONS</b>
	O : Opération originale
	M : Première modification
	M' : Deuxième modification
	M'' : Troisième modification, etc.
	R : Opération déclarée hors délai (en retard).

**AVIS**

L'information publiée dans cette annexe provient du Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Les initiés assujettis doivent déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti dans un délai de **cinq jours**, sauf dans certains cas précis.

Émetteur	Relation	État	Date	Em- prise	Opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre	tion	opé- ration	de l'opération		Description de l'opération			
<b>Absolute Software Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Grace, Mark	5	O	2023-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8)	9.0500USD	BC
<i>Droits Performance Share Unit</i>								
Lejeal, James	5	O	2022-12-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-02-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	159 915		BC
<i>Droits Restricted Share Unit</i>								
Lejeal, James	5	O	2022-12-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-02-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	159 915		BC
<b>Aimia Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Mithaq Capital SPC	3	O	2023-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	339 300	3.6671	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	142 200	3.8757	ON
		O	2023-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	87 100	3.9258	ON
		O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	153 000	3.9776	ON
<b>Air Canada</b>								
<i>Share Units (Long-Term Incentive Plan)</i>								
Abbott, Michael	5	O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(1 261)	22.4500	QC
		O	2023-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(180)		QC
Crocker, Melvin	5	O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(1 157)	22.4500	QC
		O	2023-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(165)		QC
Doyle, Anthony	5	O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(892)	22.4500	QC
		O	2023-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(127)		QC
Elfassy, Samuel	5	O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(1 642)	22.4500	QC
		O	2023-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(235)		QC
Galardo, Mark	5	O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(2 738)	22.4500	QC
		O	2023-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(391)		QC
Guercio, Giuseppina	5	O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(466)	22.4500	QC
		O	2023-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(66)		QC
Guillemette, Lucie	5	O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(11 344)	22.4500	QC
		O	2023-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(1 620)		QC
Hadrovic, Carolyn	5	O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(1 565)	22.4500	QC
		O	2023-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(223)		QC
Houle, Pierre	5	O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(1 056)	22.4500	QC
		O	2023-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(151)		QC
Isford, Chris	5	O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(1 721)	22.4500	QC
		O	2023-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(246)		QC
Kazzaz, Amos	5	O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(3 520)	22.4500	QC
		O	2023-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(503)		QC
Landry, Craig	5	O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(9 583)	22.4500	QC
		O	2023-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(1 369)		QC
Nasr, Mark Youssef	5	O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(2 738)	22.4500	QC
		O	2023-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(391)		QC
O'Connor, Kevin Patrick Cornelius	5	O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(1 956)	22.4500	QC
		O	2023-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(279)		QC
O'Leary, Scott	5	O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(1 142)	22.4500	QC
		O	2023-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(163)		QC
Pierce, Lisa	5	O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(977)	22.4500	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(1 286)	22.4500	QC
		O	2023-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(184)		QC
Romanelli, Gilda	5	O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(1 051)	22.4500	QC
		O	2023-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(150)		QC
Rousseau, Michael Stewart	4, 5	O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(15 646)	22.4500	QC
		O	2023-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(2 235)		QC
Steer, Richard A.	5	O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(3 520)	22.4500	QC
		O	2023-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(503)		QC
Strom, Murray Douglas	5	O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(1 956)	22.4500	QC
		O	2023-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(279)		QC
TURNER, Jon	5	O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(1 565)	22.4500	QC
		O	2023-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(223)		QC
Yiu, Andrew Ka Hoi	5	O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(1 642)	22.4500	QC
		O	2023-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(235)		QC
<b>Alamos Gold Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Bostwick, Christopher John	5	O	2023-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	337	15.1200	ON
Chavez - Martinez, Mario Luis	5	O	2023-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	358	11.3300USD	ON
Elhaj, Khalid	5	O	2023-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	208	15.1200	ON
Engelstad, Nils Frederik Jonas	5, 8	O	2023-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	331	15.1200	ON
Fisher, Gregory S.	5	O	2023-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	179	15.1200	ON
Fitzgerald, John Michael	5	O	2023-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	299	15.1200	ON
Guimond, Luc	5	O	2023-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	349	15.1200	ON
McCluskey, John	4, 5	O	2023-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	766	15.1200	ON
Parsons, Scott Kyle	5	O	2023-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	261	15.1200	ON
Parsons, Scott Russell Gordon	5	O	2023-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	224	15.1200	ON
PAULSE, ADRIAN	5	O	2023-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	224	15.1200	ON
Porter, James	5	O	2023-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	476	15.1200	ON
Tang, Grace	5	O	2023-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	203	15.1200	ON
Thompson, Rebecca	5	O	2023-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	217	15.1200	ON
Webster, Colin	5	O	2023-01-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	193	15.1200	ON
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Murphy, Paul	4	O	2023-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	175		ON
Prichard, John Robert Stobo	4	O	2023-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	329		ON
<b>Alaris Equity Partners Income Trust</b>								
<i>Parts de fiducie</i>								
McIntyre, Matthew	5	O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	18.3000	AB

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Em-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Ostrow, Shawn	5	O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 500)	18.3100	AB
		O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	18.3500	AB
<b>Allied Properties Real Estate Investment Trust</b>								
<i>Parts</i>								
Andrade, Matthew Philip	4							
Monica Andrade LIRA	PI	O	2023-02-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1	28.8300	ON
<b>Alpha Cognition Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Manchester Management Company, LLC	3							
Manchester Explorer, L.P.	PI	O	2023-02-16	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<b>ARC Resources Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Anderson, Terry Michael	5							
RBC Brokerage	PI	O	2023-02-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	14.4608	AB
Groundwater, Brian Rognvald	5							
Brokerage Account	PI	O	2023-02-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 400	15.8443	AB
<b>Arianne Phosphate Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Sully, Raef	4	O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	666	0.2729USD	QC
		O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	203 800	0.2625USD	QC
<i>Bons de souscription</i>								
Bouchard, Dominique	4	O	2020-02-13	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	50 000		QC
		M	2020-02-13	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	50 000		QC
Gagnon, Marco	4	O	2020-02-13	D	53 - Attribution de bons de souscription	40 000	0.4000	QC
		M	2020-02-13	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privéement	40 000	0.4000	QC
		M'	2020-02-13	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privéement	40 000	0.4000	QC
<b>Artis Real Estate Investment Trust</b>								
<i>Actions privilégiées Series E</i>								
Artis Real Estate Investment Trust	1	O	2023-02-17	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	23.6154	MB
<i>Actions privilégiées Series I</i>								
Artis Real Estate Investment Trust	1	O	2023-02-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	25.0000	MB
<b>Ascot Resources Ltd.</b>								
<i>Options</i>								
Altmann, Stephen	4	O	2023-02-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-02-17	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.6600	BC
<b>AutoCanada Inc.</b>								
<i>Deferred share units</i>								
DesRosiers, Dennis Stephan	4	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 552		AB
English, Rhonda	4	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 552		AB
Green, Stephen	4	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 983		AB
James, Barry Lee	4	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	862		AB
Matheson, Joseph Lee Grant	4	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 552		AB
Olmata, Elias	4	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 552		AB
<b>Banque Canadienne Imperiale de Commerce</b>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
<i>Droits RDSU</i>								
Turcotte, Martine	4	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 813	68.9400	ON
		O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 857	67.9400	ON
Zubrow, Barry Lee	4	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 356	52.9400USD	ON
		O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	149	51.1000USD	ON
<b>Banque Nationale du Canada</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Achard, Stéphane	5	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	140	93.8963	QC
Bertrand, Maryse	4	O	2023-02-07	D	35 - Dividende en actions	43	101.0500	QC
Blanchet, Lucie	5	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	240	94.5819	QC
Boivin, Pierre	4	O	2023-02-07	D	35 - Dividende en actions	31	101.0500	QC
		O	2023-02-22	D	35 - Dividende en actions	612	92.6800	QC
Bonnell, William	5	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	203	93.6876	QC
Bujold, Eric	5	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	327	94.3310	QC
Charest, Yvon	4	O	2023-02-07	D	35 - Dividende en actions	34	101.0500	QC
		O	2023-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	302	100.4100	QC
Gagnon, Martin	5	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	806	94.4592	QC
Gingras, Marie-Chantal	2	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	121	91.5600	QC
Hébert, Brigitte	5	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	656	94.5500	QC
Houde, Jean	4	O	2023-02-07	D	35 - Dividende en actions	47	101.0500	QC
Levesque, Julie	5	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	434	94.5810	QC
Saputo, Lino Anthony	4	O	2023-02-07	D	35 - Dividende en actions	42	101.0500	QC
Savoie, Andrée	4	O	2023-02-07	D	35 - Dividende en actions	12	101.0500	QC
Thabet, Pierre	4	O	2023-02-07	D	35 - Dividende en actions	51	101.0500	QC
Gestion Thap inc.	PI	O	2023-02-22	I	35 - Dividende en actions	14 507	93.2800	QC
<i>Unités d'actions assujetties à des restrictions (UAR) / (RSU)</i>								
Blanchet, Lucie	5	O	2023-02-01	D	35 - Dividende en actions	62		QC
Bujold, Eric	5	O	2023-02-01	D	35 - Dividende en actions	134		QC
Dubuc, Étienne	5	O	2023-02-01	D	35 - Dividende en actions	843		QC
Ferreira, Laurent	7	O	2023-02-01	D	35 - Dividende en actions	486		QC
Gagnon, Martin	5	O	2023-02-01	D	35 - Dividende en actions	173		QC
Gingras, Marie-Chantal	2	O	2023-02-01	D	35 - Dividende en actions	4		QC
Girouard, Denis	7	O	2023-02-01	D	35 - Dividende en actions	543		QC
Levesque, Julie	5	O	2023-02-01	D	35 - Dividende en actions	17		QC
Parent, Ghislain	5	O	2023-02-01	D	35 - Dividende en actions	35		QC
<i>Unités d'actions assujetties à un critère de performance</i>								
Achard, Stéphane	5	O	2023-02-01	D	35 - Dividende en actions	272		QC
Blanchet, Lucie	5	O	2023-02-01	D	35 - Dividende en actions	320		QC
Bonnell, William	5	O	2023-02-01	D	35 - Dividende en actions	283		QC
Bujold, Eric	5	O	2023-02-01	D	35 - Dividende en actions	100		QC
Ferreira, Laurent	7	O	2023-02-01	D	35 - Dividende en actions	675		QC
Gagnon, Martin	5	O	2023-02-01	D	35 - Dividende en actions	353		QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
Gingras, Marie-Chantal	2	O	2023-02-01	D	35 - Dividende en actions	111		QC
Girouard, Denis	7	O	2023-02-01	D	35 - Dividende en actions	339		QC
Hébert, Brigitte	5	O	2023-02-01	D	35 - Dividende en actions	247		QC
Levesque, Julie	5	O	2023-02-01	D	35 - Dividende en actions	218		QC
Parent, Ghislain	5	O	2023-02-01	D	35 - Dividende en actions	303		QC
<i>Unités d'actions différées (UAD) / (DSU)</i>								
Bertrand, Maryse	4	O	2023-02-01	D	35 - Dividende en actions	275		QC
		O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	422		QC
Blanchet, Lucie	5	O	2023-02-01	D	35 - Dividende en actions	42		QC
Blouin, Pierre J.	4	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	405		QC
		O	2023-02-01	D	35 - Dividende en actions	147		QC
Boivin, Pierre	4	O	2023-02-01	D	35 - Dividende en actions	219		QC
		O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	472		QC
Bonnell, William	5	O	2023-02-01	D	35 - Dividende en actions	280		QC
Bujold, Eric	5	O	2023-02-01	D	35 - Dividende en actions	50		QC
Curadeau-Grou, Patricia	4	O	2023-02-01	D	35 - Dividende en actions	74		QC
		O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	460		QC
Gagnon, Martin	5	O	2023-02-01	D	35 - Dividende en actions	236		QC
Hébert, Brigitte	5	O	2023-02-01	D	35 - Dividende en actions	276		QC
Houde, Jean	4	O	2023-02-01	D	35 - Dividende en actions	111		QC
		O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	259		QC
Kinsley, Karen	4	O	2023-02-01	D	35 - Dividende en actions	131		QC
		O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	192		QC
Levesque, Julie	5	O	2023-02-01	D	35 - Dividende en actions	17		QC
Loewen, Lynn	4	O	2023-02-01	D	35 - Dividende en actions	9		QC
		O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	385		QC
McKillican, Rebecca	4	O	2023-02-01	D	35 - Dividende en actions	109		QC
		O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	422		QC
Paré, Robert	4	O	2023-02-01	D	35 - Dividende en actions	96		QC
		O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	461		QC
Parent, Ghislain	5	O	2023-02-01	D	35 - Dividende en actions	454		QC
Saputo, Lino Anthony	4	O	2023-02-01	D	35 - Dividende en actions	243		QC
		O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	386		QC
Savoie, Andrée	4	O	2023-02-01	D	35 - Dividende en actions	167		QC
		O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	230		QC
Tall, Macky	4	O	2023-02-01	D	35 - Dividende en actions	24		QC
		O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	385		QC
Thabet, Pierre	4	O	2023-02-01	D	35 - Dividende en actions	270		QC
		O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	510		QC
<b>Banque Royale du Canada</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
McKay, David Ian	4, 5	O	2023-02-22	D	51 - Exercice d'options	4 130	69.1700	QC
		O	2023-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 130)	136.8815	QC
<i>Actions ordinaires - Share Purchase Plans (RESSOP, DSSP, DSPP etc.)</i>								
Ahn, Nadine Genevieve	5	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	542		QC
		M	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	542		QC
guzman, douglas antony	5	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	293		QC
Hepworth, Graeme Ashley	5	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	192		QC
McKay, David Ian	4, 5	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 430		QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
McLaughlin, Neil	5	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	824		QC
Neldner, Derek Arthur	5	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	611		QC
Pereira, Kelly	5	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	239		QC
Ross, Bruce Washington	5	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	576		QC
<i>Options</i>								
McKay, David Ian	4, 5	O	2023-02-22	D	51 - Exercice d'options	(4 130)	69.1700	QC
<b>BCE Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Moses, Karine	5	O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(820)	61.0700	QC
<b>Bombardier Inc.</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne Classe B/ Class B Shares ( Subordinate Voting)</i>								
Likoray, Peter	5	O	2023-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 311)		QC
		M	2023-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 311)	60.0000	QC
		O	2023-02-16	D	51 - Exercice d'options	9 540	49.2500	QC
		O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 540)	60.0000	QC
<i>Options</i>								
Likoray, Peter	5	O	2023-02-16	D	51 - Exercice d'options	(9 540)		QC
<b>Bonterra Energy Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Curtis, Brad Allen	5	O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 600)	7.0150	AB
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	7.0100	AB
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	7.0100	AB
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	6.9900	AB
Fink, George Frederick	4, 5, 3	O	2023-02-16	D	51 - Exercice d'options	40 000	3.1400	AB
<i>Options</i>								
Fink, George Frederick	4, 5, 3	O	2023-02-16	D	51 - Exercice d'options	(40 000)	3.1400	AB
<b>Borex inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fontaine, Isabelle	5	O	2022-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2022-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	264	39.8097	QC
		M	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	265	39.8097	QC
<b>Bridgewater Systems Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Rosenfeld, Eric Stuart	3							
Crescendo Partners II L.P. Series MI	PI	O	2008-11-20	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2008-11-20	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		M'	2008-11-11	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Crescendo Partners III L.P.	PI	O	2008-11-20	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2008-11-20	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M'	2008-11-11	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<b>Brookfield Asset Management Ltd.</b>								
<i>Class A Limited Voting Shares</i>								
Beber, Justin B.	4, 5							
BAM Holdings Corp.	PI	O	2023-02-16	I	56 - Attribution de droits de souscription	250 000	35.1285USD	ON
Flatt, J. Bruce	4, 5							
PARTNERS/PARTNERS HOLDINGS/PARTNERS VALUE INVESTMENT/BAM HOLDINGS CORPS/PARTNERS FC/GLOBAL PARTNERS FC FDN/FLATT RRSP	PI	O	2023-02-16	I	56 - Attribution de droits de souscription	475 000	35.1285USD	ON
		O	2023-02-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(126 792)	35.0031USD	ON
Kingston, Brian William	4, 5							
BAM Holdings Corp.	PI	O	2023-02-16	I	56 - Attribution de droits de souscription	600 000	35.1285USD	ON
Madon, Cyrus	4, 5							
BAM Holdings Corp.	PI	O	2023-02-16	I	56 - Attribution de droits de souscription	575 000	35.1285USD	ON
Noble, Craig	5							
BAM Holdings Corp.	PI	O	2023-02-16	I	56 - Attribution de droits de souscription	350 000	35.1285USD	ON
Pollock, Sam JB	4							
BAM Holdings Corp.	PI	O	2023-02-16	I	56 - Attribution de droits de souscription	575 000	35.1285USD	ON
Teskey, Connor David	5							
		O	2023-02-15	D	51 - Exercice d'options	14 625	17.8112USD	ON
		O	2023-02-15	D	51 - Exercice d'options	2 175	14.7706USD	ON
		O	2023-02-15	D	51 - Exercice d'options	5 200	19.5049USD	ON
BAM Holdings Corp.	PI	O	2023-02-16	I	56 - Attribution de droits de souscription	750 000	35.1285USD	ON
<i>Options</i>								
Carney, Mark Joseph	5							
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	104 650	35.1285USD	ON
Manios, Bahir	5							
		O	2023-02-15	D	51 - Exercice d'options	113 375	35.1285USD	ON
Teskey, Connor David	5							
		O	2023-02-15	D	51 - Exercice d'options	(14 625)	17.8112USD	ON
		O	2023-02-15	D	51 - Exercice d'options	(2 175)	14.7706USD	ON
		O	2023-02-15	D	51 - Exercice d'options	(5 200)	19.5049USD	ON
<b>Brookfield Business Partners L.P.</b>								
<i>Parts de société en commandite</i>								
Brookfield Corporation	3							
Brookfield Titan Holdings LP	PI	O	2023-02-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	45 283	26.0597	ON
		O	2023-02-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	434	19.5566USD	ON
		O	2023-02-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	35 000	25.6153	ON
		O	2023-02-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 361	19.0706USD	ON
		O	2023-02-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 678	25.6428	ON
		O	2023-02-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 385	19.1463USD	ON
		O	2023-02-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 678	25.7659	ON
		O	2023-02-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 517	19.2071USD	ON
		O	2023-02-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 378	25.7746	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		O	2023-02-17	I	marché 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 647	19.1134USD	ON
<b>Brookfield Corporation (formerly Brookfield Asset Management Inc.)</b>								
<i>Actions ordinaires Class A Limited Voting</i>								
Flatt, J. Bruce		4, 5						
Partners/Partners Holdings/Partners Value Investment/BAM Holdings Corps/Partners FC/Global Partners FC Fdn/Flatt RRSP	PI	O	2023-02-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(307 171)	35.7655USD	ON
		O	2023-02-17	I	56 - Attribution de droits de souscription	475 000	36.3654USD	ON
<b>Brookfield Infrastructure Partners L.P.</b>								
<i>Parts de société en commandite</i>								
Krant, David Tyler		5	2021-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	46.6900	ON
<b>Calfrac Well Services Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Mathison, Ronald		4, 6						
1097594 Alberta Ltd.	PI	O	2021-09-23	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(65 177)		AB
Matco Investments Ltd.	PI	O	2021-09-23	I	90 - Changements relatifs à la propriété	65 177		AB
		M	2021-09-23	I	90 - Changements relatifs à la propriété	65 177		AB
PELLERIN, CHARLES		4						
9162-2803 QC Inc.	PI	O	2023-02-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	5.9700	AB
<i>Bons de souscription 2020</i>								
Mathison, Ronald		4, 6						
1097594 Alberta Ltd.	PI	O	2021-09-23	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(130 355)		AB
Matco Investments Ltd.	PI	O	2021-09-23	I	90 - Changements relatifs à la propriété	130 355		AB
<b>Canada Silver Cobalt Works Inc.</b>								
<i>Options</i>								
Barrette, Daniel		4	2023-01-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-02-14	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.1000	BC
Basa, Frank Joseph		4, 5	2023-02-17	D	50 - Attribution d'options	300 000	0.1000	BC
HALLIDAY, MATTHEW		4, 5	2023-02-17	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.1000	BC
Tookenay, Dianne		4	2023-02-17	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.1000	BC
Whyte, Tina		5	2023-02-17	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.1000	BC
<b>Cannara Biotech Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Krivorot, Zohar		4, 5						
Javaa Private Equity Inc.	PI	O	2023-02-13	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(218 131 038)		BC
		O	2023-02-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 600	0.8831	BC
		O	2023-02-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 100	0.8791	BC
		O	2023-02-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	0.9000	BC
Stern, Derek Elan		4						
Olymbec Investments Inc	PI	O	2023-02-13	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(173 883 891)		BC
		O	2023-02-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 300	0.9900	BC
<i>Débetures convertibles</i>								
Olymbec Investments Inc.		3	2021-06-21	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	\$ 5 700 000.00	0.1800	BC
Stern, Derek Elan		4						

Émetteur	Relation	État	Date	Em- prise	Opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre	tion	opé- ration	de l'opération		Description de l'opération	acquis ou aliénés		
Initié Porteur inscrit								
Olymbec Investments Inc	PI	O	2021-06-21	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	\$ 5 700 000.00	0.1800	BC
<b>Canuc Resources Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Berlet, Christopher James	4	O	2023-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.0500	ON
<b>Capital Power Corporation</b>								
<i>Performance Share Units</i>								
Chisholm, Burness Kathryn	5	O	2023-02-17	D	59 - Exercice au comptant	(10 172)	47.1700	AB
DeNeve, Bryan	5	O	2023-02-17	D	59 - Exercice au comptant	(12 605)	47.1700	AB
Haskins, Sandra Anne	5	O	2023-02-17	D	59 - Exercice au comptant	(1 032)	47.1700	AB
Kopecky, Christopher L.	5	O	2023-02-17	D	59 - Exercice au comptant	(1 665)	47.1700	AB
Owens, Steve	5	O	2023-02-17	D	59 - Exercice au comptant	(1 018)	47.1700	AB
Pylypiuk, Jacquelyn Marie	5	O	2023-02-17	D	59 - Exercice au comptant	(2 064)	47.1700	AB
Vaasjo, Brian Tellef	4, 5	O	2023-02-17	D	59 - Exercice au comptant	(35 627)	47.1700	AB
<i>Restricted Share Units</i>								
Chisholm, Burness Kathryn	5	O	2023-02-17	D	59 - Exercice au comptant	(3 391)	47.1700	AB
DeNeve, Bryan	5	O	2023-02-17	D	59 - Exercice au comptant	(4 202)	47.1700	AB
Haskins, Sandra Anne	5	O	2023-02-17	D	59 - Exercice au comptant	(1 720)	47.1700	AB
Kopecky, Christopher L.	5	O	2023-02-17	D	59 - Exercice au comptant	(2 774)	47.1700	AB
Owens, Steve	5	O	2023-02-17	D	59 - Exercice au comptant	(1 698)	47.1700	AB
Pylypiuk, Jacquelyn Marie	5	O	2023-02-17	D	59 - Exercice au comptant	(3 440)	47.1700	AB
Vaasjo, Brian Tellef	4, 5	O	2023-02-17	D	59 - Exercice au comptant	(11 876)	47.1700	AB
<b>Cathedral Energy Services Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
MAXWELL, RODERICK DONALD	4, 5							
Held in RRSP	PI	O	2023-02-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	36 400	1.1300	AB
MaxCo Inc.	PI	O	2023-02-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	1.1500	AB
<b>Genovus Energy Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
KWOK, EVA LEE	4	O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	24.5400	AB
		O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	24.5300	AB
		O	2023-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	24.2200	AB
McKenzie, Jonathan Michael	5	O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	24.8300	AB
Pourbaix, Alex	4, 5	O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	24.8400	AB
		O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	24.2515	AB
Sandhar, Karamjit Singh	5	O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	24.5700	AB
<b>Centerra Gold Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Pressler, Sheryl	4	O	2023-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	817	817.0000	ON
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Connor, Richard Webster	4	O	2023-02-14	D	59 - Exercice au comptant	(4 089)	8.7500	ON
Pressler, Sheryl	4	O	2023-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	(817)	8.7500	ON
		O	2023-02-14	D	59 - Exercice au comptant	(3 272)	8.7500	ON
<b>CENTR Brands Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i> Initié Porteur inscrit Meehan, Paul Francis	3	O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.3400	BC
<b>CGI inc.</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne Classe A</i> Hurlebaus, Timothy	5	O	2023-02-13	D	51 - Exercice d'options	30 006	85.6200	QC
		O	2023-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 006)	123.7088	QC
Labelle, Bernard	5							
RAA-SPP-REER-RRSP	PI	O	2023-02-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 548)	125.6000	QC
		O	2023-02-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 252)	125.4900	QC
Lahtenmaa, Leena-Mari	5	O	2023-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	123.9800	QC
		O	2023-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	123.9700	QC
		O	2023-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(466)	123.9600	QC
		O	2023-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	123.9400	QC
<i>Options</i> Hurlebaus, Timothy	5	O	2023-02-13	D	51 - Exercice d'options	(30 006)	85.6200	QC
<b>Chemin de Fer Canadien Pacifique Limitée</b>								
<i>Droits PSU</i>								
Arpin, Pamela Lynne	5	O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(1 682)	190.7460	AB
Brooks, John Kenneth	5	O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(22 262)	140.9760USD	AB
Clements, James Dominic Luther	5	O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(6 055)	190.7460	AB
Creel, Keith E.	5	O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(98 154)	140.9760USD	AB
Ellis, Jeffrey	5	O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(11 926)	190.7460	AB
Pitz, Laird Joseph	5	O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(12 100)	140.9760USD	AB
Redd, Mark Ashley	5	O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(12 290)	140.9760USD	AB
Rolstad, Chad	5	O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(4 645)	140.9760USD	AB
Velani, Nadeem	5	O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(5 302)	190.7460	AB
<b>Choice Properties Real Estate Investment Trust</b>								
<i>Droits Deferred Units</i>								
Clark, Christie James Beckett	4, 7	O	2023-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	322		ON
Cross, L. Jay	4	O	2023-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	183		ON
Currie, Gordon Andrew McDonald	4, 6	O	2023-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	150		ON
Eadie, Graeme McAlister	4	O	2023-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	485		ON
Kazarian, Diane Ann	4	O	2023-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	29		ON
Kinsley, Karen	4	O	2023-02-15	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	414		ON
Latimer, Robert Michael	4	O	2023-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	399		ON
Lockhart, Nancy	4, 6	O	2023-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	304		ON
Ponder, Dale Rosa Winnifred	4	O	2023-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	306		ON
Weston, Willard Galen Garfield	6	O	2023-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	766		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit Wright, Cornell	4, 7, 6	O	2023-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	47		ON
<b>Chorus Aviation Inc.</b>								
<i>Class B Voting Shares</i>								
Bishop, Rhonda	7	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 412		NS
Clark, Laurel Ann	7	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4 167		NS
King, Marnie Theresa	7	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 321		NS
Peddle, James Bruce	5	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	7 319		NS
<b>Cipher Pharmaceuticals Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Wolkin, Harold Morton	4	O	2023-02-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 279	3.6100	ON
<b>Clean Air Metals Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Stares, Stephen	6	O	2023-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300 000	0.0500	ON
			2023-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 000	0.0450	ON
			2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.0450	ON
			2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.0400	ON
			2023-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.0450	ON
Stares Contracting Corp.	PI	O	2023-02-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 000	0.0500	ON
<b>Coelacanth Energy Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Vermilion Energy Inc.	3	O	2023-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	35 500	0.7921	AB
			2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 500	0.7889	AB
			2023-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	0.7855	AB
			2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 500	0.7793	AB
			2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24 000	0.7675	AB
<b>COLLIERS INTERNATIONAL GROUP INC.</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Cohen, Peter F.	4	O	2023-02-16	D	51 - Exercice d'options	7 500	67.3000USD	ON
			2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	158.5000	ON
			2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	158.5100	ON
			2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	158.5500	ON
			2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	158.6000	ON
		O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	159.0000	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
Curtin, John	4	O	2023-02-15	D	51 - Exercice d'options	7 500	67.3000USD	ON
Lee, Katherine M	4	O	2023-02-22	D	51 - Exercice d'options	7 500	67.3000	ON
Mayer, Christian	5	O	2023-02-16	D	51 - Exercice d'options	25 000	67.3000	ON
		O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	159.0000	ON
Sutherland, Lewis Frederick	4	O	2023-02-22	D	51 - Exercice d'options	7 500	67.3000	ON
<i>Options</i>								
Cohen, Peter F.	4	O	2023-02-16	D	51 - Exercice d'options	(7 500)	67.3000USD	ON
Curtin, John	4	O	2023-02-15	D	51 - Exercice d'options	(7 500)	67.3000USD	ON
Lee, Katherine M	4	O	2023-02-21	D	51 - Exercice d'options	(7 500)	67.3000	ON
Mayer, Christian	5	O	2023-02-16	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	67.3000USD	ON
Sutherland, Lewis Frederick	4	O	2023-02-22	D	51 - Exercice d'options	(7 500)	67.3000	ON
<b>Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Phillips, Robert L.	4	O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	60	159.1400	QC
Deborah S. Phillips	PI	O	2023-02-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	55	159.1400	QC
		O	2023-02-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	290	159.2000	QC
<i>Deferred Share Units/Unités d'actions différées</i>								
Malenfant, Dominique	5	O	2023-02-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 059	157.2200	QC
Robinson, Tracy	4, 5	O	2022-02-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2023-02-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 706	157.2200	QC
<b>Copperleaf Technologies Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Joy, Michael Wilfrid	5	O	2023-02-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Bons de souscription</i>								
Joy, Michael Wilfrid	5	O	2023-02-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Droits Deferred Share Units (DSU)</i>								
Joy, Michael Wilfrid	5	O	2023-02-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Droits Performance Share Units (PSU)</i>								
Joy, Michael Wilfrid	5	O	2023-02-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Droits Restricted Share Units (RSU)</i>								
Joy, Michael Wilfrid	5	O	2023-02-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Options</i>								
Joy, Michael Wilfrid	5	O	2023-02-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<b>Corporation Cameco</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Breker, Jeremy Andrew	5	O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	29.6600	SK
Doerksen, David Fehr	5	O	2023-02-13	D	51 - Exercice d'options	14 100	16.3800	SK
		O	2023-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 100)	38.6500	SK
		O	2023-02-14	D	51 - Exercice d'options	5 890	14.7000	SK
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 890)	39.0200	SK
		O	2023-02-14	D	51 - Exercice d'options	12 000	15.2700	SK

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 000)	39.0200	SK
Girard, Rachelle Spring	5	O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	26	29.6600	SK
Gitzel, Tim Scott	5	O	2023-02-15	D	51 - Exercice d'options	17 391	19.3000	SK
		O	2023-02-15	D	51 - Exercice d'options	32 609	19.3000	SK
		O	2023-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(32 609)	39.2400	SK
		O	2023-02-15	D	51 - Exercice d'options	50 000	19.3000	SK
		O	2023-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	39.2900	SK
Gorsalitz, Caroline Marie	5	O	2023-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 150)	38.6300	SK
Grychowski, Cherise Marie	5	O	2023-02-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			SK
Todd Grychowski	PI	O	2023-02-08	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			SK
Hipperson, Leah	5	O	2023-02-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			SK
Huntington, Jonathan	5	O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2	29.6600	SK
Isaac, Grant Everett	5	O	2023-02-14	D	51 - Exercice d'options	85 200	19.3000	SK
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(85 200)	38.5700	SK
McHardy, Scott	5	O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2	29.6600	SK
McNally-Power, Lynn Debra	5	O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	12	29.6600	SK
Mooney, Ronald Liam	5	O	2023-02-15	D	51 - Exercice d'options	5 000	11.3200	SK
		O	2023-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	39.6300	SK
		O	2023-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 782)	39.6400	SK
		O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	39.2600	SK
Reilly, Brian Arthur	5	O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	29.6600	SK
Shockey, Heidi Lynn	5	O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3	29.6600	SK
Thorne, Andrew Miles	5	O	2023-02-14	D	51 - Exercice d'options	18 740	19.3000	SK
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 740)	39.0000	SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4	29.6600	SK
Wong, Alice Louise	5	O	2023-02-17	D	51 - Exercice d'options	56 800	19.3000	SK
		O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(56 800)	38.6000	SK
<i>Droits Performance Share Units</i>								
Breker, Jeremy Andrew	5	O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	55		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	32		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	21		SK
Girard, Rachelle Spring	5	O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	45		SK

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit					d'actionnariat			
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	26		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	19		SK
Gorsalitz, Caroline Marie	5	O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	57		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	33		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	22		SK
Huntington, Jonathan	5	O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	45		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	26		SK
		O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	19		SK
Isaac, Grant Everett	5	O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	305		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	177		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	116		SK
Leach, Mark Sean	5	O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	53		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	31		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	21		SK
McHardy, Scott	5	O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	52		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	30		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	20		SK
McNally-Power, Lynn Debra	5	O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	52		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	30		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	20		SK
Mooney, Ronald Liam	5	O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	57		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	33		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	22		SK
Quinn, Sean Anthony	5	O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	191		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	111		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	73		SK
Reilly, Brian Arthur	5	O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	235		SK

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	136		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	90		SK
Shockey, Heidi Lynn	5	O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	57		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	33		SK
Thorne, Andrew Miles	5	O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	63		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	36		SK
Wong, Alice Louise		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	24		SK
	5	O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	198		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	114		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	75		SK
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Breker, Jeremy Andrew	5	O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	36		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	21		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	14		SK
Girard, Rachelle Spring	5	O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	30		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	17		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	13		SK
Gorsalitz, Caroline Marie	5	O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	38		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	22		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	14		SK
Grychowski, Cherise Marie	5	O	2023-02-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			SK
Hipperson, Leah	5	O	2023-02-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			SK
Huntington, Jonathan	5	O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	30		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	17		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	13		SK
Isaac, Grant Everett	5	O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	204		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	118		SK

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	78		SK
Leach, Mark Sean	5	O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	36		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	21		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	14		SK
McHardy, Scott	5	O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	35		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	20		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	13		SK
McNally-Power, Lynn Debra	5	O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	35		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	20		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	13		SK
Mooney, Ronald Liam	5	O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	38		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	22		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	14		SK
Quinn, Sean Anthony	5	O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	127		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	74		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	48		SK
Reilly, Brian Arthur	5	O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	157		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	91		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	60		SK
Shockey, Heidi Lynn	5	O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	38		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	22		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	14		SK
Thorne, Andrew Miles	5	O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	42		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	24		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	16		SK
Wong, Alice Louise	5	O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	132		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	76		SK
		O	2022-12-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	50		SK

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Options</i>								
Doerksen, David Fehr	5	O	2023-02-13	D	51 - Exercice d'options	(14 100)	16.3800	SK
		O	2023-02-14	D	51 - Exercice d'options	(5 890)	14.7000	SK
		O	2023-02-14	D	51 - Exercice d'options	(12 000)	15.2700	SK
Gitzel, Tim Scott	5	O	2023-02-15	D	51 - Exercice d'options	(17 391)	19.3000	SK
		O	2023-02-15	D	51 - Exercice d'options	(32 609)	19.3000	SK
		O	2023-02-15	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	19.3000	SK
Isaac, Grant Everett	5	O	2023-02-14	D	51 - Exercice d'options	(85 200)	19.3000	SK
Mooney, Ronald Liam	5	O	2023-02-15	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	11.3200	SK
Thorne, Andrew Miles	5	O	2023-02-14	D	51 - Exercice d'options	(18 740)	19.3000	SK
Wong, Alice Louise	5	O	2023-02-17	D	51 - Exercice d'options	(56 800)	19.3000	SK
<b>Corporation Fiera Capital</b>								
<i>Restricted Share Units (CASH)</i>								
Desjardins, Jean-Guy	4, 6, 5	O	2023-02-15	D	59 - Exercice au comptant	(63 027)	9.3891	QC
<b>Corporation Métaux Précieux du Québec</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cutler, Wanda	4	O	2023-02-21	D	46 - Contrepartie de services	75 938	0.0800	QC
Shannon, James Atherton	4	O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	259 000		QC
		M	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	259 000	0.0800	QC
		O	2023-01-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.0750	QC
		O	2023-02-21	D	46 - Contrepartie de services	90 000	0.0800	QC
<b>Corporation Parkland</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Magnan, Pierre Patrick Gerard	5	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 028		AB
Richardson, Steven P.	4	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4		AB
Teunissen, Marcel	5	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 432		AB
		M	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 433		AB
<b>Corporation TC Énergie</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
BLACK, ROBERT	7							
Trustee of TC Energy's Employee Savings Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	201	64.9800	AB
		O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	140	64.4700	AB
Carlsen, Hejdi A.	7							
Trustee of TC Energy's Employee Savings Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	436	64.8900	AB
		O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	81	64.2900	AB
Costello, Alexandra M.	7							
Trustee of TC Energy's Employee Savings Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	113	62.4000	AB
		O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	14	61.9900	AB
de Lima, Dawn Elizabeth	5							
Trustee of TC Energy's Employee Savings Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	425	64.8900	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
Ebl, Trevor	7	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	30	63.8900	AB
Trustee of TC Energy's Employee Savings Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	265	64.9300	AB
Eiriksson, Gillian J.	7	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	14	63.6900	AB
Trustee of TC Energy's Employee Savings Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	210	64.8600	AB
Engel, Kevin B.	7	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	201	64.4900	AB
Trustee of TC Energy's Employee Savings Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	149	63.0200	AB
Trustee of TC Energy's Employee Savings Plan, Spouse's Account	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	104	64.5000	AB
Forestell, David	7	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	66	64.5400	AB
Trustee of TC Energy's Employee Savings Plan	PI	O	2022-04-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Foster, Christopher T.	7	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	152	61.7700	AB
Trustee of the TransCanada Employee Share Purchase Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	58.8800	AB
Trustee of the TransCanada Employee Share Purchase Plan	PI	O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	104	56.7708	AB
Trustee of the TransCanada Employee Share Purchase Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	240	64.8900	AB
Trustee of the TransCanada Employee Share Purchase Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	68	64.3800	AB
Frame-Zawalykut, Yvonne	5	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	27	58.7500	AB
Trustee of TC Energy's Employee Savings Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	242	65.0800	AB
Geggie, Jennifer M.	7	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5	62.1900	AB
Trustee of TC Energy's Employee Savings Plan	PI	O	2021-06-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Trustee of TC Energy's Employee Savings Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	164	65.1700	AB
Trustee of TC Energy's Employee Savings Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	38	64.3200	AB
Gelinas, Trevor L.	7	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	344	64.9200	AB
Trustee of TC Energy's Employee Savings Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	53	64.2400	AB
Trustee of TC Energy's Employee Savings Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	200	64.8900	AB
Hartl, Gloria L.	5	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat			AB
Trustee of TransCanada's Employee Share Purchase Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat			AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	195	64.4900	AB
Hebert, Dennis	5							
Trustee of TransCanada's Employee Share Purchase Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	250	64.8900	AB
		O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	78	64.3900	AB
Hendy, Ralph Ian	7							
The Trustee of TransCanada's Savings Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	199	64.8900	AB
		O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	245	64.5000	AB
Hunter, Joel E.	5							
Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	518	64.9200	AB
		O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	118	64.3400	AB
Jacobucci, Robert C.	7							
Trustee of TransCanada's Employee Share Purchase Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	44	65.3000	AB
		O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	17	64.8100	AB
Jalbert, Andrea E	7							
The Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	209	64.5400	AB
Johnson, Nancy Angenita	5							
Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	341	64.6700	AB
		O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	207	64.4600	AB
Johnston, Christine R.	5	O	2023-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	218	54.8700	AB
Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	256	64.8900	AB
		O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	35	65.6500	AB
Keys, Patrick M.	5	O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	56.8510	AB
Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	426	64.8900	AB
		O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	633	64.5100	AB
Kirby, Sonya	7							
Trustee of TransCanada's Employee Share Purchase Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	279	64.6900	AB
		O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	77	64.3800	AB
Krislock, Heather	7							
Trustee of TC Energy's Employee Savings Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	207	64.8900	AB
		O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	27	64.1900	AB
Marselle, Victoria C.	7							
Trustee of TransCanada's Employee Share Purchase Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	222	64.8900	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	451	64.5200	AB
Masud, Jawad	5							
Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	22	64.5400	AB
Menuz, G. Glenn	5							
Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	242	64.8900	AB
		O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	337	64.5100	AB
Muwanga, Roland	7							
Trustee of TC Energy's Employee Savings Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	120	64.8900	AB
		O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	88	64.4800	AB
Pierce, Jennifer	7							
Trustee of TC Energy's Employee Savings Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	299	64.9000	AB
		O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	52	64.2800	AB
Poirier, Francois Lionel	5							
Trustee of TransCanada Employee Savings Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	416	64.8900	AB
		O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	126	64.3900	AB
Prior, Richard	7							
Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	36	64.5500	AB
Robles Castillo, Leonardo	7							
Trustee of TC Energy's Employee Savings Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	64.5700	AB
Steeves, Terri	7							
Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	236	64.9000	AB
		O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	333	64.5100	AB
Stevens, Rosemary K.	7							
Trustee of TC Energy's Employee Savings Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	370	64.9800	AB
		O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	55	63.9000	AB
Sunderji, Fareen	7							
Trustee of TransCanada's Employee Share Purchase Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	281	64.9200	AB
		O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	131	64.4400	AB
Tarvydas, Robert	7							
Trustee of TC Energy's Employee Savings Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	201	64.9000	AB
		O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	84	64.4300	AB
Trout, Blaine M.	7							
Trustee of TC Energy's Employee Savings Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	80	59.8800	AB
		O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	8	57.8300	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Wirzba, Bevin Mark	5				d'actionnariat			
Trustee of TC Energy's Employee Savings Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	466	64.8800	AB
		O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	67	64.2200	AB
Wrathall, Jonathan E.	5							
Trustee of TC Energy's Employee Savings Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	187	64.8900	AB
		O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	97	64.4500	AB
Wylie, Gavin E.	7							
Trustee of TC Energy's Employee Savings Plan	PI	O	2022-02-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	164	65.3700	AB
		O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	61.7300	AB
Yeomans, Mark	7							
The Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	25	56.0300	AB
		O	2023-02-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(132)	54.5200	AB
<i>Options Granted Feb 16 2023 @ \$56.66 CDN Exp: Feb 16 2030</i>								
Ali, Amir	7	O	2022-05-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	9 918	56.6600	AB
Beaton, Susanne	7	O	2022-07-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	12 030	56.6600	AB
BLACK, ROBERT	7	O	2021-08-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	10 157	56.6600	AB
Brast, David	7	O	2022-08-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	20 230	56.6600	AB
Brown, Nathaniel A.	7	O	2018-02-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	11 242	56.6600	AB
Carlsen, Hejdi A.	7	O	2019-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	9 805	56.6600	AB
Chapman III, Stanley G.	5	O	2016-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	210 975	56.6600	AB
Costello, Alexandra M.	7	O	2022-06-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	9 239	56.6600	AB
de Lima, Dawn Elizabeth	5	O	2020-12-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	76 027	56.6600	AB
Draeger, Jon C.	7	O	2022-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	9 483	56.6600	AB
Ebl, Trevor	7	O	2020-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format			AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		O	2023-02-16	D	SEDI			
Edwards, Juliann	7	O	2022-06-06	D	50 - Attribution d'options 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	17 159	56.6600	AB
Eiriksson, Gillian J.	7	O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	11 190	56.6600	AB
Engel, Kevin B.	7	O	2021-05-01	D	50 - Attribution d'options 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	10 559	56.6600	AB
Faraca, Tina	7	O	2019-08-26	D	50 - Attribution d'options 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	9 673	56.6600	AB
Forestell, David	7	O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	46 782	56.6600	AB
Foster, Christopher T.	7	O	2020-04-13	D	50 - Attribution d'options 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	12 030	56.6600	AB
Frame-Zawalykut, Yvonne	7	O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	8 909	56.6600	AB
Garcia, Rafael	5	O	2018-05-01	D	50 - Attribution d'options 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	8 740	56.6600	AB
Geggie, Jennifer M.	7	O	2022-06-13	D	50 - Attribution d'options 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	5 938	56.6600	AB
Gelinas, Trevor L.	7	O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	9 334	56.6600	AB
Gibbon, Joshua	7	O	2021-06-01	D	50 - Attribution d'options 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	8 862	56.6600	AB
Grant, Greg	7	O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	13 109	56.6600	AB
Hartl, Gloria L.	7	O	2019-10-01	D	50 - Attribution d'options 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	29 698	56.6600	AB
Hebert, Dennis	5	O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	10 869	56.6600	AB
Hessen, Corey	5	O	2017-06-05	D	50 - Attribution d'options 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	13 482	56.6600	AB
Hunter, Joel E.	5	O	2020-09-01	D	50 - Attribution d'options 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	103 553	56.6600	AB
Jalbert, Andrea E	5	O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	78 063	56.6600	AB
Johnson, Nancy Angenita	7	O	2013-03-01	D	50 - Attribution d'options 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	10 250	56.6600	AB
	5	O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	10 375	56.6600	AB
Johnston, Christine R.	5	O	2009-09-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	14 213	56.6600	AB
Keys, Patrick M.	5	O	2006-06-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	76 027	56.6600	AB
Khayum, Omar	7	O	2021-03-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	14 920	56.6600	AB
Kinsey, Asheley	7	O	2021-01-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	24 200	56.6600	AB
Kirby, Sonya	7	O	2017-05-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	12 256	56.6600	AB
Kirstine, Jessica A.	7	O	2020-09-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	10 182	56.6600	AB
Kothari, Meera	7	O	2022-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	10 641	56.6600	AB
Krislock, Heather	7	O	2021-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	11 200	56.6600	AB
Lindley, Colin	7	O	2022-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	8 320	56.6600	AB
Mackay, Lindsay	7	O	2022-08-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	10 559	56.6600	AB
Mahan, Russell	7	O	2016-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	13 200	56.6600	AB
Marselle, Victoria C.	7	O	2019-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	10 663	56.6600	AB
Masud, Jawad	5	O	2018-02-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	24 041	56.6600	AB
Medarhri, Rachid	7	O	2021-06-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	15 426	56.6600	AB
Merritt, Marlon	7	O	2022-10-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	17 701	56.6600	AB
Moran, Millie S.	7	O	2016-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	11 377	56.6600	AB
Muttart, Patrick C.	5	O	2021-09-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	27 943	56.6600	AB
Muwanga, Roland	7	O	2019-05-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	9 428	56.6600	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Nesheiwat, Julia	7	O	2022-10-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	11 380	56.6600	AB
O'Donnell, Daniel T.	7	O	2021-06-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	11 190	56.6600	AB
Palazzo, Marc	7	O	2020-07-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	12 138	56.6600	AB
Parks, James M.	7	O	2019-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	11 478	56.6600	AB
Pierce, Jennifer	7	O	2019-04-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	22 090	56.6600	AB
Poirier, Francois Lionel	5	O	2014-04-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	418 601	56.6600	AB
Prior, Richard	7	O	2015-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	37 615	56.6600	AB
Robles Castillo, Leonardo	7	O	2021-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	7 128	56.6600	AB
Romero, Gregory	7	O	2022-07-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	15 710	56.6600	AB
Salsman, Gary M.	7	O	2021-03-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	12 062	56.6600	AB
Steeves, Terri	7	O	2015-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	8 697	56.6600	AB
Stevens, Rosemary K.	7	O	2022-02-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	8 926	56.6600	AB
Sunderji, Fareen	7	O	2019-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	9 918	56.6600	AB
Tally, Troy	7	O	2019-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	14 303	56.6600	AB
Tomkins, Sharon L.	7	O	2022-05-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	11 314	56.6600	AB
Trout, Blaine M.	7	O	2022-08-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	10 910	56.6600	AB
White, Jay J.	7	O	2014-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	17 701	56.6600	AB
Wirzba, Bevin Mark	5	O	2019-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	113 135	56.6600	AB
Wrathall, Jonathan E.	5	O	2021-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options			AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Wylie, Gavin E.</b>								
		O	2023-02-16	D	SEDI 50 - Attribution d'options	8 315	56.6600	AB
	7	O	2022-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
<b>Yeager, Danika</b>								
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	8 777	56.6600	AB
	7	O	2022-09-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
<b>Yeomans, Mark</b>								
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	20 230	56.6600	AB
	7	O	2013-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	9 639	56.6600	AB
<b>Crown Capital Partners Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
<b>Brussa, John Albert</b>								
	4	O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 600	8.2500	AB
<b>Lee-Chin, Michael</b>								
	3							
<b>Portland Investment Counsel Inc.</b>								
	PI	O	2023-02-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 700	8.3000	AB
<b>CT Real Estate Investment Trust</b>								
<i>Parts</i>								
<b>McCann, Dean Charles</b>								
	4	O	2022-12-31	D	35 - Dividende en actions	1 119	15.9704	ON
<b>Dean McCann - RRSP</b>								
	PI	O	2022-12-31	I	35 - Dividende en actions	143	15.9767	ON
<b>Dean McCann - TFSA</b>								
	PI	O	2022-12-31	I	35 - Dividende en actions	36	16.0365	ON
<b>Susan McCann - RRSP</b>								
	PI	O	2022-12-31	I	35 - Dividende en actions	48	15.9736	ON
<b>CVW CleanTech Inc. (formerly Titanium Corporation Inc.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
<b>Meger, Ingrid Tanya</b>								
	5	O	2023-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	1.0100	AB
<b>Delta 9 Cannabis Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
<b>Aird, Hugh Housser</b>								
	4	O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400 000)	0.0784	MB
<b>dentalcorp Holdings Ltd.</b>								
<i>Deferred Share Units</i>								
<b>Mowbray, Stacey</b>								
	4	O	2022-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 394	9.0421	ON
		M	2022-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 053	9.0421	ON
<b>Volpacchio, Gino</b>								
	4	O	2022-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 788	9.0421	ON
		M	2022-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 105	9.0421	ON
<b>Wolf, Robert Thomas</b>								
	4	O	2022-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 484	9.0421	ON
		M	2022-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 105	9.0421	ON
		M'	2022-12-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 120	9.0421	ON
<b>DGTL Holdings Inc. (formerly Conscience Capital Inc.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
<b>Belfontaine, John David Alexander</b>								
	4, 5, 3	O	2023-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.0450	BC
<b>Dream Industrial Real Estate Investment Trust</b>								
<i>Deferred Trust Units</i>								
<b>Cooper, Michael</b>								
	4, 7	O	2023-02-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 000	14.3400	ON
<b>Hughes, Robert Michael Lockwood</b>								
	5	O	2023-02-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 500	14.3400	ON
<b>Pauls, Brian Daniel</b>								
	4, 5	O	2023-02-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	65 000	14.3400	ON
<b>Quan, Lenis Wen-Juan</b>								
	5	O	2023-02-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 000	14.3400	ON
<b>Sannikov, Alexander</b>								
	5	O	2023-02-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 000	14.3400	ON
<b>TRAVERSY, ROBERT BRUCE</b>								
	5	O	2023-02-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 000	14.3400	ON
<b>Dream Office Real Estate Investment Trust</b>								
<i>Droits deferred trust units</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Titre</b>								
Initié								
Porteur inscrit								
Cooper, Michael	4, 7, 5	O	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 000	16.5000	ON
Hughes, Robert Michael Lockwood	5	O	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 500	16.5000	ON
Jiang, Jay Zhijiang	5	O	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 000	16.5000	ON
Wadley, Gordon	5	O	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 000	16.5000	ON
<b>Dundee Precious Metals Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dyal, Navin	5	O	2023-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24 000	8.3000	ON
<b>Entreprises Minières Globex Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Globex Mining Enterprises Inc.	1	O	2023-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	6 500	0.7800	ON
<b>Essential Energy Services Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Essential Energy Services Ltd.	1	O	2023-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	20 500	0.3950	AB
		O	2023-02-15	D	38 - Rachat ou annulation	20 500	0.3950	AB
		O	2023-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	10 500	0.3948	AB
		O	2023-02-17	D	38 - Rachat ou annulation	14 000	0.3836	AB
<b>Exploration Dios Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Payette, Normand	4							
N. Payette CELI	PI	O	2023-02-16	I	51 - Exercice d'options	75 000	0.1000	QC
<i>Options</i>								
Payette, Normand	4	O	2023-02-16	D	51 - Exercice d'options	(75 000)	0.1000	QC
<b>Exploration Midland Inc.</b>								
<i>Options</i>								
Branchaud, René	4, 5	O	2023-02-19	D	52 - Expiration d'options	(30 000)	1.2500	QC
Carrière, Germain	4	O	2023-02-19	D	52 - Expiration d'options	(35 000)	1.2500	QC
Janson, Jean-Pierre	4	O	2023-02-19	D	52 - Expiration d'options	(45 000)	1.2500	QC
MARTIN, INGRID	5	O	2023-02-19	D	52 - Expiration d'options	(30 000)	1.2500	QC
Masson, Mario	5	O	2023-02-19	D	52 - Expiration d'options	(35 000)	1.2500	QC
Roger, Gino	4, 5	O	2023-02-19	D	52 - Expiration d'options	(45 000)	1.2500	QC
Valliant, Robert Irwin	4	O	2023-02-19	D	52 - Expiration d'options	(30 000)	1.2500	QC
<b>Exploration Puma Inc.</b>								
<i>Options</i>								
Araneda, Laura	4	O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.2500	QC
Bouchard-Gagné, Karolyn	5	O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	50 000		QC
Brisson G., Ginette	5	O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.2500	QC
Dion, Jacques	4	O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.2500	QC
Fontaine, Michel	4	O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	400 000	0.2500	QC
Gosselin, Réjean	4	O	2023-02-15	D	50 - Attribution d'options	500 000	0.2500	QC
Robillard, Marcel	4, 5	O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	750 000	0.2500	QC
THIBAUT, RICHARD	4	O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	400 000	0.2500	QC
		O	2020-08-04	D	50 - Attribution d'options	160 000	0.1500	QC
<b>Extendicare Inc.</b>								
<i>Droits - Performance Share Units</i>								
Abou-Sweid, Samer Yassine	7	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	547		ON
Bacon, David Eric	5	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12 167		ON
Bradley, Kathryn Killoran	5	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 700		ON
Chou, Rhonda Maureen	7	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	198		ON
Everson, Elaine E.	5	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 982		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Fountain, Jillian Elizabeth</b>								
<b>Guerriere, Michael Robert</b>								
<b>Harris, Michael Andrew</b>								
<b>Mir, Ali Mohammad</b>								
<b>Paraskevopoulos, Steven</b>								
<b>Pearson, Lisa Nicole</b>								
<b>Sarauer, Leslie Jan</b>								
<b>Toffoletto, John</b>								
<b>TRENHOLM, MARK</b>								
<b>Fairfax Financial Holdings Limited</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
<b>Bulas, Derek Robert James</b>								
<b>RRSP</b>								
<b>Sun Life RESOP</b>								
<b>Fiducie de placement immobilier résidentielle Dream</b>								
<i>Deferred Trust Units</i>								
<b>GAVAN, JANE</b>								
<b>Hughes, Robert Michael Lockwood</b>								
<b>Lau, Derrick Siu-Ming</b>								
<b>Schoeman, Scott David</b>								
<b>Fiducie d'impact Dream</b>								
<i>Deferred Trust Units</i>								
<b>Cooper, Michael</b>								
<b>Hughes, Robert Michael Lockwood</b>								
<b>Peloso, Meaghan</b>								
<b>Financière Sun Life inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
<b>Goulet, Jacques Jr.</b>								
<b>Kennedy, Melissa Jane</b>								
<b>Peacher, Stephen</b>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i> Initié Porteur inscrit								
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(27 348)	68.1500	ON
Strain, Kevin	4, 5	O	2023-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	250	68.3500	ON
		O	2023-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	250	68.3800	ON
		O	2023-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	68.3700	ON
<i>Options</i>								
Goulet, Jacques Jr.	5	O	2023-02-15	D	51 - Exercice d'options	(39 264)	53.9600	ON
		O	2023-02-15	D	51 - Exercice d'options	(44 069)	50.5800	ON
Kennedy, Melissa Jane	5	O	2023-02-17	D	51 - Exercice d'options	(19 443)	50.5800	ON
		O	2023-02-17	D	51 - Exercice d'options	(19 632)	53.9600	ON
Peacher, Stephen	5	O	2023-02-14	D	51 - Exercice d'options	(18 242)	53.9600	ON
		O	2023-02-14	D	51 - Exercice d'options	(27 348)	50.5800	ON
<i>Parts Sun Shares</i>								
Freyne, Colm Joseph	5	O	2023-02-09	D	53 - Attribution de bons de souscription	3 549	6505.0000	ON
		M	2023-02-09	D	53 - Attribution de bons de souscription	3 549	65.0500	ON
<b>Finning International Inc.</b>								
<i>Billets 2.626 Senior Unsecured Notes, due 2026</i>								
Finning International Inc.	1	O	2023-02-15	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 1 299 000.00)	94.1650	BC
<b>Firan Technology Group Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Crichton, James	5	O	2023-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	2.8000	ON
<b>First Capital Real Estate Investment Trust</b>								
<i>Deferred Trust Units</i>								
Abramsky, Leonard	4	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	6 694		ON
Botting, Sheila	4	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	10 586		ON
Clarke, Ian Leigh Theodore	4	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	10 717		ON
Douglas, Paul Campbell	4	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	11 476		ON
King, Anna Lisa	4	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	12 730		ON
Mawani, Al	4	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	13 069		ON
Stephen, Andrea	4	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	10 417		ON
<i>Parts de fiducie</i>								
Agourias, Eleftheria	5	O	2022-03-07	D	38 - Rachat ou annulation	2 818	18.2300	ON
Francella, Carmine	5	O	2022-03-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 149	18.2486	ON
Spouse's TFSA	PI	O	2022-03-07	I	38 - Rachat ou annulation	657	18.2486	ON
Harnick, Alison Gail	5	O	2022-03-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 511	18.2486	ON
Paul, Adam Elliot	4, 7, 5	O	2022-03-07	D	38 - Rachat ou annulation	44 678	18.2486	ON
Robins, Jordan	7, 5	O	2022-03-07	D	38 - Rachat ou annulation	5 695	18.2486	ON
<i>Performance Trust Units</i>								
Downey, Neil William Edward	5	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	572		ON
		O	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 879	18.0295	ON
Francella, Carmine	5	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	953		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 093	18.0295	ON
Harnick, Alison Gail	5	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	812		ON
		O	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 013	18.0295	ON
Paul, Adam Elliot	4, 7, 5	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 610		ON
		O	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	77 651	18.0295	ON
Robins, Jordan	7, 5	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 522		ON
		O	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	27 732	18.0295	ON
Walkau, Michele	5	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	435		ON
		O	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 546	18.0295	ON
<i>Restricted Trust Units</i>								
Agourias, Eleftheria	5	O	2022-03-07	D	38 - Rachat ou annulation	(2 818)	18.2300	ON
		O	2022-05-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000	16.5500	ON
		O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	324		ON
		O	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 250	18.0295	ON
Downey, Neil William Edward	5	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 436		ON
		O	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 879	18.0295	ON
Francella, Carmine	5	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	635		ON
		O	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 093	18.0295	ON
Harnick, Alison Gail	5	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	666		ON
		O	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 013	18.0295	ON
Paul, Adam Elliot	4, 7, 5	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 851		ON
		O	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	77 651	18.0295	ON
Robins, Jordan	7, 5	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 746		ON
		O	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	27 732	18.0295	ON
Walkau, Michele	5	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	329		ON
		O	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 546	18.0295	ON
<b>First Mining Gold Corp.</b>								
<i>Droits (Preferred Share Units)</i>								
Patel, Samir Devendra	5	O	2016-06-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2022-12-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	397 000		BC
		O	2023-02-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	800 000		BC
<i>Droits Performance Share Units</i>								
Peterson, Lisa	5	O	2022-09-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-02-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	800 000		BC
<i>Droits PSU</i>								
Wilton, Daniel William	4, 5	O	2019-01-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2022-12-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	606 000	0.2100	BC
		O	2023-02-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 000 000	0.1900	BC
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Peterson, Lisa	5	O	2022-09-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2023-02-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	350 000		BC
<i>DSU</i>								
Neumeyer, Keith	4	O	2023-02-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	260 000		BC
<i>Options</i>								
Hall, Leanne Bernice	4	O	2023-02-14	D	50 - Attribution d'options	575 000	0.1900	BC
Lock, Richard	4	O	2023-02-14	D	50 - Attribution d'options	575 000	0.1900	BC
Neumeyer, Keith	4	O	2023-02-14	D	50 - Attribution d'options	875 000	0.1900	BC
Patel, Samir Devendra	5	O	2023-02-14	D	50 - Attribution d'options	1 350 000	0.1900	BC
Peterson, Lisa	5	O	2023-02-14	D	50 - Attribution d'options	850 000	0.1900	BC
Polman, Raymond L.	4	O	2023-02-14	D	50 - Attribution d'options	875 000	0.1900	BC
Wilton, Daniel William	4, 5	O	2023-02-14	D	50 - Attribution d'options	1 000 000		BC
<i>Rights (Deferred Share Units)</i>								
Polman, Raymond L.	4	O	2023-02-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	190 000		BC
<i>Rights (Restricted Share Units)</i>								
Patel, Samir Devendra	5	O	2023-02-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	350 000		BC
Wilton, Daniel William	4, 5	O	2023-02-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 312 500	0.1900	BC
<b>First Quantum Minerals Ltd</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Badenhorst, Rudi	5	O	2023-02-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	67 500	26.7800	ON
Gregory, John Lewis	5	O	2023-02-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	67 500	26.7800	ON
Wozniak, Zenon	5	O	2023-02-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	67 500	26.7800	ON
<i>KEY Units (Common Shares)</i>								
Badenhorst, Rudi	5	O	2023-02-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(67 500)	26.7800	ON
Gregory, John Lewis	5	O	2023-02-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(67 500)	26.7800	ON
Wozniak, Zenon	5	O	2023-02-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(67 500)	26.7800	ON
<b>FIRSTSERVICE CORPORATION</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Nguyen, Alex	5	O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22 000)	192.0000	ON
Rakusin, Jeremy Alan	5	O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	192.5000	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	192.3700	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	194.0400	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	192.3500	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	192.7500	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	192.5000	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	193.0000	ON
		O	2023-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	192.2500	ON
		O	2023-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	192.5000	ON
		O	2023-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	192.3000	ON
		O	2023-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	192.1000	ON
		O	2023-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	192.7500	ON
		O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	190.0000	ON

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Em-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit		O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	191.0000	ON
		O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	190.7500	ON
		O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	190.5000	ON
		O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	191.3600	ON
		O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	191.5000	ON
		O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	191.2500	ON
		O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	190.0000	ON
		O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	190.1000	ON
		O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	191.0000	ON
		O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	190.5000	ON
		O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	191.0300	ON
		O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	191.1000	ON
		O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	191.0000	ON
<b>Fission Uranium Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Haywood, Gary	5	O	2023-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	0.8600	BC
<b>Fonds de placement immobilier BTB</b>								
<i>Parts de fiducie</i>								
Léonard, Michel	4, 5	O	2023-02-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5 269	3.7900	QC
<b>Fonds de placement immobilier Crombie</b>								
<i>Parts de fiducie Special Voting</i>								
Empire Company Limited	3							
ECL Developments Limited	PI	O	2023-02-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	88 372	15.5583	NS
<b>FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE RIDGEWOOD</b>								
<i>Parts</i>								
Ridgewood Capital Asset Management	3							
Managed Accounts	PI	O	2023-02-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 278	14.9715	ON
		O	2023-02-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	873	15.0356	ON
		O	2023-02-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(388)	15.0300	ON
		O	2023-02-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	205	15.0400	ON
		O	2023-02-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(207)	15.0400	ON
<b>Foraco International SA</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Diercxsens, Jean Nicolas Roland Nathalie Marie	4	O	2022-05-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format			ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
SEDI								
<b>Fortis Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hinsley, Ronald	5	O	2023-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(845)	40.9300USD	NF
		O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	40.6242USD	NF
Lochray, Stuart	5	O	2023-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	41.0200USD	NF
<i>Performance Share Unit</i>								
Gosse, Karen J.	5	O	2023-02-15	D	59 - Exercice au comptant	(1 713)	54.6507	NF
McCarthy, Karen	5	O	2023-02-15	D	59 - Exercice au comptant	(1 159)	54.6507	NF
O'Dea, Regan	5	O	2023-02-15	D	59 - Exercice au comptant	(1 241)	54.6507	NF
		M	2023-02-15	D	59 - Exercice au comptant	(1 242)	54.6507	NF
Perry, Jocelyn	5	O	2023-02-15	D	59 - Exercice au comptant	(14 570)	54.6507	NF
Reid, James	5	O	2023-02-15	D	59 - Exercice au comptant	(12 014)	54.6507	NF
Smith, Gary Joseph	7	O	2023-02-15	D	59 - Exercice au comptant	(11 362)	54.6507	NF
Woodbury, Kevin	5	O	2023-02-15	D	59 - Exercice au comptant	(714)	54.6507	NF
<b>FPI Granite Inc.</b>								
<i>Deferred Share Units</i>								
Aghar, Peter	4	O	2023-02-15	D	35 - Dividende en actions	51	83.0900	ON
Daal, Remco	4	O	2023-02-15	D	35 - Dividende en actions	43	83.0900	ON
Grodner, Fern Phyllis	4	O	2023-02-15	D	35 - Dividende en actions	19	83.0900	ON
Marshall, Kelly John	4	O	2023-02-15	D	35 - Dividende en actions	66	83.0900	ON
Mawani, Al	4	O	2023-02-15	D	35 - Dividende en actions	44	83.0900	ON
Miller, Gerald	4	O	2023-02-15	D	35 - Dividende en actions	50	83.0900	ON
Murray, Sheila A.	4	O	2023-02-15	D	35 - Dividende en actions	28	83.0900	ON
Pang, Emily	4	O	2023-02-15	D	35 - Dividende en actions	12	83.0900	ON
Warren, Edna Jennifer	4	O	2023-02-15	D	35 - Dividende en actions	34	83.0900	ON
<i>Performance Share Units</i>								
Clarfield, Lawrence	5	O	2023-02-15	D	35 - Dividende en actions	31	83.0900	ON
Gorrie, Kevan Stuart	4, 5	O	2023-02-15	D	35 - Dividende en actions	119	83.0900	ON
KUMER, LORNE	5	O	2023-02-15	D	35 - Dividende en actions	44	83.0900	ON
Neto, Teresa	5	O	2023-02-15	D	35 - Dividende en actions	44	83.0900	ON
Ramparas, Michael Anthony	5	O	2023-02-15	D	35 - Dividende en actions	38	83.0900	ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Clarfield, Lawrence	5	O	2023-02-15	D	35 - Dividende en actions	18	83.0900	ON
Gorrie, Kevan Stuart	4, 5	O	2023-02-15	D	35 - Dividende en actions	38	83.0900	ON
KUMER, LORNE	5	O	2023-02-15	D	35 - Dividende en actions	23	83.0900	ON
Neto, Teresa	5	O	2023-02-15	D	35 - Dividende en actions	23	83.0900	ON
Ramparas, Michael Anthony	5	O	2023-02-15	D	35 - Dividende en actions	22	83.0900	ON
<b>G Mining Ventures Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Liu-Ernsting, Jessie	5	O	2023-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.7900	QC
<b>Galaxy Digital Holdings Ltd.</b>								
<i>Equity Grant</i>								
Vanderwilt, Damien Richard Paul	4	O	2023-02-07	D	38 - Rachat ou annulation	(625 000)		ON
<i>Options</i>								
Vanderwilt, Damien Richard Paul	4	O	2023-02-07	D	38 - Rachat ou annulation	(1 875 000)		ON
		O	2023-02-07	D	38 - Rachat ou annulation	(1 875 000)		ON
<i>RSU</i>								
Vanderwilt, Damien Richard Paul	4	O	2023-02-07	D	38 - Rachat ou annulation	(36 379)		ON
		O	2023-02-07	D	38 - Rachat ou annulation	(37 481)		ON
		O	2023-02-07	D	38 - Rachat ou annulation	(330 717)		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>goeasy Ltd. (formerly, easyhome Ltd.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ali Khan, Mir Farhan	5	O	2023-02-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	401		ON
Anzini, Sabrina	5	O	2023-02-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	624		ON
Appel, Jason	5	O	2023-02-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 091		ON
Cooper, David Thomas	4	O	2023-02-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	584		ON
		O	2023-02-21	D	51 - Exercice d'options	1 138	40.8000	ON
Eubanks, Michael Anthony	5	O	2023-02-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	831		ON
Fiederer, Andrea	5	O	2023-02-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 363		ON
		M	2023-02-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 363		ON
Khoury, Halim	5	O	2023-02-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 500		ON
Mullins, Jason	5	O	2023-02-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 246		ON
		O	2023-02-21	D	51 - Exercice d'options	3 712	40.8000	ON
Plaunt, Courtenay Andrew Ames	5	O	2023-02-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	485		ON
Poole, Steven Donald	5	O	2023-02-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	650		ON
<i>Options</i>								
Ali Khan, Mir Farhan	5	O	2023-02-21	D	59 - Exercice au comptant	(500)	64.0700	ON
Appel, Jason	5	O	2023-02-21	D	59 - Exercice au comptant	(13 704)	40.8000	ON
Cooper, David Thomas	4	O	2023-02-21	D	51 - Exercice d'options	(1 138)	40.8000	ON
		O	2023-02-21	D	59 - Exercice au comptant	(3 020)	40.8000	ON
Eubanks, Michael Anthony	5	O	2023-02-21	D	59 - Exercice au comptant	(2 200)	38.3500	ON
Fiederer, Andrea	5	O	2023-02-21	D	59 - Exercice au comptant	(12 000)	40.8000	ON
Mullins, Jason	5	O	2023-02-21	D	51 - Exercice d'options	(3 712)	40.8000	ON
		O	2023-02-21	D	59 - Exercice au comptant	(20 288)	40.8000	ON
Plaunt, Courtenay Andrew Ames	5	O	2023-02-21	D	59 - Exercice au comptant	(800)	38.3500	ON
Poole, Steven Donald	5	O	2023-02-21	D	59 - Exercice au comptant	(6 000)	38.3500	ON
<i>Restricted Share Unit</i>								
Ali Khan, Mir Farhan	5	O	2023-02-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	(401)		ON
		O	2023-02-10	D	59 - Exercice au comptant	(1 324)	129.3900	ON
Anzini, Sabrina	5	O	2023-02-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	(624)		ON
		O	2023-02-10	D	59 - Exercice au comptant	(2 059)	129.3900	ON
Appel, Jason	5	O	2023-02-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 091)		ON
		O	2023-02-10	D	59 - Exercice au comptant	(3 602)	129.3900	ON
Cooper, David Thomas	4	O	2023-02-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	(584)		ON
		O	2023-02-10	D	59 - Exercice au comptant	(1 929)	129.3900	ON
Eubanks, Michael Anthony	5	O	2023-02-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	(831)		ON
		O	2023-02-10	D	59 - Exercice au comptant	(2 745)	129.3900	ON
Fiederer, Andrea	5	O	2023-02-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 504)	129.3900	ON
		M	2023-02-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 363)	129.3900	ON
		O	2023-02-10	D	59 - Exercice au comptant	(4 504)	129.3900	ON
		M	2023-02-10	D	59 - Exercice au comptant	(4 504)	129.3900	ON
Khoury, Halim	5	O	2023-02-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 500)	129.3900	ON
		O	2023-02-10	D	59 - Exercice au comptant	(4 954)	129.3900	ON
Mullins, Jason	5	O	2023-02-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 246)		ON
		O	2023-02-10	D	59 - Exercice au comptant	(10 724)	129.3900	ON
Plaunt, Courtenay Andrew Ames	5	O	2023-02-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	(485)		ON
		O	2023-02-10	D	59 - Exercice au comptant	(1 600)	129.3900	ON
Poole, Steven Donald	5	O	2023-02-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	(650)		ON
		O	2023-02-10	D	59 - Exercice au comptant	(2 144)	129.3900	ON
<b>Gold Reserve Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires Class A Common Shares</i>								
Camac Partners, LLC	3							
Camac Fund, LP	PI	O	2023-02-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 200	1.5491	ON
		O	2023-02-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le	7 200	1.5500	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		O	2023-02-21	C	marché 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 900	1.5500	ON
<b>Goodfood Market Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Chiu, Bipasha	5	O	2021-09-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2023-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 746		QC
		O	2023-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 390)	0.6032	QC
Cuggy, Neil	4, 6, 5, 3	O	2023-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 591		QC
		O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 591)	0.6032	QC
Ferrari, Jonathan	4, 6, 5, 3	O	2023-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 591		QC
		O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 591)	0.6032	QC
Olds, Donald John	4	O	2023-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	659		QC
		O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(334)	0.6032	QC
Roiter, Jonathan	5	O	2021-06-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2023-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	971		QC
		O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(491)	0.6032	QC
Stahlke, Jennifer	5	O	2023-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 881		QC
		O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 964)	0.6032	QC
Yanofsky, Terry	4	O	2023-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	659		QC
		O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(334)	0.6032	QC
<i>Droits Restricted Share Units (RSU)</i>								
Chiu, Bipasha	5	O	2023-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 746)		QC
Cuggy, Neil	4, 6, 5, 3	O	2023-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 591)		QC
Ferrari, Jonathan	4, 6, 5, 3	O	2023-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 591)		QC
Olds, Donald John	4	O	2023-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(659)		QC
Roiter, Jonathan	5	O	2023-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(971)		QC
Stahlke, Jennifer	5	O	2023-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 881)		QC
Yanofsky, Terry	4	O	2023-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(659)		QC
<b>Gran Tierra Energy Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ellson, Ryan Paul	5							
ESPP	PI	O	2023-02-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 027	0.8700USD	AB
Evans, Jim Randall	5							
ESPP	PI	O	2023-02-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 335	0.8700USD	AB
Guidry, Gary Stephen	4, 5							
ESPP	PI	O	2023-02-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4 274	0.8700USD	AB
Trimble, Rodger Derrick	5							
ESPP	PI	O	2023-02-17	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 137	0.8700USD	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Great-West Lifeco Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Macoun, Jeffrey Frederick	5	O	2023-02-16	D	51 - Exercice d'options	66 900	30.2845	MB
		O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(66 900)	36.3254	MB
<i>Options Common Share - Stock Options</i>								
Macoun, Jeffrey Frederick	5	O	2023-02-16	D	51 - Exercice d'options	(66 900)	30.2845	MB
<b>Groupe Aecon Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Clochard, Thomas	5	O	2022-02-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Rivaya Fernandez-Santa Eulalia, Manuel	5	O	2023-02-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Wolburgh Jenah, Susan	4							
107738 Ontario Inc.	PI	O	2017-05-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	15.2000	ON
		O	2018-03-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	41		ON
		O	2019-03-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	76	17.6100	ON
1107738 Ontario Inc.	PI	M	2017-05-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	15.2000	ON
		M'	2017-05-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	15.2000	ON
		M	2018-03-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	41		ON
		M'	2018-03-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	41		ON
		M	2019-03-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	76	17.6100	ON
		M'	2019-03-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	76	17.6100	ON
		O	2016-06-07	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Deferred Share Units</i>								
Clochard, Thomas	5	O	2022-02-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Rivaya Fernandez-Santa Eulalia, Manuel	5	O	2023-02-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Clochard, Thomas	5	O	2022-02-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Rivaya Fernandez-Santa Eulalia, Manuel	5	O	2023-02-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<b>Groupe TMX Limitee</b>								
<i>Droits Performance Share Units</i>								
Anastasopoulos, Elias	7	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 902	135.3500	ON
Arnold, David	5	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 383	135.3500	ON
Bush, Cindy	5	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 755	135.3500	ON
Conroy, Peter Alexander	7	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 902	135.3500	ON
Fortin, Luc	5	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 603	135.3500	ON
Graden, Cheryl	5	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 950	135.3500	ON
McKenzie, John	5	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 866	135.3500	ON
Rajarithnam, Jayakumar	5	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 232	135.3500	ON
<i>Droits Restricted Share Units</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
Anastasopoulos, Elias	7	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	634	135.3500	ON
Arnold, David	5	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	794	135.3500	ON
Bush, Cindy	5	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	585	135.3500	ON
Conroy, Peter Alexander	7	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	634	135.3500	ON
Fortin, Luc	5	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	868	135.3500	ON
Graden, Cheryl	5	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	650	135.3500	ON
McKenzie, John	5	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 955	135.3500	ON
Rajarithnam, Jayakumar	5	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 077	135.3500	ON
<i>Options</i>								
Anastasopoulos, Elias	7	O	2023-02-15	D	50 - Attribution d'options	4 815	135.3500	ON
Arnold, David	5	O	2023-02-15	D	50 - Attribution d'options	6 033	135.3500	ON
Bush, Cindy	5	O	2023-02-15	D	50 - Attribution d'options	4 444	135.3500	ON
Conroy, Peter Alexander	7	O	2023-02-15	D	50 - Attribution d'options	4 815	135.3500	ON
Fortin, Luc	5	O	2023-02-15	D	50 - Attribution d'options	6 591	135.3500	ON
Graden, Cheryl	5	O	2023-02-15	D	50 - Attribution d'options	4 938	135.3500	ON
McKenzie, John	5	O	2023-02-15	D	50 - Attribution d'options	22 447	135.3500	ON
Rajarithnam, Jayakumar	5	O	2023-02-15	D	50 - Attribution d'options	8 182	135.3500	ON
<b>Gungnir Resources Inc.</b>								
<i>Options</i>								
Keast, Todd	4	O	2023-02-14	D	50 - Attribution d'options	250 000	0.0800	BC
Macdonald, Gareth	4	O	2023-02-14	D	50 - Attribution d'options	700 000	0.0800	BC
		M	2023-02-14	D	50 - Attribution d'options	250 000	0.0800	BC
Paakki, Jari	5	O	2023-02-14	D	50 - Attribution d'options	250 000	0.0800	BC
Robbins, Christopher Charles	4	O	2023-02-14	D	50 - Attribution d'options	250 000	0.0800	BC
<b>HANWEI ENERGY SERVICES CORP.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
LANG, FULAI	4, 5, 3	O	2022-10-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(31 264 740)		BC
Yan, Joanne	6	O	2022-10-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 800 000)		BC
<i>Options</i>								
MA, XIAO QIN	4, 5	O	2022-10-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 800 000)	0.2000	BC
Yan, Joanne	6	O	2022-10-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(2 700 000)		BC
		O	2023-02-16	D	52 - Expiration d'options	(20 000)		BC
<b>Héroux-Devtek Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bourque, Nathalie	4	O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	13.3300	QC
		O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	13.3500	QC
		O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	13.3600	QC
		O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	13.3800	QC
		O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	13.3900	QC
		O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	13.4000	QC
		O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	13.4200	QC
		O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	13.4300	QC
		O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	13.4400	QC
		O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	13.4700	QC
		O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	280	13.4800	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Initié								
Porteur inscrit								
marché								
<b>Hut 8 Mining Corp. (formerly, Oriana Resources Corporation)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Beer, James Alexander	5	O	2022-02-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	30 064		ON
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Beer, James Alexander	5	O	2023-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	(75 000)		ON
<b>IA Société financière inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Laflamme, Renée	5	O	2023-02-21	D	51 - Exercice d'options	5 000	39.9600	QC
		O	2023-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	88.7664	QC
Stickney, Michael Lee	5	O	2023-02-16	D	51 - Exercice d'options	1 000	43.3800	QC
		O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	90.0020	QC
		O	2023-02-16	D	51 - Exercice d'options	1 000	43.3800	QC
		O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	90.2000	QC
		O	2023-02-17	D	51 - Exercice d'options	1 000	43.3800	QC
		O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	89.6540	QC
		O	2023-02-17	D	51 - Exercice d'options	1 000	43.3800	QC
		O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	89.4500	QC
<i>Options</i>								
Laflamme, Renée	5	O	2023-02-21	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	39.9600	QC
Stickney, Michael Lee	5	O	2023-02-16	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	43.3800	QC
		O	2023-02-16	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	43.3800	QC
		O	2023-02-17	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	43.3800	QC
		O	2023-02-17	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	43.3800	QC
<i>unités d'actions différées (uda)-Deferred Share Units (DSU)</i>								
Bergeron, Alain	5	O	2023-02-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 037	82.3100	QC
Bourbonnais, Stephan	5	O	2023-01-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2023-02-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 214	82.3100	QC
Butt Thibodeau, Stéphanie	5	O	2022-05-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2023-02-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 561	82.3100	QC
Jobin, Éric	5	O	2023-02-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	434	82.3100	QC
Miron, Pierre	5	O	2023-02-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 038	82.3100	QC
O'Brien, Sean Albert	5	O	2023-02-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 977	82.3100	QC
<i>unités d'actions liées au rendement/Performance Share Unit</i>								
Bergeron, Alain	5	O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(2 575)	78.8600	QC
Jobin, Éric	5	O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(493)	78.8600	QC
Laflamme, Renée	5	O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(2 105)	78.8600	QC
Miron, Pierre	5	O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(1 940)	78.8600	QC
O'Brien, Sean Albert	5	O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(1 826)	78.8600	QC
Potvin, Jacques	5	O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(2 105)	78.8600	QC
Ricard, Denis	5	O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(4 337)	78.8600	QC
Sham, Lilia M.	5	O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(1 826)	78.8600	QC
Stickney, Michael Lee	5	O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(2 079)	78.8600	QC
<b>IM Cannabis Corp. (formerly, Navasota Resources Inc.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lustig, Marc	4, 7, 5	O	2023-02-16	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une	29 548	1.2500USD	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					dispense de prospectus			
<b>Bons de souscription</b>								
Lustig, Marc	4, 7, 5	O	2023-02-16	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	29 548		BC
<b>InPlay Oil Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bartole, Douglas	4, 5	O	2023-02-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 743	2.8200	AB
Dittmer, Darren W.	5	O	2023-02-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 389	2.8200	AB
Reese, Gordon	5	O	2023-02-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 360	2.8200	AB
Yakiwchuk, Kevin	5	O	2023-02-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 389	2.8200	AB
		O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(37 600)	2.6600	AB
<b>Keyera Corp.</b>								
<i>Deferred Share Units</i>								
Brassard, Isabelle	4	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 930	29.6300	AB
CROTHERS, MICHAEL JOHN	4	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4 190	29.6300	AB
Goertzen, John Blair	4	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	7 913	29.6300	AB
Haughey, Douglas J.	4	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	11 014	29.6300	AB
MANES, GIANNA MANSUETO	4	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	9 022	29.6300	AB
Norris, Michael John	4	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 168	29.6300	AB
O'Connor, Thomas C.	4	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	9 013	29.6300	AB
Ripley, Charlene Adele	4	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	8 810	29.6300	AB
Woodruff, Janet Patricia	4	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5 575	29.6300	AB
<b>Killam Apartment Real Estate Investment Trust</b>								
<i>Droits Restricted Units</i>								
Buckle-McIntosh, Ruth Mary	5	O	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	(6 531)	18.1900	NS
		M	2023-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 531)	18.1900	NS
		O	2023-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 426	18.2000	NS
		M	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 426	18.2000	NS
Cleveland, Erin Nicole	5	O	2023-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 534)	18.1900	NS
		O	2023-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 914	18.2000	NS
		M	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 914	18.2000	NS
Curtis, Carrie T	5	O	2023-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 500)	18.1900	NS
		O	2023-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 770	18.2000	NS
		M	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 770	18.2000	NS
Fraser, Philip	4	O	2023-02-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(32 165)	18.1900	NS
		M	2023-02-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(32 165)	18.1900	NS
		O	2023-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	40 962	18.2000	NS
		M	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	40 962	18.2000	NS
Jackson, Jeremy Winston	5	O	2023-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 480)	18.1900	NS
		O	2023-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 718	18.2000	NS
		M	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 718	18.2000	NS

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale	
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
Jessop, Brian J	5	O	2023-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 557)	18.1900	NS	
		O	2023-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 456	18.2000	NS	
		M	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 456	18.2000	NS	
McCarville, Colleen	5	O	2023-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 167)	18.1900	NS	
		O	2023-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 730	18.2000	NS	
		M	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 730	18.2000	NS	
McLean, Mike	5	O	2023-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 310)	18.1900	NS	
		O	2023-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	9 520	18.2000	NS	
		M	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 520	18.2000	NS	
Noseworthy, Dale	5	O	2023-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 814)	18.1900	NS	
		O	2023-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	11 192	18.2000	NS	
		M	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 192	18.2000	NS	
Richardson, Robert	4	O	2023-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(14 612)	18.1900	NS	
		O	2023-02-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	19 836	18.2000	NS	
		M	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 836	18.2000	NS	
<i>Parts de fiducie</i>									
Buckle-McIntosh, Ruth Mary Cannacord (Cash Acct)	5	PI	O	2023-02-16	C	56 - Attribution de droits de souscription	3 004	18.1900	NS
		M	2023-02-16	C	57 - Exercice de droits de souscription	3 004	18.1900	NS	
Cleveland, Erin Nicole CIBC RRSP	5	PI	O	2023-02-16	C	57 - Exercice de droits de souscription	2 546	18.1900	NS
Curtis, Carrie T Carrie	5	PI	O	2023-02-16	C	57 - Exercice de droits de souscription	1 150	18.1900	NS
Fraser, Philip CIBC (Investment)	4	PI	O	2023-02-16	C	57 - Exercice de droits de souscription	14 796	18.1900	NS
Jackson, Jeremy Winston RRSP (JJ)	5	PI	O	2023-02-16	C	57 - Exercice de droits de souscription	2 061	18.1900	NS
Jessop, Brian J Brian	5	PI	O	2023-02-16	C	57 - Exercice de droits de souscription	1 636	18.1900	NS
McCarville, Colleen iTrade account	5	PI	O	2023-02-16	C	57 - Exercice de droits de souscription	1 917	18.1900	NS
McLean, Mike CIBC	5	PI	O	2023-02-16	C	57 - Exercice de droits de souscription	2 903	18.1900	NS
Noseworthy, Dale Dale (Non-RRSP)	5	PI	O	2023-02-16	C	57 - Exercice de droits de souscription	3 594	18.1900	NS
Richardson, Robert CIBC	4	PI	O	2023-02-16	C	57 - Exercice de droits de souscription	6 722	18.1900	NS
<b>Kits Eyecare Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hardy, Roger	4, 5, 3	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	21 584	2.5400	BC	
Harvalias, Stefan Paul	5	O	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	521	2.8800	BC	
		M	2021-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 042	2.8800	BC	
		O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 923	2.5400	BC	
Liak, Yuan Yi Sabrina	4, 5, 3	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	18 934	2.5400	BC	
Long, Robert	5	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 453	2.5400	BC	
THOMPSON, Joseph	5	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	18 934	2.5400	BC	
<b>LA SOCIÉTÉ CALDWELL INTERNATIONALE</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
Vamvakas, Elias	4							
Greybrook Corp.	PI	O	2023-02-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	70 000	1.4800	ON
		O	2023-02-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	60 000	1.5000	ON
<b>La Societe Canadian Tire Limitee</b>								
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>								
Canadian Tire Corporation, Limited	1	O	2023-02-13	D	38 - Rachat ou annulation	15 000	163.3060	ON
		O	2023-02-13	D	38 - Rachat ou annulation	(15 000)		ON
		O	2023-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	15 000	164.6899	ON
		O	2023-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	(15 000)		ON
		O	2023-02-15	D	38 - Rachat ou annulation	15 000	163.9263	ON
		O	2023-02-15	D	38 - Rachat ou annulation	(15 000)		ON
<i>Deferred Share Units</i>								
Hicks, Gregory Hubert	4, 5	O	2022-12-31	D	35 - Dividende en actions	189	160.7430	ON
McCann, Dean Charles	7	O	2022-12-31	D	35 - Dividende en actions	85	164.1900	ON
Pershing, Johnathan Edward	5	O	2022-12-31	D	35 - Dividende en actions	87	160.2030	ON
<i>Options</i>								
Pershing, Johnathan Edward	5	O	2023-02-17	D	59 - Exercice au comptant	(6 334)		ON
<b>La Societe de Gestion AGF Limitee</b>								
<i>Actions ordinaires Class B</i>								
MCCREADIE, KEVIN ANDREW	5	O	2023-02-14	D	51 - Exercice d'options	30 000	9.3000	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(23 772)	9.3000	ON
<i>Options Stock Option Plan</i>								
MCCREADIE, KEVIN ANDREW	5	O	2023-02-14	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	9.3000	ON
<b>Le Fonds de dividendes du secteur de l'immobilier durable</b>								
<i>Parts de fiducie</i>								
Sustainable Real Estate Dividend Fund	1	O	2023-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	300	8.1000	ON
<b>Les Aliments Maple Leaf Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Maple Leaf Foods Inc.	1	O	2023-02-15	D	38 - Rachat ou annulation	6 400	25.8852	ON
		O	2023-02-15	D	38 - Rachat ou annulation	(6 400)	25.8852	ON
		O	2023-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	6 500	26.0935	ON
		O	2023-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	(6 500)	26.0935	ON
		O	2023-02-17	D	38 - Rachat ou annulation	6 500	26.2414	ON
		O	2023-02-17	D	38 - Rachat ou annulation	(6 500)	26.2414	ON
<b>Les métaux Niobay inc. (anciennement MDN INC.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
David, Jean-Sébastien	4	O	2023-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.2050	QC
		O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.2100	QC
<b>Les Mines d'or Visible Inc.</b>								
<i>Options</i>								
Bellefleur, Sébastien	4	O	2023-02-05	D	52 - Expiration d'options	(10 000)	1.0000	QC
<b>Libero Copper &amp; Gold Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Anglo Asian Mining plc	3	O	2023-02-17	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	3 200 000	0.1500	BC
<i>Bons de souscription</i>								
Anglo Asian Mining plc	3	O	2023-02-17	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	3 200 000	0.1500	BC
<i>Parts Warrant</i>								
Slater, Ian	4, 5	O	2023-02-22	D	55 - Expiration de bons de souscription	(500 000)	0.7500	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Lightspeed Commerce Inc.</b>								
<i>Droits Restricted stock units</i>								
Mudaly, Shirvani	5	O	2023-02-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 764	23.2900	QC
Srinivasan, Kady	5	O	2022-12-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2023-02-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 420	17.2900USD	QC
<i>Options</i>								
Mudaly, Shirvani	5	O	2023-02-13	D	50 - Attribution d'options	19 755	23.2900	QC
Srinivasan, Kady	5	O	2022-12-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2023-02-13	D	50 - Attribution d'options	136 322	17.2900USD	QC
Tabone, Ryan	5	O	2023-02-13	D	50 - Attribution d'options	23 549	17.2900USD	QC
<b>Lithium Americas Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Benson, Thomas Robert	5	O	2023-02-13	D	51 - Exercice d'options	20 362	20362.0000	BC
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 768)	32.5000	BC
Celorrio, Ignacio	5	O	2023-02-13	D	51 - Exercice d'options	45 983	8.0500	BC
Epshtein, Eduard	5	O	2023-02-13	D	51 - Exercice d'options	61 310		BC
		O	2023-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 565)	32.2500	BC
Evans, Jonathan David	4	O	2023-02-13	D	51 - Exercice d'options	45 983	8.0500	BC
		O	2023-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 103)	32.5200	BC
Gerspacher, Richard	5	O	2022-02-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-02-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 504		BC
		O	2023-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 597)	32.1500	BC
Kanellitsas, John	4	O	2023-02-13	D	51 - Exercice d'options	51 468	4.9000	BC
		O	2023-02-13	D	51 - Exercice d'options	122 621	8.0500	BC
		O	2023-02-13	D	51 - Exercice d'options	85 779	4.9000	BC
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(103 281)	32.4100	BC
Shulga, Oleksandr	5	O	2023-02-13	D	51 - Exercice d'options	14 463	9.5400	BC
		O	2023-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 908)	32.3000	BC
Zawadzki, Alexi Illya	5	O	2023-02-13	D	51 - Exercice d'options	76 638	8.0500	BC
		O	2023-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 706)	32.2000	BC
<i>Droits Restricted Stock Unit</i>								
Gerspacher, Richard	5	O	2023-02-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 504)		BC
<i>Options</i>								
Benson, Thomas Robert	5	O	2023-02-13	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	11.0700	BC
Celorrio, Ignacio	5	O	2023-02-13	D	51 - Exercice d'options	(60 000)	8.0500	BC
Epshtein, Eduard	5	O	2023-02-13	D	51 - Exercice d'options	(80 000)	8.0500	BC
Evans, Jonathan David	4	O	2023-02-13	D	51 - Exercice d'options	(60 000)	8.0500	BC
Kanellitsas, John	4	O	2023-02-13	D	51 - Exercice d'options	(60 000)	4.9000	BC
		O	2023-02-13	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	4.9000	BC
		O	2023-02-13	D	51 - Exercice d'options	(160 000)	8.0500	BC
Shulga, Oleksandr	5	O	2023-02-13	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	9.5400	BC
Zawadzki, Alexi Illya	5	O	2023-02-13	D	51 - Exercice d'options	(80 000)	8.0500	BC
<b>Lumine Group Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Constellation Software Inc.	3							

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Em-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit Trapeze Software ULC	PI	O	2023-02-06	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<b>Magellan Aerospace Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gribe, Michael	5	O	2022-01-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-06-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	7.5400	ON
		O	2022-11-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25	7.3000	ON
<b>Magna International Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kotagiri, Seetarama Swamy	4, 5	O	2023-02-17	D	51 - Exercice d'options	61 047	38.2300USD	ON
		O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(61 047)	56.3100USD	ON
<i>Options</i>								
Kotagiri, Seetarama Swamy	4, 5	O	2023-02-17	D	51 - Exercice d'options	(61 047)	38.2300USD	ON
<b>Magna Terra Minerals Inc.</b>								
<i>Options</i>								
Byron, Michael	4	O	2023-02-13	D	50 - Attribution d'options	400 000	0.0550	QC
		M	2023-02-13	D	50 - Attribution d'options	400 000	0.0550	QC
		M'	2023-02-13	D	50 - Attribution d'options	400 000	0.0550	QC
Francis, William	5	O	2023-02-13	D	50 - Attribution d'options	400 000	0.0550	QC
Lawrick, Victor Lewis	4, 5, 3	O	2023-02-14	D	50 - Attribution d'options	500 000	0.0550	QC
<b>Magnet Forensics Inc.</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Nellore Capital Management LLC	3							
Managed Accounts	PI	O	2023-02-10	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-02-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	22 938	33.3949USD	ON
Nellore Capital Partners LP	PI	O	2023-02-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-02-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	32 589	33.3949USD	ON
Nellore Capital Partners QP LP	PI	O	2023-02-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-02-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 098	33.3949USD	ON
Pickett, Jerome	4	O	2021-04-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	16.6000	ON
		O	2022-08-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	24.9200	ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Hurwitz, Joshua Harley Sean	5	O	2021-05-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2021-05-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<b>Maple Gold Mines Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Patankar, Kiran Uday	5	O	2023-02-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(426)	0.1800	BC
<b>MCAN Mortgage Corporation (d/b/a/ MCAN Financial Group)</b>								

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Em-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
<i>Performance Share Units</i>								
Brown, Carl Scott	5	O	2023-01-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	88	14.2300	ON
		O	2023-01-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	77	14.2300	ON
		O	2023-01-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	127	14.2300	ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Brown, Carl Scott	5	O	2023-01-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	88	14.2300	ON
		O	2023-01-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	77	14.2300	ON
		O	2023-01-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	85	14.2300	ON
<b>MDA Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Culmone, Vito	5	O	2022-07-11	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	70 833	14.0000	ON
<b>Metalla Royalty &amp; Streaming Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Clark, Drew	5	O	2023-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	43 750	2.9200	BC
		O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(43 750)	6.0800	BC
Roulston, Lawrence	4	O	2023-02-17	D	51 - Exercice d'options	30 307	2.5600	BC
		O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 000)	6.0600	BC
Tucker, E.B.	4	O	2023-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 600)	6.2000	BC
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 400)	6.1900	BC
<i>Options</i>								
Clark, Drew	5	O	2023-02-15	D	51 - Exercice d'options	(43 750)	2.9200	BC
Roulston, Lawrence	4	O	2023-02-17	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	2.5600	BC
<b>Metaux Russel Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Coleman, Lesley Margaret Seppings	5	O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	36.5600	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	36.5500	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	36.5400	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	36.5200	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 300)	36.5100	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(241)	36.5000	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	36.4800	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	36.4700	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	36.4400	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	36.4200	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit					marché			
		O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	36.6000	ON
Hedges, Brian Robie	4	O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	37.0000	ON
Biggar-Hedges Foundation	PI	O	2023-02-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	36.5000	ON
Juravsky, Martin Leb	5	O	2023-02-16	D	51 - Exercice d'options	11 200	14.6100	ON
		O	2023-02-16	D	51 - Exercice d'options	12 266	25.0800	ON
		O	2023-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	35.7985	ON
		O	2023-02-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 466)	35.7108	ON
McKelvey, Sherri Lynn	5	O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 875)	36.6000	ON
Reid, John Gregory	5	O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	36.8055	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	36.7922	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	36.7900	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	36.7890	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	36.7788	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	36.7766	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	36.7701	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	36.7700	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	36.7655	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	36.7600	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	36.7521	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	36.7512	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	36.7499	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 700)	36.7388	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	36.7200	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	36.7121	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	36.7065	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	36.7036	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	36.6988	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	36.6965	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	36.6935	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	36.6835	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	36.6737	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	36.6721	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	36.6527	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	36.6450	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	36.6447	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	36.6320	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	36.6650	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	36.6347	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	36.6267	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 300)	36.6247	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	36.6147	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 100)	36.5856	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 200)	36.5853	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	36.5785	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	36.5653	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	36.5577	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	36.5386	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 201)	36.5303	ON
	O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	36.5253	ON	
	O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	36.5119	ON	
	O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 300)	36.4986	ON	
	O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	36.4952	ON	
	O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	36.4852	ON	
	O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	36.4820	ON	
	O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	36.4808	ON	
	O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	36.4736	ON	

Émetteur	Relation	État	Date	Em-	Opération	Nombre de titres	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	prise	Description	ou valeur nominale	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	acquis		
Porteur inscrit						ou aliénés		
		O	2023-02-14	D	marché 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	36.4719	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	36.4636	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	36.4672	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	36.4660	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	36.4588	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	36.4585	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	36.4561	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	36.4559	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	36.4536	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	36.4528	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	36.4452	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	36.4428	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 100)	36.4415	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	36.4185	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	36.4052	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	36.3973	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	36.3942	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	36.3941	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	36.3918	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	36.3901	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	36.3897	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	36.3822	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	36.3811	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	36.3797	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	36.3785	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	36.7100	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	36.3762	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	36.3747	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	36.3687	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	36.3682	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	36.3662	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 799)	36.3651	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	36.3631	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	36.3613	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	36.3606	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	36.3593	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	36.3582	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	36.3559	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	36.3518	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	36.4573	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	36.3182	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 500)	36.3171	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	36.3013	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	36.2993	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 800)	36.2984	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	36.2317	ON
		O	2023-02-21	D	51 - Exercice d'options	46 041	30.0000	ON
	O	2023-02-21	D	51 - Exercice d'options	93 633	25.6000	ON	
<i>Droits Share Appreciation Rights (cash settled)</i>								
Reid, John Gregory	5	O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(12 401)	31.4600	ON
		O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(18 253)	30.3800	ON
		O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(25 431)	23.6900	ON
		O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(30 000)	21.9400	ON
		O	2023-02-16	D	59 - Exercice au comptant	(22 192)	25.0800	ON
<i>Options</i>								
Juravsky, Martin Leb	5	O	2023-02-16	D	51 - Exercice d'options	(11 200)	14.6100	ON
		O	2023-02-16	D	51 - Exercice d'options	(12 266)	25.0800	ON
Reid, John Gregory	5	O	2023-02-21	D	51 - Exercice d'options	(46 041)	30.0000	ON
		O	2023-02-21	D	51 - Exercice d'options	(93 633)	25.6000	ON
<b>Methanex Corporation</b>								
<i>Droits Share Appreciation Rights</i>								
Boon, Sarah	5	O	2023-02-13	D	59 - Exercice au comptant	(3 126)	51.3700USD	BC
		M	2023-02-13	D	59 - Exercice au comptant	(3 126)	51.3700USD	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Microbix Biosystems Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Casselli, Philip Jonathan	5	O	2023-02-21	D	51 - Exercice d'options	100 000	0.2300	ON
Groome, Cameron Lionel	4, 5	O	2023-02-16	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(125 000)	0.3750	ON
		O	2023-02-16	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(43 000)	0.3750	ON
		O	2023-02-16	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(47 500)	0.3750	ON
Dana Wilson	PI	O	2012-03-08	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-02-16	I	90 - Changements relatifs à la propriété	47 500	0.3750	ON
RRSP	PI	O	2023-02-16	C	90 - Changements relatifs à la propriété	125 000	0.3750	ON
TFSA	PI	O	2023-02-16	C	90 - Changements relatifs à la propriété	43 000	0.3750	ON
Lin, Qi	5	O	2023-02-14	D	51 - Exercice d'options	50 000	0.2300	ON
<i>Options</i>								
Casselli, Philip Jonathan	5	O	2023-02-21	D	51 - Exercice d'options	(100 000)		ON
Lin, Qi	5	O	2023-02-14	D	51 - Exercice d'options	(50 000)		ON
<b>Milestone Pharmaceutiques Inc.</b>								
<i>Options</i>								
Bharucha, David	5	O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	185 000		QC
Hasija, Amit	5	O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	130 000		QC
Muller, Lorenz Andrew	5	O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	105 000		QC
Nelson, Jeffrey Edward	5	O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	105 000		QC
Oliveto, Joseph Gerard	4, 5	O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	360 000		QC
<b>Mullen Group Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Maloney, Richard James	5							
TD RRSP	PI	O	2023-02-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	14.2000	AB
Mullen Group Ltd.	1	O	2023-02-15	D	38 - Rachat ou annulation	73 558	14.1968	AB
		O	2023-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	73 558	14.2948	AB
		O	2023-02-17	D	38 - Rachat ou annulation	73 558	14.2378	AB
		O	2023-02-21	D	38 - Rachat ou annulation	73 558	13.9460	AB
Scott, Joanna Kathryn	5	O	2015-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	14.1500	AB
<b>New Pacific Metals Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kong, David TokPay	4	O	2023-02-14	D	58 - Expiration de droits de souscription	2 500	3.6400	BC
		O	2023-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 833	3.4500	BC
Tang, Meng (Maria)	4	O	2023-02-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 166	3.6400	BC
Wafforn, Martin	4	O	2023-02-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 500	3.6400	BC
		O	2023-02-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 833	3.4500	BC
Yuan, Jialiang	5	O	2023-02-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 083	3.4500	BC
		O	2023-02-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 666	3.6400	BC
ZHANG, YONGMING	5	O	2023-02-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 334	3.6400	BC
		O	2023-02-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 500	3.4500	BC
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Kong, David TokPay	4	O	2023-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 500)	3.6400	BC
		O	2023-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 833)		BC
Tang, Meng (Maria)	4	O	2023-02-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 166)	3.6400	BC
Wafforn, Martin	4	O	2023-02-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 500)	3.6400	BC
		O	2023-02-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 833)	3.4500	BC
Yuan, Jialiang	5	O	2023-02-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 666)	3.6400	BC
		O	2023-02-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 083)	3.4500	BC
		O	2023-02-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 666)	3.6400	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
ZHANG, YONGMING	5	O	2023-02-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 334)	3.6400	BC
		O	2023-02-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 500)	3.4500	BC
<b>Nickel 28 Capital Corp. (formerly, Conic Metals Corp.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Milewski, Anthony	4	O	2023-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.9863	ON
		O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	46 000	0.9872	ON
<b>Northland Power Inc.</b>								
<i>Deferred Share Units (DSU)</i>								
Alimchandani, Pauline	5	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	246	43.3900	ON
Colnett, Lisa	4	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	145	43.3900	ON
Crawley, Mike	5	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	368	43.3900	ON
Glass, Kevin A.	4	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	160	43.3900	ON
Goodman, Russell Andrew	4	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	840	43.3900	ON
Halbert, Keith	4	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	110	43.3900	ON
Mallovy-Hicks, Helen Mary	4	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	93	43.3900	ON
Pearce, Ian	4	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	173	43.3900	ON
Stephenson, Rachel	5	O	2022-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	25	43.3900	ON
<b>Nova Royalty Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Tucker, E.B.	4	O	2023-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	1.5000	BC
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	1.5000	BC
<b>Nutrien Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kirkpatrick, Robert	7	O	2023-02-17	D	51 - Exercice d'options	4 496	56.6200USD	SK
		O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 496)	76.6500USD	SK
		O	2023-02-21	D	51 - Exercice d'options	7 317	42.2300USD	SK
		O	2023-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 317)	74.3000USD	SK
		O	2023-02-21	D	51 - Exercice d'options	3 208	53.5400USD	SK
		O	2023-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 208)	74.5700USD	SK
<i>Options</i>								
Bradley, Noralee	5	O	2023-02-15	D	50 - Attribution d'options	14 434	78.9500USD	SK
Farah, Pedro	5	O	2023-02-15	D	50 - Attribution d'options	20 257	78.9500USD	SK
Kelemen, Andrew	5	O	2023-02-15	D	50 - Attribution d'options	6 110	78.9500USD	SK
Kirkpatrick, Robert	7	O	2023-02-15	D	50 - Attribution d'options	3 686	78.9500USD	SK
		O	2023-02-17	D	51 - Exercice d'options	(4 496)	56.6200USD	SK
		O	2023-02-21	D	51 - Exercice d'options	(7 317)	42.2300USD	SK
		O	2023-02-21	D	51 - Exercice d'options	(3 208)	53.5400USD	SK
Laing, Candace Joy	5	O	2023-02-15	D	50 - Attribution d'options	4 205	78.9500USD	SK
Poohkay, Brent Donald	5	O	2023-02-15	D	50 - Attribution d'options	6 537	78.9500USD	SK

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Titre</b>								
<b>Initié</b>								
<b>Porteur inscrit</b>								
Reynolds, Christopher	5	O	2023-02-15	D	50 - Attribution d'options	12 456	78.9500USD	SK
Seitz, Kenneth Alvin	4, 5	O	2023-02-15	D	50 - Attribution d'options	53 728	78.9500USD	SK
Tarsi, Jeffrey Martin	5	O	2023-02-15	D	50 - Attribution d'options	17 161	78.9500USD	SK
Thompson, Mark	5	O	2023-02-15	D	50 - Attribution d'options	11 680	78.9500USD	SK
<b>Performance Share Units</b>								
Bradley, Noralee	5	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 794		SK
Farah, Pedro	5	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 745		SK
Kelemen, Andrew	5	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 145		SK
Kirkpatrick, Robert	7	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 501		SK
Laing, Candace Joy	5	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 853		SK
Poohkay, Brent Donald	5	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 436		SK
Reynolds, Christopher	5	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 452		SK
Seitz, Kenneth Alvin	4, 5	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	36 455		SK
Tarsi, Jeffrey Martin	5	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 644		SK
Thompson, Mark	5	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 925		SK
Williams, Trevor Leigh	5	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 634		SK
<b>Restricted Share Units (RSUs)</b>								
Bradley, Noralee	5	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 897		SK
Farah, Pedro	5	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 872		SK
Kelemen, Andrew	5	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 073		SK
Kirkpatrick, Robert	7	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 251		SK
Laing, Candace Joy	5	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 427		SK
Poohkay, Brent Donald	5	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 218		SK
Reynolds, Christopher	5	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 226		SK
Seitz, Kenneth Alvin	4, 5	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	18 228		SK
Tarsi, Jeffrey Martin	5	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 822		SK
Thompson, Mark	5	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 963		SK
Williams, Trevor Leigh	5	O	2023-02-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 634		SK
<b>O2Gold Inc.</b>								
<b>Actions ordinaires</b>								
Leigh, Frederic	5							
VC7K Capital Inc.	PI	O	2023-02-10	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(259 500)	0.1950	QC
<b>Open Text Corporation</b>								
<b>Actions ordinaires OTEX Common</b>								
Fowle, Randy	4	O	2023-02-16	D	90 - Changements relatifs à la propriété	24 000	47.4700USD	ON
Armour Stone Capital Ltd.	PI	O	2023-02-16	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(24 000)	47.4700USD	ON
Fraser, David	4	O	2023-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	31	48.5400	ON
<b>Organto Foods Inc.</b>								
<b>Actions ordinaires</b>								
Bromley, Steve	4	O	2023-02-15	D	51 - Exercice d'options	1 000 000	0.0700	BC
<b>Options</b>								
Bromley, Steve	4	O	2023-02-15	D	51 - Exercice d'options	(1 000 000)	0.0700	BC
<b>PHX Energy Services Corp.</b>								
<b>Actions ordinaires</b>								
Hibbard, Lawrence M.	4							
Art Hibbard	PI	O	2022-10-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	6.9000	AB
		M	2022-10-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	6.9000	AB
<b>Plaza Retail REIT</b>								
<b>RSUs</b>								
Drake, James (Jim)	5	O	2023-02-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	63	4.8700	NB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Titre</b>								
<b>Initié</b>								
<b>Porteur inscrit</b>								
Mackenzie, Peter	5	O	2023-02-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	77	4.8700	NB
Penney, Stephen	5	O	2023-02-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	63	4.8700	NB
Strange, Kimberly A.	5	O	2023-02-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	53	4.8700	NB
<b>Precision Drilling Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Foley, Veronica H.	5	O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 778)	65.1000USD	AB
FORD, CAREY THOMAS	7	O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 617)	65.1000USD	AB
Pickering, William Ross	7	O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 086)	88.2200	AB
<b>Quincaillerie Richelieu Ltée</b>								
<i>Unités d'actions différées</i>								
Chabot, Lucie	4	O	2023-02-16	D	35 - Dividende en actions	16	41.1000	QC
Courteau, Robert	4, 5	O	2023-02-16	D	35 - Dividende en actions	270	41.1000	QC
Lemay, Marie	4	O	2023-02-16	D	35 - Dividende en actions	12	41.1000	QC
Martin, Luc	4	O	2023-02-16	D	35 - Dividende en actions	22	41.1000	QC
Pomerleau, Pierre	4	O	2023-02-16	D	35 - Dividende en actions	58	41.1000	QC
Poulin, Marc	4	O	2023-02-16	D	35 - Dividende en actions	96	41.1000	QC
Vachon, Sylvie	4	O	2023-02-16	D	35 - Dividende en actions	79	41.1000	QC
<b>Red Pine Exploration Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Yarie, Quentin	4	O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	31 000	0.2450	ON
		O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	38 000	0.2475	ON
<b>REDEVANCES AURIFÈRES OSISKO LTÉE</b>								
<i>Débetures convertibles Senior Unsecured Debentures - 4 annual interest</i>								
Ferstman, Joanne Shari	4	O	2022-12-31	D	58 - Expiration de droits de souscription	(\$ 100 000.00)		QC
Labbe, Pierre	4	O	2022-12-31	D	58 - Expiration de droits de souscription	(\$ 25 000.00)		QC
Le Bel, André	5	O	2022-12-31	D	58 - Expiration de droits de souscription	(\$ 25 000.00)		QC
Ruel, Frédéric	5	O	2022-12-31	D	58 - Expiration de droits de souscription	(\$ 50 000.00)		QC
<b>Reitmans (Canada) Limitée</b>								
<i>Actions sans droit de vote</i>								
Rabinowicz, Daniel	4	O	2022-06-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	1.1200	QC
<b>RESSOURCES CERRO DE PASCO INC. (anciennement Les propriétés Genius Ltée)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Alpha Capital Anstalt	3	O	2023-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(33 000)	0.1150	QC
<b>Ressources Delta Limitée (formerly Golden Hope Mines Limited)</b>								
<i>Options</i>								
Candido, Francesco	4, 5	O	2023-02-16	D	50 - Attribution d'options	500 000	0.1000	ON
Laurin, Nathalie	5	O	2023-02-14	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.1000	ON
Marcotte Paquet, Sara	4	O	2023-02-14	D	50 - Attribution d'options	300 000	0.1000	ON
Millington, Roy	4	O	2023-02-14	D	50 - Attribution d'options	300 000	0.1000	ON
Tessier, André	4, 5	O	2023-02-14	D	50 - Attribution d'options	700 000	0.1000	ON
<b>Ressources KWG inc.</b>								
<i>Options</i>								
Sharma, Rajesh	4	O	2023-02-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-02-08	D	50 - Attribution d'options	120 000	2.8500	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Ressources Sirios Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Doucet, Dominique		4, 5						
D Doucet REER	PI	O	2023-02-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.0650	QC
<b>Restaurant Brands International Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Domanko, Jonathan	7	O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 354)	90.4800	ON
<b>RIOCAN REAL ESTATE INVESTMENT TRUST</b>								
<i>Parts de fiducie</i>								
Ballantyne, John Lee, Kim	5 5	O	2023-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	3 965	21.8632	ON
EUPP	PI	O	2023-02-21	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	263		ON
<i>Performance Equity Units</i>								
Ballantyne, John	5	O	2023-02-22	D	38 - Rachat ou annulation	(10 790)	218632.0000	ON
<b>Roots Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kernaghan, Edward Hume		3						
KERNWOOD LTD	PI	O	2023-02-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 700	3.0000	ON
		O	2023-02-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	3.0000	ON
<b>Rubicon Organics Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Savics, Eric	3	O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.7500	BC
<b>Sangoma Technologies Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Wignall, William	5	O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	4.7350	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	4.6000	ON
<b>Saputo Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Brockman, Terry	7, 5	O	2023-02-17	D	51 - Exercice d'options	33 870	25.5500	QC
		O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(33 870)	36.2407	QC
		O	2023-02-17	D	51 - Exercice d'options	19 029	27.7400	QC
		O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(19 029)	36.2367	QC
Rivard, Richard	5	O	2023-02-14	D	51 - Exercice d'options	5 854	27.7400	QC
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 107)	36.9270	QC
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	36.8580	QC
Therrien, Maxime	7, 5	O	2023-02-14	D	51 - Exercice d'options	28 376	25.5500	QC
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(28 376)	37.0000	QC
<i>Options</i>								
Brockman, Terry	7, 5	O	2023-02-17	D	51 - Exercice d'options	(33 870)	25.5500	QC
		O	2023-02-17	D	51 - Exercice d'options	(19 029)	27.7400	QC
Rivard, Richard	5	O	2023-02-14	D	51 - Exercice d'options	(5 854)	27.7400	QC
Therrien, Maxime	7, 5	O	2023-02-14	D	51 - Exercice d'options	(28 376)	25.5500	QC

Émetteur	Relation	État	Date	Em- prise	Opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre	tion	opé- ration	de l'opération		Description de l'opération	acquis ou aliénés		
<b>SHAW COMMUNICATIONS INC.</b>								
<i>Actions sans droit de vote Class "B"</i>								
Emberly, Katherine		5						
Employee Share Purchase Plan	PI	O	2022-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 366	36.3900	AB
		O	2023-02-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	314	39.1900	AB
		O	2023-02-16	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 210)	28.1900	AB
<b>Sherritt International Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ladd-Kruger, Anna	4	O	2023-02-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Deferred Share Units</i>								
Ladd-Kruger, Anna	4	O	2023-02-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<b>Shopify Inc.</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A Subordinate Voting Shares</i>								
Nejatian, Kasra	5	O	2023-02-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 333		ON
		O	2023-02-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 670		ON
<i>RSU</i>								
Nejatian, Kasra	5	O	2023-02-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 333)		ON
		O	2023-02-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 670)		ON
<b>SLANG Worldwide Inc.</b>								
<i>Restricted Shares</i>								
Lynn, Shayne	3	O	2023-02-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<b>Slate Office REIT</b>								
<i>Parts de fiducie</i>								
Armoyan, Sime		3						
Armco Alberta Inc.	PI	O	2023-02-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	4.4000	ON
<b>Smooth Rock Ventures Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fazil, Mohammad (Mo) Shahid		4						
Arrow Park Capital Corp.	PI	O	2023-02-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1250	BC
<b>Société Financière Manuvie</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Finch, Steve	5	O	2023-02-17	D	51 - Exercice d'options	13 925	15.5200	ON
		O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 925)	26.7768	ON
Gallagher, James D.	5	O	2023-02-17	D	51 - Exercice d'options	41 778	15.5200	ON
		O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	41 778	26.7768	ON
		M	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(41 778)	26.7768	ON
Harrison, Marianne	7, 5	O	2023-02-17	D	51 - Exercice d'options	36 995	15.5200	ON
		O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(36 995)	26.7768	ON
Hartz, Scott	5	O	2023-02-17	D	51 - Exercice d'options	25 530	15.5200	ON
		O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 530)	26.7768	ON
Hirji, Rahim	5	O	2023-02-17	D	51 - Exercice d'options	13 873	15.5200	ON
		O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 873)	26.7768	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
Lorentz, Paul	5	O	2023-02-17	D	51 - Exercice d'options	46 244	15.5200	ON
		O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(46 244)	26.7768	ON
Yeo, Steven Hui Chin	7	O	2023-02-17	D	51 - Exercice d'options	3 841	15.5200	ON
		O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 841)	26.7768	ON
<i>Options</i>								
Finch, Steve	5	O	2023-02-17	D	51 - Exercice d'options	(13 925)	15.5200	ON
Gallagher, James D.	5	O	2023-02-17	D	51 - Exercice d'options	(41 778)	15.5200	ON
Harrison, Marianne	7, 5	O	2023-02-17	D	51 - Exercice d'options	(36 995)	15.5200	ON
Hartz, Scott	5	O	2023-02-17	D	51 - Exercice d'options	(25 530)	15.5200	ON
Hirji, Rahim	5	O	2023-02-17	D	51 - Exercice d'options	(13 873)	15.5200	ON
Lorentz, Paul	5	O	2023-02-17	D	51 - Exercice d'options	(46 244)	15.5200	ON
Yeo, Steven Hui Chin	7	O	2023-02-17	D	51 - Exercice d'options	(3 841)	15.5200	ON
<b>Star Royalties Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Layman, Jay Scott	4	O	2023-02-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	80 714		ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Layman, Jay Scott	4	O	2023-02-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(80 714)		ON
<b>Summit Industrial Income REIT</b>								
<i>Parts de fiducie</i>								
<i>Drake, Ross</i>								
2359715 Ontario Inc.	PI	O	2023-02-17	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(7 639)		ON
Fidelity Clearing Canada	PI	O	2023-02-17	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(46 249)		ON
RRSP	PI	O	2023-02-17	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(32 923)		ON
SDR Investments	PI	O	2023-02-17	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(2 361)		ON
<i>Dykeman, Paul</i>								
Paul Dykeman and Teresa Dykeman Investment AC	PI	O	2023-02-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600 000)	23.2610	ON
		O	2023-02-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(480 500)	23.2320	ON
		O	2023-02-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(560 611)	23.2350	ON
Sigma Industrial Real Estate Advisors Limited	PI	O	2023-02-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 889)	23.2350	ON
		O	2023-02-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500 000)	23.2030	ON
		O	2023-02-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(741 400)	23.2000	ON
		O	2023-02-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(758 600)	23.1800	ON
		O	2023-02-15	C	99 - Correction d'information	(1)		ON
Hill, Kimberley	5	O	2023-02-17	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(17 918)		ON
BMO Nesbitt Burns	PI	O	2023-02-17	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(40 138)		ON
Hynes, Robert Glenn	4	O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	23.3500	ON
Lempert, Jo-Ann	4	O	2023-02-17	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(2 300)		ON
Maroun, Louis	4	O	2023-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le	(100 701)	23.1900	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit					marché			
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 250 000)	23.1800	ON
		O	2023-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(323 491)	23.2300	ON
		O	2023-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 276 509)	23.2300	ON
		O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600 000)	23.2000	ON
		O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(179 000)	23.3000	ON
		O	2023-02-17	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(580 101)		ON
Clarien Investment Account	PI	O	2023-02-13	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 473)	23.1900	ON
Kathryn Maroun	PI	O	2023-02-17	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(60 416)		ON
Sigma Industrial Real Estate Advisors Limited	PI	O	2023-02-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 133 826)	23.1900	ON
McLellan, A. Anne	4	O	2023-02-17	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(100)		ON
Morassutti, Lawrence	4							
Caren Morassutti - RRSP	PI	O	2023-02-17	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(134 927)		ON
Robbins, Jonathan J.	5	O	2023-02-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 228)	23.3100	ON
Colleen Robbins	PI	O	2023-02-17	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(6 500)		ON
GundyCo	PI	O	2023-02-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(44 894)	23.3100	ON
J & C Robbins 2010 Family Trust	PI	O	2023-02-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(97 584)	23.3100	ON
		O	2023-02-17	C	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(3 248)		ON
<b>Sustainable Innovation &amp; Health Dividend Fund</b>								
<i>Parts de fiducie</i>								
Sustainable Innovation & Health Dividend Fund	1	O	2023-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	600	9.2900	ON
		O	2023-02-15	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	9.2700	ON
<b>Talon Metals Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dinel, Etienne	5	O	2023-02-14	D	51 - Exercice d'options	300 000	0.0950	ON
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300 000)	0.4100	ON
Kicis, Michael David	5	O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.4150	ON
Werger, Sean Neal	5	O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 860	0.4150	ON
<i>Options</i>								
Dinel, Etienne	5	O	2023-02-14	D	51 - Exercice d'options	(300 000)	0.0950	ON
<b>Tamarack Valley Energy Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Buytels, Steven	5	O	2023-02-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 445	4.7300	AB
Chrumka, Lynne Patricia	5	O	2023-02-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 012	4.7300	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Initié</b>								
<b>Porteur inscrit</b>								
Ezinga, Christine	5	O	2023-02-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 961	4.7300	AB
Schmidt, Brian Leslie	5	O	2023-02-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 662	4.7300	AB
Screen, Kevin	5	O	2023-02-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 445	4.7300	AB
Shimek, Scott	5	O	2023-02-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 081	4.7300	AB
Stoodley, Benjamin Wayne	5	O	2023-02-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 968	4.7300	AB
<b>TELUS International (Cda) Inc.</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Belec, Michel	5	O	2023-02-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	9 531	22.6840USD	BC
		O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 315)	21.7974USD	BC
Hannon, Brian	7	O	2023-02-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 000	22.6840USD	BC
		O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 711)	21.7974USD	BC
Kanu, Vanessa	5	O	2023-02-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	16 340	22.6840USD	BC
		O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 112)	21.7974USD	BC
		O	2023-02-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 500	22.6840USD	BC
		O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 183)	21.7974USD	BC
Puritt, Jeffrey	4, 5	O	2023-02-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	51 327	22.6840USD	BC
		O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(19 793)	21.7974USD	BC
Ringman, Michael	5	O	2023-02-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 892	22.6840USD	BC
		O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 019)	21.7974USD	BC
Tyfting, Marilyn	5	O	2023-02-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	16 340	22.6840USD	BC
		O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 112)	21.7974USD	BC
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Belec, Michel	5	O	2023-02-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 531)	22.6840USD	BC
Hannon, Brian	7	O	2023-02-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 000)	22.6840USD	BC
Kanu, Vanessa	5	O	2023-02-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(16 340)	22.6840USD	BC
		O	2023-02-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 500)	22.6840USD	BC
Puritt, Jeffrey	4, 5	O	2023-02-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(51 327)	22.6840USD	BC
Ringman, Michael	5	O	2023-02-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 892)	22.6840USD	BC
Tyfting, Marilyn	5	O	2023-02-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(16 340)	22.6840USD	BC
<b>TFI International Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
ABI-KARAM, LESLIE	4	O	2023-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 306)	115.0600	QC
Saperstein, David Joseph	5	O	2023-02-16	D	51 - Exercice d'options	5 000	29.9200	QC
		O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	171.0000	QC
Saputo, Joey	4							
8728771 Canada inc.	PI	O	2023-02-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	172.7260	QC
8728836 Canada inc.	PI	O	2023-02-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	172.7260	QC
8728844 Canada inc.	PI	O	2023-02-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	172.7260	QC

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Em-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i> Initié Porteur inscrit								
8728879 Canada inc.	PI	O	2023-02-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	172.7260	QC
<i>Options</i> Saperstein, David Joseph	5	O	2023-02-16	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	29.9200	QC
<b>Thomson Reuters Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hindt, David	5	O	2022-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	81	87.2270USD	ON
		O	2022-09-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4	110.1802USD	ON
Hirsh, Karen L.	7	O	2022-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	53	87.2270USD	ON
		O	2022-09-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	6	110.1802USD	ON
		O	2022-12-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	6	112.7209USD	ON
Ramseyer, Abigail	7	O	2022-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	52	87.2270USD	ON
		O	2022-12-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	48	96.9600USD	ON
		O	2022-12-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	112.7209USD	ON
Roth, Kirsty	5	O	2022-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	209	87.2270USD	ON
		O	2022-09-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	15	110.1802USD	ON
Wong, David Franklin	5	O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	123.9200USD	ON
<b>Tricon Well Service Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Tricon Well Service Ltd.	1	O	2023-02-14	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	3.3698	AB
		O	2023-02-15	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	3.3725	AB
		O	2023-02-16	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	3.2599	AB
		O	2023-02-17	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	3.1982	AB
		O	2023-02-21	D	38 - Rachat ou annulation	1 217 000	3.1501	AB
<b>Tricon Residential Inc. (formerly, Tricon Capital Group Inc.)</b>								
<i>Deferred Share Units</i>								
Baldrige, Kevin	7	O	2022-12-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 239)		ON
		M	2022-12-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 330)		ON
<b>Vecima Networks Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Edmonds, Scott Blair	4							
Leyden Hill Associates Inc.	PI	O	2023-02-13	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 500)		BC
Scott Edmonds	PI	O	2022-06-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-02-13	I	90 - Changements relatifs à la propriété	1 500		BC
<i>Options Incentive Stock Options</i>								
Brace, Rick	4	O	2022-12-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-02-14	D	50 - Attribution d'options	5 000	22.1100	BC
<b>Verano Holdings Corp. (formerly Majesta Minerals Inc.)</b>								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Smullen, Michael	4, 5	O	2023-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(28 700)	3.0083USD	AB
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le	(45 185)	2.9689USD	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
					marché			
		O	2023-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 700)	3.0350USD	AB
		O	2023-02-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(42 200)	3.1180USD	AB
		O	2023-02-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(19 400)	3.1105USD	AB
<b>VersaBank</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
VersaBank	1	O	2022-11-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 500)		ON
		M	2022-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(16 500)		ON
		M'	2022-11-30	D	38 - Rachat ou annulation	(17 600)		ON
<b>Versus Systems Inc.</b>								
<i>Options</i>								
Chin, Kelsey	5	O	2023-02-13	D	50 - Attribution d'options	10 000		BC
Finster, Craig	5	O	2023-02-13	D	50 - Attribution d'options	32 000		BC
Gahagan, Michelle	4	O	2023-02-13	D	50 - Attribution d'options	32 000		BC
		M	2023-02-13	D	50 - Attribution d'options	10 000		BC
Peachey, Jon Alexander	5	O	2023-02-13	D	50 - Attribution d'options	32 000		BC
Peymani, Keyvan	4	O	2023-02-13	D	50 - Attribution d'options	32 000		BC
Pierce, Matthew	4, 5	O	2023-02-13	D	50 - Attribution d'options	32 000		BC
Prince, Jennifer	4	O	2023-02-13	D	50 - Attribution d'options	10 000		BC
Pruitt, Shannon Marchelle	4	O	2023-02-13	D	50 - Attribution d'options	32 000		BC
		M	2023-02-13	D	50 - Attribution d'options	10 000		BC
Tingle, Brian	4	O	2023-02-13	D	50 - Attribution d'options	32 000		BC
		M	2023-02-13	D	50 - Attribution d'options	10 000		BC
Vlasic, Paul	4	O	2023-02-13	D	50 - Attribution d'options	10 000		BC
<b>Victoria Gold Corp.</b>								
<i>DSU</i>								
Harvey, T. Sean	4	O	2023-02-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	18 000		ON
Hill, Christopher Thomas	4	O	2023-02-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 000		ON
MacLachlan, Letha	4	O	2023-02-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 000		ON
McInnis, Michael D.	4	O	2023-02-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 000		ON
Ovsenek, Joseph J.	4	O	2023-02-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 000		ON
Scott, Stephen Victor	4	O	2023-02-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 000		ON
<i>RSU</i>								
Ayranto, Mark	5	O	2023-02-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	27 000		ON
Gray, Paul Dunstan	5	O	2023-02-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	21 000		ON
McConnell, John Charles	4, 5	O	2023-02-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	54 000		ON
Rendall, Marty	5	O	2023-02-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	27 000		ON
Rouleau, David Kenneth	5	O	2023-02-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	21 000		ON
<b>Vior inc.</b>								
<i>Bons de souscription</i>								
Fedosiewich, Mark Brian	5	O	2023-02-16	D	55 - Expiration de bons de souscription	1 500 000	0.1200	QC
		M	2023-02-16	D	55 - Expiration de bons de souscription	(1 500 000)	0.1200	QC
<i>Options</i>								
Desaulniers, Eric	4	O	2023-02-20	D	50 - Attribution d'options	225 000		QC
Eustache, Laurent	4, 5	O	2023-02-21	D	50 - Attribution d'options	525 000	0.1450	QC
Fedosiewich, Mark Brian	5	O	2023-02-20	D	50 - Attribution d'options	1 000 000	0.1450	QC
MARTIN, INGRID	5	O	2023-02-20	D	50 - Attribution d'options	120 000	0.1450	QC
St-Jacques, Claude	4, 5	O	2023-02-20	D	50 - Attribution d'options	225 000	0.1450	QC
Tarte, Charles-Olivier	4	O	2023-02-20	D	50 - Attribution d'options	225 000	0.1450	QC
<b>Vizsla Silver Corp.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Konnert, Michael	4	O	2023-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	1.6350	BC
		O	2023-02-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 600	1.6400	BC
<i>Droits - Restricted Share Units</i>								
Pokrandt, Harry Rudolf	4	O	2021-11-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-02-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 303		BC
<i>Options</i>								
Hanson, Jennifer	5	O	2023-02-10	D	51 - Exercice d'options	20 000	1.6000	BC
		M	2023-02-10	D	50 - Attribution d'options	20 000	1.6000	BC
Konnert, Michael	4	O	2023-02-10	D	51 - Exercice d'options	500 000	1.6000	BC
		M	2023-02-10	D	50 - Attribution d'options	500 000	1.6000	BC
<b>Waste Connections, Inc. (formerly Progressive Waste Solutions Ltd.)</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Black, Matthew Stephen	5	O	2023-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 832		ON
		O	2023-02-14	D	97 - Autre	(972)	134.6800USD	ON
		O	2023-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	732		ON
		O	2023-02-14	D	97 - Autre	(179)	134.6800USD	ON
		O	2023-02-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	695		ON
		O	2023-02-15	D	97 - Autre	(170)	135.5300USD	ON
Chambliss, Darrell W.	5	O	2023-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 009		ON
		O	2023-02-14	D	97 - Autre	(1 832)	134.6800USD	ON
		O	2023-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 337		ON
		O	2023-02-14	D	97 - Autre	(527)	134.6800USD	ON
		O	2023-02-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 359		ON
		O	2023-02-15	D	97 - Autre	(331)	135.5300USD	ON
Cloninger, Robert Michael	5	O	2023-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 686		ON
		O	2023-02-14	D	97 - Autre	(1 098)	134.6800USD	ON
		O	2023-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	512		ON
		O	2023-02-14	D	97 - Autre	(202)	134.6800USD	ON
		O	2023-02-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	506		ON
		O	2023-02-15	D	97 - Autre	(200)	135.5300USD	ON
Craft, Jason Jon	5	O	2023-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 930		ON
		O	2023-02-14	D	97 - Autre	(995)	134.6800USD	ON
		O	2023-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	750		ON
		M	2023-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	750		ON
		O	2023-02-14	D	97 - Autre	(183)	134.6800USD	ON
		M	2023-02-14	D	97 - Autre	(183)	134.6800USD	ON
		O	2023-02-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	793		ON
		O	2023-02-15	D	97 - Autre	(194)	135.5300USD	ON
Eddie, David G	5	O	2023-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 487		ON
		O	2023-02-14	D	97 - Autre	(1 127)	134.6800USD	ON
		O	2023-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	857		ON
		O	2023-02-14	D	97 - Autre	(209)	134.6800USD	ON
		O	2023-02-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	859		ON
		O	2023-02-15	D	97 - Autre	(210)	135.5300USD	ON
Hansen, Eric Olin	5	O	2023-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 603		ON
		O	2023-02-14	D	97 - Autre	(1 458)	134.6800USD	ON
		O	2023-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	687		ON
		O	2023-02-14	D	97 - Autre	(271)	134.6800USD	ON
		O	2023-02-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	683		ON
		O	2023-02-15	D	97 - Autre	(269)	135.5300USD	ON
Jackman, Worthing F.	4, 5	O	2023-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	18 635		ON
		O	2023-02-14	D	97 - Autre	(7 333)	134.6800USD	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre	Initié	Porteur inscrit	O	2023-02-14 D	57 - Exercice de droits de souscription	3 557		ON
			O	2023-02-14 D	97 - Autre	(1 400)	134.6800USD	ON
Little, James M.	5	O	O	2023-02-15 D	57 - Exercice de droits de souscription	2 353		ON
			O	2023-02-15 D	97 - Autre	(926)	135.5300USD	ON
Mittelstaedt, Ronald J	4, 5	O	O	2023-02-14 D	57 - Exercice de droits de souscription	5 633		ON
			O	2023-02-14 D	97 - Autre	(1 405)	134.6800USD	ON
Netherton, Susan Rhea	5	O	O	2023-02-14 D	57 - Exercice de droits de souscription	1 075		ON
			O	2023-02-14 D	97 - Autre	(262)	134.6800USD	ON
Shea, Patrick J	5	O	O	2023-02-15 D	57 - Exercice de droits de souscription	914		ON
			O	2023-02-15 D	97 - Autre	(223)	135.5300USD	ON
Whitney, Mary Anne	5	O	O	2023-02-14 D	57 - Exercice de droits de souscription	3 472		ON
			O	2023-02-14 D	97 - Autre	(1 752)	134.6800USD	ON
Black, Matthew Stephen	5	O	O	2023-02-14 D	57 - Exercice de droits de souscription	662		ON
			O	2023-02-14 D	57 - Exercice de droits de souscription	(329)	134.6800USD	ON
Chambliss, Darrell W.	5	O	O	2023-02-15 D	57 - Exercice de droits de souscription	3 403		ON
			O	2023-02-15 D	97 - Autre	(1 688)	135.5300USD	ON
Cloninger, Robert Michael	5	O	O	2023-02-14 D	57 - Exercice de droits de souscription	2 653		ON
			O	2023-02-14 D	97 - Autre	(1 085)	134.6800USD	ON
Craft, Jason Jon	5	O	O	2023-02-14 D	56 - Attribution de droits de souscription	507		ON
			O	2023-02-14 D	97 - Autre	(200)	134.6800USD	ON
Eddie, David G	5	O	O	2023-02-15 D	57 - Exercice de droits de souscription	500		ON
			O	2023-02-15 D	97 - Autre	(197)	135.5300USD	ON
Hansen, Eric Olin	5	O	O	2023-02-14 D	57 - Exercice de droits de souscription	5 716		ON
			O	2023-02-14 D	97 - Autre	(1 424)	134.6800USD	ON
Performance Share Units	5	O	O	2023-02-14 D	57 - Exercice de droits de souscription	1 091		ON
			O	2023-02-14 D	97 - Autre	(266)	134.6800USD	ON
Black, Matthew Stephen	5	O	O	2023-02-15 D	57 - Exercice de droits de souscription	927		ON
			O	2023-02-15 D	97 - Autre	(226)	135.5300USD	ON
Chambliss, Darrell W.	5	O	O	2023-02-14 D	57 - Exercice de droits de souscription	5 502		ON
			O	2023-02-14 D	97 - Autre	(2 192)	134.6800USD	ON
Cloninger, Robert Michael	5	O	O	2023-02-14 D	57 - Exercice de droits de souscription	1 050		ON
			O	2023-02-14 D	97 - Autre	(414)	134.6800USD	ON
Craft, Jason Jon	5	O	O	2023-02-15 D	57 - Exercice de droits de souscription	878		ON
			O	2023-02-15 D	97 - Autre	(346)	135.5300USD	ON
Eddie, David G	5	O	O	2023-02-14 D	56 - Attribution de droits de souscription	907		ON
			O	2023-02-14 D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 832)		ON
Hansen, Eric Olin	5	O	O	2023-02-14 D	58 - Expiration de droits de souscription	(732)		ON
			O	2023-02-15 D	57 - Exercice de droits de souscription	(695)		ON
Performance Share Units	5	O	O	2023-02-14 D	56 - Attribution de droits de souscription	1 659		ON
			O	2023-02-14 D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 009)		ON
Black, Matthew Stephen	5	O	O	2023-02-14 D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 337)		ON
			O	2023-02-15 D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 359)		ON
Chambliss, Darrell W.	5	O	O	2023-02-14 D	56 - Attribution de droits de souscription	636		ON
			O	2023-02-14 D	56 - Attribution de droits de souscription	(2 686)		ON
Cloninger, Robert Michael	5	O	O	2023-02-14 D	56 - Attribution de droits de souscription	(512)		ON
			O	2023-02-15 D	57 - Exercice de droits de souscription	(506)		ON
Craft, Jason Jon	5	O	O	2023-02-14 D	56 - Attribution de droits de souscription	930		ON
			O	2023-02-14 D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 930)		ON
Eddie, David G	5	O	O	2023-02-15 D	57 - Exercice de droits de souscription	(793)		ON
			O	2023-02-14 D	56 - Attribution de droits de souscription	1 062		ON
Hansen, Eric Olin	5	O	O	2023-02-14 D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 487)		ON
			O	2023-02-14 D	57 - Exercice de droits de souscription	(857)		ON
Performance Share Units	5	O	O	2023-02-15 D	57 - Exercice de droits de souscription	(859)		ON
			O	2023-02-14 D	56 - Attribution de droits de souscription	853		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2023-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 603)		ON
		O	2023-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	(687)		ON
		O	2023-02-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(683)		ON
Jackman, Worthing F.	4, 5	O	2023-02-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 410		ON
		O	2023-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	(18 635)		ON
		O	2023-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 557)		ON
		O	2023-02-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 353)		ON
Little, James M.	5	O	2023-02-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 333		ON
		O	2023-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 633)		ON
		O	2023-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 075)		ON
		O	2023-02-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(914)		ON
Mittelstaedt, Ronald J	4, 5	O	2023-02-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	822		ON
		O	2023-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 472)		ON
		O	2023-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	(662)		ON
		O	2023-02-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 403)		ON
Netherton, Susan Rhea	5	O	2023-02-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	628		ON
		O	2023-02-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	(2 653)		ON
		O	2023-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	(507)		ON
		O	2023-02-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(500)		ON
Shea, Patrick J	5	O	2023-02-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 353		ON
		O	2023-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 716)		ON
		O	2023-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 091)		ON
		O	2023-02-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(927)		ON
Whitney, Mary Anne	5	O	2023-02-14	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 302		ON
		O	2023-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 502)		ON
		O	2023-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 050)		ON
		O	2023-02-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(878)		ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Craft, Jason Jon	5	O	2023-02-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	(750)		ON
<b>West Fraser Timber Co. Ltd.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lampard, Robin E.A.	5	O	2023-02-17	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(500)	104.9900	BC
<i>Droits</i>								
Burke, Kevin John	5	O	2023-02-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 263		BC
Carter, Keith Darren	5	O	2023-02-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 950		BC
Ferris, Raymond William	4	O	2023-02-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 729		BC
Gorman, James William	5	O	2023-02-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 913		BC
Henderson, D'Arcy Robert	5	O	2023-02-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 482		BC
Lampard, Robin E.A.	5	O	2023-02-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 651		BC
McIver, Christopher Daryl	5	O	2023-02-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 493		BC
McLaren, Sean Peter	5	O	2023-02-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 996		BC
Plante, Adrian Archille	5	O	2023-02-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 392		BC
Virostek, Christopher	5	O	2023-02-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 634		BC
Watkins, Jr., Charles Henry	5	O	2023-02-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 695		BC
<i>Options</i>								
Burke, Kevin John	5	O	2023-02-17	D	50 - Attribution d'options	4 867		BC
Carter, Keith Darren	5	O	2023-02-17	D	50 - Attribution d'options	1 827		BC
		O	2023-02-17	D	50 - Attribution d'options	2 365		BC
Ferris, Raymond William	4	O	2023-02-17	D	50 - Attribution d'options	1 827		BC
		O	2023-02-17	D	50 - Attribution d'options	29 839		BC
Gorman, James William	5	O	2023-02-17	D	50 - Attribution d'options	1 827		BC
		O	2023-02-17	D	50 - Attribution d'options	2 285		BC
Henderson, D'Arcy Robert	5	O	2023-02-17	D	50 - Attribution d'options	1 827		BC
		O	2023-02-17	D	50 - Attribution d'options	1 361		BC
Lampard, Robin E.A.	5	O	2023-02-17	D	50 - Attribution d'options	1 827		BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<b>Western Copper and Gold Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
West-Sells, Paul George	5	O	2023-02-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	2.3900	BC
		O	2023-02-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(125 000)	2.2300	BC
		O	2023-02-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	2.1100	BC
		O	2023-02-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 100)	2.1100	BC
<b>Western Forest Products Inc.</b>								
<i>Performance Share Units (Cash Settled)</i>								
Alexander, Bruce Lindsay	5	O	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	140 840		BC
Foster, Jennifer Eileen	5	O	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	126 412		BC
Harper, Alyce Ann	5	O	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	74 427		BC
Hofer, Joseph Steven	5	O	2022-09-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	429 389		BC
Holmes, Donald Steven	5	O	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	72 137		BC
Nontell, Glen Douglas	5	O	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	72 137		BC
Williams, Stephen D.A.	5	O	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	233 588		BC
Willis, Dallyn Gael Foster	5	O	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	72 137		BC
<i>Restricted Share Units (Cash Settled)</i>								
Alexander, Bruce Lindsay	5	O	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	93 893		BC
Foster, Jennifer Eileen	5	O	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	84 275		BC
Harper, Alyce Ann	5	O	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	49 618		BC
Hofer, Joseph Steven	5	O	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	286 260		BC
Holmes, Donald Steven	5	O	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	48 092		BC
Nontell, Glen Douglas	5	O	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	48 092		BC
Williams, Stephen D.A.	5	O	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	155 725		BC
Willis, Dallyn Gael Foster	5	O	2023-02-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	48 092		BC
<b>Westshore Terminals Investment Corporation</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Pattison, James A.	3							
Great Pacific Capital Corp.	PI	O	2023-02-17	I	90 - Changements relatifs à la propriété	5 869 932		BC
Great Pacific Financial Services Ltd.	PI	O	2023-02-17	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(5 869 932)		BC
<b>WildBrain Ltd. (formerly, DHX Media Ltd.)</b>								
<i>Options</i>								
Drisdell, Deborah Ann	4	O	2023-02-18	D	52 - Expiration d'options	(100 000)		NS
<b>Windfall Geotek Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kandanchatha, Dinesh	5							
RRSP	PI	O	2023-02-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	502 000	0.0636	QC
<b>WonderFi Technologies Inc. (formerly "Austpro Energy Corporation")</b>								
<i>Droits Restricted Stock Units</i>								

Émetteur	Relation	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Wen, Yue	5	O	2023-02-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Options</i>								
Wen, Yue	5	O	2023-02-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<b>Zinc8 Energy Solutions Inc.</b>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fan, Simon	5	O	2023-02-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	0.1850	BC

# 7.

## Bourses, chambres de compensation, organismes d'autorégulation et autres entités réglementées

---

- 7.1 Avis et communiqués
  - 7.2 Réglementation de l'Autorité
  - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
  - 7.4 Autres consultations
  - 7.5 Autres décisions
-

**7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS****Avis de publication**

**Avis 21-332 du personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières : *Plateformes de négociation de cryptoactifs : engagements préalables à l'inscription - Changements visant à rehausser la protection des investisseurs canadiens***

(Texte de l'avis publié à la section 6.1 du présent bulletin)

---

**Avis de publication**

**Avis 23-330 du personnel des ACVM : *Régime de protection des ordres : seuil de part de marché en vigueur le 1er avril 2023***

(Texte de l'avis publié ci-dessous)

---

**Avis de publication**

**Avis 25-309 du personnel des ACVM : *Enjeux liés à l'abandon du taux CDOR et à l'abandon attendu des acceptations bancaires***

(Texte de l'avis publié ci-dessous)

---



Canadian Securities  
Administrators

Autorités canadiennes  
en valeurs mobilières

## Avis 23-330 du personnel des ACVM Régime de protection des ordres : seuil de part de marché en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2023

**Le 23 février 2023**

### Introduction

Le 20 juin 2016, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les **ACVM** ou **nous**) ont publié un avis<sup>1</sup> (**l'Avis de 2016**) relatif à la mise en œuvre du seuil de part de marché. Le présent avis met à jour la liste des marchés protégés et non protégés publiée le 25 février 2021. Cette liste sera en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2023, jusqu'à nouvel avis. Nous soulignons que le seul changement notable par rapport au dernier avis publié<sup>2</sup> consiste en l'ajout du deuxième registre de négociation de la Bourse des valeurs canadiennes (la **CSE**) (le **CSE2**).

Il est possible de consulter cet avis sur les sites Web des membres des ACVM, notamment :

www.lautorite.qc.ca  
www.asc.ca  
www.bcsc.bc.ca  
www.fcnb.ca  
nssc.novascotia.ca  
www.osc.ca  
www.fcaa.gov.sk.ca  
www.mbsecurities.ca

### Objet

Le présent avis vise à donner la liste des marchés affichant des ordres protégés (les **marchés protégés**) et de ceux dont les ordres ne seront pas protégés (les **marchés non protégés**) pour l'application du *Règlement 23-101 sur les règles de négociation* (le **Règlement 23-101**) et du régime de protection des ordres (le **RPO**) à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023 pour l'une des raisons suivantes :

- i) ils ne fournissent pas de fonctionnalité de négociation automatisée du fait qu'ils imposent un délai intentionnel dans le traitement des ordres;
- ii) ils n'atteignent pas le seuil de part de marché.

Le seuil de part de marché a été fixé à 2,5 %<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Avis 23-316 du personnel des ACVM, *Régime de protection des ordres : mise en œuvre du seuil de part de marché et modification de l'Instruction générale relative au Règlement 23-101 sur les règles de négociation.*

<sup>2</sup> Avis 23-328 du personnel des ACVM, *Régime de protection des ordres : seuil de part de marché du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022.*

<sup>3</sup> L'Avis de 2016 comprend une description du mode de calcul du seuil de part de marché.

## Obligations prévues par le RPO

L'article 6.1 du Règlement 23-101 prévoit que le marché doit établir, maintenir et faire respecter des politiques et procédures raisonnablement conçues pour empêcher les transactions hors cours sur une offre d'achat ou de vente protégée dotée d'un meilleur cours. L'article 6.4 de ce règlement impose la même obligation aux participants au marché qui assurent la conformité au RPO en saisissant des ordres à traitement imposé.

Au sens de l'article 1.1 du Règlement 23-101, une offre d'achat protégée ou une offre de vente protégée s'entend d'une offre d'achat ou de vente affichée sur un marché fournissant la fonctionnalité de négociation automatisée et à l'égard de laquelle de l'information est fournie à une agence de traitement de l'information.

L'article 1.1.2.1 de l'*Instruction générale relative au Règlement 23-101 sur les règles de négociation* traite des situations dans lesquelles un marché ayant introduit un délai intentionnel dans le traitement des ordres ne serait pas considéré comme offrant la fonctionnalité de négociation automatisée et, dès lors, les ordres qui y sont affichés ne seraient pas protégés.

Les ordres négociés sur les marchés « opaques » ne sont pas protégés puisqu'ils ne sont pas affichés. Ainsi, pour l'application du RPO, les ordres négociés sur ICX, LiquidNet, MATCHNow, sur le registre opaque de la Bourse NEO (NEO-D) et Nasdaq CXD sont non protégés.

## Liste des marchés protégés et des marchés non protégés

On trouvera ci-après la liste des marchés protégés et des marchés non protégés.

Les ordres affichés sur les marchés indiqués dans le Tableau 1 ci-dessous seront protégés soit parce que le marché atteint le seuil de part de marché, soit parce qu'ils visent des titres qui sont inscrits à la cote de ce marché et y sont négociés :

Tableau 1 – Marchés affichant des ordres protégés

Marché	Part de marché	État	Motif de protection
CSE	5,79 %	Protégé	Seuil de part de marché atteint
Nasdaq CXC	11,26 %	Protégé	Seuil de part de marché atteint
Nasdaq CX2	5,18 %	Protégé	Seuil de part de marché atteint
NEO-L	6,55 %	Protégé	Seuil de part de marché atteint
Omega	5,61 %	Protégé	Seuil de part de marché atteint
TSX	44,96 %	Protégé	Seuil de part de marché atteint
TSX de croissance	7,85 %	Protégé	Seuil de part de marché atteint

Les ordres affichés sur les marchés indiqués dans le Tableau 2 ci-dessous ne seront pas protégés parce que ces derniers n'offrent pas la fonctionnalité de négociation automatisée, n'atteignent pas le seuil de part de marché ou n'affichent pas d'ordres.

Tableau 2 – Marchés dont les ordres ne sont pas protégés

Marché	Part de marché	État	Motif de non-protection
Alpha	8,31 %	Non protégé	Absence de fonctionnalité de négociation automatisée

Lynx	0,22 %	Non protégé	Seuil de part de marché non atteint
CSE2	0,01 %	Non protégé	Seuil de part de marché non atteint
NEO-N	4,26 %	Non protégé	Absence de fonctionnalité de négociation automatisée
ICX		Non protégé	Ordres non affichés
LiquidNet		Non protégé	Ordres non affichés
MATCHNow		Non protégé	Ordres non affichés
Nasdaq CXD		Non protégé	Ordres non affichés
NEO-D		Non protégé	Ordres non affichés

## AVIS AU PUBLIC

Veillez noter que l'avis contenant la liste des marchés protégés et des marchés non protégés n'est pas nécessairement annuel et ne sera publié qu'en cas de changements à cette liste.

## QUESTIONS

Pour toute question, veuillez vous adresser à l'une des personnes suivantes :

Roland Geiling Analyste en produits dérivés Direction de l'encadrement des activités de négociation Autorité des marchés financiers <a href="mailto:roland.geiling@lautorite.qc.ca">roland.geiling@lautorite.qc.ca</a>	Serge Boisvert Analyste expert à la réglementation Direction de l'encadrement des activités de négociation Autorité des marchés financiers <a href="mailto:serge.boisvert@lautorite.qc.ca">serge.boisvert@lautorite.qc.ca</a>
Alina Bazavan Market Specialist, Market Regulation Commission des valeurs mobilières de l'Ontario <a href="mailto:abazavan@osc.gov.on.ca">abazavan@osc.gov.on.ca</a>	Alex Petro Trading Specialist, Market Regulation Commission des valeurs mobilières de l'Ontario <a href="mailto:apetro@osc.gov.on.ca">apetro@osc.gov.on.ca</a>
Michael Grecoff Securities Market Specialist, Legal Services British Columbia Securities Commission <a href="mailto:zmasum@bcsc.bc.ca">zmasum@bcsc.bc.ca</a>	Jesse Ahlan Regulatory Analyst, Market Structure Alberta Securities Commission <a href="mailto:jesse.ahlan@asc.ca">jesse.ahlan@asc.ca</a>



Canadian Securities  
Administrators

Autorités canadiennes  
en valeurs mobilières

## Avis 25-309 du personnel des ACVM

### *Enjeux liés à l'abandon du taux CDOR et à l'abandon attendu des acceptations bancaires*

**Le 23 février 2023**

#### **Introduction**

Le personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (**nous**) publie le présent avis pour informer les participants au marché de certains faits nouveaux et des enjeux de transition concernant l'abandon prochain du taux *Canadian Dollar Offered Rate* (taux offert en dollar canadien, ou taux **CDOR**) et l'abandon attendu de l'émission d'acceptations bancaires qui y est associé.

#### **Partie A : Abandon en juin 2024 du taux CDOR et taux de remplacement**

Le taux CDOR est un important taux d'intérêt de référence au pays qui est actuellement publié selon des échéances de 1, 2 et 3 mois. Il est utilisé à diverses fins, notamment les suivantes :

- calculer la composante à taux variable de certains dérivés de gré à gré et dérivés boursiers;
- déterminer les versements d'intérêts sur certaines obligations (« billets ») à taux variable et d'autres titres;
- établir le taux d'intérêt de base de certaines conventions de prêt conclues entre banques et sociétés emprunteuses.

En 2021, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (la **CVMO**)<sup>1</sup> et l'Autorité des marchés financiers (l'**Autorité**)<sup>2</sup> ont désigné le taux CDOR à titre de taux d'intérêt de référence et d'indice de référence essentiel, et Refinitiv Benchmark Services (UK) Limited (**RBSL**), comme son administrateur pour l'application du *Règlement 25-102 sur les indices de référence et administrateurs d'indice de référence désignés* (le **Règlement 25-102**).

Le 16 mai 2022, RBSL a annoncé qu'il cesserait la publication de ce taux après le vendredi 28 juin 2024, date de sa publication finale (la **date d'abandon du taux CDOR**)<sup>3</sup>. À cette même

<sup>1</sup> Consulter la décision de la CVMO datée du 15 septembre 2021 au <https://www.osc.ca/en/securities-law/orders-rulings-decisions/canadian-dollar-offered-rate-and-refinitiv-benchmark-services-uk-limited-0> (en anglais seulement).

<sup>2</sup> Consulter la décision de l'Autorité datée du 15 septembre 2021 au <https://lautorite.qc.ca/fileadmin/lautorite/professionnels/structures-marche/indice-reference/7-5a.pdf>

<sup>3</sup> Consulter l'annonce de RBSL au <https://www.refinitiv.com/en/media-center/press-releases/2022/may/rbsl-issues-canadian-dollar-offered-rate-cessation-notice> (en anglais seulement).

-2-

date, la CVMO<sup>4</sup> et l'Autorité<sup>5</sup> lui en ont donné l'autorisation, conformément au plan de cessation qu'il a soumis et suivant une période de transition en deux étapes.

### Période de transition en deux étapes

L'annonce de RBSL le 16 mai 2022 faisait suite à la publication, le 16 décembre 2021, d'un livre blanc par le Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien (le **TARCOM**)<sup>6</sup>. On y recommandait, entre autres choses, de mettre fin à la publication du taux CDOR selon une période de transition en deux étapes, allant comme suit :

- la première étape se déroulerait jusqu'à la fin du mois de juin 2023, et la seconde s'achèverait à la fin de juin 2024;
- au terme de la première période, on s'attendrait à ce que tous les nouveaux produits dérivés et titres reposent sur un taux de remplacement, tel que le *Canadian Overnight Repo Rate Average* (taux à un jour sans risque employé au Canada, ou taux **CORRA**)<sup>7</sup>, sans qu'il y ait de nouvelle exposition au taux CDOR après cette date, sauf dans certains cas limités;
- ces exceptions comprendraient les cas où les produits dérivés couvrent ou réduisent les expositions au taux CDOR liées à des produits dérivés ou titres négociés avant la fin de juin 2023, ou liées à des contrats de prêt négociés avant la fin de juin 2024;
- la deuxième étape, prenant fin le 30 juin 2024, donnerait plus de temps aux participants au marché pour adopter d'autres taux de référence pour leurs contrats de prêt et pour régler d'éventuels problèmes liés à la modification des contrats sur titres existants.

---

<sup>4</sup> Consulter la décision de la CVMO datée du 16 mai 2022 au <https://www.osc.ca/en/securities-law/orders-rulings-decisions/canadian-dollar-offered-rate-and-refinitiv-benchmark-services-uk-limited-1> (en anglais seulement).

<sup>5</sup> Consulter la décision de l'Autorité datée du 16 mai 2022 au <https://lautorite.qc.ca/fileadmin/lautorite/professionnels/structures-marche/indice-reference/2022-PDG-0032-cessation-CEDOR.pdf>

<sup>6</sup> Consulter le livre blanc du TARCOM au <https://www.banqueducanada.ca/2021/12/groupe-travail-tarcom-publie-livre-blanc-recommandations-taux-cdor/>

<sup>7</sup> Le taux CORRA est un taux d'intérêt de référence administré par la Banque du Canada. Il sert de mesure du coût du financement à un jour en dollars canadiens sur le marché général des pensions pour les opérations garanties au moyen de bons du Trésor et d'obligations du gouvernement du Canada. On peut trouver de plus amples renseignements sur son mode de calcul au <https://www.banqueducanada.ca/taux/taux-dinteret/le-taux-corra/>

La Banque du Canada publie également l'indice du taux CORRA composé, qui mesure l'incidence cumulative des valeurs du taux CORRA composé au fil du temps, partant d'une valeur de référence de 100 le 12 juin 2020. Il peut être utilisé pour calculer le taux CORRA composé entre deux dates données. On peut trouver de plus amples renseignements sur cet indice au <https://www.banqueducanada.ca/taux/taux-dinteret/le-taux-corra/>

-3-

### Nouveaux taux de référence : le taux CORRA et un éventuel taux CORRA à terme

On s'attend à ce que les participants au marché utilisent le taux CORRA comme taux de remplacement pour la plupart des instruments qui se fondent actuellement sur le taux CDOR. Le TARCOM a publié ce qui suit :

- les conventions recommandées pour les obligations à taux variable ainsi que les prêts fondés sur le taux CORRA;
- une méthode de calcul du taux CORRA à terme échu<sup>8</sup>.

Le 11 janvier 2023, le TARCOM a cependant fait le point<sup>9</sup> sur ses projets d'instauration d'un nouveau taux CORRA à terme (taux prospectif) pour remplacer le taux CDOR dans le cas de certains instruments ou, s'il y a lieu, certains produits dérivés connexes. En particulier :

- il confirme que des efforts sont déployés pour élaborer un taux CORRA à terme à 1 mois et à 3 mois, de manière à le rendre disponible d'ici la fin du troisième trimestre de 2023;
- il apparaît que le TARCOM prend les mesures nécessaires pour en faire un taux de référence solide conforme aux *Principles for Financial Benchmarks* (principes régissant les indices de référence) de l'Organisation internationale des commissions de valeurs et au Règlement 25-102;
- il a signalé que les réponses à une consultation antérieure auprès des participants au marché indiquaient clairement une forte demande de la part des sociétés canadiennes pour un taux CORRA à terme (taux prospectif);
- l'usage de ce taux sera limité, au moyen d'accords de licence, à certains instruments (tels que les opérations de crédit commercial, les prêts et les produits dérivés connexes);
- lors de l'instauration du taux CORRA à terme, on s'attend à ce que tous les participants au marché qui y ont recours aient de solides clauses de repli en place<sup>10</sup> prévoyant, dans la plupart des cas, le basculement vers le taux CORRA comme taux de remplacement si le taux CORRA à terme finissait par être abandonné.

### Mesures transitoires

#### *Nouveaux instruments*

Nous invitons les participants au marché qui comptaient utiliser le taux CDOR à adopter un taux de remplacement dans les dispositions contractuelles des nouveaux instruments.

- Le participant au marché qui souhaite toujours utiliser le taux CDOR est encouragé à inclure une clause de repli solide dans tout nouvel instrument qui repose sur ce taux et dont l'échéance est ou pourrait être après la date d'abandon du taux CDOR.

#### *Instruments existants*

<sup>8</sup> Consulter la plus récente version de ces documents sur le site Web du TARCOM au <https://www.banqueducanada.ca/marches/groupe-travail-taux-reference/>

<sup>9</sup> Consulter l'annonce du TARCOM au <https://www.banqueducanada.ca/2023/01/groupe-travail-tarcom-annonce-creation-taux-corra-a-terme/>

<sup>10</sup> On entend par « clauses de repli » les dispositions contractuelles d'un instrument qui prévoient le processus conduisant à l'utilisation d'un taux de remplacement en cas d'indisponibilité d'un indice de référence.

-4-

Nous invitons les participants au marché ayant émis ou détenant des titres ou encore qui sont parties à des dérivés<sup>11</sup> ou à des conventions de prêt répondant aux critères suivants à prendre les mesures qui s'imposent :

- leur taux de référence est le taux CDOR;
- leur échéance est ou pourrait être après la date d'abandon du taux CDOR.

Nous les incitons en particulier à prévoir des mesures transitoires appropriées bien avant la date d'abandon du taux CDOR, lesquelles pourraient consister en ce qui suit :

- l'adoption d'un taux de remplacement;
- des changements dans les systèmes de technologies de l'information;
- la révision des clauses de repli actuelles des dispositions contractuelles pertinentes de ces titres, dérivés et conventions de prêt qui s'appliqueront lorsque cessera la publication du taux CDOR<sup>12</sup>;
- s'agissant des émetteurs de titres, la communication aux investisseurs de l'information sur tout taux de remplacement ou toute mesure transitoire importante.

Nous encourageons les participants au marché à se pencher dès maintenant sur ces enjeux de transition pour éviter toute perturbation de leurs activités et du marché après la date d'abandon du taux CDOR.

Le TARCOM a publié une « feuille de route » sous forme de plan de transition qui sera mise à jour régulièrement. Les participants au marché sont priés de s'y référer<sup>13</sup>.

## **Clauses de repli**

### ***Clauses de repli recommandées par le TARCOM***

Le TARCOM a publié des clauses de repli recommandées pour les instruments suivants :

- les obligations à taux variable et les conventions de prêt fondées sur le taux CDOR;
- les obligations à taux variable fondées sur le taux CORRA<sup>14</sup>.

---

<sup>11</sup> Pour les dérivés, se reporter à la partie du présent avis intitulée « Clauses de repli pour les taux interbancaires offerts de l'ISDA ».

<sup>12</sup> En l'absence de clauses de repli appropriées, les émetteurs ou les participants au marché pourraient devoir prendre des mesures d'atténuation des risques, comme la renégociation d'une disposition contractuelle d'un instrument ou la modification de ce dernier afin d'y inclure des clauses de repli solides.

<sup>13</sup> Consulter la plus récente version de la feuille de route sur les enjeux de transition entourant le taux CDOR sur le site Web du TARCOM au <https://www.banqueducanada.ca/marches/groupe-travail-taux-reference/>

<sup>14</sup> Consulter la plus récente version de ces documents sur le site Web du TARCOM au <https://www.banqueducanada.ca/marches/groupe-travail-taux-reference/>

-5-

**Clauses de repli pour les taux interbancaires offerts de l'ISDA**

Le 16 mai 2022, l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. (l'ISDA) a publié un avis<sup>15</sup> voulant que :

- l'annonce par RBSL, le 16 mai 2022, de l'abandon du taux CDOR à une date donnée constitue un « événement déclencheur de l'abandon du taux de référence » selon l'*ISDA 2020 IBOR Fallbacks Supplement* (le **supplément de l'ISDA**), les *2021 ISDA Interest Rate Derivatives Definitions* (les **définitions de l'ISDA**) et l'*ISDA 2020 IBOR Fallbacks Protocol* (le **protocole de l'ISDA**);
- l'ajustement de l'écart de crédit selon les clauses de repli publié par Bloomberg est donc fixé au 16 mai 2022 pour toutes les échéances restantes du taux CDOR;
- les clauses de repli (c'est-à-dire vers le taux sans risque ajusté, majoré de l'écart) s'appliqueront automatiquement après le 28 juin 2024 pour les produits dérivés en cours qui sont conformes au supplément de l'ISDA, notamment en raison du fait que les deux parties adhèrent au protocole de l'ISDA ou aux définitions de l'ISDA.

Auparavant, le 23 octobre 2020, l'ISDA a publié ce qui suit<sup>16</sup> :

- le supplément de l'ISDA<sup>17</sup>, qui est venu modifier les définitions standards des dérivés sur taux d'intérêt selon l'ISDA afin d'y intégrer des clauses de repli pour les dérivés liés à certains taux interbancaires offerts (**TIO**), dont le taux CDOR; ces changements sont entrés en vigueur le 25 janvier 2021 (depuis, tous les nouveaux dérivés compensés et non compensés visés par les définitions comportent des clauses de repli);
- le protocole de l'ISDA<sup>18</sup>, qui permet aux participants au marché d'inclure les modifications dans leurs opérations sur les dérivés existants non compensés conclues avec des contreparties qui choisissent d'y adhérer.

L'adhésion à ce protocole est possible depuis le 23 octobre 2020. Il est entré en vigueur à la même date que le supplément de l'ISDA (soit le 25 janvier 2021).

Si ce n'est déjà fait, les participants au marché qui sont parties à des opérations sur des dérivés existants non compensés fondés sur le taux CDOR sont encouragés à adhérer au protocole de l'ISDA dès maintenant.

**Plan de transition écrit pour certains participants au marché**

Conformément au paragraphe 1 de l'article 21 du Règlement 25-102, certains participants au marché qui utilisent un indice de référence désigné, comme le taux CDOR, dont la cessation

<sup>15</sup> Consulter l'annonce de l'ISDA du 16 mai 2022 au <https://www.isda.org/2022/05/16/isda-statement-on-rbsl-cdor-announcement/> (en anglais seulement).

<sup>16</sup> Consulter l'annonce de l'ISDA du 23 octobre 2020 au <https://www.isda.org/2020/10/23/isda-launches-ibor-fallbacks-supplement-and-protocol/> (en anglais seulement).

<sup>17</sup> Consulter le supplément de l'ISDA au <http://assets.isda.org/media/3062e7b4/23aa1658-pdf/> (en anglais seulement).

<sup>18</sup> Consulter le protocole de l'ISDA au <http://assets.isda.org/media/3062e7b4/08268161-pdf/> (en anglais seulement)

-6-

pourrait avoir une incidence considérable sur eux, un titre qu'ils ont émis ou un dérivé auquel ils sont parties, doivent établir et maintenir un plan écrit indiquant les mesures qu'ils prendront dans cette situation<sup>19</sup>.

Cette disposition ne s'applique qu'aux personnes inscrites, aux émetteurs assujettis, aux bourses reconnues, aux systèmes reconnus de cotation et de déclaration d'opérations ainsi qu'aux chambres de compensation reconnues au sens du *Règlement 24-102 sur les obligations relatives aux chambres de compensation*<sup>20</sup>.

### **Prospectus**

L'émetteur qui dépose un prospectus auprès d'une autorité en valeurs mobilières relativement à un placement de titres de créance fondés sur le taux CDOR devrait prendre les mesures suivantes :

- inclure dans l'acte de fiducie pertinent (ou tout autre document contractuel) des clauses de repli solides en prévision de l'abandon du taux CDOR alors que les titres de créance sont toujours en circulation;
- inclure dans le prospectus, ou le supplément de prospectus préalable de base applicable, de l'information sur les clauses de repli et les risques qui y sont associés ainsi que sur l'abandon du taux CDOR alors que les titres de créance sont toujours en circulation.

### **Partie B : Abandon attendu de l'émission d'acceptations bancaires et produits de remplacement**

Le 16 janvier 2023, le Forum canadien des titres à revenu fixe (le **Forum**) a publié un livre blanc dans lequel on explique que l'abandon du taux CDOR devrait également sonner le glas des émissions d'acceptations bancaires, et forcer certains investisseurs institutionnels à se tourner vers d'autres produits de placement<sup>21</sup>.

On y indique notamment ce qui suit :

- l'OPC marché monétaire qui souhaite utiliser d'autres produits de placement à court terme en remplacement des acceptations bancaires pourrait devoir demander une dispense de l'application de certaines dispositions du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*;
- les autres participants au marché comptant émettre ou utiliser d'autres produits de placement à court terme en remplacement des acceptations bancaires devraient évaluer la

<sup>19</sup> Se reporter au texte intégral de l'article 21 du Règlement 25-102 pour connaître les autres obligations relatives au plan écrit.

<sup>20</sup> En Ontario, une obligation semblable prévue par la Rule 25-501 de la CVMO (*Commodity Futures Act*) *Designated Benchmarks and Benchmark Administrators* s'applique au participant au marché qui est une personne inscrite, une bourse de contrats à terme sur marchandises reconnue, une bourse de contrats à terme sur marchandises inscrite ou une chambre de compensation reconnue en vertu de la législation ontarienne sur les contrats à terme sur marchandises. Cette règle a été mise en œuvre en Ontario puisque le Règlement 25-102 ne pouvait s'appliquer à cette législation. Le taux CDOR constitue un indice de référence désigné pour l'application de cette règle.

<sup>21</sup> Consulter le livre blanc du Forum au <https://www.banqueducanada.ca/2023/01/forum-canadien-titres-revenu-fixe-livre-blanc-consequences-abandon-cdor/>.

-7-

nécessité de demander une dispense de l'application d'autres dispositions de la législation en valeurs mobilières applicable;

- pour faciliter une transition ordonnée vers des produits de placement autres que les acceptations bancaires, les participants au marché sont invités à retenir les services de conseillers juridiques, s'il y a lieu, et à présenter leurs demandes de dispense auprès des autorités en valeurs mobilières concernées le plus tôt possible.

Nous rappelons aux participants au marché que toute nouvelle demande de dispense peut exiger plus de temps de traitement qu'une demande courante, et que rien n'en garantit l'octroi.

### Questions

Pour toute question, veuillez vous adresser à l'une des personnes suivantes :

Serge Boisvert  
Analyste expert à la réglementation  
Autorité des marchés financiers  
514 395-0337, poste 4358  
[serge.boisvert@lautorite.qc.ca](mailto:serge.boisvert@lautorite.qc.ca)

Roland Geiling  
Analyste en produits dérivés  
Autorité des marchés financiers  
514 395-0337, poste 4323  
[roland.geiling@lautorite.qc.ca](mailto:roland.geiling@lautorite.qc.ca)

Michael Bennett  
Senior Legal Counsel, Corporate Finance  
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario  
416 593-8079  
[mbennett@osc.gov.on.ca](mailto:mbennett@osc.gov.on.ca)

Melissa Taylor  
Senior Legal Counsel, Corporate Finance  
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario  
416 596-4295  
[mtaylor@osc.gov.on.ca](mailto:mtaylor@osc.gov.on.ca)

Harvey Steblyk  
Senior Legal Counsel, Market Regulation  
Alberta Securities Commission  
403 297-2468  
[harvey.steblyk@asc.ca](mailto:harvey.steblyk@asc.ca)

Janice Cherniak  
Senior Legal Counsel, Market Regulation  
Alberta Securities Commission  
403 585-6271  
[janice.cherniak@asc.ca](mailto:janice.cherniak@asc.ca)

Michael Brady  
Deputy Director, Capital Markets Regulation  
British Columbia Securities Commission  
604 899-6561  
[mbrady@bcsc.bc.ca](mailto:mbrady@bcsc.bc.ca)

Faisal Kirmani  
Senior Analyst, Derivatives  
British Columbia Securities Commission  
604 899-6844  
[fkirmani@bcsc.bc.ca](mailto:fkirmani@bcsc.bc.ca)

## 7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

### 7.3 RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES

Aucune information.

## 7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

## 7.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

# 8.

## Section retirée

---

- 8.1 Sous-section retirée
  - 8.2 Sous-section retirée
  - 8.3 Sous-section retirée
  - 8.4 Sous-section retirée
-

## 8.1 SOUS-SECTION RETIRÉE

Aucune information.

## 8.2 SOUS-SECTION RETIRÉE

Aucune information.

### 8.3 SOUS-SECTION RETIRÉE

Aucune information.

#### 8.4 SOUS-SECTION RETIRÉE

Aucune information.

# 9.

## Régimes volontaires d'épargne-retraite

---

- 9.1 Avis et communiqués
  - 9.2 Réglementation
  - 9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire  
d'épargne-retraite
  - 9.4 Autres décisions
-

## 9.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 9.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

### 9.3 AUTORISATION D'AGIR COMME ADMINISTRATEUR D'UN RÉGIME VOLONTAIRE D'ÉPARGNE-RETRAITE

Aucune information.

## 9.4 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

# 10.

## Agents d'évaluation du crédit

---

- 10.1 Avis et communiqués
  - 10.2 Réglementation et lignes directrices
  - 10.3 Désignation à titre d'agent d'évaluation du crédit
  - 10.4 Sanctions administratives
  - 10.5 Autres décisions
-

## 10.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 10.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

### 10.3 DÉSIGNATION À TITRE D'AGENT D'ÉVALUATION DU CRÉDIT

Aucune information.

## 10.4 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

## 10.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.